RAPPORT 2011 SUR L'ADMINISTRATION ET LA SITUATION DES AFFAIRES DE LA VILLE DE NAMUR

Mesdames,
Messieurs,

Le Collège communal a l'honneur de vous présenter, en exécution de l'article L1122-23, alinéa 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation reprenant l'article 96, alinéa 3 de la Nouvelle Loi communale, le rapport sur l'administration des affaires de la Ville.

En raison des liaisons entre ce document et le budget communal, il a été décidé d'articuler ceux-ci dans toute la mesure du possible.

Dans cette optique, l'année de référence du présent rapport annuel est calquée sur une année budgétaire, soit cette fois l'année civile 2010.

Ce rapport est structuré par départements (déclinés en services) et suit le canevas suivant :

• l'organigramme,
• le rapport d'activités. Celui-ci mentionne dans l'ordre :

1. La composition du service,
2. La description du service,
3. Les articles budgétaires attachés spécifiquement au service,
4. Le rapport annuel,

Bien plus qu'une simple annexe du budget communal, ce rapport a pour volonté d'être un descriptif synthétique des différentes composantes de notre administration ainsi qu'un aperçu de son activité dans le courant de l'année 2010.

• Secrétariat communal 5
• Secrétariat communal et Secrétariat communal adjoint 11
• Secrétariat général 17
• Gestion Documentaire 21
• Service Juridique 25
Cf. chapitres budgétaires « Administration générale » (123).

• Département des Ressources Humaines (D.R.H.) 29
• Relations Humaines 35
• Personnel 41
• S.I.P.P.T. 45
Cf. chapitre budgétaire « Services généraux » (139).

• Département de la Gestion Financière (D.G.F.) 47
• Contentieux 51
• Analyse et gestion budgétaire et comptable 57
• Contrôle des Recettes Ordinaires (SCRO) 67
• Contrôle des Dépenses Ordinaires (SCDO) 73
• Contrôle des Recettes et Dépenses Extraordinaires (SCRDE) 77
• Comptabilité Ville et régies 81
• Appui et gestion administratifs 85
Cf. chapitres budgétaires « Administration générale », (123) « Services généraux » (139).

• Département des Services d'Appui (D.S.A.) 89
• Informatique 93
• Logistique 101
• Parc automobile 109
• Reprographie 113
Cf. chapitres budgétaires « Administration générale » (123), « Services généraux » (139).

• Département des Bâtiments (D.BA.) 115
• Bureau d'Etudes Bâtiments 119
• Gestion immobilière 125
• Bâtiments 129
• Electromécanique 135
Cf. chapitres budgétaires « Patrimoine privé » (129), « Services généraux » (139).

• Département du Cadre de Vie (D.C.V.) 141
• Propreté publique 147
• Espaces verts 157
• Permis d'environnement 163
• Eco-conseil 165
Cf. chapitres budgétaires « Education populaire et Arts » (789), « Désinfection – Nettoyage – Immondices » (876) et « Cimetières – Protection Environnement » (879).

• Département des Voies Publiques (D.V.P.) 173
• Service administratif Voirie 177
• Bureau d'Etudes Voies publiques 183
• Service technique Voirie 189
• Mobilité 193
• Equipement urbain 197
• Domaine public et Sécurité 203
• Affaires économiques 207
Cf. chapitres budgétaires « Administration générale » (123), « Services généraux » (139), « Commerce Industrie » (599) et « Patrimoine privé » (129), « Communication – Voirie – Cours d'eau » (499).

• Département des Affaires civiles et sociales (D.C.S.) 213
• Service Information et Communication 217
• Prêt matériel 225
• Population et Etat civil 229
• Affaires Sociales 237
• Logement 259
Cf. chapitres budgétaires « Administration générale » (123), « Services généraux » (139),
« Sécurité et Assistance sociale » (839) et « Aide sociale et familiale » (849),
« Logement – Urbanisme » (939).

• Département de l'Education et des Loisirs (D.E.L.) 267
• Enseignement 271
• Jeunesse 279
• Sports 291
• Culture 305
• Bibliothèques 315
• Fêtes 321
• Tourisme 325
• Coopération décentralisée 335
Cf. chapitres budgétaires « Enseignement gardien, Enseignement primaire » (729),
« Enseignement secondaire, artistique, technique » (739) et « Bibliothèques publiques » (767)
et « Education populaire et Arts » (789).

• Département de l'Aménagement Urbain (D.A.U.) 339
• Urbanisme 343
• Enquêtes publiques et Inspections 345
• Aménagement du territoire 351
• Appui administratif Urbanisme et Aménagement du territoire 359
• Régie foncière 365
• Citadelle 371
Cf. chapitre budgétaire « Logement – Urbanisme » (939).

• Service Régional d'Incendie 377
Cf. chapitre budgétaire « Pompiers » (369).

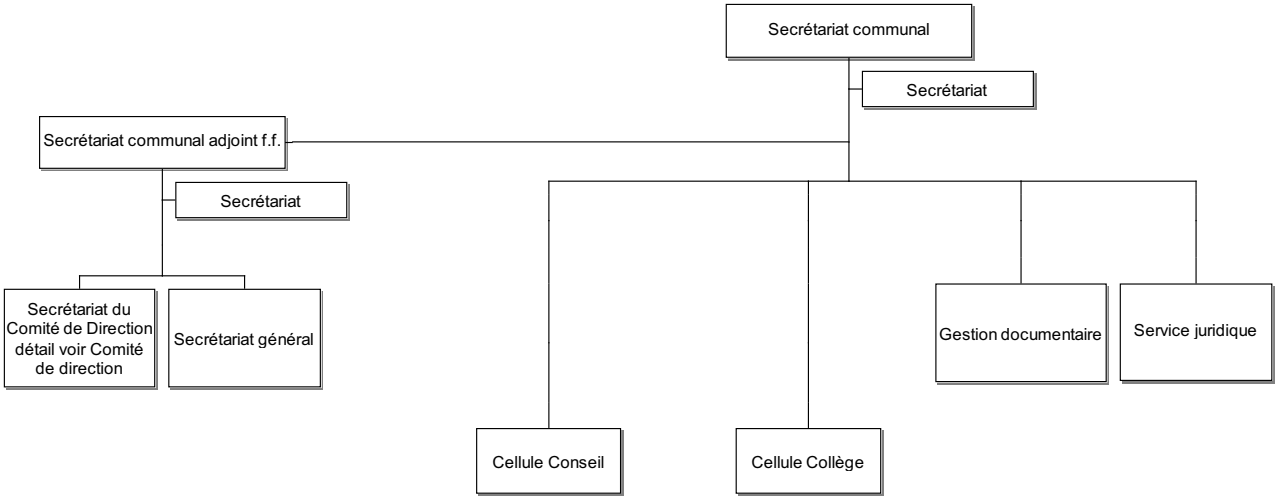
• Plan d'Urgence communal 385
Cf. chapitre budgétaire « Services généraux » (139).

CHAPITRE 1

SECRETARIAT COMMUNAL



SECRETARIAT COMMUNAL



Organisation générale

Le Secrétaire communal est prévu par le Code de la Démocratie Locale et sa fonction est organisée par la loi, d'où l'appellation de grade légal.

Il en va de même pour la Secrétaire communale adjointe. La désignation d'un adjoint au Secrétaire communal est possible dans les communes de plus de 60.000 habitants. La fonction existe à Namur depuis 1978, soit dès après la fusion des communes.

Outre d'un secrétariat particulier, le secrétaire et la secrétaire adjointe disposent de l'appui des cellules Collège et Conseil pour l'organisation et le suivi des réunions de ces deux organes délibérants.

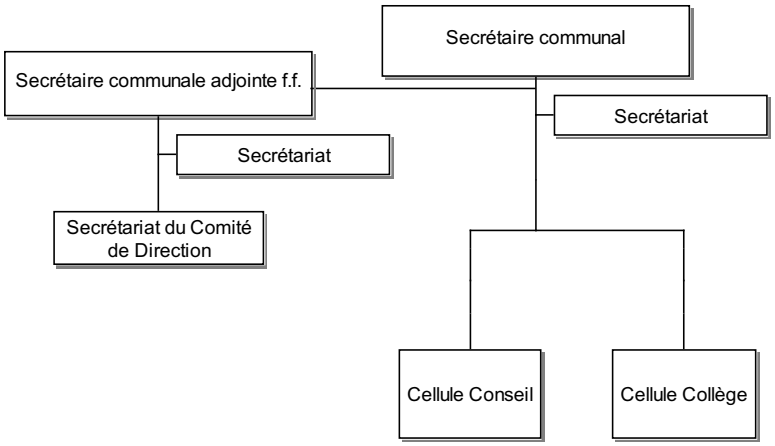
Trois services à vocation transversale sont rattachés directement au Secrétariat communal :

- le Secrétariat général
- la Gestion documentaire
- le service Juridique

Par ailleurs, le secrétaire communal assure également le secrétariat de la Zone de Police.

Enfin, c'est au niveau du Secrétariat communal que sont assurées la réunion et l'animation du Comité de direction.

SECRETARIAT COMMUNAL
&
SECRETARIAT COMMUNAL ADJOINT



1 Composition du service

- le Secrétaire communal
- la Secrétaire communale adjointe f.f.
- 9 agents administratifs

2 Description du service

Le Secrétaire communal est chargé de la préparation des affaires qui sont soumises au Conseil communal ou au Collège communal. Il assiste à leurs réunions. Il est également en charge de la rédaction des procès-verbaux et de la transcription des délibérations et des décisions.

Le secrétaire est tenu de se conformer aux instructions qui lui sont données soit par le Conseil communal, soit par le Collège, soit par le Bourgmestre, selon leurs attributions respectives.

Sous l'autorité du Collège, le Secrétaire dirige et coordonne les services communaux et, sauf les exceptions prévues par la loi ou le décret, il est le chef du personnel.

La Secrétaire communale adjointe (faisant fonction jusqu'en novembre 2010 et nommée à ce grade depuis) aide le Secrétaire dans l'exercice de ses fonctions. Elle accomplit d'office toutes les fonctions du Secrétaire communal visées ci-dessus, si celui-ci est absent ou empêché.

En outre, elle est spécialement chargée :

- du secrétariat du Comité de direction
- de la responsabilité du service du Secrétariat général
- de mener une réflexion globale et d'émettre des propositions visant à diffuser dans l'ensemble des services une culture du contrôle de gestion interne sous l'autorité du Secrétaire.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Néant

4 Rapport d'activités

1 Greffe des séances du Conseil et du Collège

1.1 Conseil communal

Le Conseil communal est l'assemblée qui détient l'essentiel du pouvoir règlementaire, vote le budget et contrôle l'action du Collège. C'est en quelque sorte le «parlement» de la commune. Il règle tout ce qui est d'intérêt communal (les taxes, la police, les plans communaux d'aménagement du territoire, le mode de passation des marchés publics, etc.) ainsi que les questions déléguées par l'autorité supérieure.

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt communal l'exige et au moins dix fois par an sur convocation du Collège communal. Les réunions sont publiques sauf la partie huis clos (qui concerne directement des personnes). Pour pouvoir délibérer valablement, la moitié au moins des conseillers doit être présente, chaque délibération devant obtenir la majorité absolue (moitié plus un) des votes valablement exprimés.

Le Conseil communal de la Ville de Namur se compose de 47 membres : le Bourgmestre, 9 Echevins et 37 Conseillers. Le Président du CPAS y siège également avec voix consultative.

Préparation de la séance du Conseil communal

La cellule Conseil prépare l'ordre du jour du Conseil communal qui est signé par le Bourgmestre et le Secrétaire et est envoyé 10 jours francs avant la séance à tous les membres du Conseil. Cet ordre du jour reprend tous les points inscrits par les services communaux.

La cellule veille à la complétude des dossiers qui seront mis à la disposition des conseillers pour consultation préalable à la séance. Elle veille à la présence des annexes nécessaires pour la compréhension des dossiers comme par exemple l'approbation du budget communal.

La cellule Conseil reçoit les conseillers qui viennent consulter les dossiers inscrits à l'ordre du jour. Elle se charge de leur apporter, via les services, les informations complémentaires qu'ils souhaiteraient obtenir.

Une permanence est tenue deux soirs avant la séance afin d'élargir la plage horaire de la consultation des dossiers.

Souvent, un ordre du jour complémentaire est envoyé 5 jours francs avant la séance.

Cet ordre du jour reprend les points inscrits à la demande des Conseillers et les points inscrits en urgence (justifiée).

4 jours avant la séance, un résumé est confectionné. Il s'agit en fait d'un ordre du jour détaillé qui reprend les éléments importants de chaque délibération.

La cellule Conseil assiste à toutes les séances du Conseil. Elle note les présences, le résultat des votes, distribue les courriers aux conseillers, prend note des demandes particulières auxquelles la cellule répondra. Elle prépare, distribue et recueille les bulletins de vote pour la partie huis clos de la séance.

La cellule conseil réalise le procès verbal de chaque réunion du Conseil. Elle retranscrit tous les débats de façon analytique.

Relais pour les Conseillers communaux

La cellule est le relais entre les Conseillers communaux et l'administration. Les questions posées transitent par la cellule qui se charge de récolter les informations qu'elle transmettra dans les délais impartis aux Conseillers communaux.

Nombre de réunions

10 réunions, à savoir les lundis 18 janvier, 22 février, 15 mars, 26 avril, 31 mai, 28 juin, 13 septembre, 18 octobre, 22 novembre et le 20 décembre 2010.

1.2 Le Conseil communal conjoint Ville/CPAS

Le Conseil conjoint Ville/CPAS a pour but d'établir un rapport annuel concernant notamment l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS. Le rapport est présenté lors d'une réunion annuelle commune et publique du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale.

Nombre de réunions

Une seule réunion s'est tenue le 22 novembre 2010 dont l'ordre du jour portait sur les points suivants :

1. Rapport sur les synergies Ville-CPAS
2. Note politique transversale : « Les expulsions »

1.3 Les commissions communales

Les Commissions communales sont au nombre de 10 et sont en rapport avec les attributions des membres du Collège communal :

1. Commission du Bourgmestre
2. Commission de l'Aménagement durable, de l'Energie et de la Citadelle
3. Commission des Finances, du Commerce et de l'Economie
4. Commission des Bâtiments et de la Jeunesse
5. Commission de la Mobilité, des Voies publiques et de l'Equipement urbain
6. Commission de l'Environnement et des Espaces verts
7. Commission des Affaires sociales, du Logement et des Sports
8. Commission du Tourisme, de la Culture et des Fêtes
9. Commission de la Petite Enfance, de l'Enseignement et des Ressources humaines
10. Commission de l'Etat civil, de la Population et de la Logistique

Chaque commission comprend le membre du Collège concerné, membre de droit, et neuf conseilleurs communaux désignés par le Conseil et représentant celui-ci proportionnellement aux groupes politiques, chaque groupe politique ayant droit à au moins un mandat par commission. Les commissions ont pour mission de préparer les discussions lors des séances du Conseil communal.

Dans la même perspective, les commissions siègent parfois toutes ensemble sur des questions importantes (séance « toutes commissions réunies »). Comme les séances des commissions, une séance de ce type a lieu à huis clos. Des invités peuvent s'y exprimer, ce qui n'est pas le cas dans les séances du Conseil communal.

Nombre de réunions

La cellule Conseil se charge de confectionner les convocations aux réunions « toutes commissions réunies ».

Elle réserve la salle et veille à ce que les supports sollicités soient installés. Elle retranscrit les débats de ces réunions de façon analytique.

Toutes commissions réunies	3
Commission du Bourgmestre	10
Commission de l'Aménagement durable, de l'Energie et de la Citadelle	10
Commission des Finances, du Commerce et de l'Economat	9
Commission des Bâtiments et de la Jeunesse	10
Commission de la Mobilité, des Voies publiques et de l'Equipement urbain	10
Commission de l'Environnement et des Espaces verts	8
Commission des Affaires sociales, du Logement et des Sports	9
Commission du Tourisme, de la Culture et des Fêtes	10
Commission de la Petite Enfance, de l'Enseignement et des Ressources humaines	9
Commission de l'Etat civil, de la Population et de l'Etat civil	9

1.4 Collège communal

Le Collège communal constitue l'organe exécutif, le « gouvernement » de la commune. Contrairement au Conseil communal, le Collège ne détient que les attributions que la loi lui confère et qui sont énumérées dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Le Collège est notamment chargé d'exécuter les décisions prises par le Conseil communal et par les autorités supérieures (lois, décrets, règlements,…). Il gère les propriétés et établissements communaux (piscines, halls sportifs, salles polyvalentes,…) ainsi que les revenus et dépenses de la commune. Il dirige les travaux entrepris par la commune, fait entretenir les chemins vicinaux et les cours d'eau,…

Le Collège est chargé de l'application de certaines sanctions administratives (suspension ou retrait d'autorisation, fermeture d'établissement) et de la confirmation des mesures de fermeture prises en urgence par le Bourgmestre. Il est également chargé de la gestion journalière du personnel communal (hors police locale) et de la tenue des registres d'Etat civil, mais c'est le Bourgmestre ou un Echevin délégué (c'est le cas à Namur) qui exerce la fonction d'Officier de l'Etat civil.

Le Collège se charge donc de l'administration quotidienne de la commune. Il se réunit en général une fois par semaine et ses réunions ne sont pas publiques.

Le Collège est composé du Bourgmestre, de 9 Echevins et du Président du CPAS. Ce dernier à voix délibérative sauf lorsque le Collège exerce sa tutelle sur le CPAS, il a alors une voix consultative.

Préparation de la séance du Collège communal

La cellule Collège prépare l'ordre du jour du Collège communal chaque semaine, le jeudi. Cet ordre du jour reprend tous les points inscrits par les services communaux. La cellule veille à la complétude des dossiers qui seront mis à la disposition des Echevins pour consultation préalable à la séance. Elle veille à la présence des annexes nécessaires pour la compréhension des dossiers comme par exemple un cahier spécial des charges, une convention, …

Après chaque séance, la cellule Collège se charge

- de renvoyer tous les dossiers avec les délibérations signées dans les services adéquats;
- de redactylographier les délibérations modifiées en séances et d'envoyer les versions corrigées aux membres du Collège.

La cellule Collège réalise le procès-verbal de chaque séance du Collège, seules les décisions prises en séances sont actées, les débats ne sont pas retranscrits. Une fois approuvé par le Collège, le procès-verbal de chaque séance est signé par le Bourgmestre et le Secrétaire.

Nombre de réunions

Le Collège communal se réunit chaque mardi à 09h00 et aussi souvent que l'exige la prompte expédition des affaires. La cellule Collège établit un calendrier des séances de mois en mois approuvé par le Collège communal.

Le Collège communal s'est réuni 51 fois (49 séances ordinaires et 2 séances extraordinaires).

Commission Namur Capitale

Outre la préparation de l'ordre du jour et la réalisation des procès-verbaux du Collège, la cellule Collège assure également le secrétariat de la Commission Namur Capitale.

2 DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX

Les faits marquants à cet égard peuvent être cités :

2.1 Le Comité de direction

Le Comité de direction (Codir) s'est réuni les :

- 22 mars 2010
- 03 mai 2010
- 12 juillet 2010
- 13 septembre 2010
- 25 octobre 2010
- 06 décembre 2010

Le Collège du 23 mars 2010 a marqué son accord sur l'organisation de 2 journées de réflexion et de mise au vert pour le Codir.

Les objectifs poursuivis lors de ces 2 journées étaient de :

- contribuer à préciser le mode de fonctionnement du Comité de direction de la Ville dans une perspective de cohérence accrue de l'administration,
- affiner les rôles et missions des Chefs de départements.

2.2 Désignation de Chefs de département

Les Chefs de département du D.E.L. et du D.A.U. ont été admis à la retraite respectivement les 01 juillet 2010 et 01 octobre 2010.

Le Collège communal du 28 septembre 2010 a décidé de procéder à un appel interne des candidatures.

Le Collège communal du 23 novembre 2010 a décidé de la composition du jury chargé d'évaluer les candidatures de chefs de département.

Les candidats étaient invités à transmettre un dossier de motivation et de présentation dans lequel ils devaient, notamment, donner leur vision de la fonction. Ils ont ensuite été invités à l'épreuve orale qui s'est déroulée le 08 décembre 2010 et qui portait principalement sur des questions de management.

Le Collège du 21 décembre 2010 a désigné en tant que chef de département les candidates déclarées les plus aptes pour la fonction à partir du 01 février 2011.

2.3 Organisation des services

Fonctions d'encadrement

La mise en place des départements étant terminée, chaque organigramme ayant été approuvé, le Collège communal a décidé de pourvoir aux fonctions d'encadrement.

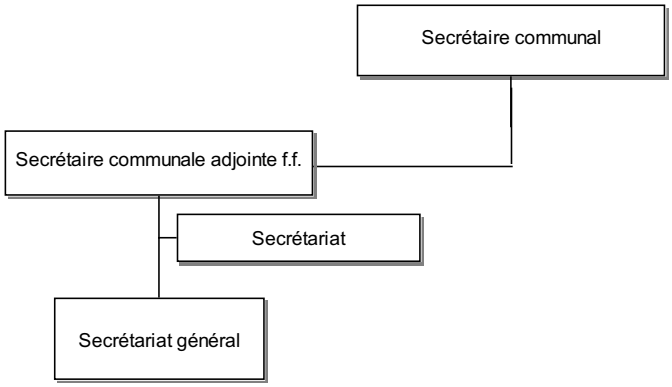
L'opération consiste en la mise en concordance, là où ce n'était pas encore le cas, de la situation barémique de chaque agent avec les responsabilités effectivement exercées. Cette mise en concordance s'est faite sur base du tableau adopté par le Collège du 28 juillet 2009.

Département des Voies Publiques (D.V.P.)

Suite aux difficultés rencontrées par le service Voirie dans la mise en œuvre de son organigramme, le Collège communal du 23 mars 2010 chargeait le D.R.H. de prendre les contacts utiles pour obtenir des propositions de bureaux spécialisés qui pourraient aider le service Voirie dans la mise en œuvre de son organigramme.

Le 11 mai 2010, le Collège communal a confié à une firme extérieure la mission d'accompagnement au service Voirie. Celle-ci a débuté en juin 2010 et s'est terminée fin septembre. La firme a remis son rapport en janvier 2011.

SECRETARIAT GENERAL



1 Composition du service

- la Secrétaire communale adjointe f.f.
- 1 agent administratif

2 Description du service

Le service est chargé de suivre la représentation de la Ville dans les organismes extérieurs, d'informer le Conseil communal des assemblées générales des intercommunales, il est également chargé :

- des opérations de vérification des pouvoirs des élus au moment des élections
- de suivre les déclarations de mandats
- de la mise à jour du règlement d'ordre intérieur du Conseil
- de la participation au Comité de lecture des publications communales
- du remplacement de Conseillers et d'Echevins
- de la mise à jour des organigrammes
- de l'élaboration d'outils stratégiques
- de la conception du rapport annuel
- de la mise à jour des délégations de signature en matière de documents administratifs (du Bourgmestre, de l'Officier de l'état civil et du Secrétaire)
- de toute autre question dont le charge le Secrétaire communal
- ...

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Néant

4 Rapport d'activités

1 Dossiers soumis aux autorités

Le Secrétariat général a soumis 84 dossiers au Collège communal et 37 dossiers au Conseil communal.

Les points soumis au Collège sont notamment :

- les organigrammes : 2
- les représentations Ville : 9
- les demandes d'interpellation au Conseil : 1
- le contreseing de documents administratifs : 1
- les délégations de signature du Bourgmestre et de l'Officier de l'Etat civil : 2
- les assemblées générales : 38
- les commissions communales : 1
- les amendes administratives : 1
- les titres honorifiques : 2
- les démissions et remplacements d'Echevins : 2
- autres : 28

Les points soumis au Conseil communal sont notamment :

- le contreseing de documents administratifs: 1
- les représentations Ville : 7
- les assemblées générales : 18
- les commissions communales : 1
- les amendes administratives : 1
- les titres honorifiques : 2
- les démissions et remplacements d'Echevins : 2
- autres : 5

2 ORGANISMES - AFFILIATIONS

Le nombre d'organismes au sein desquels la Ville est représentée s'élève à 96 et se détaille comme suit :

- 10 intercommunales
- 45 asbl
- 7 s.a.
- 2 scrl
- 3 sociétés de logements
- 29 autres (comités, commissions, …)

3 DOCUMENTS ÉLABORÉS

3.1 Rapport annuel

Le Secrétariat général a proposé à tous les services un canevas commun pour la présentation du rapport annuel. En effet, s'il constitue une annexe obligatoire du budget, il n'en reste pas moins accessible au grand public. En ce sens, il est apparu important de procéder à une uniformisation du canevas mais également de faire œuvre de pédagogie.

Le rapport annuel 2010 a été édité en 160 exemplaires.

3.2 Organigrammes

L'organigramme peut être défini comme une reproduction schématique des liens fonctionnels, organisationnels et hiérarchiques d'un organisme, d'une entreprise, …
Il indique la répartition des responsables entre les postes, et les relations de commandement qui existent entre eux.

Les organigrammes ont fait l'objet de mises à jour et ont été soumis pour approbation au Collège du 18 mai 2010. Ils sont mis à disposition sur le site intranet de la Ville où ils peuvent être consultés.

3.3 Outils stratégiques

Suivi des subsides extraordinaires

Le Département de la Gestion Financière (D.G.F.) a élaboré un tableau de suivi de subsides extraordinaires pour les départements des Bâtiments, des Voies publiques, de l'Aménagement urbain et un « divers » pour les autres subsides extraordinaires ponctuels.

Lors de réunions organisées par le Secrétariat général et le D.G.F. une personne a été désignée au sein de chacun de ces départements afin de compléter les tableaux.

Ces derniers ont été présentés au Collège du 08 juin et du 28 septembre 2010.

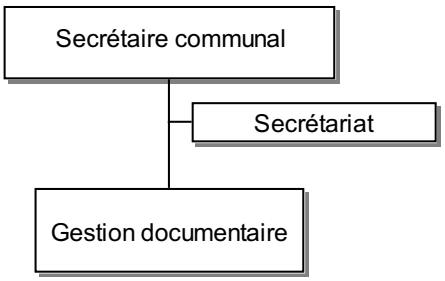
Ces tableaux permettent d'avoir un état des lieux des subsides extraordinaires que la Ville doit encore recevoir ainsi que l'état de leur traitement.

Planification des dépenses extraordinaires

Cet outil permet d'identifier par chaque département et pour chaque dépense à l'extraordinaire, le service initiateur et le service gestionnaire, les articles budgétaires, les montants et le mode de financement prévu.

Ces tableaux sont mis à jour chaque semaine et sont consultables sur le « P » pour les membres du Collège et du Comité de direction.

GESTION DOCUMENTAIRE



1 Composition du service

- 1 chef de service (un nouveau chef de service a été désigné le 07 décembre 2010)
- 3 agents administratifs
- 4 agents sous statut art. 60

2 Description du service

Le service Gestion documentaire est chargé du suivi des documents tout au long de leur cycle de vie, c'est-à-dire, de leur création jusqu'à leur archivage.

Le travail au sein du service se divise en deux parties :

1 La gestion documentaire

- abonnements de l'administration
- commande de livres ou revues
- encodage du courrier et son suivi
- numérisation et mise à disposition des services

2 La gestion des archives intermédiaires et définitives

- conseils sur la conservation de documents
- réalisation de tableaux de tri des archives
- tri
- élaboration de l'inventaire et mise à jour
- réception et placement des versements d'archives en provenance des services
- classement et conservation
- encodage de données
- communications de dossiers aux différents services de l'administration
- accueil ponctuel de chercheurs
- rédaction de bordereaux de destruction
- destruction dans le respect des directives
- valorisation du patrimoine de la Ville par la numérisation de plans ou affiches à destination d'expositions

3 Article budgétaire attaché spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
Article 104/123-19	Documentation/ Abonnements/Livres	28

4 Rapport d'activités

1 Abonnements

- Renouvellement de tous les abonnements ;
- Réception et distribution des différentes revues ;
- Réception et encodage des factures liées à ces abonnements ;
- Commandes ponctuelles d'ouvrages à destination des différents services (sur demande) ;
- Suivi et envoi de documentation dans les services.

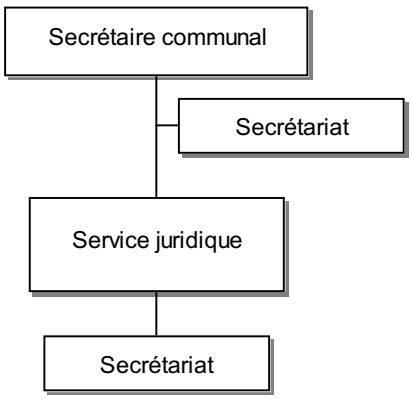
2 Numérisation

- Poursuite, sur le scanner A0, de la numérisation des actes et documents de l'État civil, contrôles et corrections ;
- Numérisation de plans ou affiches à reproduire pour les besoins des services et des expositions diverses.
- Numérisation, sur un scanner rapide A4, des avis de naissance et des déclarations de décès ;
- Mise à disposition des services et encodage des métadonnées.

3 ARCHIVES

- Tri, classement, encodage et mise à disposition des données, notamment les actes authentiques, les baux emphytéotiques, les conventions passées par la Ville de Namur, à l'attention du personnel concerné ;
- Poursuite du tri des dossiers d'anciens agents communaux et encodage sur une fiche récapitulative de leur carrière, puis classement des dossiers en fonction de l'année de destruction possible (110 ans après la date de naissance) et séparation des dossiers à conserver (grades légaux, chefs, faits marquants en temps de guerre ou autres) ;
- Réception et stockage des fonds transférés par les différents services ;
- Élimination de documents, selon les directives en vigueur, au moyen d'une déchiqueteuse ;
- Communication de dossiers vers les services ;
- Recherches de renseignements pour le citoyen.

SERVICE JURIDIQUE



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 1 licenciée en droit
- 1 secrétaire

2 Description du service

En amont, en dehors de tout litige, le service Juridique intervient dans :

- la recherche, l'avis ou l'analyse d'un problème juridique déterminé
- la recherche et délivrance de documentation spécifique
- la révision de conventions rédigées par un service concerné
- l'élaboration de « contrats-type ».

En aval, dès lors qu'il y a contentieux, le service Juridique procède à:

- la constitution de dossiers à destination de l'avocat sur base des documents transmis par les services concernés
- l'étude du dossier en collaboration avec l'avocat
- la rédaction des délibérations Collège / Conseil.

3 Article budgétaire attaché spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
104/123-15	Frais de justice, d'avocats, d'huissiers	28

4 Rapport d'activités

Frais de justice, d'avocats, d'huissiers : 75.000 €
Rémunération du conseil habituel : 34.958,35 € TCC soit 27.566,53 € brut

1 PRÉAMBULE

1.1 Volet contentieux

Constitue une mission essentielle du service impliquant un suivi rigoureux et continu eu égard à la multiplicité des procédures et au strict respect du calendrier judiciaire.

1.2 Volet consultation (hors contentieux)

Consiste à régler des points particuliers de droit dans des matières variées.

1.3 Volet assurance RC générale

Consiste à traiter les dossiers RC portés en justice.

1.4 Volet recueil

Consiste à collationner les règlements communaux, gérer le suivi des délais de tutelle et de publication, et procéder à l'insertion sur le site Internet.

2 DOSSIERS TRAITÉS

2.1 Volet contentieux

Gestion des dossiers contentieux [*]

- Constitution de dossiers
- Echanges, réunions avec avocats
- Suivi calendrier judiciaire
- Echanges, réunions services concernés
- Suivi post-contentieux

[*] A l'exception des dossiers contentieux du Département de la Gestion financière qui sont traités en son sein.

85 dossiers spécifiques

Personnel, Incendie, Bureau d'Etudes, Affaires sociales, Domaine public & Sécurité, Travaux, Citadelle, …

112 dossiers conseil habituel

Toutes matières relevant essentiellement du droit civil

68 dossiers assurance RC

Gestion des dossiers RC du chef de dommages causés à des tiers

2.2 Volet hors contentieux

Traitement des demandes des services, cabinets et tiers (+ 3000 demandes)

- Avis, consultations, documentation

Recueil

- Collationnement des règlements communaux
- Tutelle, publication
- Insertion sur le site web

Participation à l'Association des Juristes Namurois (AJN)

- Echange continu avec associations juridiques locales

3 Dossier spécifique ayant abouti en 2010

Mobilier urbain : action en justice introduite en 1996 par la société J.-C. Decaux laquelle conteste l'attribution du marché de mobilier urbain par la Ville à la société City Advertising.

Ce litige a connu de multiples procédures tant en référé qu'au niveau de la juridiction de fond (en 1er et 2ème ressort) ainsi que devant la juridiction administrative du Conseil d'Etat. Les étapes principales ont été les suivantes :

- le 27 janvier 1999, le Conseil d'Etat annule la décision du Collège du 17 juin 1996 attribuant le marché de mobilier urbain à la société City Advertising.
- le 20 juin 2000, le Tribunal de 1ère instance de Namur dit pour droit que le contrat passé entre la Ville et la sa Decaux est frappé de nullité absolue.
- le 25 septembre 2000, la Ville décide d'aller en appel du jugement susvisé.
- dans son arrêt du 10 mars 2009, la Cour d'appel a rejeté la totalité des prétentions de la société Decaux et a octroyé à la Ville un montant global de 122.950 € comprenant le principal, les intérêts et les indemnités de procédure.

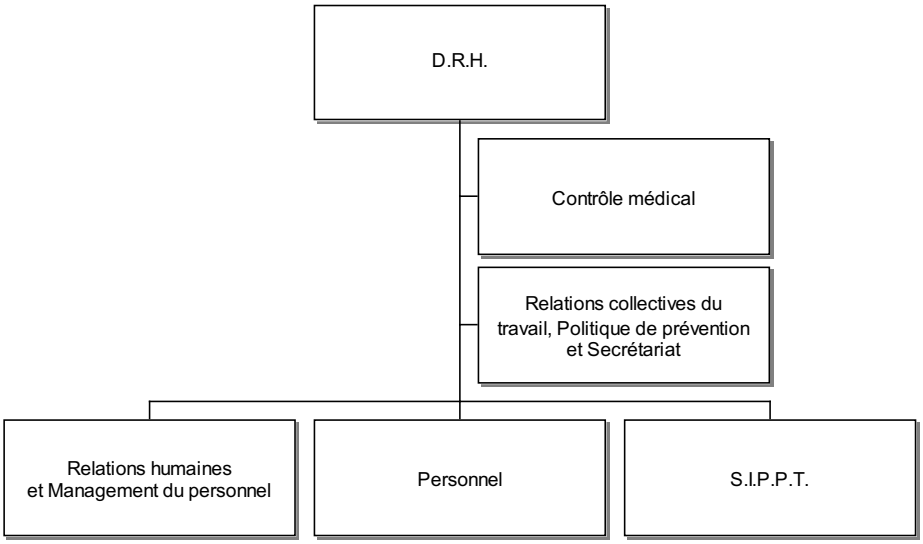
Le délai pour se pourvoir en cassation ayant expiré en mars 2010, ce dossier - dont l'issue est favorable à la Ville - a été définitivement clôturé en avril 2010.

CHAPITRE 2

DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (D.R.H.)



DEPARTEMENT
DES RESSOURCES HUMAINES



Département des Ressources Humaines

Sous l'autorité directe du Chef de département, deux agents (1,6 ETP) coordonnent sur le plan administratif les relations collectives de travail, la politique de prévention et le secrétariat du département.

Ils ont assuré l'organisation et le secrétariat de 20 réunions plénières des Comités de négociation et de concertation/PPT et de 9 commissions techniques consultatives de travail. Ces commissions ont pour objectif :

- de permettre à l'Autorité de présenter son point de vue ;
- de donner aux organisations syndicales l'opportunité d'exposer leur position.

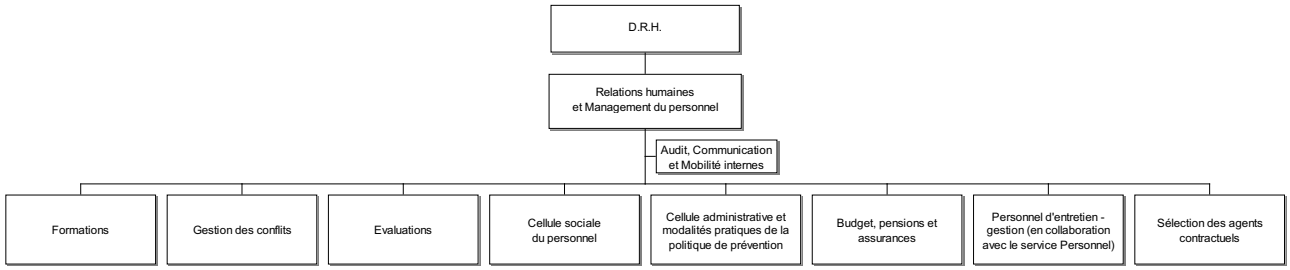
Grâce à ce processus, les réunions plénières sont facilitées, la cellule remplissant ainsi une mission d'interface entre l'Autorité et les organisations syndicales.

Durant cet exercice, les réunions plénières et les commissions techniques ont été consacrées notamment à l'analyse d'aménagements de divers locaux, à l'application de la convention sectorielle 2005-2006, à la création d'une convention de financement des pensions, à plusieurs actualisations des conditions de recrutement, des statuts administratif et pécuniaire des personnels administratif, technique, ouvrier, spécifique et d'incendie, …

Par ailleurs, dans le cadre de la politique de prévention, les 25 correspondants de sécurité ont poursuivi leur mission de détection des risques des différents postes de travail.

En collaboration avec le SIPPT, le secrétariat du DRH a coordonné 8 réunions durant lesquelles plusieurs thèmes relatifs à la sécurité ont été abordés (analyse des accidents du travail, examen des équipements de protection individuelle et des vêtements de travail, amélioration des aspects sécuritaires, dépistage des risques, contribution à la politique du bien-être au travail, …).

RELATIONS HUMAINES



1. Composition du service

- 1 chef de service
- 1 adjointe au chef de service
- 2 responsables de cellule (cellule sociale du personnel et cellule d'appui)
- 7 agents administratifs

2. Description du service

Le service prend en charge différentes missions au niveau de la gestion du personnel :

- l'évaluation ;
- la formation ;
- la sélection des agents contractuels ;
- le service social du personnel.

Le service est par ailleurs chargé d'établir les prévisions des dépenses de salaires lors de la confection du budget et de la MB.

Il s'agit de prévoir les dépenses de salaires (code économique 111), de cotisations patronales (code économique 113) et des pécules de vacances (code économique 112).

Les prévisions concernent par ailleurs les autres charges du personnel comme : la formation, les titres-repas, les assurances loi, …

Les prévisions concernent plus de 300 articles budgétaires qui tiennent compte des paiements effectués mais aussi des départs éventuels, des engagements, de l'indexation des salaires, des revalorisations barémiques, des annales et des évolutions de carrière. Au total, plus de 3.000 mouvements financiers.

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
136-123-17	Formation	40
131-435SP-01	Remboursements – primes – activités	42
131-380SP-48	Recettes – cotisations – activités	39
131-870SP-01	Remboursements – charges – prêts octroyés	39
131-261QP-03	Remboursements – prêts octroyés par SSP	39

4. Rapport d'activités

1 Mobilités internes

	Ouvrier	Employé D1/D4	Employé D6	Employé A1	Tech ou A sp	Spécifique B1	Total
BEB		1					1
Citadelle			1				1
DGF		1					1
Equipement urbain		1					1
Etat-civil - Population		1					1
Gestion immobilière		1	1				2
Prêt matériel	2						2
Régie foncière			1				1
Relations humaines			1				1
SIC			1				1
SIPPT					1		1
Voirie						1	1
	2	5	5	0	1	1	14

2 FORMATIONS

2.1 Formations organisées à l'extérieur

Le service a géré 306 demandes représentant 722 participations à des colloques, séminaires, formations longues, journées d'étude ou recyclage.

- 406 administratifs pour 198 formations ;
- 179 pompiers pour 20 formations ;
- 95 agents issus de services pour lesquels la Ville bénéficie de subsides : 60 formations ;
- 32 techniciens pour 22 formations ;
- 10 ouvriers pour 6 formations.

2.2 Formations organisées en interne

Thème de la formation	Catégorie d'agents	Nombre de participants	Nombre de jours
Formation Bureautique : Outlook agenda partagé	Affaires sociales	16	½ jour
Formation de base en Finances communales	Toutes catégories	29	1 jour
Rédaction de délibérations	Toutes catégories	13	½ jour
Correspondance administrative	Toutes catégories	23	½ jour
Accueil - communication – assertivité	Prêt matériel	8	2x ½ jour
Formation « premiers secours »	Agents Citadelle	8	1 jour
Formation self défense	Gardiens de la Paix Brigade horodateurs	14	1h/semaine, toute l'année

2.3 Formations RGB (Révision Générale des Barèmes)

- 5 agents ont suivi la totalité des cours du Module I ;
- 2 agents administratifs ont suivi la totalité des cours du Module II ;
- 1 agent administratif a suivi la totalité des cours du Module III ;
- 2 agents ont suivi la formation D9 vers D10 ;
- 5 agents ont suivi la formation D4 vers D5 ;
- 5 agents ont suivi le module D3 vers D4 ;
- 2 agents ont suivi le module D2 vers D3 ;
- 8 agents ont suivi le module D1 vers D2 ;
- 15 agents ont suivi le module E2 vers E3 ;
- 7 agents ont suivi le module E1 vers E2.

2.4 Formations d'ordre sécuritaire

- 25 agents de la Voirie ont suivi la formation blindage de fouilles et signalisation de chantiers ;
- 15 agents ont suivi la formation cariste de base ;
- 14 agents ont suivi la formation pour l'obtention du brevet nacelle élévatrice ;
- 35 agents ont suivi la formation à l'évacuation dans les écoles ;
- 31 agents ont suivi la formation en conduite défensive.

3 STATISTIQUES DES INTERVENTIONS

3.1 Les demandeurs

Nombre de personnes différentes entendues : 283

- Répartition par catégorie professionnelle

Administratifs :	124
Ouvriers :	61
Personnel d'entretien :	67
Techniciens :	15
Police/CHR/CPAS affiliés :	2
Pompiers :	6
Pensionnés :	8

- Répartition par type de contrat

  à durée indéterminée : 216
  à durée déterminée : 67

3.2 Les demandes exprimées

Financier :	34
Conflit avec collègue(s) ou hiérarchie :	23
Entretien d'écoute :	129
Entretien pré-disciplinaire :	53
Mutation :	6
Règlement de travail :	2
Evaluation :	3
Autres :	48
TOTAL :	**298**

4 EVALUATION DU PERSONNEL

Le personnel communal est évalué tous les deux ans ou tous les ans en cas de mutation, de promotion ou lorsque la précédente évaluation est réservée.

59 évaluations étaient très positives, 414 étaient positives (soit 85 %) et 1 était réservée et a fait l'objet d'un suivi trimestriel.

5 CELLULE SOCIALE DU PERSONNEL

958 personnes y sont affiliées. La répartition s'établit comme suit : 895 agents communaux, 50 agents du CPAS et 13 agents du CHR.

Le service dispose de moyens financiers provenant :

des cotisations pour un montant de :	144.013,37 €
du remboursement des prêts, en ce compris les intérêts :	18.638,01 €
Soit un total de :	**162.651,38 €**

1.450 ciné-cadeaux ont été distribués à raison de deux par personne à l'occasion de l'anniversaire de l'agent.

Interventions financières

• 28 prêts et avances	17.590,35 €
• 14 primes de mises à la retraite	2.700,00 €
• 5 indemnités de décès	1.000,00 €
• 13 allocations de naissance	975,00 €
• 8 primes de mariage	1000,00 €
• 1450 interventions « frais médicaux-pharmaceutiques »	16.159,98 €
• 3 interventions « activités culturelles et récréatives »	1.655,28 €
Soit un total de :	**186.080,61 €**

2 activités socio-récréatives ont été organisées par le service :

- St Nicolas au Cinéma Eldorado avec projection du film « Raiponce, la princesse … différente de Disney » (258 participants).
- 1 journée à Maastricht (41 personnes).

47 vignettes pour le Domaine provincial de Chevetogne ont été vendues à prix réduit.

Deux séances d'accueil des nouveaux agents ont été organisées.

6 CELLULE ADMINISTRATIVE ET MODALITÉS PRATIQUES DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION

6.1 Cellule administrative

- 1894 candidatures ont été encodées dans la base de données et chaque candidat a reçu un accusé de réception ;
- envoi de convocation aux candidats des 52 épreuves de sélection organisées par le SRH ;
- expédition des courriers aux candidats placés dans les réserves et à ceux qui n'ont pas été retenus ;
- suivi des épreuves et mise à jour des données relatives aux candidats dans nos différentes bases de données ;

- suivi des dossiers Collège/Conseil ;
- 192 personnes ont été convoquées pour participer aux deux séances d'accueil des nouveaux agents.

6.2 Modalités pratiques de la politique de prévention

La cellule a assuré le secrétariat lors des exercices d'évacuation en cas d'incendie.

Ce travail consiste à :

- participer à la préparation et à l'organisation de l'exercice d'évacuation incendie ;
- rédiger le procès-verbal après l'exercice en reprenant les constats et les suggestions d'améliorations ;
- mettre à jour les procédures à suivre.

7 BUDGET, PENSIONS ET ASSURANCES

Cette cellule gère les matières financières hors « traitements » à savoir :

- le remboursement des frais de déplacements pour un total de 220.368,52 € ;
- la gestion des assurances loi pour un total de 832.724,26 € ;
- la confection du budget relatif au personnel, les modifications budgétaires (dépenses et recettes de personnel à l'exercice ordinaire) ainsi que les déclarations trimestrielles APE ;
- les pensions (calcul et élaboration des dossiers).

En 2010, 31 mises à la retraite ont été enregistrées parmi le personnel statutaire, à savoir : 9 ouvriers, 3 agents techniques, 2 agents spécifiques, 12 agents administratifs et 5 pompiers (dont un pour inaptitude physique).

Au 31 décembre 2010, on compte :

- 216 pensions de retraite pour 4.393.436,51 € ;
- 32 inaptitudes physiques pour 595.910,14 € ;
- 118 pensions de survie pour 1.458.855,39 € ;
- 59 pensions d'anciens mandataires pour un montant total de 651.485,38 € (30 retraites pour 506.847,56 € et 29 survies pour 144.637,82 €).
- Soit un coût total de : 7.099.687,42 €.

Les quotes-parts réclamées aux organismes extérieurs s'élèvent à 176.242,10 € et celles payées par la Ville à 131.976,89 €.

8 PERSONNEL D'ENTRETIEN – GESTION (EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DU PERSONNEL)

En partenariat avec l'ASBL Mirena, le service a organisé une épreuve de sélection pour le personnel d'entretien afin de constituer une réserve de sélection.

9 SÉLECTION D'AGENTS CONTRACTUELS

9.1 Candidatures

Le service a reçu 1894 candidatures qui ont toutes été encodées et chaque candidat a reçu un accusé de réception.

9.2 Procédures de sélection

Le service a procédé à 52 sélections dont 19 dans le cadre du Plan d'embauche Win-Win.

9.3 Engagements

	Ouvrier	Empl D1/D4	Empl D6	Empl A1	Tech ou Asp	Spécifique B1	Total.
Archives				1			1
Bâtiments	6						6
BEB		2					2
Citadelle					1		1
Cohésion sociale		6	4	2		3	15
Contentieux		1					1
Culture	1	1					2
Domaine public et sécurité		1					1

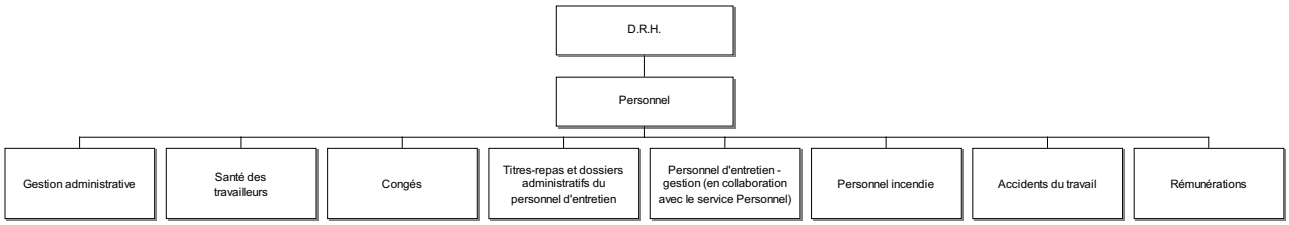
Economat			1				1
Electromécanique	6				1		7
Enseignement	1	4					5
Espaces verts	5						5
Finances		1					1
Gestion immobilière		1					1
Informatique						1	1
Jeunesse	1						1
Maison des citoyens		1					1
Mobilité			1				1
Parc automobile	1						1
Pavoisement	1						1
Etat civil - Population		4					4
Prêt matériel	1						1
Propreté publique	12	1	2				15
Relations humaines		2					2
SEU	1	4					5
SIC		2					2
Sports	2	2					4
Voirie	12		1		3		16
	50	33	9	3	5	4	104

Sélections complémentaires parmi les agents Ville :

Le service a également procédé :

- à la mise en place d'une réserve de sélection de concierges pour le service de la Gestion immobilière ;
- à la sélection d'un agent pour la cellule Percepteurs-Contrôleurs des Fêtes de Wallonie ;
- à la sélection d'un chauffeur pour le Collège.

PERSONNEL


D.R.H.
Personnel
Gestion administrative
Santé des travailleurs
Congés
Titres-repas et dossiers administratifs du personnel d'entretien
Personnel d'entretien - gestion (en collaboration avec le service Personnel)
Personnel incendie
Accidents du travail
Rémunérations

1 Composition du service

- 1 chef de service
- 1 chef de cellule
- 1 contremaître en chef
- 11 agents administratifs

2 Description du service

Le service comporte huit cellules, à savoir :

- gestion administrative – 3 agents
- santé des travailleurs – 1 agent
- gestion des congés – 1 agent
- titres-repas et dossiers administratifs du personnel d'entretien – 1 agent
- personnel d'entretien : gestion – 1 agent
- gestion des dossiers des membres du SRI – 1 agent
- gestion des dossiers d'accidents de travail – 1 agent
- calcul des rémunérations – 4 agents

Ces différentes cellules sont chargées de gérer les dossiers du personnel administratif, technique, spécifique, ouvrier et du service régional d'incendie à la fois au niveau administratif et financier, soit 1591 dossiers. Celles-ci sont tout à fait interactives et transversales.

Chaque cellule a une activité propre mais l'activité de l'une a des répercussions sur une autre (ex. une demande de travail à temps partiel entraîne une adaptation du traitement, …).

On peut toutefois citer leurs principales attributions :

1.1 Gestion administrative

Formalisation des engagements (délibération, établissement du contrat, …), de la gestion des demandes de travail à temps partiel, de la tenue de fichiers permettant l'élaboration de listes diverses, … ;

1.2 Santé des travailleurs

Gestion des congés de maladie, les mises en disponibilité, les demandes d'examens médicaux auprès du Médex ainsi que des relations avec le service de médecine du travail et du suivi des décisions du médecin du travail ;

1.3 Titres-repas et gestion du personnel d'entretien

Commande et distribution des chèques-repas ainsi que la gestion administrative des dossiers du personnel entretien (délibérations, contrats, …) ;

1.4 Gestion du personnel d'entretien

Organisation générale du personnel d'entretien : mesurage des locaux, affectations, remplacements et mutations, … ;

1.5 Gestion des dossiers du SRI

Gestion administrative des dossiers du personnel concerné ; de l'organisation des examens de recrutement, … ;

1.6 Accidents de travail

Interface avec l'organisme réassureur en l'occurrence Ethias, réception des déclarations d'accident et gestion du suivi en collaboration avec Ethias ;

1.7 Rémunérations

Calcul des traitements de 1591 membres du personnel, application de la législation relative à l'ONSS et délivrance des documents de chômage et de mutuelle.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Néant.

4 Rapport d'activités

1 Effectif des différents cadres

La répartition des effectifs des différents cadres est reprise dans les tableaux 1 et 2.

Tableau n°1: statistiques par unités au 31 décembre 2010						
Catégorie	**Définitif ou en stage**	**Contractuel**	**APE**	**Win Win**	**Contrat sécurité**	
					Contractuel	**APE**
Administratif	174	111	190	11	44	20
Puéricultrice	/	1	38	/	/	/
Spécifique	44	33	18	1	15	8
Technique	50	10	15	/	/	/
Ouvrier	181	43	142	44	1	/
Entretien	1	197	25	4	/	/
Total	450	395	428	60	60	28
Incendie : 107 professionnels, 4 chefs d'équipe et 34 volontaires et 16 opérateurs 100						
	A ajouter : 6 agents PTP et 3 agents AWIPH					
Total :	1.591 unités					

Tableau n°2: statistiques par équivalents temps ple in au 31 décembre 2010						
Catégorie	**Définitif ou en stage**	**Contractuel**	**APE**	**Win Win**	**Contrat sécurité**	
					Contractuel	**APE**
Administratif	155,6	95,791	166,77	11	39,1	18
Puéricultrice	/	0,75	26	/	/	/
Spécifique	42,05	30,96	15,7	1	12,2	7,3
Technique	46,4	9,8	14,7	/	/	/
Ouvrier	173,2	40,9	139,95	44	0,4	/
Entretien	1	126,46	17,06	2,61	/	/
Total :	418,25	304,661	380,18	58,61	51,7	25,3
Incendie : 107 professionnels, 4 chefs d'équipe, 8,75 volontaires et 16 opérateurs 100						
	A ajouter 4,5 agents PTP et 1,8 agents AWIPH					
Total	1.380,751 éq. TP					

2 STATISTIQUES DIVERSES

2.1 Congés de maladie

En 2010, la moyenne annuelle par agent est de 7,36 jours, soit 0,34 jour en moins par rapport à 2009. Si on y inclut les congés de maladie de longue durée (absences du plus de 50 jours), cette moyenne passe à 16,20 soit 1,21 jours en plus que l'année précédente.

2.2 Accidents de travail

103 accidents de travail ont été reconnus comme tels. Le montant des indemnités versées par Ethias s'élève à 242.875,92 €.

2.3 Règlements adoptés par le Conseil

18 janvier 2010

- Modification de l'article 97 § 2 repris dans le Titre V : « Des congés pour état de santé et du congé de prophylaxie » du statut administratif : les termes « à titre définitif » sont remplacés par « à quel que titre que ce soit ».

26 avril 2010

- Modification du règlement organique du SRI : conditions de recrutement et de nomination au grade d'opérateur.
- Modification du statut pécuniaire du SRI : fixation de l'échelle attachée au grade d'opérateur.
- Modification du statut pécuniaire du SRI : conditions d'évolution de carrière liées au grade d'opérateur.
- Ajout de l'article 17bis du statut administratif : neutralité pour tout fonctionnaire.

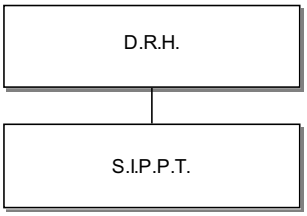
18 octobre 2010

- Modification du statut pécuniaire des opérateurs 100 : dispositions d'évolution de carrière des opérateurs 100.

22 novembre 2010

- Convention sectorielle : modification des conditions de recrutement – agents statutaires et contractuels.
- Convention sectorielle : modification des conditions de recrutement – valorisation des compétences.
- Convention sectorielle : modification des conditions de recrutement – formation du personnel.
- Modification des conditions de promotion pour les carrières spécifiques de niveau C.
- Modification du statut pécuniaire : valorisation des compétences.
- Modification du statut pécuniaire : carrières spécifiques niveaux D et C.
- Modification du statut administratif : bien-être au travail.
- Modification du statut administratif : temps partiel médical.
- Modification du statut administratif : inaptitude professionnelle.
- Modification du statut administratif : évaluation.

S.I.P.P.T.



1. Composition du service

- 1 responsable du service, conseiller en prévention - niveau 1 (mi-temps)
- 1 adjoint au responsable, conseiller en prévention - niveau 1 (mi-temps)
- 1 agent technique suivant une formation de conseiller en prévention - niveau 2 + (temps plein)
- 1 agent administratif (4/5èmes temps)

2. Description du service

Le SIPPT assiste l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs pour l'application des dispositions légales et réglementaires au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail et de toutes les autres mesures et activités de prévention (Loi du 4 août 1996 et articles 4, 5, 6, 7 et 8 de l'A.R. du 27 mars 1998 relatif au Service Interne de Prévention et Protection au travail).

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
131/124MS-48	Mesures de sécurité et d'hygiène (partagé avec d'autres services)	38
131/124SH-48	Fonctionnement SHE	38

4. Rapport d'activités

1 Réunions

- 8 réunions de Comité de concertation
- 8 réunions de correspondants de sécurité
- 5 réunions avec le D.Ba. dans le cadre de l'examen de projets d'aménagements de locaux.

2 activités

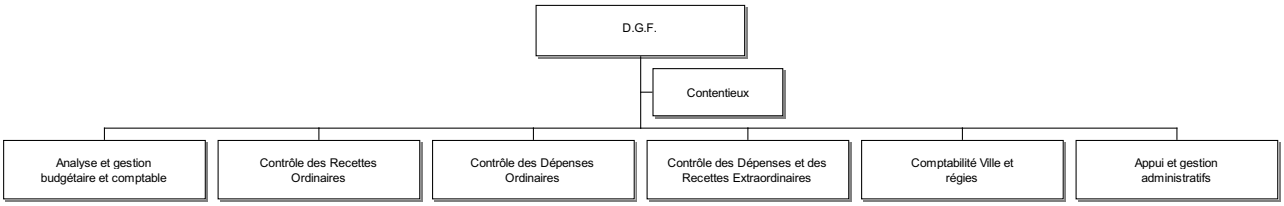
- 33 visites de lieux de travail en collaboration avec le Médecin du travail
- 1234 contrôles périodiques d'équipements de travail par le SECT
- 66 avis sur acquisitions d'équipements de travail
- 9 avis sur projets d'aménagements de locaux
- 59 avis sur l'achat de produits divers
- 3 avis sur projets de marchés de services
- 1 avis sur le choix d'équipements de protection individuelle (gants)
- 1 contrôle d'échafaudage
- 1 étude de zonage ATEX
- 10 analyses de postes de travail
- 7 analyses d'échantillons de matériaux suspects dans le cadre de la recherche d'amiante
- 12 analyses d'eau dans la cadre du dépistage de la légionelle
- 9 exercices d'évacuation incendie (8 crèches et 1 à l'Hôtel de Ville)
- 8 participations à divers jurys d'examens d'embauche
- 65 accidents du travail dont 6 accidents graves
- 14 accidents sur le chemin du travail
- diverses interventions ponctuelles à la demande des services
- participation au programme et avis sur les formations en matière de sécurité avec la cellule Formations.

CHAPITRE 3

DEPARTEMENT DE LA GESTION FINANCIERE (D.G.F.)



DEPARTEMENT
DE LA GESTION FINANCIERE



CONTENTIEUX

1 Composition de la cellule

- 1 adjoint au Receveur
- 7 agents administratifs

2 Description de la cellule

Le Contentieux fonctionne actuellement avec 8 agents (6,4 E.T.P.), à savoir :

- 1 responsable (T.P.), adjoint au Receveur dans l'exercice de ses missions spécifiques, lequel s'occupe de l'organisation et du fonctionnement de la cellule, de la coordination avec tous les services générateurs de recettes, des relations avec les avocats et les huissiers de justice, assure la gestion des dossiers complexes dont le montant est important ainsi que le recouvrement des loyers impayés à la régie foncière ;
- 1 agent (8/10èmes) traite le contentieux des billets horodateurs ;
- 2 agents (T.P.) traite le contentieux de toutes les redevances, des loyers impayés à la régie foncière et des prestations des services de police (ex. fausses alarmes) et du service régional d'incendie (ex. transports en ambulances) ;
- 2 agents (un T.P. et un 9/10èmes) traitent le contentieux de toutes les taxes communales, telles que par exemple : la propreté publique, le raccordement aux égouts, la force motrice, les écrits publicitaires, etc. ;
- 1 agent (5/10èmes) traite les émargements et la comptabilisation des recettes perçues par le contentieux ;
- 1 agent (2/10èmes) enregistre tous les courriers entrant au contentieux et traite tous les courriers envoyés par les notaires dans le cadre de l'article 433 du C.I.R.92.

Le responsable et les agents du Contentieux sont placés sous l'autorité directe du Receveur communal.

Leurs missions débutent avec :

- la décision du Collège de citer les redevables en justice (en matière de redevance);
- l'envoi du recommandé prévu à l'article 298 du C.I.R. 92 en matière de taxes, lequel interviendra au plus tôt un mois après la date d'échéance de paiement reprise sur les rappels de paiement envoyés par le service des Taxes.

Leurs principales missions consistent à :

- veiller, pour le compte du Receveur, à la bonne perception des taxes et des redevances dues à la Ville ;
- garantir la responsabilité du Receveur dans le cadre des procédures de recouvrement qui sont mises en œuvre ;
- jouer le rôle d'interface entre les débiteurs et le Receveur ;
- suivre les dossiers confiés aux avocats chargés d'obtenir des jugements contre les débiteurs de redevances ;
- mettre en œuvre toutes les procédures de recouvrement forcé prévues aux articles 1413 à 1626 du Code judiciaire, aux articles 146 à 175 de l'arrêté d'exécution du C.I.R. 92 et dans le Code des Impôts sur les Revenus (C.I.R. 92), telles que :
  - les procédures de saisies ;
  - l'hypothèque légale (art. 422 à 445 du C.I.R. 92) ;
  - la saisie-arrêt directement pratiquée par le Receveur (art. 164 de l'A.R. du C.I.R. 92) ;
  - les notifications fiscales (art. 433 du C.I.R. 92) ;
  - etc.
- donner des instructions aux huissiers de justice et veiller à ce que ceux-ci respectent les procédures arrêtées par le Receveur ;
- octroyer des plans d'apurement aux débiteurs qui le sollicitent et après analyse de la situation financière de ceux-ci ;

- gérer et affecter les paiements reçus suite aux procédures menées ;
- payer les frais et honoraires des avocats et huissiers de justice.

3 Article budgétaire attaché spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
104/123FR-15	Frais divers recouvrement	28

4 Rapport d'activités

1 EVOLUTIONS DE L'ENCOURS DÉBITEURS

Celui-ci est en nette augmentation en raison de la mise à l'arrêt du contentieux depuis juillet 2009. Cet arrêt est dû à un changement de système informatique qui ne permettra de reprendre les poursuites qu'au plus tôt fin 2011 – début 2012.

En juillet 2010, la situation suivante était arrêtée :

1.1 Taxes

25.189 articles de rôle sont en contentieux pour un montant total de 2.449.584,95 euros.

Des contraintes (exécutées par des huissiers de justice) ont été décernées par le Receveur pour 9.850 articles de rôle relatifs à un montant total de 1.372.519,16 euros.

Des recommandés (art. 298 du C.I.R. 92) ont été envoyés pour 597 articles de rôle d'une partie de l'exercice 2008 relatifs à un montant total de 521.668,38 euros.

14.472 articles de rôle doivent encore faire l'objet d'un traitement (recommandés, contraintes, huissiers) pour un montant de 555.397,41 euros

179 articles de rôle font l'objet d'une réclamation (devant le Collège) ou d'un recours fiscal (Tribunal) suite à aux actions menées par le Contentieux et ce pour un montant total de 874.535,98 euros.

1.2 Redevances

4282 droits à recette individuels et collectifs sont en contentieux (hors horodateurs) pour un montant total de 2.481.074,80 euros.

566 droits sont actuellement en cours de recouvrement forcé soit au stade des actions en justice, soit via des procédures d'exécution chez des huissiers de justice. Ils portent sur un montant total de 309.796,17 euros.

Le solde soit, 3.716 droits à recettes doivent encore faire l'objet d'un traitement (citation en justice et procédures d'exécution) par le contentieux.

678 droits ont fait l'objet d'un traitement en 2008/2009 pour un montant total de 145.801,82 euros. Ils ont été clôturés soit en raison du paiement des sommes dues ou d'irrécouvrables pour cause d'insolvabilité des débiteurs.

En matière de billets de stationnement, 13.813 billets de stationnements sont en contentieux pour un montant total de 354.616,82 euros.

2 EVOLUTIONS DES IRRÉCOUVRABLES

Les irrécouvrables fluctuent sensiblement et ont subi une très forte augmentation entre 2009 et 2010. Ce différentiel s'explique par l'intégration des irrécouvrables des taxes additionnelles (I.P.P. et P.I.) recouvrées par le Ministère des Finances pour un montant total de 1.335.152,72 euros.

3 EVOLUTIONS DES NON-VALEURS

Pour mémoire, les non-valeurs concernent uniquement les recettes de l'exercice en cours. Ces non-valeurs sont consécutives à des erreurs matérielles ou à des exonérations accordées par le Collège.

L'augmentation significative à partir de 2008 s'explique en partie par un traitement plus rapide des demandes d'exonérations des taxes communales et à la création d'un service de contrôle des recettes ordinaires qui déterminent l'exactitude des recettes arrêtées par les services.

4 EVOLUTIONS DES INTÉRÊTS DE RETARD

Un tassement de la perception des intérêts de retard en 2010 est constaté. Il s'agit là de la conséquence de la diminution du nombre de dossiers générant l'application d'intérêts conséquents ou de l'impossibilité d'agir pour le contentieux, notamment en raison de procédures de réclamation devant les cours et tribunaux suite aux procédures de recouvrement forcé.

5 EVOLUTIONS DES FRAIS DE POURSUITES

Ces frais de poursuites concernent les honoraires payés aux avocats et huissiers dans le cadre de la récupération des recettes de la Ville ou encore pour le traitement des recours fiscaux devant les cours et tribunaux en matière de taxes communales. Ceux-ci sont imputés à l'article 104/123FR-15. Toutefois, tous ces frais sont à charge des débiteurs et sont en principe récupérés en grande partie aux termes des procédures.

Une augmentation de ces frais en 2009 et 2010 est constatée. La raison principale de cette augmentation est le traitement du contentieux de la redevance sur le stationnement qui n'était pas à charge de la Ville lors des exercices antérieurs (dissolution de la régie Urbaine de l'Equipement). Compte tenu de l'évolution du contentieux des billets de stationnement et des nouvelles procédures de recouvrement des taxes et des redevances, une augmentation substantielle de ces frais au cours des années à venir est à prévoir.

6 CRÉANCES DOUTEUSES

Une première analyse des dossiers en contentieux a été réalisée afin de déterminer le degré de recouvrabilité des taxes et des redevances impayées. Il en résulte que le recouvrement de ces recettes est compromis pour un montant total de 3.292.714,72 euros. Un montant équivalent a dès lors été prélevé sur le fonds de réserve en prévision de la perte financière consécutive à la définition de ces créances douteuses.

Les critères retenus pour définir les créances douteuses étaient la solvabilité des débiteurs, la pertinence des recettes en vertu des règles administratives et de la législation ainsi que la jurisprudence des cours et tribunaux Namurois.

7 PERSPECTIVES

Afin d'améliorer l'efficacité du recouvrement des recettes, la Ville a, en 2010, attribué un marché afin de se doter d'un logiciel efficace de gestion des taxes, de redevances et du contentieux. Ce logiciel est actuellement en phase de développement et sera pleinement opérationnel dans le courant de l'année 2012. L'acquisition de ce logiciel ouvre la perspective d'un traitement plus rapide des taxes et redevances impayées et des possibilités de résorber l'arriéré.

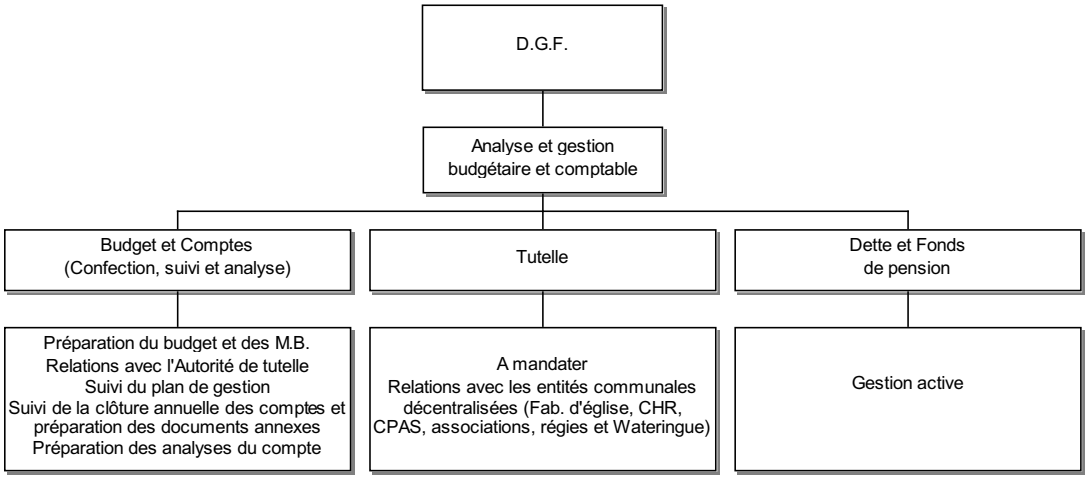
Il ne faut toutefois pas négliger que l'arriéré en matière de redevances est également dû à l'encombrement des cours et tribunaux, lesquels demandent plusieurs années avant de rendre une décision permettant de mettre en œuvre les procédures de recouvrement forcé.

8 EVOLUTIONS DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE GESTION DES RECETTES ORDINAIRES DE 2003 À 2010

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Evolution encours débiteurs (Bilan)	12.852.938,28	13.968.271,17	15.217.783,99	15.769.491,85	18.677.277,52	15.760.032,59	15.773.645,22	17.137.047,51
Evolution des mises en irrécouvrables (Compte Résultats) – 040/301-02 et 040-301-01	1.593.803,02	1.028.341,81	1.305.343,58	905.291,40	583.825,00	1.797.765,97	241.976,03	2.074.684,22

Evolution des non valeurs ex.propre service ordinaire	N.C. (ancien logiciel)	954.906,45	1.186.599,74	790.491,65	727.129,50	1.561.810,50	1.850.537,21	1.715.403,31
Evolution des intérêts de retard perçus annuellement (121/265-01 ex.propre et antérieurs)	60.124,81	47.521,10	44.834,49	56.149,54	818.453,92	155.567,61	107.882,52	67.454,58
Evolution des frais de poursuite payés annuellement (104/123FR-15 ex.propre et antérieurs)	79.894,09	86.562,86	76.127,95	82.184,54	69.174,20	71.116,61	261.591,49	282.487,60

ANALYSE ET GESTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 1 agent administratif TP
- 5 comptables et 3 agents administratifs – 6,6 ETP

2 Description du service

Le chef de service supervise 3 cellules et gère les opérations de clôture, suivi et analyses des comptes (coordination des tâches de l'ensemble des opérateurs au sein du département).

1 Budget et Comptes

Confection, suivi et analyse du budget.

2 Tutelle

Contrôle des subventions et des entités consolidées.

3 Dette et Fonds de pension

Le chef de service assure le suivi de l'évolution de la dette et du fonds de pension.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Néant.

4 Rapport d'activités

1 Cellule Budget et Comptes

1.1 Budget et modifications budgétaires

Le budget initial 2010 a été adopté par le Conseil en sa séance du 14 décembre 2009. Celui-ci a été réformé par le Collège provincial le 1er mars 2010.

Les modifications budgétaires techniques - ordinaire n°1 et extraordinaire n°2 - introduisant les résultats du compte 2009 ont été présentées à la séance du Conseil du 28 juin 2010. Au cours de cette même séance, les modifications budgétaires ordinaire n°3 et extraordinaire n°4 portant sur les premiers ajustements de l'exercice ont été adoptées. Ces modifications ont été approuvées par le Collège provincial le 02 septembre 2010.

Les modifications budgétaires ordinaire n°5 et extraordinaire n°6 portant sur les ajustements de fin d'exercice ont été adoptées à la séance du Conseil du 18 octobre 2010. Ces modifications ont été réformées par le Collège provincial le 09 décembre 2010.

1.2 Comparaison budget 2010/ compte 2010

	Budget 2010 après MB	Compte 2010	Différence
Solde ex. propre	-1.037.075	-4.449.570	- 3.412.495
Solde ex. antérieurs	178.138	1.521.206	1.343.068
Solde Prélèvements	3.506.829	2.928.364	-578.465
Résultat global	2.647.893	0	-2.647.893

Une comparaison plus détaillée en fonction des principales masses budgétaires en recettes et en dépenses est donnée ci-après :

Principales masses financières	Budget 2010 + MB	Compte 2010	Différence
1. Recettes			
RECETTES DE PRESTATIONS			
Vente de bois	18.500	16.020	2.480
Locations patrimoine	363.228	355.137	8.090
Vente d'eau	0	0	0

Entrées installations sportives	1.010.500	897.656	112.844
Rembt par régies (personnel)	381.938	460.445	-78.507
Autres (Chèques-repas, service incendie, recettes ex-régies, cimetières, …)	3.652.312	2.865.759	786.553
sous-total prestations	**5.426.477**	**4.595.016**	**831.461**
RECETTES DE TRANSFERTS			
Fonds des communes : dotation principale	31.179.598	31.179.598	0
Fonds des communes : dotation spécifique	0	0	0
Tonus axe 1	0	0	0
Subvention Namur Capitale	872.935	872.935	0
Compensation réforme fiscale	125.681	125.681	0
Mainmorte	421.217	421.217	0
Sous-total Fonds des communes	*32.599.431*	*32.599.431*	*0*
Précompte immobilier	33.242.693	32.123.235	1.119.459
IPP	33.457.545	33.059.997	397.549
Taxes automobiles	1.099.609	1.112.817	-13.208
Taxe sur immondices	3.442.072	3.518.386	-76.314
Vente sacs	1.807.600	1.930.842	-123.242
Parkings et horodateurs	4.215.000	4.295.692	-80.692
Autres taxes locales	6.537.645	6.581.552	-43.907
Sous-total Fiscalité	*83.802.164*	*82.622.521*	*1.179.643*
Quote-part incendie	515.000	287.435	227.565
Subventions personnel enseignant	0	0	0
Subventions fonctionnement enseignant	2.166.000	2.240.863	-74.863
Subventions ACS - APE	4.529.397	4.332.954	196.443
Subventions PCE	98.166	98.166	0
Subventions PSI	140.500	119.850	20.650
Prévention-FIPI	34.000	14.000	20.000
Subventions ADL	0	0	0
Subventions "fonction police" (1999-2001)	0	0	0
Contrat de sécurité	1.834.701	1.508.958	325.742
Remboursement emprunts part Etat	25.922	22.344	3.578
Remboursement CRAC + Assainissement	7.175.358	6.941.644	233.713
Autres subventions	2.243.272	634.345	1.608.927
Remboursement TONUS	55.929	41.453	14.476
Autres (indemnités assurances, points APE CPAS, pers. SONEFA, …)	2.300.226	2.345.335	-45.109
Sous-total Subsides	*21.118.471*	*18.587.347*	*2.531.123*
sous-total rec. de transferts	**137.520.065**	**133.809.299**	**3.710.767**
RECETTES DE DETTE			
Intérêts créditeurs	52.500	55.960	-3.460
Dividendes Holding Communal (Dexia)	497.418	494.668	2.750
Dividendes Intercommunales Énergétiques	***3.711.113***	***3.645.870***	***65.243***
Dividendes IDEG	3.487.457	3.482.214	5.243
Dividendes AIEG	163.656	163.656	0
Dividendes INATEL	60.000	0	60.000
Dividendes eau	221.553	221.548	6
Autres dividendes	1.888	22	1.866
Autres recettes financières (principalement apport régies et remboursement emprunts tiers)	3.235.906	2.690.935	544.971
sous-total recettes de dette	**7.720.378**	**7.109.003**	**611.375**
RECETTES DE PRELEVEMENT			
Tonus axe 2	0	0	0

Autres prélèvements	0	0	0
sous-total recettes de prélèvement	**0**	**0**	**0**
TOTAL RECETTES	**150.666.920**	**145.513.317**	**5.153.602**

2. Dépenses

DEPENSES DE PERSONNEL			
Traitements personnel	38.384.272	37.502.205	882.067
Traitements personnel APE	10.499.556	10.312.939	186.617
Traitements personnel PCE	0	0	0
Traitements personnel WIN-WIN	0	0	0
Traitements personnel subventionné (affaires sociales, bibliothèques, …)	4.164.069	4.026.200	137.869
Traitements personnel enseignant subventionné	376	757	-380
Traitements personnel enseignant part propre	969.748	994.581	-24.833
Traitements personnel police (1999-2001)	0	0	0
Traitements personnel pompier	9.551.995	9.484.789	67.206
Traitements mandataires	1.628.867	1.611.964	16.903
Cotisations complémentaires pensions (caisse loc.)	0	0	0
Assurance-loi	796.687	1.019.686	-222.999
Autres (dont chèques-repas)	1.800.000	1.805.308	-5.308
sous-total dép. personnel	**67.795.571**	**66.758.429**	**1.037.142**
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Frais administratifs IPP	334.575	330.600	3.975
Déchets	7.014.000	6.921.929	92.071
Téléphonie	615.000	603.041	11.959
Carburant	535.000	483.553	51.447
Chauffage, électricité	3.081.520	3.114.810	-33.290
Eclairage public	1.027.950	1.021.361	6.589
Assurances	610.883	491.000	119.883
Fonctionnement "fonction police" (1999-2001)	9.013	9.013	0
Informatique	940.098	810.579	129.519
Enseignement	1.084.754	879.290	205.464
Intervention dans la Régie Loisirs-Sports-Jeunesse	0	0	0
Autres	***10.676.712***	***10.160.075***	***516.637***
A indexer (contrats, …)	3.226.670	2.856.428	370.242
Autres	7.450.042	7.303.648	146.394
sous-total dép. fonctionnement	**25.929.505**	**24.825.251**	**1.104.254**
DEPENSES DE TRANSFERTS			
Intervention au CPAS	14.806.669	14.806.669	0
Intervention Zone de police (2002-2006)	14.826.027	14.826.027	0
Intervention SRI	0	0	0
Intervention Hôpital	0	0	0
Intervention traitement des déchets	0	0	0
Intervention fabriques d'église & laïcité	1.110.500	1.110.500	0
Autres cotisations intercommunales	324.098	324.098	0
Autres cotisations	12.348	7.388	4.960
Subventions Centre culturel régional	674.130	674.130	0
Subventions assoc. Sportives et jeunesse	634.650	634.650	0
Subventions assoc. Culturelles (Cinéma, Chant choral, FIFF, Comités Wallonie,…)	1.627.649	1.607.249	20.400

Dépenses facultatives	0	0	0
Intervention dans les Régies (Loisirs + Citadelle)	0	0	0
Intervention dans les emprunts CRAC	1.000.709	1.000.717	-8
Autres (dont GAU, New, projets sociaux…)	4.059.829	4.770.035	-710.206
sous-total dép. transferts	**39.343.067**	**37.959.309**	**1.383.758**
DEPENSES DE DETTE			
Intérêts débiteurs	10.000	7.203	2.797
Charges emprunts part-propre Investissements	13.018.775	13.002.266	16.509
Charges emprunts TONUS	4.312.933	4.069.221	243.711
Interventions au CRAC + Assainissement	789.976	785.497	4.478
Charges emprunts tiers	530.815	517.222	13.593
Charges emprunts part Etat	0	0	0
Dette "fonction police" (1999-2001)	0	0	0
Autres	239.812	236.337	3.475
sous-total	**18.902.311**	**18.617.747**	**284.564**
DEPENSES DE PRELEVEMENT			
TOTAL DEPENSES	**151.703.995**	**149.962.890**	**1.741.105**

3. Récapitulatif

RECAPITULATIF			
Exercice propre			
RECETTES	150.666.920	145.513.317	-5.153.603
DEPENSES	151.703.995	149.962.887	-1.741.108
RESULTAT Ex. propre	**-1.037.075**	**-4.449.570**	**- 3.412.495**
Exercice antérieurs			
Boni reporté	0,00	0,00	
Mali reporté			
RECETTES (section 02)	8.263.717	8.534.879	271.162
DEPENSES (section 02)	8.085.579	7.013.673	-1.071.906
RESULTAT Ex . Antérieurs	**178.138**	**1.521.206**	**1.343.068**
Prélèvements			
RECETTES	3.639.057	3.060.592	-578.465
DEPENSES	132.228	132.228	0
RESULTAT Prélèvements	**3.506.829**	**2.928.364**	**-578.465**
Exercice Global			
RECETTES	162.599.694	157.108.788	-5.490.906
DEPENSES	159.921.801	157.108.788	-2.813.013
RESULTAT Ex. global	**2.647.893**	**0**	**-2.647.893**

2 CELLULE TUTELLE - CONTRÔLE DES SUBVENTIONS ET ENTITÉS CONSOLIDÉES

La cellule Tutelle gère l'octroi des subventions figurant spécifiquement dans le budget communal ainsi que les crédits dits « thématiques ». Par ailleurs, elle contrôle l'ensemble des subventions pécuniaires et présente au Conseil un rapport financier sur les associations ayant bénéficié d'une subvention supérieure à 25.000,00 €.

La cellule est sollicitée en cas de demande de garantie d'emprunt émanant de certaines associations.

La cellule gère les dossiers financiers émanant du CPAS, de ses fondations, du CHRN ainsi que ceux relevant des Fabriques d'Eglise (budgets, MB, comptes, demande de subsides extraordinaires).

Enfin, la cellule Tutelle établi les déclarations TVA et les listings de clients assujettis.

2.1 Subsides

- Rédaction des délibérations Collège – Conseil d'octroi des subventions « Libellés précis », ainsi que l'établissement de la liste des bénéficiaires avec nom exact de l'association, numéro d'entreprise s'il s'agit d'une ASBL, adresse du siège social, montant de la subvention et objet de la subvention ;
- Rédaction des délibérations Collège - Conseil d'octroi de subventions « Thématique » sur base de l'analyse et la vérification des éléments repris dans les dossiers de demande (nom du demandeur, adresse – siège social, n° d'ent reprise, objet de la demande, objet de la décision) recherche des éléments manquants (n°d'entreprise, …) ;
- Vérification des délibérations présentées, par les services, au Collège et au Conseil : dénomination du bénéficiaire, adresse (siège social si ASBL), n° d'entreprise si ASBL, formulation de l'objet ;
- Réalisation des copies certifiées conformes ;
- Envoi à la tutelle des décisions d'octroi des subventions supérieures à 2.500,00 € indexés (nouveau décret tutelle) ;
- Rédaction des « A MANDATER » ;
- Rédaction de lettres de notification ;
- Vérification des pièces justificatives sur base des factures et/ou des comptes des bénéficiaires ainsi que par la réalisation de coups de sonde au siège social de certaines associations bénéficiant de subvention égale ou supérieure à 25.000,00 € ;
- Gestion des demandes de pièces complémentaires et rappel des pièces manquantes.
- Rédaction du rapport de vérification ainsi que des délibérations Collège – Conseil pour les subventions supérieures ou égales à 25.000,00 € pour la prise de connaissance des comptes et l'attestation de conformité de l'utilisation du subside pour l'objet pour lequel il a été octroyé ;
- Archivage des dossiers de subventions.

12 délibérations présentées au Collège et au Conseil suivant le tableau ci-après (hors 2 listes des vérifications des subsides à joindre à l'annexe du budget) :

Mois du Conseil	Nbre de délibérations
Janvier	1
Février	0
Mars	0
Avril	1
Mai	0
Juin	4
Septembre	0
Octobre	4
Novembre	0
Décembre	2
Total	12

Mise en œuvre, après leur vote par le Conseil communal, de 48 délibérations émises par les services Culture, Sports, Jeunesse, Petite Enfance et Affaires sociales, suivant le tableau ci-après :

Mois du Conseil	Nbre de délibérations
Janvier	1
Février	1
Mars	2
Avril	8
Mai	1
Juin	11
Septembre	2
Octobre	7

Novembre	9
Décembre	8
Total	48

Dans le cadre de la Tutelle générale d'annulation (Décret du 22 novembre 2007 modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation) la Cellule de Contrôle des Subventions et des Entités consolidées est également chargée d'envoyer, à la DGO5 Pouvoirs Locaux, Actions sociales et Santé, les délibérations d'octroi de subvention présentées par elle ou d'autres services.

Ceci concerne 32 délibérations réparties comme suit :

Mois du Conseil	Nbre de délibérations
Janvier	1
Février	1
Mars	2
Avril	7
Mai	0
Juin	7
Septembre	1
Octobre	5
Novembre	5
Décembre	3
Total	32

Il est à noter que 2 délibérations ne concernent pas des subventions financières mais des subventions en nature (mise à disposition de terrains au ASBL RFC Arquet et ASBL Rugby XV) et que 5 délibérations concernent des conventions relatives à des subventions financières (ASBL GAU, Promotion des Arts Forains, Basket-Club Saint Servais (2), Banque Alimentaire des Provinces de Namur et du Luxembourg).

La Cellule de Contrôle de Subventions a présenté au Collège communal 7 dossiers demandant à diverses associations de rembourser des subventions non utilisées et non justifiées pour un montant global de 16.574,06 euros. Ces délibérations concernent 1 subvention octroyée en 2008 et six subventions octroyées en 2009.

La cellule de Contrôle des subventions a présenté au Collège et au Conseil communal 25 dossiers de contrôles de subventions supérieures à 25.000,00 euros.

Mois du Collège	Nbre de délibérations	Mois du Conseil	Nbre de délibérations
Janvier	2	Janvier	2
Février	0	Février	1
Mars	1	Mars	0
Avril	0	Avril	1
Mai	3	Mai	1
Juin	0	Juin	2
Septembre	11	Septembre	0
Octobre	2	Octobre	11
Novembre	1	Novembre	2
Décembre	4	Décembre	5
Total	24 (*)	Total	25

(*)Un dossier a été présenté à un Collège communal de décembre 2009

Parmi les 25 dossiers présentés, 3 concernent des subventions 2007, 5 des subventions 2008 et 17 des subventions 2009. Dans les dossiers présentés, 3 concernent des subventions pour les Fêtes de Wallonie et les autres des subsides « Libellés précis ».

La Cellule de Contrôle de Subventions a réalisé la gestion administrative de 386 dossiers (réalisation de copies certifiées conformes, notification aux bénéficiaires, scannage et archivage).

La Cellule de Contrôle de Subventions a établi 501 « à mandater ».

2.2 Fondation du CPAS

Budgets – Modifications budgétaires – Comptes

- Vérification et établissement des rapports
- Rédaction des délibérations Collège – Conseil
- Réalisation et mise à la signature des extraits certifiés conforme
- Rédaction du courrier d'envoi du dossier au CPAS et d'extrait certifié conforme à la Tutelle - Mise à la signature
- Photocopie du courrier - sortie du courrier - envoi du courrier

2.3 Garanties d'emprunts accordées aux asbl

- Demande des éléments comptables (bilan, compte de résultats, ….)
- Analyse des documents
- Rédaction d'un rapport avec avis sur la capacité de l'ASBL à faire face aux remboursements des charges d'emprunts sans faire appel à la garantie accordée par la Ville
- Vérification du document bancaire engageant la Ville
- Rédaction des délibérations Collège – Conseil
- En cas d'accord du Conseil, rédaction du courrier à adresser à l'ASBL
- Transmission du dossier à la Tutelle et suivi du dossier
- Aucune demande n'a été enregistrée en 2010

2.4 Régies

Budgets – Modifications budgétaires - Comptes

- Analyse des documents.
- Analyse – vérification des éléments portés dans le rapport conjoint régie et D.G.F. (chiffres par chapitre, frais de personnel, charges d'emprunts, …).
- Calcul de l'influence du budget ou de la modification budgétaire des régies sur le budget Ville ou la modification budgétaire Ville.
- Collaboration avec la régie foncière à la gestion des modifications budgétaires 2010 et du budget 2011.
- Vérification des comptes, rédaction rapport et présentation Collège – Conseil.

2.5 Gestion des locaux mis gratuitement à la disposition d'associations

- Vérification des conventions de mise à disposition
- Vérification et/ou réalisation des délibérations d'octroi de subside en nature

2.6 Service Social du Personnel

- Tenue de la comptabilité
- Gestion des tableaux des prêts accordés
- Etablissement du bilan et du compte de résultats
- Etablissement du rapport de gestion

2.7 SONEFA

- Vérification et établissement des rapports relatifs aux comptes
- Réalisation des délibérations Collège – Conseil

2.8 Accueil des stagiaires provenant de l'enseignement supérieur de comptabilité et fiscalité

- Accueil de deux stagiaires
- Présentation du travail de vérification de l'utilisation des subventions supérieures à 25.000,00 €
- Analyse des bilans et comptes avec l'aide du stagiaire
- Assistance et supervision du travail réalisé par le stagiaire
- Accueil du maître de stage

- Supervision du travail de fin d'études si le stagiaire a choisi un thème en relation avec le travail effectué dans la cellule
- Etablissement du rapport de fin de stage

2.9 T.V.A.

Déclaration trimestrielle

- Rappels aux différents services de transmettre les pièces justificatives (factures de dépenses et recettes – support papier) et leur tableau récapitulatif sous forme de fichier informatique
- Vérification des données fournies par les différents services afin d'atteindre l'égalité entre leur déclaration de TVA et celle faite par le D.G.F. (contrôle subventions)
- Etablissement de la déclaration de TVA sur base de fichiers Excel
- Dépôt à l'Administration des contributions de la déclaration (via INTERVAT depuis fin 2010)
- Réalisation des « à mandater » nécessaires à la gestion des acomptes mensuels et solde à payer à la T.V.A.

Listing des clients assujettis

- Préparation sur base des fichiers Excel ayant servis aux déclarations de TVA de l'année concernée
- Demande des éléments utiles aux différents services concernés en vue d'établir le listing des clients assujettis
- Etablissement du listing (manuel)
- Dépôt à l'Administration des contributions (avant le 31 mars de chaque année)

Régularisation

- Répondre aux différentes demandes émanant de l'inspecteur de la T.V.A. Pour ce faire, recherche des différents éléments auprès des différents services
- Détermination des taux de déductions en rapport avec les différentes activités assujetties de la Ville
- Sur base de l'accord conclu le 04/12/2009 avec l'inspecteur de la TVA, informer les différents services du mode de traitement à appliquer aux documents comptables
- Répondre aux différents services sur les questions particulières et spécifiques en matière de TVA.

2.10 Fabriques d'église

Comptes 2008 traités en 2010

Date Conseil	Nombre			Transmis Région wallonne	Retour Région wallonne	Décision Tutelle
		AF	AD			
22/02/2010	1		1	1	1	AF
31/05/2010	1		1	1	1	AF
TOTAL	**2**	**0**	**2**	**2**	**2**	

Comptes 2009 traités en 2010

Date Conseil	Nombre			Transmis Région wallonne	Retour Région wallonne	Décision Tutelle
		AF	AD			
31/05/2010	2	2		2	2	AF
28/06/2010	4	4		4		
13/09/2010	31	25	6	31	21	AF
22/11/2010	2	2		2	1	AF
20/12/2010	1	1		1		AF
24/01/2010	1		1	1	1	AF
TOTAL	**41**	**34**	**7**	**41**	**25**	

Budgets 2010 traités en 2010

Date Conseil	Nombre			Transmis Région wallonne	Retour Région wallonne	Décision Tutelle
		AF	AD			
18/01/2010	23	23		23	23	AF
22/02/2010	12	12		12	10	AF
15/03/2010	3	3		3	1	AF
21/05/2010	3	3		3	2	AF
TOTAL	**41**	**41**	**0**	**41**	**36**	

Modifications budgétaires 2009 traitées en 2010

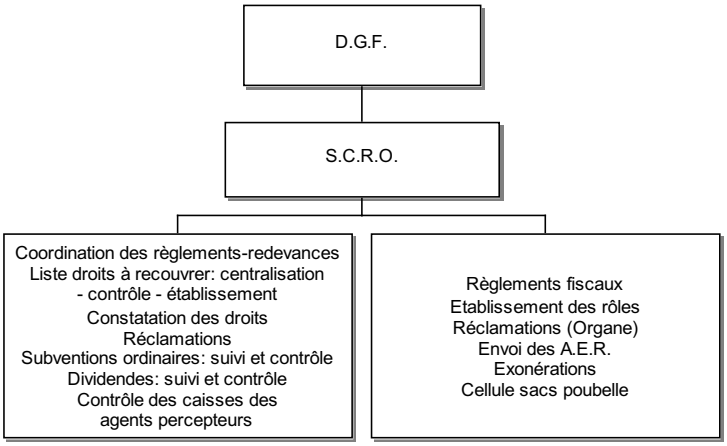
Date Conseil	Nombre			Transmis Région wallonne	Retour Région wallonne	Décision Tutelle
		AF	AD			
22/11/2010	9	9		9	6	AF
22/12/2010	7	7		7	5	AF
TOTAL	**16**	**16**	**0**	**16**	**11**	

Légende
AF : Avis favorable
AD : Avis défavorable

Modifications budgétaires extraordinaires 2010 traitées en 2010

Date Conseil	Nombre	Montant	Motif
15/03/2010	1	20152,35	Frais de procédure
26/04/2010	2	1706,10	Vitraux phase III
		10840,25	Remplacement chaudière + mise en conformité électricité
28/06/2010	2	4316,29	Placement gaz + traitement humidité
		30000,00	Plan triennal phase III: électricité
18/10/2010	2	10655,36	Supplément électricité
		4822,95	Toiture arrière: phase 2
13/12/2010	1	2067,00	Abattage arbres
20/12/2010	1	20000,00	Réparation orgue.
TOTAL	**9**	**104560,30**	

CONTROLE DES RECETTES ORDINAIRES (SCRO)



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 2 responsables de cellule
- 14 agents administratifs

2 Description du service

Le Service Contrôle des Recettes Ordinaires (SCRO) se compose de 2 cellules :

1 TAXES

1 responsable et 7 agents administratifs – 7,8 ETP

2 REDEVANCES

1 responsable et 7 agents administratifs – 7,5 ETP

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Néant.

4 Rapport d'activités

1 TAXES

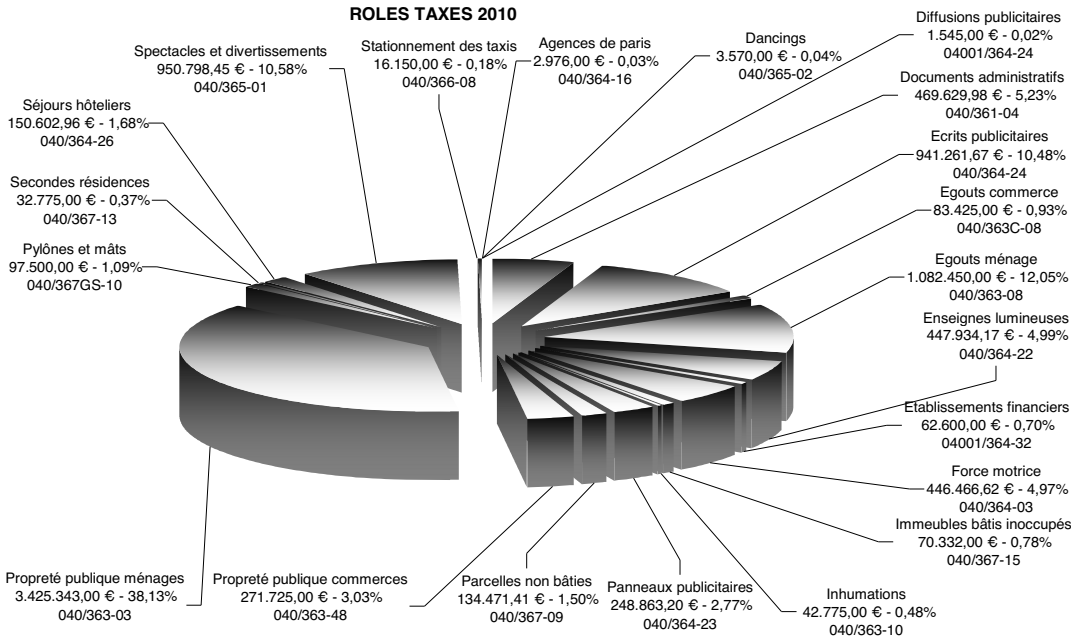
1.1 Missions

- Elaboration des règlements fiscaux présentés aux Collège, au Conseil et à l'approbation de l'Autorité de Tutelle,
- Recensements des éléments imposables et aux contrôles des déclarations,
- Application de la procédure d'imposition d'office en cas d'absence ou de déclaration incomplète (procès-verbal de constat, notification au contribuable, application de majoration),
- Présentation des rôles au Collège (visa exécutoire),
- Envoi des avertissements-extraits de rôle et des rappels (par recommandé pour les montants supérieurs à 750,00 €),
- Traitement des réclamations à présenter devant le Collège (phase administrative),
- Désignation d'avocat pour la défense de la Ville en cas de recours du contribuable auprès du Tribunal de 1ère Instance (phase judiciaire),
- Solliciter l'autorisation du Conseil pour introduire le cas échéant (jugement défavorable à la Ville) un recours devant la Cour d'Appel et désignation d'avocat par le Collège,
- Solliciter l'autorisation du Conseil pour introduire le cas échéant (arrêt défavorable à la Ville) un pourvoi en Cassation et désignation d'avocat par le Collège,

Le montant des enrôlements s'est élevé à 8.983.194,46 € pour l'exercice 2010 visant 59.669 contribuables.

1.2 Ventilation des taxes

Suivant le plan comptable, le graphique repris ci-après distingue les types de taxe en reprenant pour chacune le montant des droits constatés, l'article budgétaire et le pourcentage de recette.



2 REDEVANCES ET RECETTES GÉNÉRALES

2.1 Missions

- Mise en conformité des règlements redevances en collaboration avec les services concernés, les présenter au Collège, Conseil et à l'approbation de l'Autorité de Tutelle,
- Vérification et contrôle de la régularité des documents (factures/invitations à payer ou avis de recettes) et de leurs justificatifs établissant les droits de la Commune (droit à recette),
- Encodage des droits à recette en comptabilité budgétaire et générale (droit constaté),
- Présentation au Collège des états de recouvrement (relevés collectifs mensuels) des billets forfaitaires horodateurs et enlèvements véhicules,
- Gestion des rappels (envois par recommandé),
- Traitement des réclamations, des rappels ou courriers retournés,
- Présentation au Collège des créances pour mise en irrécouvrable et portées en comptabilité si décision favorable,
- Traitement de diverses demandes telles que les médiations de dettes, les plans d'apurement,
- Contrôle des caisses des agents percepteurs (Plaines de vacances, jogging, stages sportifs, bornes piétonniers, caisses automatiques et pupitres des parkings, divers événements - Verdur Rock),
- Gestion de caisse de vente de rouleaux de sacs-poubelles réglementaires ou de sacs-poubelles communaux,
- Suivi des dividendes, des subsides ordinaires,
- Solliciter l'autorisation du Collège et Conseil d'ester en justice pour les dossiers non recouvrés (obtenir un titre exécutoire). Le recouvrement en matière de redevance étant régi selon les règles du Code civil.

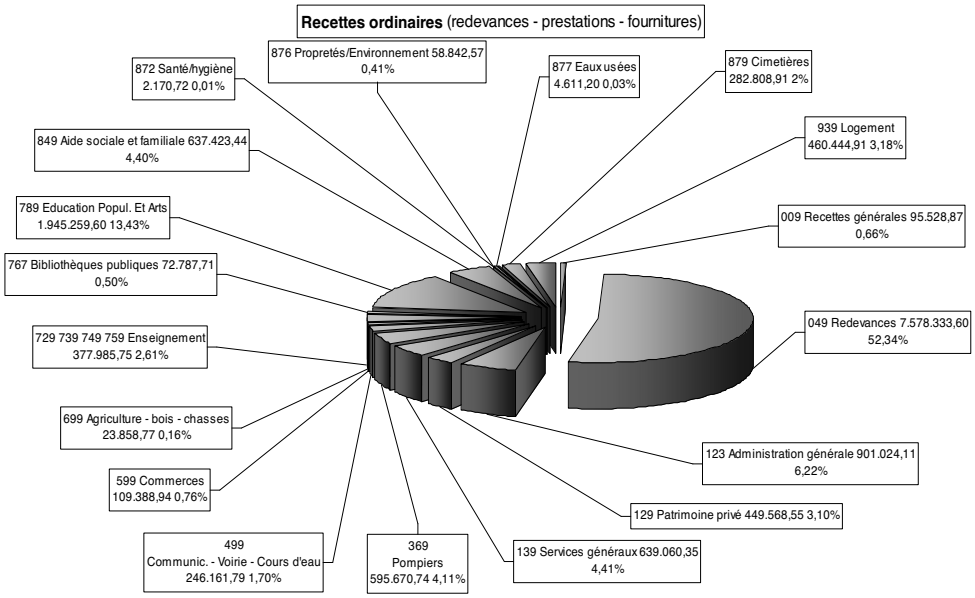
Travaux à effectuer lors de la clôture du compte :

- Etablir la liste des droits constatés non perçus dans l'exercice.
- Etablir la liste des droits dont la constatation au compte n'a pu être effectuée en raison des dispositions règlementaires mais dont les recettes sont certaines (droits supplémentaires à prévoir en modification budgétaire).

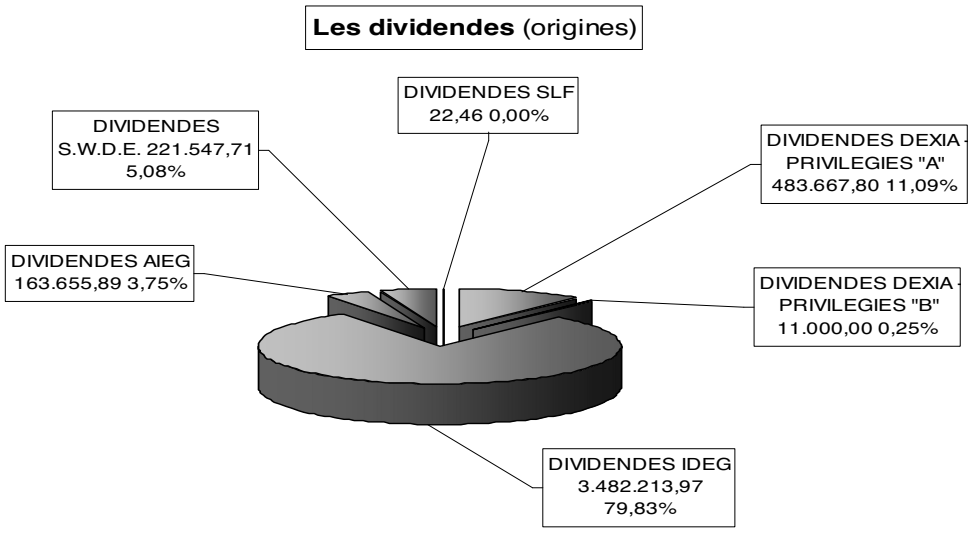
2.2 Ventilation redevances et recettes diverses

Suivant le plan comptable.

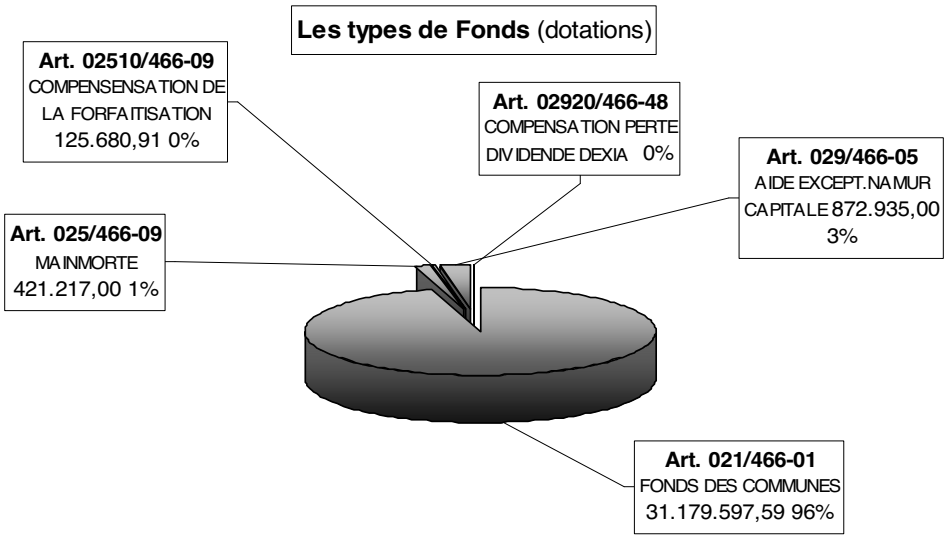
Recettes ordinaires (redevances - prestations - fournitures)			
Fonctions	Libellés	Droits constatés	%
009	Recettes générales	95.528,87	20,75%
049	Redevances	7.578.333,60	1645,87%
123	Administration générale	901.024,11	195,69%
129	Patrimoine privé	449.568,55	97,64%
139	Services généraux	639.060,35	138,79%
369	Pompiers	595.670,74	129,37%
499	Communic. - Voirie - Cours d'eau	246.161,79	53,46%
599	Commerces	109.388,94	23,76%
699	Agriculture - bois - chasses	23.858,77	5,18%
729 739 749 759	Enseignement	377.985,75	82,09%
767	Bibliothèques publiques	72.787,71	15,81%
789	Education Popul. Et Arts	1.943.459,60	422,08%
849	Aide sociale et familiale	637.423,44	138,44%
872	Santé/hygiène	2.170,72	0,47%
876	Propretés/Environnement	58.842,57	12,78%
877	Eaux usées	4.611,20	1,00%
879	Cimetières	282.808,91	61,42%
939	Logement	460.444,91	100,00%
		14.479.130,53	100,00%



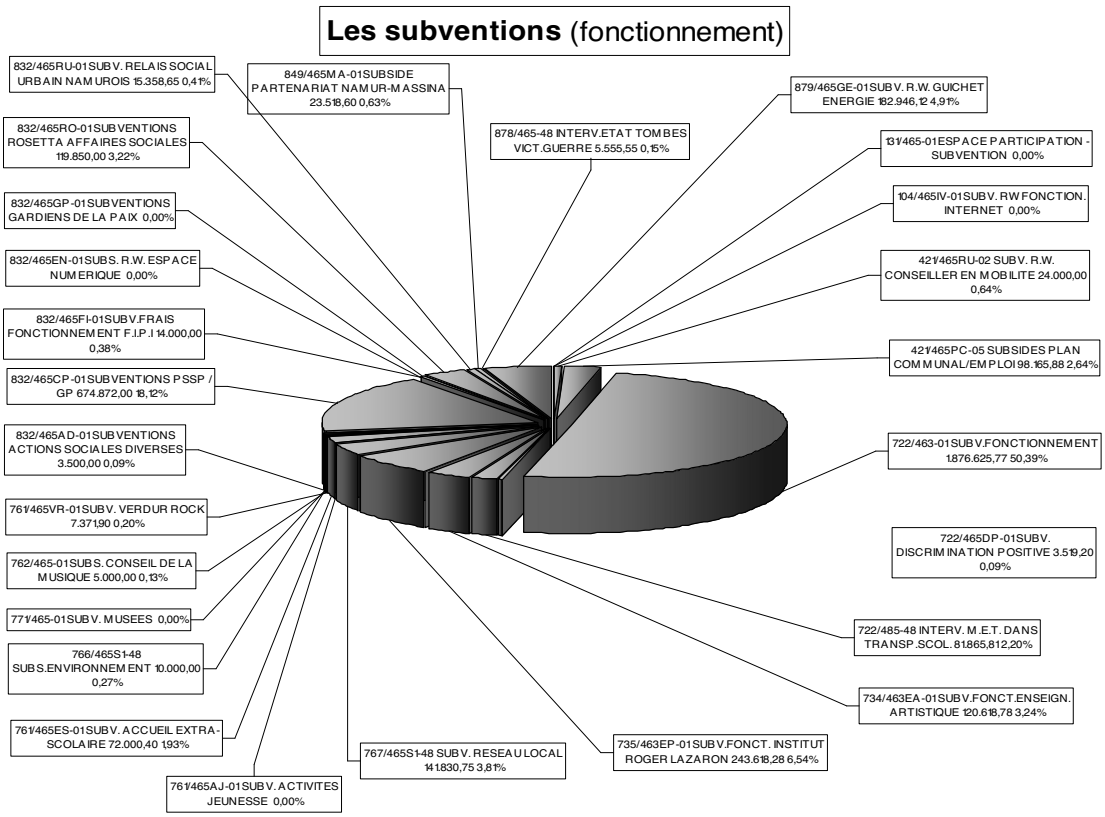
Les dividendes (origines)		
Articles et libellés	Droits constatés	%
Dividendes SLF	22,46	0,00%
Dividendes DEXIA – privilégiés "A"	483.667,80	11,09%
Dividendes DEXIA - privilégiés "B"	11.000,00	0,25%
Dividendes IDEG	3.482.213,97	79,83%
Dividendes AIEG	163.655,89	3,75%
Dividendes S.W.D.E.	221.547,71	5,08%
	4.362.107,83	100,00%



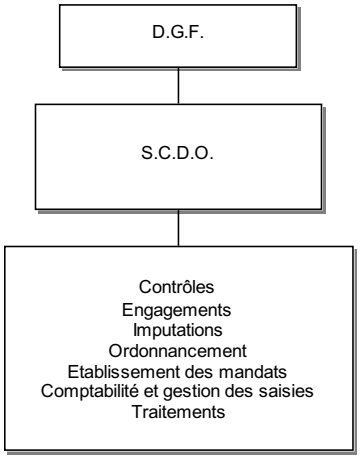
Les types de fonds (dotations)		
Articles et libellés	Droits constatés	%
021/466-01 Fonds des communes	31.179.597,59	95,64%
025/466-09 Mainmorte	421.217,00	1,29%
02510/466-09 Compensation de la forfaitisation	125.680,91	0,39%
029/466-05 Aide except. Namur-Capitale	872.935,00	2,68%
02920/466-48 Compensation perte dividende DEXIA		0,00%
	32.599.430,50	100,00%



Les subventions (fonctionnement)		
Articles et libellés	**Droits constatés**	**%**
104/465IV-01 Subv. RW fonction. internet		0,00%
131/465-01 Espace participation - subvention		0,00%
421/465RU-02 Subv. R.W. Conseiller en mobilité	24.000,00	0,64%
421/465PC-05 Subsides Plan communal/emploi	98.165,88	2,64%
722/463-01 Subv. fonctionnement	1.876.625,77	50,39%
722/465DP-01 Subv. Discrimination positive	3.519,20	0,09%
722/485-48 Interv. M.E.T. dans transp. scolaire	81.865,81	2,20%
734/463EA-01 Subv. Fonct. enseign. artistique	120.618,78	3,24%
735/463EP-01 Subv. fonct. Institut Roger Lazaron	243.618,28	6,54%
767/465S1-48 Subv. Réseau	141.830,75	3,81%
761/465AJ-01 Subv. Activités jeunesse		0,00%
761/465ES-01 Subv. Accueil extra scolaire	72.000,40	1,93%
761/465VR-01 Subv. Verdur Rock	7.371,90	0,20%
762/465-01 Subs. Conseil de la musique	5.000,00	0,13%
766/465S1-48 Subs. Environnement	10.000,00	0,27%
771/465-01 Subv. Musées		0,00%
832/465AD-01 Subventions Actions sociales diverses	3.500,00	0,09%
832/465CP-01 Subventions PSSP / GP	674.872,00	18,12%
832/465EN-01 Subs. R.W. Espace numérique		0,00%
832/465FI-01 Subv. Frais fonctionnement F.I.P.I	14.000,00	0,38%
832/465GP-01 Subventions Gardiens de la paix		0,00%
832/465RO-01 Subventions Rosetta Affaires sociales	119.850,00	3,22%
832/465RU-01 Subv. Relais Social Urbain Namurois	15.358,65	0,41%
849/465MA-01 Subside Partenariat Namur-Massina	23.518,60	0,63%
878/465-48 Interv. Etat tombes vict. guerre	5.555,55	0,15%
879/465GE-01 Subv. R.W. Guichet énergie	182.946,12	4,91%
	3.724.217,69	**100,00%**



CONTROLE DES DEPENSES ORDINAIRES (SCDO)



1 Composition du service

- 1 chef de service (1 ETP)
- 5 agents administratifs (4 ETP) – gestionnaires imputateurs
- 1 agent administratif (0,2 ETP) – contrôle de la liquidation des rémunérations

2 Description du service

Le service contrôle les dépenses ordinaires du budget de la Ville de Namur tout comme celle de la Zone de Police et procède aux opérations suivantes :

- l'engagement : sur décision du Collège, réserver tout ou partie d'un article budgétaire à une fin exclusive de toute autre destination.
- l'imputation : vérifier les factures et les différents visas nécessaires et porter en comptabilité la somme réellement due suite à l'engagement préalable de la dépense.
- l'ordonnancement : proposer au Collège de mettre en liquidation une somme due à une personne nommément désignée.
- l'établissement des mandats de paiement : soit constituer le mandat de paiement (individuel ou collectif) à transmettre au Receveur avec les justificatifs en annexe sur base de l'ordonnancement. C'est une mesure d'exécution qui consiste à notifier (par le Collège) au Receveur l'ordre de payer.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Néant.

4 Rapport d'activités

Les chiffres portent exclusivement sur les dépenses de la Ville de Namur pour l'exercice propre de 2010.

Nombre total d'engagements définitifs : 15.048

Dont par bons de commande : 4.109

Nombre total d'imputations : 15.834

Dont Fonctionnement : 10.663
Dont Transferts : 1.594
Dont Personnel : 2.685

Nombre de mandats de paiement : 1.030

Le montant total des dépenses ordinaires engagées : 149.962.887,13 €

Les dépenses ordinaires engagées par groupe économique :

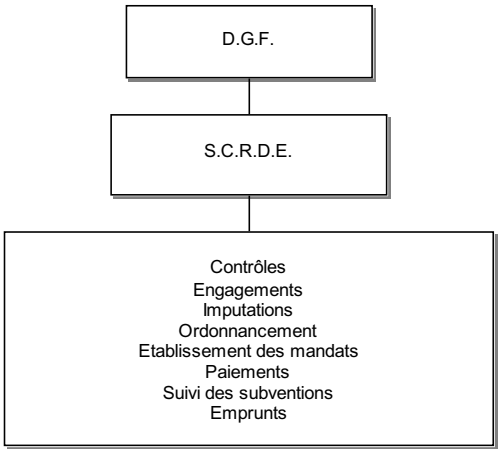
Personnel	66.758.428,66	44,52%
Fonctionnement	24.825.248,78	16,55%
Transfert	39.761.463,11	26,51%
Dette	18.617.746,58	12,41%

Les dépenses ordinaires engagées par fonction :

Dépenses générales	6.014.089,66	4,01%
Impôts et redevances	1.094.545,75	0,73%
Assurances	266.090,89	0,18%
Administration générale	28.639.240,25	19,10%
Patrimoine privé	8.965.660,00	5,98%
Services généraux	10.525.679,28	7,02%
Aide aux pays en voie de développement	25.000,00	0,02%
Pompiers	10.711.958,92	7,14%
Justice - Police	14.835.039,55	9,89%
Communications - Voirie - Cours d'eau	13.489.487,41	9,00%
Commerce - Industrie	1.799.840,13	1,20%
Agriculture	23.426,03	0,02%

Enseignement primaire	4.902.320,41	3,27%
Enseignement secondaire, artistique et technique	899.674,74	0,60%
Bibliothèques publiques	847.969,76	0,57%
Education populaire et arts	13.292.199,26	8,86%
Cultes	1.533.561,79	1,02%
Sécurité et assistance sociale	17.525.525,20	11,69%
Aide sociale et familiale	2.694.044,47	1,80%
Santé et hygiène	53.984,87	0,04%
Alimentation - Eau	221.547,71	0,15%
Désinfection - Nettoyage - Immondices	8.526.636,51	5,69%
Eaux usées	693.583,32	0,46%
Cimetières et protection de l'environnement	865.231,48	0,58%
Logement - Urbanisme	1.516.549,74	1,01%
Total	149.962.887,13	100,00%

CONTROLE DES RECETTES ET DEPENSES EXTRAORDINAIRES (SCRDE)



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 1 agent administratif
- 2 gradués spécifiques

2 Description du service

Le service « extraordinaire » représente l'ensemble des recettes et des dépenses qui affectent directement et durablement l'importance, la valeur ou la conservation du patrimoine communal, à l'exclusion de son entretien courant ; il comprend également les subsides et prêts consentis à ces mêmes fins, les participations et placements de fonds à plus d'un an, ainsi que les remboursements anticipés de la dette.

Le Service Contrôle des Recettes et Dépenses extraordinaires (SCRDE) est chargé de l'exécution du budget extraordinaire, de la gestion financière du patrimoine et de la dette, de la gestion de la trésorerie afférente au service, de manière à fournir aux gestionnaires des informations précises sur la situation de la commune.

La comptabilité communale est double : budgétaire et générale.

La comptabilité budgétaire, à travers le budget représente l'expression du projet politique, tandis que la comptabilité générale (proche du modèle de la comptabilité générale des entreprises privées), permet d'établir de manière rigoureuse, au travers des bilans, comptes de résultats et annexes, l'état du patrimoine de la commune et les résultats de la gestion d'un exercice comptable.

Le SCRDE exerce un contrôle sur la régularité des recettes et des dépenses relevant du service extraordinaire, passées par les différents services de la Ville, ainsi que par la Zone de Police.

Le service « extraordinaire » de la Zone de Police est également géré par le SCRDE.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

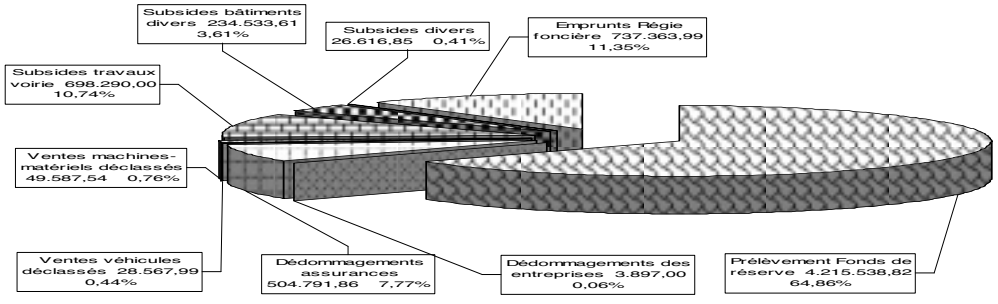
Néant.

4 Rapport d'activités

1 SERVICE EXTRAORDINAIRE DE L'EXERCICE PROPRE - RECETTES

Les recettes (droits constatés) du service extraordinaire sont les suivantes :

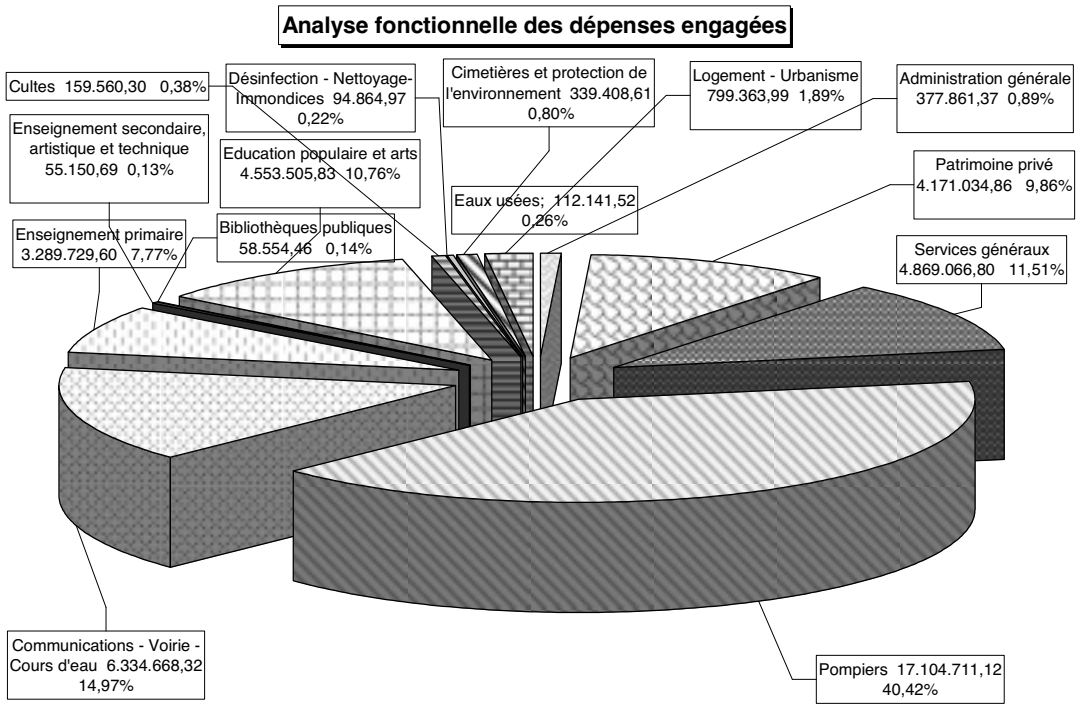
Prélèvement Fonds de réserve	4.215.538,82
Dédommagements des entreprises	3.897,00
Dédommagements assurances	504.791,86
Ventes véhicules déclassés	28.567,99
Ventes machines-matériels déclassés	49.587,54
Subsides travaux voirie	698.290,00
Subsides bâtiments divers	234.533,61
Subsides divers	26.616,85
Emprunts Régie foncière	737.363,99
	6.499.187,66



2 SERVICE EXTRAORDINAIRE DE L'EXERCICE PROPRE – DEPENSES

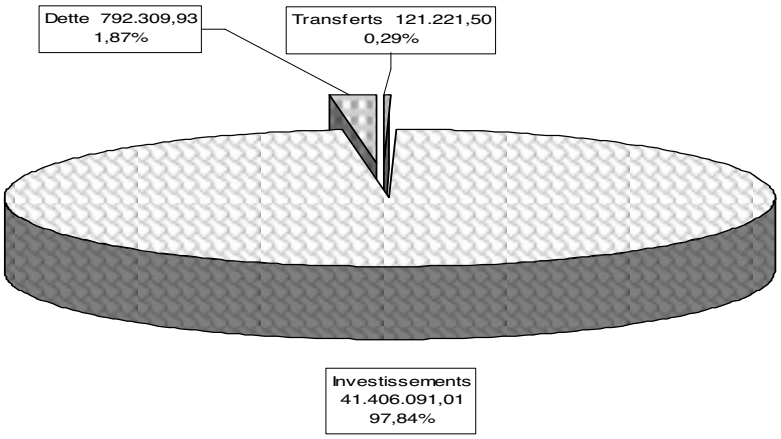
2.1 Analyse fonctionnelle des dépenses engagées du service extraordinaire

Fonctions	Rubriques	Montants	%
123	Administration générale	377.861,37	0,89
129	Patrimoine privé	4.171.034,86	9,86
139	Services généraux	4.869.066,80	11,51
369	Pompiers	17.104.711,12	40,42
499	Communications - Voirie - Cours d'eau	6.334.668,32	14,97
729	Enseignement primaire	3.289.729,60	7,77
739	Enseignement secondaire, artistique et technique	55.150,69	0,13
767	Bibliothèques publiques	58.554,46	0,14
789	Education populaire et arts	4.553.505,83	10,76
799	Cultes	159.560,30	0,38
876	Désinfection – Nettoyage - Immondices	94.864,97	0,22
877	Eaux usées	112.141,52	0,26
879	Cimetières et protection de l'environnement	339.408,61	0,80
939	Logement - Urbanisme	799.363,99	1,89
	Total	42.319.622,44	100,00

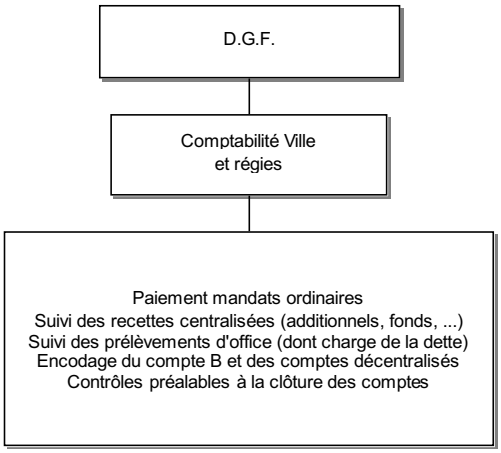


2.2 Analyse économique des dépenses engagées du service extraordinaire

Rubriques	Montants	%
Transferts	121.221,50	0,29
Investissements	41.406.091,01	97,84
Dette	792.309,93	1,87
Total	42.319.622,44	
Prélèvements en faveur du service ordinaire	-	
Prélèvements du SE en faveur du fonds de réserve	7.843.984,99	
Total	50.163.607,43	100,00


Dette 792.309,93
1,87%
Transferts 121.221,50
0,29%
Investissements
41.406.091,01
97,84%

COMPTABILITE VILLE ET REGIES



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 1 adjoint au chef de service
- 6 agents administratifs
- 1 art. 60 (mi- temps)

2 Description du service

Le service Comptabilité Ville et Régies traite à la fois des matières relatives à la Ville et aux régies. Outre le chef de service et l'adjoint au chef de service, le service fonctionne avec 7 (5,1 ETP) agents, à savoir :

- 2 agents à 4/5èmes temps dont 1 réparti son temps entre la comptabilité Ville, la préparation et le suivi des opérations de trésorerie de la régie foncière
- 3 mi-temps dont 1 affecté à la comptabilité de la régie citadelle et 1 art. 60 dont le contrat s'est terminé fin novembre
- 2 temps plein dont 1 travaillant directement pour les régies foncière et citadelle dans le cadre de la mise à jour des dossiers nécessaires aux travaux de clôture et de liquidation.

Les missions du service sont différentes selon qu'elles concernent la Ville ou les régies :

1 Ville

- Tenue de la comptabilité générale hors investissements ;
- Dépouillement des extraits de comptes et affectation comptable des mouvements financiers ;
- Comptabilité des traitements : répartition par article budgétaire et imputation ;
- Traitement comptable trimestriel de la dette ;
- Suivi et comptabilisation des mouvements Mister Cash – Proton ;
- Vérification des opérations effectuées à la caisse ;
- Vérification et paiements des mandats ordinaires ;
- Vérification des justificatifs de subsides destinés aux organes subsidiant ;
- Etablissement des comptes annuels et production des analyses.

2 Régies

- Etablissement des budgets et modifications budgétaires des régies en liquidation ;
- Exécution des budgets de liquidation des régies Citadelle et Loisirs, Jeunesse et Sports ;
- Elaboration des Etats de Recettes et de dépenses des régies Citadelle et foncière et présentation des comptes annuels ;
- Développement de procédures et d'outils informatiques pour le traitement des recettes des horodateurs et des parkings gérées par le S.E.U.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Néant.

4 Rapport d'activités

1 Ville

En 2010, le service clôture le compte 2009 et effectue les opérations nécessaires à la préparation du compte 2010 qui sera arrêté l'année suivante.

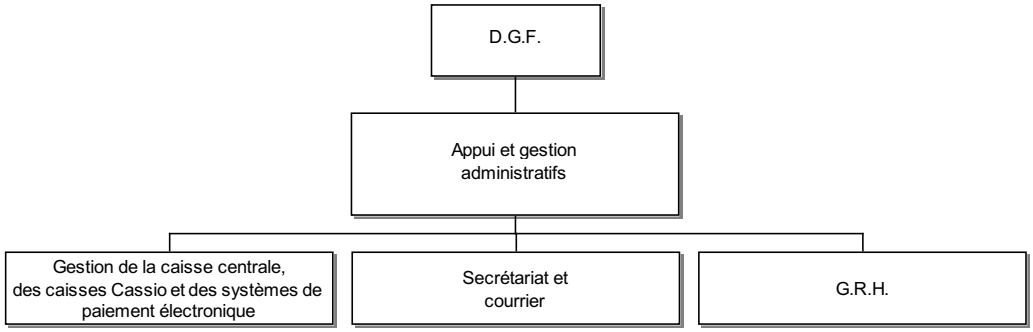
Le compte communal 2009 a été arrêté par le Conseil communal le 28 juin 2010 et approuvé par le Collège provincial le 23 septembre 2010.

Conformément à l'article L1133-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, l'avis publié informait la population que les comptes de l'exercice 2009 pouvaient être consultés à l'Hôtel de Ville du 12 juillet au 22 juillet 2010.

2 RÉGIES

Les comptes annuels 2006 à 2008 de la régie Citadelle et 2000 à 2007 de la régie foncière ont été approuvés après avoir été successivement présentés au Conseil communal et au Collège provincial.

APPUI ET GESTION ADMINISTRATIFS



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 6 agents administratifs

2 Description du service

1 chef de service supervise deux cellules :

1 Caisse centrale

2 agents administratifs - 1 ½ ETP

La Caisse centrale vient en appui aux agents percepteurs agissant en première ligne en servant d'interface entre le terrain où se perçoivent directement certaines recettes et se réalisent certaines dépenses, les services financiers du département – SCRO et SCDO, ainsi que la banque.

Son rôle pédagogique est régulièrement assuré par la mise au point et l'apprentissage de l'utilisation des outils de perception que sont les terminaux de paiement électronique et le logiciel de gestion de caisse.

La cellule est également sollicitée pour la mise à disposition du matériel (carnet de quittance, caisse, détecteur de faux billets, ...) utile aux services communaux.

Elle entretient des contacts réguliers avec les différents services communaux pour l'octroi d'avances justifiées et l'attribution de fonds de caisse pour menues dépenses dont elle assure le suivi et le contrôle.

Le guichet accueille un public varié : entreprises de pompes funèbres, redevables, contribuables.

Les 2 agents de cette cellule partagent leur temps de travail avec les cellules Taxes, Contentieux et Secrétariat.

2 Secrétariat

4 agents administratifs – 2,5 ETP

La cellule Secrétariat centralise pour présentation au Collège et au Conseil les dossiers des services et cellules du Département de Gestion Financière. Certaines délibérations y sont directement établies. Elle établit l'ordre du jour, assure le suivi lors du retour des dossiers.

Elle expédie, réceptionne, encode, trie et distribue le courrier en collaboration avec un agent de la caisse. Elle tient l'agenda de la salle de réunion interne.

Elle assiste le Receveur-Chef de département et son adjoint : téléphone, courrier, agenda.

Un agent partage son temps de travail avec la cellule Tutelle.

3 GRH

Le chef de service coordonne la gestion des ressources humaines au sein du département (environnement, bien-être au travail, droits et devoirs).

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
040/361-04	Documents administratifs	11
104/123PR-02	Fonctionnement Proton/Mister Cash	28

4 Rapport d'activités

1 Caisse Centrale

- 1 916 quittances délivrées pour la réception de paiements divers ;
- 1 019 578,18 euros de fonds perçus transférés vers la banque ;
- 1 076 401,24 euros : vérification des recettes gérées par le logiciel de gestion de caisse utilisé au sein de la Maison des Citoyens ;

- Rédaction des délibérations et présentation de 27 dossiers au Collège et 2 au Conseil.
- 3 780 courriers encodés.

2 Secrétariat

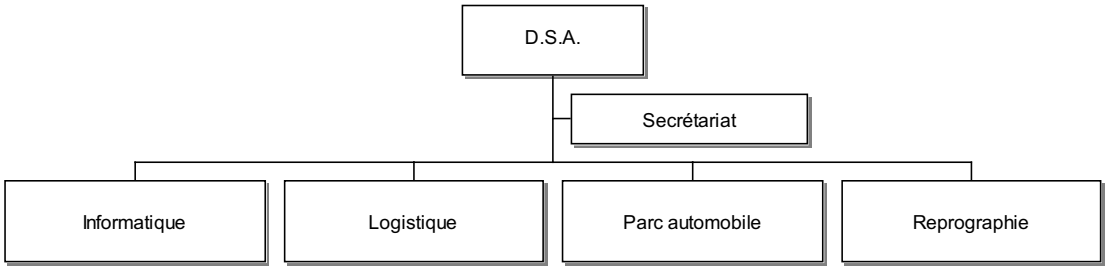
- 261 délibérations Collège et 21 extraits certifiés conformes ;
- 57 délibérations Conseil et 37 extraits certifiés conformes ;
- 9 522 courriers.

CHAPITRE 4

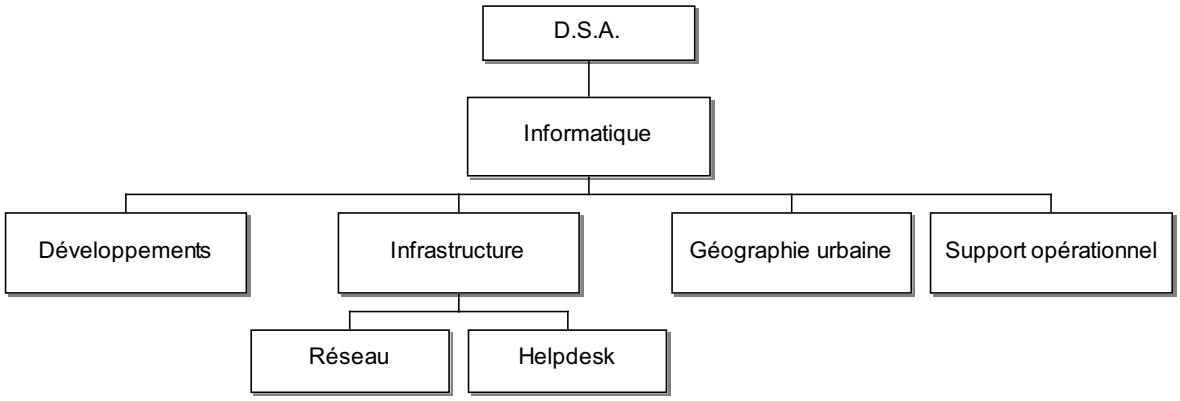
DEPARTEMENT DES SERVICES D'APPUI (D.S.A.)



DEPARTEMENT
DES SERVICES D'APPUI



INFORMATIQUE



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 2 responsables de cellule
- 4 développeurs
- 4 Help Desk
- 1 agent opérations
- 2 dessinateurs
- 1 informaticienne systèmes cartographiques
- 1 assistante administrative

2 Description du service

Le service Informatique est composé de 4 cellules : La cellule « Infrastructure », la cellule « Développements », la cellule « Opérations » et la cellule « Géographie Urbaine ».

La cellule « Infrastructure » est elle-même divisée en 2 sous-cellules : « Help Desk » et « Réseau »

Les tâches du service informatique sont :

- fournir, implémenter, déménager, administrer, maintenir et dépanner les équipements informatiques en ce y compris les outils de géographie urbaine, nécessaires au travail de l'administration de la Ville pour le support de ses citoyens,
- fournir, implémenter, administrer, maintenir et dépanner l'infrastructure réseau,
- hébergement des sites internet et intranet de la Ville de Namur,
- conseil et support des utilisateurs de l'administration pour tous problèmes et questions informatiques. Mise en œuvre des outils et des procédures nécessaires pour assurer un service de qualité,
- support des applications métiers telles que les systèmes de population ou d'état civil pendant les heures d'ouverture de la Maison des Citoyens en ce y compris le samedi matin,
- développements de logiciels spécifiques à l'administration,
- analyse des besoins des utilisateurs, sélection et acquisition de logiciels,
- la sécurité des équipements informatiques est une responsabilité partagée avec tous les utilisateurs. Le rôle particulier du service Informatique est de sélectionner, d'implémenter et d'administrer les outils de sécurité comme les antivirus, antispams, firewalls, … afin de protéger les équipements des attaques extérieures et des problèmes de sécurité interne,
- aide au service Electromécanique pour le support du réseau intersites et de téléphonie,
- aide aux écoles et à la régie foncière pour le support de leur informatique,
- veille technologique : récolter et analyser toute information relative à l'évolution des technologies de l'informatique afin d'en faire profiter la Ville de Namur et ses citoyens,
- assurer la formation des agents de la Ville aux outils bureautiques tels que le traitement de texte, le tableur, le courriel, …
- maintien par la GUN (Géographie Urbaine de Namur) des données géographiques de référence et de données thématiques qui y ont été superposées,
- fournir via la GUN tout extrait de carte ou données géographiques aux demandeurs tant internes à la Ville de Namur qu'externes (architectes, entrepreneurs, …).

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
104/742-53	Achat matériel informatique	6
104/123DB-13	Accès Base de Données commerces	28
104/123IC-13	Contrats informatiques	28

104/123IF-13	Fonctionnement informatique	28
138/161-48	Intervention de tiers – Géographie Urbaine	39
138/123-06	Géographie Urbaine, contrats	42
138/123-13	Fonctionnement Géographie Urbaine	42

4 Rapport d'activités

1 DÉVELOPPEMENTS

- support des applications existantes (> 60% du temps de travail),
- démarrages Phase 1 du remplacement du logiciel de gestion des taxes et redevances par Onyx fourni par la société Adehis,
- analyse de la phase 2 du remplacement du logiciel de gestion des taxes et redevances – gestion du contentieux,
- adaptation de système de gestion des interventions (développement interne) suivant nouvelles demandes des utilisateurs,
- modifications du système de réservation des salles communales et du système de réservation des salles internes,
- mise à disposition du logiciel gestion de stock économat pour le CPAS,
- analyse paiements en ligne pour le guichet électronique (mise en production prévue en 2011). Début des développements,
- développement interne d'un système de gestion des fêtes foraines,
- analyse, configuration et test d'un système de gestion des procès-verbaux du Collège (PloneMeeting). Certaines adaptations ont été nécessaires pour répondre au minimum de fonctionnalités requises par la Ville. Mise en production prévue fin 2011,
- suivi des marchés publics avec le logiciel 3P. Les services de la Logistique et des Bâtiments l'utilisent intensivement. De nombreuses adaptations et changements de configuration ont été réclamés à 3P,
- analyse d'un logiciel de rédaction des sanctions administratives (développement interne début 2011),
- acquisition de matériel portatif et d'un logiciel pour la gestion des droits de place (emplacements pour les marchés et brocantes),
- analyse des processus de gestion des cartes de stationnement. Rédaction d'un dossier d'analyse et d'un cahier spécial des charges. Suite aux offres trop élevées, un développement interne a été préféré et débutera en 2011,
- mise en concurrence du marché et remplacement de l'hébergement du site internet de la Ville de Namur,
- implémentation du logiciel d'extraction des données financières fourni par la RW et nommé e-compte,
- implémentation d'une structure de répertoires et du logiciel GanttProject pour la gestion des impacts des activités (travaux, activité culturelles, événements, …) sur les voiries,
- mise en concurrence du marché des data bases commerciales,
- suivi et analyse de la phase 2 de l'aménagement de la Maison des citoyens (gestion de file d'attente, passeport biométrique, Cassio, …),
- migration du logiciel et du matériel de la Revue de Presse,
- migration du logiciel bibliothèque vers une solution Web pour la connexion future des bibliothèques satellites (Bomel, Flawinne, Malonne, …),
- acquisition du matériel clavier et suivi du projet de passage de la ligne louée en IP pour l'application Saphir.

2 INFRASTRUCTURE

2.1 Réseau

- Dossier d'acquisition Virtualisation de serveurs :

  Dans le cadre de la modernisation de son infrastructure, le service Informatique poursuit celle-ci par la virtualisation des serveurs.

  Cette technologie permet une mise en œuvre plus rapide et plus flexible de serveurs en cas de demande. En effet, il s'agit d'une simple création d'un serveur virtuel supplémentaire – en d'autres mots un simple logiciel - sans devoir passer par une lourde procédure d'acquisition d'une machine physique.

  Cela permet également une diminution du coût total de possession d'un serveur (réduction des frais d'acquisition, des frais de licences, des efforts de gestion, des frais énergétiques, réduction des volumes physiques nécessaires à l'hébergement du matériel dans les armoires, …).

  Accessoirement, les serveurs virtualisés sont également tout indiqués pour les environnements de tests mais également pour augmenter le taux d'utilisation des processeurs d'un serveur (habituellement 10% pour une machine à usage « unique » pour +/- 35% pour une machine destinée à la virtualisation) ou lorsqu'il s'agit de réaffecter un projet et ses ressources associées.

- Dossier acquisition d'un SAN :

  La cellule Réseau possède un SAN (Storage Area Network), ou en d'autres mots un espace réseau dédié au stockage des données.

  L'ancien SAN qui date de début 2005 et qui avait déjà été mis à jour une première fois début 2007 était dépassé technologiquement et n'était plus couvert par contrat de maintenance depuis fin 2009.

  Une panne éventuelle serait donc devenue onéreuse à réparer et techniquement l'ancien SAN ne pouvait plus suivre l'augmentation de la demande aussi bien en terme de performances que de capacité.

  L'ancien SAN devait donc être remplacé et une procédure d'acquisition a été lancée.

- Tests de failover et failback du DRP.
- Gestion quotidienne : maintenance (serveurs, serveurs de fichiers, DNS, gestion des comptes utilisateurs, des mails, de la messagerie namur.be, de l'anti-spam, du serveur VPN/SSL, du firewall, …). Installation de la nouvelle version du logiciel Hyena (gestion de l'AD).
- NAS Thecus de 8Tb pour le stockage des données du service Gestion documentaire.
- Formation et préparation à la mise en place du nouvel Intranet (Communes Plone).
- Installation d'un accès WIFI dans la salle du Conseil.
- Installation d'un lien VPN/SSL entre la Ville et la piscine de Jambes.
- Réalisation d'un audit de sécurité et d'efficacité au sujet du Firewall.
- Installation de l'outil LanSweeper de gestion des assets (vérification du matériel et des logiciels).
- Poursuite des réunions pour le dossier téléphonie.

2.2 Help Desk

- Poursuite du déploiement du logiciel 3P.
- Début des formations bureautique (Word, Excel).
- Préparation des dossiers d'acquisition du matériel et des logiciels non-spécifiques: élaboration des spécifications techniques des cahiers des charges, analyse des offres,

attribution des marchés :

- PC enseignement, carte mère serveur Ecole Lazaron, matériel divers pour Ecole Lazaron (CSC E1241 portable, imprimante laser, projecteurs), PC secrétariat Froidebise, avis technique sur acquisition Mac pour Ecole des Beaux-Arts.
- 50 PC Standard Ville équipés d'écrans plats et de la suite bureautique Office. Acquisition de 250 claviers équipés d'un lecteur de carte d'identité intégré en vue d'équiper les agents qui doivent s'identifier sur les sites sécurisés.
- PC « Legalex » (huissier de justice DGF).
- PC Jeunesse (extra scolaire).
- Matériel informatique réseau Ville et Quartiers (EPN) pour les Affaires sociales (PC, portables, imprimantes laser et jet d'encre).
- 35 PC afin de faire face aux nouvelles demandes. A noter : pour cause de défaillance du fournisseur les imprimantes n'ont pu être commandées.
- PC ALE.
- PC Bibliothèque rue de l'Etoile.
- PC Citadelle.
- Petit matériel :
    - 1 carte SCSI et deux disques durs pour le serveur Pyhtéas
    - 2 disques durs pour le remplacement de disques défectueux dans l'ancien SAN
    - 30 cassettes de backup pour le lecteur de bandes
    - Clavier et souris sans fil pour le système de rétroprojection de la salle du Collège
    - 2 bacs de 250 feuilles pour le remplacement de bacs défectueux et hors garantie sur l'imprimante laser Samsung
    - 8 alimentations électriques pour l'alimentation des bornes de l'Espace Citoyens (4 pour un remplacement suite à une surtension, 4 de stock pour pannes futures)
    - 7 imprimantes caisses pour la Bibliothèque
    - 20 cartes mères complètes (carte mère + CPU + RAM) pour les mises à jour des PC obsolètes et défectueux hors garantie
    - 7 lecteurs de codes barres (douchettes) pour le remplacement des défectueux (Bibliothèque) hors garantie et les nouvelles demandes
    - 3 mises à jour des licences du logiciel VMWare workstation (machines virtuelles sur PC)
    - 80 barrettes de mémoires pour l'augmentation des capacités RAM des PC existants
- 1 licence pour la mise à jour du logiciel AutoCAD Civil 3D
- 1 logiciel Teamviewer Corporate pour la prise de contrôle à distance des PC non intégrés au réseau.

- Participation aux déménagements dans les services: déplacement et ré-installation du matériel informatique.
- Gestion de l'informatique de la Maison des Citoyens.
- Choix d'un gestionnaire d'envoi de sms (acquisition par package de x SMS) pour l'Ecole des Beaux arts.
- Reprise de la gestion des PC des salles de formations des Ecoles de Moulin à Vent et de Beez.
- Support du logiciel Planitech de réservation de salles au Centre Namurois des Sports (CNS).
- Poursuite du déclassement des ordinateurs obsolètes :

  Le matériel informatique le plus ancien, principalement des pc de bureaux, des portables, des claviers et des écrans, dont les performances ne répondaient plus à la puissance requise par les derniers logiciels du marché (XP, Vista, internet explorer 7.0, Office 2003-2007, Autocad, Saphir, …) est remplacé progressivement chaque année par du matériel neuf et au goût du jour.
  Cet ancien matériel n'a plus aucune valeur marchande mais nous conservons toujours quelques machines afin de répondre aux besoins ponctuels de matériel de base (un stagiaire dans un service, une classe informatique à réorganiser, …).

- 1039 (728+311) interventions helpdesk, 201 (11+190) interventions réseau, 718 demandes helpdesk et réseau durant l'année 2010 avec le logiciel Pythéas; compte non tenu des mises à jour des machines. A cela il faut ajouter les demandes traitées en direct (résolution d'un incident « en direct » lors d'une intervention planifiée).
- Gestion des consommables : les consommables suivants ont été distribués selon les quantités indiquées :

Cartouche HP29 noir	1
Cartouche HP56 noir	21
Cartouche Lexmark E330 laser noir	11
Cartouche Lexmark E520 laser color	9
Cartouche Epson C86 noir	1
Cartouche Epson C86 cyan	4
Cartouche Epson C86 Magenta	6
Cartouche Epson C86 Yellow	4
Cartouche HP339 noir	27
Cartouche HP15 noir	56
Cartouche HP17 color	40
Cartouche HP23 color	2
Cartouche HP49 color	2
Cartouche HP57 color	20
Cartouche HP78 color	29
Cartouche HP10 noir	85
Cartouche HP11 magenta	53
Cartouche HP11 yellow	64
Cartouche HP11 cyan	57
Cartouche HP26 noir	1
Cartouche HP338 noir	10
Cartouche HP45 noir	19
Cartouche HP8000 noir	1
Cartouche HP8000 cyan	1
Cartouche HP8000 magenta	1
Cartouche HP8000 yellow	1
Cartouche HP88 cyan	89
Cartouche HP88 yellow	104
Cartouche HP88 magenta	78
Cartouche HP88 noir	140
Cartouche Dell 5110n cyan	3
Cartouche Dell 5110n noir	5
Cartouche Dell 5110n magenta	3
Cartouche Dell 5110 yellow	6
Cartouche Dell 1710n noir	17
Cartouche Oki 4350	2
Cartouche HP03A laser noir	1
Cartouche HP92A laser noir	40
Cartouche HP96A laser noir	1
Cartouche HP27X laser noir HC	2
Cartouche HP15A laser noir	21
Cartouche HP12A laser noir	9
Cartouche HP13A laser noir	5
Cartouche HP49A laser noir	17
Cartouche Lexmark E260 laser	23
Cartouche Samsung laser	88
Cartouche HP344 color	31
Drum Dell 1710	2
Drum Dell 5110	3
Cd	261
Etiquette 63.5x38.1	725
Etiquette 66x33.8	100
Etiquette 105x42	900
Etiquette 70x36	1700
Papier Thermique pop	100
Rouleaux pop 80x80	53

Ruban encreur pop	26
Tête de cartouche HP11 noir	5
Tête de cartouche HP11 cyan	5
Tête de cartouche HP11 magenta	5
Tête de cartouche HP11 yellow	5
Tête de cartouche HP88 noir/yellow	10
Tête de cartouche HP88 mag/cyan	7
Timbre population	48

2.3 GUN (Géographie Urbaine de Namur)

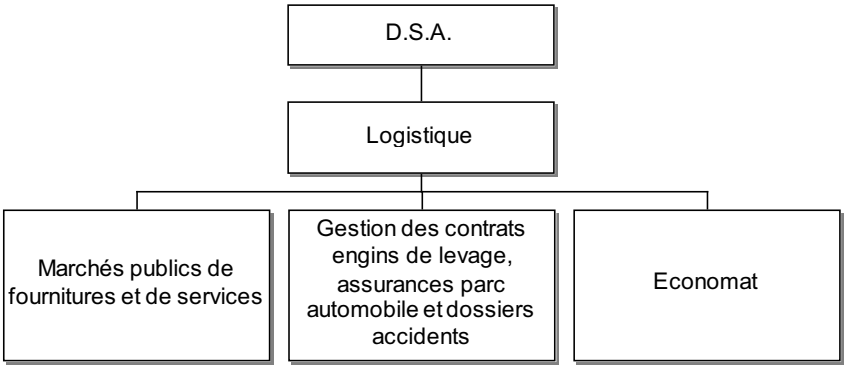
- Activités courantes - support
  - Secrétariat (accueil public, courrier, délibérations Collège/Conseil, maintenance des logiciels, bons de commande, travaux divers).
  - Collaboration avec le service Urbanisme pour l'informatisation et la présentation des prescriptions des PCA, lotissements et vérification des monuments et sites classés.
  - Mise à jour constante des données ainsi que du site "carto".
  - Mise à disposition de toutes les couches d'informations graphiques sur le réseau Ville.
  - Signalisation des incohérences pour la réactualisation de la base de données INS.
  - Envoi régulier à l'Administration du Cadastre de remarques concernant des erreurs rencontrées sur les plans cadastraux lors de la mise en concordance avec les données alphanumériques de la matrice cadastrale (dénomination de voiries, numéros cadastraux, etc.).
  - Automatisation de certaines requêtes dans le logiciel cartographique.
  - Mise en place de la couche de portage sur Internet des données ainsi que la mise en ordre de la base de données dans ce cadre.
  - Fourniture des mises à jour aux éditeurs de cartes.
  - Démonstration de l'Intranet-Carto et du travail réalisé aux services internes.
  - Lien avec les PCA scannés et les périmètres des PCA approuvés.
  - Réalisations sur support papier ou sur support informatique.
- Délivrance de plans et fichiers informatiques aux services de la Ville et aux particuliers.
- Cadastre
  - Délivrance de divers renseignements cadastraux pour les services de la Ville.
  - Encodage des permis d'Urbanisme via Internet dans le programme «URBAIN» mis en place par l'Administration du Cadastre.
  - Intégration des mutations cadastrales dans les bases de données Cadastre et Restitution (au 01/01/2010).
  - Intégration annuelle des données alphanumériques de la matrice cadastrale au 01/01/2010.
- Toponymie
  - Délivrance de nouveaux numéros de police sur base des permis de bâtir.
  - Renseignements divers au public ainsi qu'aux services communaux.
  - Solution aux problèmes de divergences - études.
  - Coordination des données avec le Cadastre, la Poste et les différents concessionnaires.
- Nouvelle dénomination
  - Route de la Lache (Malonne).
- Changement de dénomination
  - Rue du Bois de Néverlée devient Domaine du Bois de Néverlée Rhisnes.
- Participation au Groupe Liaison Logement.
  - Rédaction d'un nouveau règlement de Police pour la numérotation de bâtiments et des boites aux lettres mieux adapté aux réalités nouvelles.
  - Participation à l'analyse des procédures d'inscription, d'urbanisme et à leur adaptation aux réalités nouvelles.
  - Analyse de cas particuliers d'irrégularités, d'infractions, …

- Mise à disposition en WMS (Web Map Service) sur internet, du fond de plan, du cadastre et d'autres cartes. Ce service permet à des tiers de superposer leur cartes (e.g. : réseau de distribution d'eau) sur le fond de plan (le plus précis existant) de la Ville de Namur et ce de façon transparente pour l'internaute. Utilisé par la SWDE et la RW.
- Nouvelles applications cartographiques en ligne sur internet :
  - Urbanisme en ligne : Cette application met à disposition des citoyens les données cadastrales élémentaires.
  - Mobilité : Cette application est dédicacée aux Plans de la Mobilité sur le site web de la Mobilité. Cartes reprenant la Ceinture, les Portes de Namur, les quartiers et piétonniers, les gares du grand-Namur, les sens de circulation, les SUL, le Ravel, les aménagements cyclables, les itinéraires P+R, les trajets Namourette et haltes, la localisation Cambio le plan de stationnement, le stationnement en ouvrage, le stationnement PMR, la localisation des racks Vélo, du stationnement Moto, du stationnement autocar, des emplacements taxi, les ports, les zones de livraisons, les zones dépose-minute.
- Nouvelle application cartographie en ligne sur l'intranet :
  - les impétrants (avec mot de passe) : cette application reprend les réseaux enfouis des Impétrants à titre indicatif.
    - Fluxys (Société de distribution de Gaz)
    - SWDE (Société Wallonne de distribution d'Eaux)
    - SPGE et INASEP (Pash et égouttage)
    - VIVAQUA (anciennement CIBE Compagnie Intercommunale des Eaux Bruxelloises)
- Mise en œuvre d'un nouvel intranet basé sur le logiciel Plone (système de gestion de contenu de fichiers professionnel open source).
  - Analyse de l'existant, des besoins, des accès utilisateurs, du workflow de publication des documents, du look du site (des feuilles de styles).
  - Mise en place de la structure du nouveau site basé sur les organigrammes de l'administration et les fonctionnalités existantes de l'ancien intranet.
- Aide à la mise en route de l'informatisation de la cellule Egouttage. Formation et mise à disposition des données, analyse de méthodes pour l'encodage des taques d'égouts et conduites.
- Rédaction de métadonnées qui donnent des renseignements sur les données de la cartographie en ligne :
  - l'historique de la constitution des données,
  - la technique de saisie,
  - la date des données et leur mise à jour,
  - la source et les formats disponibles,
  - les contraintes d'accès et l'utilisation des données.
- Formations suivies :
  - Géomatique : Année académique 2010-2011 à l'UCL (2 agents)
  - Plone, UVCW (1 agent)
  - Python, Liège (1 agent)

2.4 Support Opérationnel

Collaboration intensive avec le service Gestion documentaire au scanning de documents d'état civil.

LOGISTIQUE


D.S.A.
Logistique
Marchés publics de fournitures et de services
Gestion des contrats engins de levage, assurances parc automobile et dossiers accidents
Economat

1 Composition du service

- 1 chef de service
- 1 responsable de cellule
- 1 agent technique
- 6 employés administratifs
- 2 ouvriers qualifiés
- 1 brigadier

2 Description du service

Le service Logistique est la centrale d'achats de l'Administration, gérant les marchés publics de fournitures et de services, veillant au respect de la législation en la matière mais non juge d'opportunité.

D'autre part, il régit administrativement le parc automobile.

Ce service est composé de 3 cellules :

1 Marchés publics de fournitures et de services

La cellule Marchés publics rédige les clauses administratives des marchés publics de services et de fournitures pour l'ensemble de l'administration communale sur base du rapport justificatif et des exigences techniques communiqués par les services techniques. Elle est garante du respect des règles des marchés publics et vérifie la bonne application de celles-ci.

La cellule assure la publication des cahiers spéciaux des charges et à partir de ce moment gère les contacts avec les fournisseurs et assure le suivi de la procédure de marché public.

Par la suite, elle vérifie aussi l'adéquation entre les factures et le marché conclu.

2 Gestion des contrats engins de levage, assurance parc automobile et dossiers accidents

Les missions de cette cellule sont les suivantes :

- gestion du Parc automobile et gestion des contrats Vinçotte (matériel et engins),
- rédaction des dossiers soumis au Collège,
- suivi des factures et mises à jour des contrats d'assurance véhicules,
- traitement des dossiers relatifs aux accidents.

3 Economat

La mission de cette cellule est de mettre à la disposition des différents services communaux (ainsi que la Police et le Service Régional d'Incendie) les fournitures nécessaires à l'exercice de leur fonction, dans la limite de ses compétences et moyens. Il s'agit principalement de matériel administratif et des EPI « Equipements Protection Individuelle » ou des uniformes (sauf Police).

Elle assume également :

- la gestion du PVP (Pool des Véhicules Partagés) en étroite collaboration avec le Garage communal.
- la gestion du mobilier, des GSM, du contenu des boîtes de secours, du matériel électrique mis à disposition du personnel d'entretien, des accessoires de table (couverts, tasses, …) des différentes salles communales mises en location, ….
- la fourniture de matériel spécifique sur base de demandes justifiées et exprimées ponctuellement par les différents responsables de service.

Cette cellule peut être considérée comme une petite centrale d'achats. Elle dispose pour cela de moyens financiers fixés par le Conseil communal.

Il est à noter qu'en septembre 2010, une fusion entre le service Reprographie et la cellule Economat s'est opérée afin de donner naissance au service Economat.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
135/123I-02	Fournitures administratives	38
134/180-02	Reprographie travaux pour tiers	38
135/124-05	Matériel et vêtements de sécurité	40
135/124VT-06	Vêtements de travail, contrats	40
136/123-06	Matériel et mobilier de bureau	40
136/123-12	Matériel et mobilier de bureau	40
136/124GS-48	Accessoires téléphonie	40
871/124-48	Achats trousses de secours	124
124/124M-48	Frais divers salles communales	34
135/161-48	Recettes diverses économat	39
136/127CT-06	Contrôles techniques services généraux et SRI	42
330/127CT-06	Contrôles techniques zone de police	14
136/127-08	Assurances véhicules services généraux	42
330/127-08	Assurances véhicules zone de Police	14
351/127-08	Assurances véhicules SRI	52
352/127-08	Assurances véhicules service 100	52
136/127-10	Taxes véhicules administration générale et SRI	42
330/127-10	Taxes véhicules zone de police	14
351/127-02	Franchises accidents administration générale, entretien véhicules	50
330/127-02	Franchise accidents zone de police, entretien véhicules	14
351/127-02	Franchise accidents SRI	50
352/127-02	Franchise accidents service 100	52

4 Rapport d'activités

1 Statistiques générales

Entrées courriers : 1773

Sorties courriers: 419

Dossiers présentés au Collège communal : 181

Dossiers présentés au Conseil communal : 20

Marchés par appel d'offres :

- sur budget extraordinaire : 19
- sur budget ordinaire : 7

Marchés par procédure négociée sur budget :

- ordinaire : 38
- extraordinaire : 82
- engagements de dépense : 22
- contrat cadre : 8 (ZP)
- adjudication publique : 1
- dossiers annulés : 4

Descriptif du charroi :

- Motos: 16
- Vélomoteurs :9
- Combi : 19
- Jeep :5
- Voitures: 50 + 35 (ZP)
- Voitures mixtes: 36
- Break : 3

- Camionnettes: 107
- Camions: 49
- Autopompes :2
- Cars: 10
- Minibus: 16
- Ambulances: 9
- Remorques: 38
- Roulottes: 4
- Tracteurs: 16
- Tondeuses: 2 (*)
- Chargeurs: 3
- Excavatrices: 2
- Rouleau vibrant: 1
- Compresseurs: 3
- Matériel industriel : 12
- Dumper : 5
- Compacteurs : 2
- Bobineuse : 1
- Bateau : 1 + remorque
- Pelle chargeur : 4
- Semi-remorque : 1

Total : 460 - (*) matériel immatriculé.

Accidents impliquant un véhicule Ville : 160

Kilométrage total parcouru : 2.803.026

Consommation totale (litres): 51.382,70 (essence) – 478.219,36 (diesel)- 0 (LPG)

2 ACQUISITION MATÉRIEL

Ne sont repris ci-dessous que les marchés attribués (en Euros).

2.1 Administration générale

- Elections : 23.140, 50
- Mobilier administration : 14.936
- Namur Magazine : 211.082,32/3 ans
- Produits d'entretien : 150.000/3 ans
- Consommables informatiques : 30.000
- Boissons administration : 3.483,16

Total : 432.641,98

2.2 Matériel Informatique

- 18 marchés : 591.985,69

Total : 591.985,69

2.3 Matériel Economat

- 2 marchés : 103.563,52

Total : 103.563,52

2.4 Véhicules

- Véhicules et véhicules mixtes services généraux : 354.211,40
- Camions et véhicules spéciaux : tracteur et véhicule porte outils (176.928,62) – balayeuse et camions (330.872,08) – camionnette et groupe électrogène 40.655,46 – élévateur à fourches (28.643,12) – car scolaire (122.016,40)
- Grosses réparations véhicules : 36.028,25 (Navette fluviale)
- Appareil diagnostic pour moteur : 3.823,60
- 2 conteneurs : 11.119,90
- Lubrifiants : 80.000
- Gasoil engins spéciaux : 80.000

- Batteries : 10.000
- Pièces d'entretien : 12.000
- Lubrifiants : 9.750

Total : 1.296.048,83

2.5 Matériel divers

- Matériel de cuisine : 11.580,94
- 45 tables en bois : 3.950,65
- Batteries élévateurs : 4.543,55
- Bacs de rangement pour transport vaisselle : 3.506,15
- Pièces détachées pour tentes parapluie : 11.299,20
- 40 tables et 2 chariots : 6.909,10
- Produits d'entretien : 10.000 – 5.000

Total : 56.789,59

2.6 Voirie :

- Matériel de blindage des terrassements cimetière : 11.781,24
- Petit outillage : 5.397,27
- Aéro-hydro gommeuse : 19.506,89
- Ponceuse à bande et appareil à gruger les tubes : 5.313,11
- Saleuse à calcium : 31.762,50
- Signaux routiers réfléchissants et signalisation de chantier : 54.728,30
- Illuminations festives : 74.159,69
- Enrobés stockables : 150.000/3ans

Total : 352.649

2.7 Incendie

- 2 explosimètres : 4.888,94
- Fauteuils de repos : 9.394,05
- Tronçonneuses : 11.493,90
- 2 canons à eau : 7.470,54
- Moteur thermique pour bateau : 4.615,78
- Gants de désincarcération : 8.276,40
- Matériel divers ambulances : 14.377
- Générateur de mousse haut foisonnement : 8.675
- 65 vestes et pantalons de feu : 35.489,24

Total : 104.680,85

2.8 Enseignement

- Mobilier : 48.750,36
- Jeux : 3.952,75
- Matériel divers : 12.610,32
- Matériel informatique : 16.528,13
- Beaux arts : 13.021,42
- Ecole industrielle et Roger Lazaron: 14.268,69
- Conservatoire : 14.199

Total : 123.330,067

2.9 Sports

- Acquisition et placement systèmes d'alarme halls sportifs : 25.535,15
- Adaptation des terrains de basket : 23.582,90
- Tracteur agricole et balai pour entretien terrains de sports synthétiques : 25.022,80
- 2 robots et 2 aspirateurs de piscine : 24.623,50
- Tentures centre de sports de Flawinne : 1.802,90
- 15 défibrillateurs : 24.003,38
- Auto laveuse : 5.507,87

- Placement film opaque sur vitres CNS : 22.798,40
- Tableau marquoir 24 secondes : 5.142,50
- Protection pilastres au centre de Belgrade : 3.890,20
- Boissons piscines : 13.000/2 ans

Total : 174.909,60

2.10 Jeunesse

- Château gonflable : 7.417,09
- Compresseur et échafaudage : 6.266,59
- Marteau burineur électrique : 1.137,68
- Matériel électroménager et horeca : 6.779,27
- Jeux: 96.415,70
- Matériel électro et audio : 6.879,25
- Auto laveuse : 7.972,69
- Sonorisation verdur rock : 16.536,85
- Surgelés verdur rock : 9.340
- Boissons verdur rock : 34.999,99
- Sécurité verdur rock : 18.278.87
- Gestion des bars verdur rock : 24.000
- Produits surgelés et glaces PARF : 37.500/18 mois
- Boissons cafétéria PARF : 108.000
- Partenariat actif diffusion radio : 3.000

Total : 384.523,98

2.11 Fêtes

- Fêtes de Wallonie : 500.000/4 ans

Total : 500.000

2.12 Espaces verts

- 4 bacs récolteurs d'herbes : 7.206,86
- 2 appareils haute pression fixes : 13.890,80
- 2 souffleuses à feuilles : 23.716
- Graines –engrais – Produits phyto : 29.472,20

Total: 74.285,89

2.13 Environnement

- Cuves de bornes de propreté : 19.981,34
- 2 aspirateurs électriques de déchets urbains : 36.082,93
- 2 conteneurs décanteurs : 30.424,24
- Marché de contrôle vétérinaire : 10.000
- Fêtes du sacrifice (bouchers et unité mobile) : 18.100
- Stérilisation des chats errants : 6.500
- Déchets inertes : 17.000
- Sacs poubelles non payants : 29.716,60

Total: 167.805,08

2.14 Bibliothèques et musées

- Achat mobilier section jeunesse : 7.372,07
- Numérisation des documents Bibliothèques : 49.634,25
- Outils de conservation et d'études Musée Archéologique : 7.190,81
- Livres : 102.000

Total : 166.197,13

2.15 SEU

- Mobilier urbain : 29.670,46
- Range-vélos et douilles de scellement : 13.342

- 2 terminaux portables contrôle du stationnement : 12.254,80
- 3 terminaux P+R : 17.303
- Bornes escamotables : 91.839
- Placement et remplacement mobilier urbain : 50.000

Total : 214.409,26

2.16 Urbanisme

- Panneaux d'exposition : 32.144,03

Total : 32.144,03

3 Economat

Analyse des structures et des moyens en place, commentaires et adaptations aux besoins fonctionnels et économiques.

Consultation des sociétés en matière de fournitures et services, analyse des offres, rédaction des rapports justificatifs, rédaction des bons de commande (460), réception et contrôle des marchandises, encodage dans le logiciel de gestion des stocks, vérification des bons de livraison, vérification des factures et visa pour paiement.

Elaboration de cahiers des charges dans les cas prévus par la loi (clauses techniques) (certains autres marchés courent sur plusieurs exercices).

Contrôle de la bonne exécution des contrats conclus avec les fournisseurs

Inventaires.

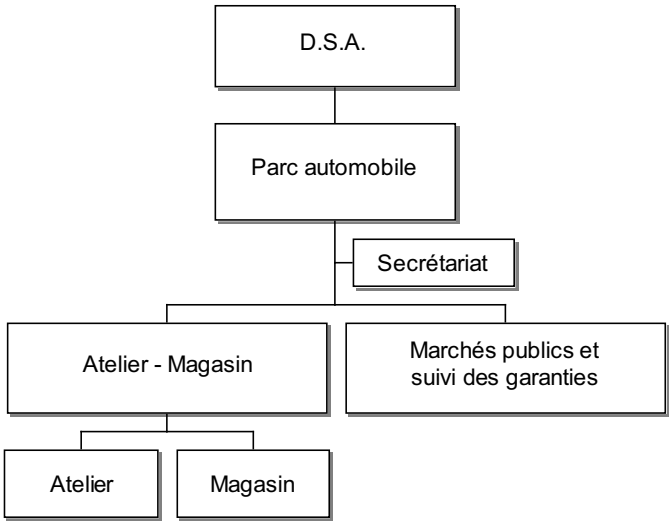
Préparation des colis et, le cas échéant, livraisons (bons de sortie : 117/GSM, 807/EPI, 1557/ Fournitures de bureau, 51/Mobilier, 8/Matériel d'entretien électrique, 44/Pharmacie, 560/Divers).

Interventions diverses sur le mobilier (745) (interventions diverses, réparations, remplacements, orchestration des déménagements).

Gestion au quotidien des EPI (équipements protection individuelle), relais privilégié entre les services et la société adjudicatrice des vêtements mis à la disposition des travailleurs, (680 personnes sont concernées), contacts réguliers avec le S.I.P.P.T. et la médecine externe.

Gestion quotidienne du PVP (Pool des Véhicules Partagés) (3134 réservations).

PARC AUTOMOBILE



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 1 responsable de cellule
- 2 agents administratifs
- 5 ouvriers
- 1 magasinier

2 Description du service

Le service assure les tâches suivantes :

- préparation des clauses techniques des marchés d'acquisition de véhicules pour tous les services, de matériel spécifique (Voirie, DEP, etc.). Les cahiers de charges sont établis après analyse des besoins spécifiques des utilisateurs,
- réception des véhicules lors de la livraison,
- entretien et réparations mécaniques de tous les véhicules ne faisant pas l'objet d'un contrat avec un garage privé, y compris les véhicules de la Police, du 100 et du service Incendie. Les réparations des carrosseries sont confiées au privé,
- préparation et présentation des véhicules au Contrôle Technique,
- suivi des garanties et des contrats d'entretien,
- encodage de toutes les interventions dans un programme de gestion du parc automobile. Ce programme a été mis sur pied par un agent du service Informatique, et permet de gérer tous les aspects relatifs à cette matière : consommations, entretiens, assurances, accidents, déclassements. Il est utilisé en collaboration étroite avec le service de la Logistique. En fin de compte, le programme permet de calculer le coût de revient réel des véhicules,
- collaboration très étroite avec le service Logistique également dans le cadre des accidents de roulage, sur les aspects techniques : expertises et réparations,
- gestion des commandes de pièces de rechange, des fournitures de pneus et de lubrifiants pour l'ensemble du parc automobile,
- remplacement chaque année d'une vingtaine de véhicules « Ville » en moyenne + de 5 à 10 pour la Police. Le parc actuel compte quelque 410 véhicules dont 140 à la Police.
- gestion des cartes carburant (sauf Police) et des données recueillies par les Fleet Logger sur l'utilisation des véhicules.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
136/743-52	Achats Autos-Camionnettes	12
136/743-53	Achats de camions	12
136/743-98	Achat véhicules spéciaux	12
136/745-52	Maintenance extraordinaire autos et camionnettes	12
136/745-53	Maintenance extraordinaire camions	14
136/127G -02	Entretien des véhicules	42
136/127PN-02	Pneus pour véhicules	42
136/127RC-02	Réparation carrosserie des véhicules	42
136/127C -03	Carburant pour véhicules	42
136/127H -03	Huile pour véhicules	42
136/127CT-06	Contrôle technique	42
136/127G -06	Entretien véhicules, contrats	42
136/127-10	Impôts sur véhicules, Taxes d'immatriculation	42

4 Rapport d'activités

1 DESCRIPTIF DU CHARROI

- Motos: 1
- Vélomoteurs :3
- Combi : 16
- Jeep :1
- Voitures: 19
- Voitures mixtes: 35
- Camionnettes: 104
- Camions: 52
- Autopompes :2
- Cars: 11
- Minibus: 2
- Ambulances: 8
- Remorques: 34
- Roulottes: 4
- Tracteurs: 13
- Tondeuses: 3 (*)
- Chargeurs: 3
- Excavatrices: 5
- Rouleau vibrant: 1
- Compresseurs: 2
- Matériel industriel : 12
- Dumper : 5
- Compacteurs : 2
- Bobineuse : 1
- Bateau : 1 + remorque

Total : 311
(*) Matériel immatriculé.
Kilométrage total parcouru : 2.195.005
Consommation totale (litres): 24.405,54 (essence) – 367.480,14(diesel)- 0 (LPG)

2 INTERVENTIONS 2010

On comptabilise environ 900 interventions pour l'année. Ces interventions concernent les travaux d'entretien, les réparations, les dépannages, les préparations et présentations des véhicules au Contrôle Technique.
Cette dernière mission compte 347 présentations en 2010.

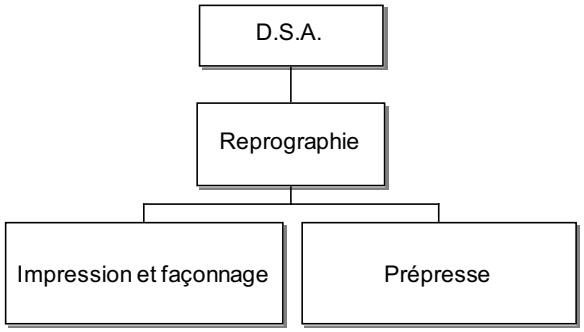
Durant la période hivernale, 3 semaines de garde de dépannage successives ont été assurées par 3 mécaniciens.
Outre les prestations journalières, des prestations nocturnes ont été effectuées à raison de 21h45.

3 BUDGETS 2010

Les budgets de 2010 sont répartis comme suit :
- Ordinaire : 1.536.300 €
- Extraordinaire acquisitions : 1.091.000 €
- Extraordinaire grosses réparations véhicules : 50.000 €

Les acquisitions sont répertoriées par le service Logistique (voir point 2 Logistique).

REPROGRAPHIE



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 1 responsable technique de cellule
- 3 opérateurs
- 2 infographistes

2 Description du service

Le service Reprographie est composé de la cellule « Impression et façonnage » et de la cellule « Prépresse ».

Le service Reprographie est un atelier d'imprimerie qui permet de dupliquer à moindre frais une bonne partie des documents pour les différents services communaux tels que: photocopies diverses, invitations, affiches, cartes, fiches, fardes, livrets, formulaires divers, ... sur divers supports.

Il est aussi possible de faire du façonnage de documents, à savoir : pliage, assemblage, agrafage, perforation, couture métallique, collage, mise sous couverture, mise sous enveloppe, découpe, plastification. La Reprographie est aussi équipée pour produire en petites quantités, des posters grands format jusqu'à 120 cm de large, des badges au format carte de banque en PVC, du lettrage en vinyle en plusieurs couleurs, de la reliure de documents, de la gravure sur plastique, des panneaux rigides pour expo, des plaques d'inauguration, de la plastification au grand format (160 cm).

Le service Reprographie effectue aussi de la mise en page professionnelle et formate les documents graphiques pour tout imprimeur.

Il est à noter qu'en septembre 2010, une fusion a été opérée entre le service Reprographie et la cellule Economat pour donner naissance au service Economat.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
134/124I -02	Fonctionnement reprographie	38
134/124PC-02	Reprographie travaux pour tiers	38
134/124-06	Reprographie contrats	38
134/180-01	Reprographie travaux pour tiers	39

4 Rapport d'activités

Consultation des sociétés en matière de fournitures et services, analyse des offres, rédaction des rapports justificatifs, rédaction des bons de commande (97), réception et contrôle des marchandises, encodage dans le logiciel de gestion des stocks, vérification des bons de livraisons, vérification des factures et visa pour paiement.

Elaboration de cahiers des charges dans les cas prévus par la loi (clauses techniques) (2, certains autres marchés courent sur plusieurs exercices).

Contrôle de la bonne exécution des contrats conclus avec les fournisseurs

Inventaire (1).

Travaux : Services administratifs, techniques, Police et Pompiers: 887 demandes et 1.510.991 tirages.

Enseignement fondamental, secondaire et artistique: 3.505 demandes et 2.885.067 tirages,

Travaux pour tiers (travaux réalisés pour des activités d'intérêt général) : 160 demandes et 502.294 tirages.

Préparation et livraison des colis.

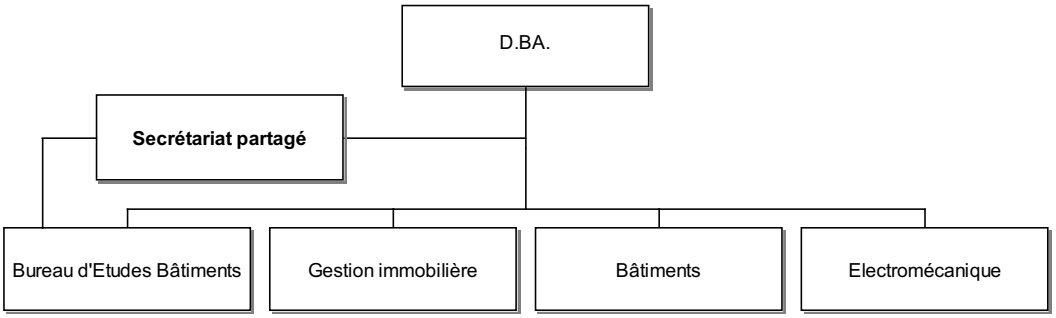
VILLE DE NAMUR

CHAPITRE 5

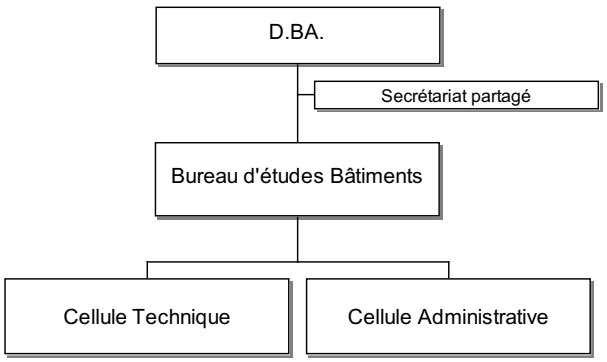
DEPARTEMENT DES BATIMENTS (D.BA.)



DEPARTEMENT DES BATIMENTS



BUREAU D'ETUDES BATIMENTS



1 Composition du service

- 2 architectes (dont 1 chef de service)
- 2 juristes (1 niveau A et l'autre niveau B)
- 1 ingénieur
- 6 techniciens
- 7 agents administratifs

2 Description du service

Le service du Bureau d'Etudes Bâtiments est chargé de la gestion administrative et technique des projets de construction et de rénovation des bâtiments communaux hors régie foncière.

Le service est divisé en deux cellules :

1 LA CELLULE ADMINISTRATIVE

Gestion administrative de tous les dossiers traités par le Bureau d'Etudes Bâtiments. Cette gestion comprend entre autres :

- la présentation des dossiers au Collège communal et au Conseil communal ;
- l'élaboration des clauses administratives des cahiers de charges ;
- le suivi complet des procédures de marchés publics – globalement toutes les tâches liées aux procédures de demandes de prix, d'attributions de marchés, de notifications, suivis des cautionnements, des états d'avancement de travaux, de décomptes, de réceptions, etc. ;
- les relations avec la tutelle d'annulation ;
- les demandes de subsides et le suivi de ces dossiers ;
- le suivi des paiements, en collaboration avec le Département de la Gestion Financière ;
- etc.

2 LA CELLULE TECHNIQUE

Traite de façon générale tous les marchés de travaux liés aux bâtiments, (désignation d'auteurs de projet, de coordination sécurité, procédure de subsides). Cette gestion comprend entre autres :

- l'analyse et émet son avis fonctionnel et technique sur les propositions qui lui sont faites ;
- l'élaboration des clauses techniques des cahiers de charges ;
- la préparation des dossiers au Collège communal et au Conseil communal ;
- elle assure le suivi journalier du chantier, (état d'avancement, décompte, surveillance du chantier, ...).

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
104/724-60	Equipement et maintenance extraordinaire en cours d'exécution des bâtiments	8
124/724-60	Equipement et maintenance extraordinaire en cours d'exécution des bâtiments	10
124/741-98	Achats de mobilier divers	12
131/733-51	Honoraires plans d'aménagement, urbanisme et autres études	14
136/724-60	Travaux économies d'énergie	14
136/744-51	Achats de machines et de matériel d'équipement et d'exploitation	16
137/724-53	Aménagement ateliers communaux	16
351/722-60	Travaux en cours d'exécution de constructions de bâtiments	20
722/722-60	Travaux en cours d'exécution de constructions de bâtiments	32

764/722-60	Travaux en cours d'exécution de constructions de bâtiments	38
764/724PI-60	Travaux aménagement piscines	38
764/725-60	En modification budgétaire	
771/724-60	Equipement et maintenance extraordinaire en cours d'exécution des bâtiments	40
790/724-60	Equipement et maintenance extraordinaire en cours d'exécution des bâtiments	44
878/725-54	Equipement et maintenance extraordinaire des parcs, jardins	54

4 Rapport d'activités

Pour un total de **21.410.037,97** €, réparti comme suit :

1 ENSEIGNEMENT PETITE ENFANCE

1.1 Ecoles

- Diverses écoles - Travaux de mise en conformité – 73.661,17 €
- Ecole d'Andoy - Etude stabilité et techniques spéciales pour la reconstruction – 25.440,62 €
- Ecole d'Andoy - Reconstruction école communale
  - Lot 1 Architecture et stabilité – 1.511.512,70 €
  - Lot 2 Installations sanitaires, chauffage et ventilation – 355.794,92 €
  - Lot 4 Peintures – 21.818,67 €
- Ecole de Beez - Restauration des toitures – 197.342,53 €
- Ecole de Beez - Remplacement des châssis en bois de l'école – 73.810,00 €
- Ecole de Belgrade - Remplacement des châssis en bois – 207.476,28 €
- Locaux ONE et conciergerie école du Parc Astrid à Jambes - Renouvellement toiture – 74.054,25 €
- Conciergerie du Parc Astrid à Jambes - Installation électrique – 13.808,60 €
- Ecole maternelle du Parc Astrid à Jambes – Remplacement des châssis en bois – 99.074,80 €
- Ecole de Velaine à Jambes - Travaux prévention incendie – 51.986,95 €
- Ecole de Velaine à Jambes - Mise en conformité installation électrique – 14.660,93 €
- Ecole d'Heuvy à Namur - Remplacement des châssis – 103.200,90 €
- Ecole rue de la Colline à Salzinnes – Renouvellement des toitures – 370.549,58 €
- Ecole de Loyers - Toitures avec panneaux photovoltaïques – 216.723,10 €
- Nouvelle école de Wartet - Installation modules photovoltaïques – 42.746,88 €
- Ecole de Wartet – Peintures – 14.348,37 €

1.2 Crèche

- Désignation bureau de contrôle pour le marché de conception et réalisation d'une crèche à Jambes Belle-Vue – 30.804,66€

2 CULTE

2.1 Eglises

- Eglise de Velaine - Renouvellement des portes d'entrée – 19.006,08 €
- Eglise Saints Pierre et Paul d'Erpent - Réparation du clocher – 4.566,04 €
- Eglise Saint-Martin – Pose de bâches provisoires sur les toitures de la nef et du cœur – 5.791,06 €

2.2 Cimetières

- Cimetière de Namur - Renouvellement des châssis de la conciergerie – 32.841,92 €
- Cimetière de Champion - Restauration du mur de soutènement – 99.112,96 €

3 INFRASTRUCTURES SPORTIVES

3.1 Halls sportifs

- Centre sportif à Temploux – Conception et réalisation d'un centre sportif – 1.950.000,00 €
- Hall omnisports de Belgrade - Remplacement d'appareils d'éclairage – 20.401,63 €

3.2 Football

- Vestiaires et buvette terrain football de Wartet
  - Lot 1 Gros œuvre – 570.019,80 €
  - Lot 2 Electricité – 42.652,14 €
  - Lot 3 Chauffage – Ventilation – 90.410,85 €

3.3 Piscine

- Piscine de Jambes – Mise en conformité des installations techniques – 301.687,56 €

4 CULTURE

- Théâtre de Namur - Remplacement des chaudières – 32.537,51 €
- Théâtre de Namur - Amélioration de l'égouttage – 8.911,65 €
- Théâtre de Namur - Réparations toiture – 63.984,80 €
- Théâtre de Namur - Mise en conformité du monte-décors – 66.927,52 €
- Musée de Croix à Namur - Restauration - Couverture cour de service entre Musée de Croix et futur Musée Archéologique
  - Lot 1 gros-œuvre et parachèvements – 606.021,52 €
  - Lot 3 (électricité) – 143.555,28 €

5 BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Espaces verts à Vedrin - Renouvellement des toitures des hangars – 229.414,27 €
- Ateliers du Parc des Sources à Namur – Remplacement canalisation d'alimentation en gaz – 17.722,36 €

6 HÔTEL DE VILLE

- Hôtel de Ville - Aménagement d'un escalier d'accès au 2ème étage – 10.466,50 €
- Hôtel de Ville - Aménagement escalier d'accès aux groupes de pulsion au 2ème étage – 10.466,50 €

7 SALLES

- Château d'Amée à Jambes - Acquisition de mobilier – 9.013,29 €
- Château d'Amée à Jambes - Mise en conformité suivant rapport incendie – 49.947,59 €
- Salle Al'Copette à Dave - Remplacement des châssis extérieurs – 17.443,36 €
- Salle Al'Copette à Dave - Installation d'un système de chauffage – 46.228,05 €
- Salle Al'Copette à Dave, cage d'escalier et plafonds locaux 1er étage - Mise en conformité pour la prévention incendie – 29.099,29 €
- Salle Al'Copette à Dave - Mise en conformité de l'installation électrique – 21.904,58 €
- Salle Guisset à Belgrade - Remplacement des châssis en bois – 58.042,49 €
- Salle La Bourguignonne à Wartet - Mise en conformité égouttage – 28.999,20 €
- Centre Socioculturel Bienvenu à Wépion – Rénovation Toitures – 288.460,91 €

8 CASERNE DES POMPIERS ET SERVICE DE POLICE

- Site de la Porcelaine – Conception et réalisation d'une caserne de pompiers – 12.500.798,91 €

9 DIVERS

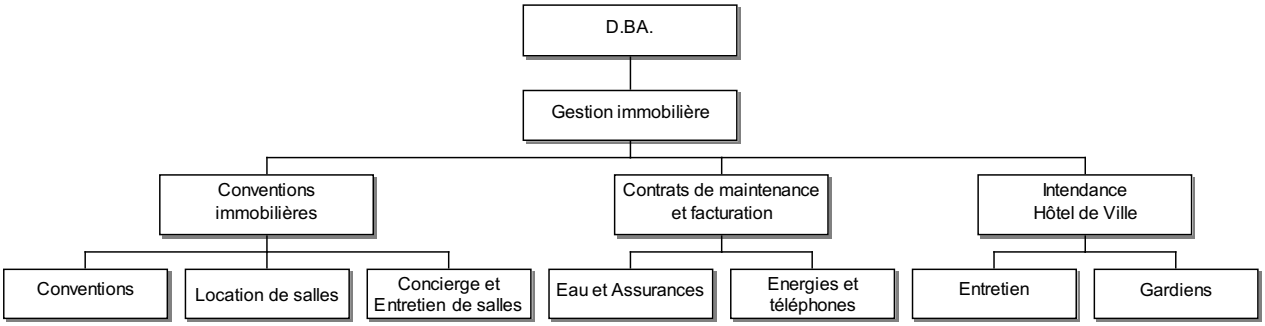
- Galerie Saint-Joseph à Namur- Rénovation de la galerie – 161.883,41 €
- Galerie Saint-Joseph à Namur - Nettoyage, peinture et divers – 24.798,95 €
- Galerie Werenne à Namur - Rénovation de la Galerie – 234.192,26 €

- Naninne, rue Sainte-Anne - Création parking sur domaine privé Ville - Section C 5Z – 37.647,94 €

10 LOCAUX ASSOCIATIFS

- Maison des jeunes Basse-Enhaive à Jambes - Remplacement des châssis extérieurs – 31.605,20 €
- Foyer Social Parc Astrid à Jambes – Remplacement des châssis en bois – 55.125,18 €

GESTION IMMOBILIERE



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 3 responsables de cellule
- 5 agents administratifs
- 11 ouvriers
- concierges et écureuses

2 Description du service

Le service de la Gestion immobilière a pour mission la gestion des bâtiments et propriétés communales. Ce service regroupe trois cellules :

1 Conventions immobilières

Cette cellule est chargée de la gestion des conventions (contrats de prêt à usage, contrats de concessions, baux emphytéotiques ou à loyer, …), des locations des salles communales, des locations, vente et achat des propriétés communales hors régie foncière, de la gestion des concierges.

2 Contrats de maintenance et facturation

Cette cellule gère les raccordements et factures d'eau, d'énergie et de téléphonie, les contrats de maintenance et les polices d'assurances responsabilité civile et incendie des immeubles appartenant à la commune.

3 Intendance Hôtel de Ville

Cette cellule assure le gardiennage de l'Hôtel de Ville.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
050/125-08	Assurances des immeubles	18
124/124M-48	Frais divers salles communales	34
124/125-10	Impôts sur les immeubles	34
124/125T-48	Dégâts de tiers aux biens commun	36
136/123-11	Téléphone	40
136/125-03	Chauffage – éclairage bâtiments	40
136/125-06	Entretien bâtiments contrats	40
136/125-15	Consommation eau	42
136/126-01	Loyers et charges loc.	42
426/125IL-03	Illuminations consommations	62
124/161-01	Remboursement consommation eau	35
124/161T-48	Remboursement dégâts par tiers	35
124/161-48	Accenses et récupérations diverses	35
124/163-01	Locations immobilières	35
124/163B1-01	Locations salles	35
764/161CJ-05	Conces. de droits (cafet pisc. Jambes)	93
764/163CT-01	Location cafétéria CNS	93
871/163S1-01	Location local ONE	129
871/163S2-01	Locations aux mutuelles	129

4 Rapport d'activités

1 Bail emphytéotique et actes divers

1.1 Bail emphytéotique

Approbation des baux emphytéotiques avec la société IDEG pour l'implantation de nouvelles

cabines électriques à :

- Champion : partie parcelle cadastrée 17ème div. section D n°344B
- Jambes : parcelles cadastrées 3ème div. section C n°231 et n°321

Jambes – salle d'escalade : approbation de l'avenant au bail emphytéotique (dans le cadre du permis de puisage pour la piscine de Jambes).

1.2 Divers

- Construction d'un collecteur des eaux usées à Vedrin-Champion-Cognelée : approbation sur l'emprise à réaliser par la société INASEP sur une partie du terrain communal cadastré 13ème div. section C parcelle 30L (montant de 3.000€),
- Beez – mise en sécurité d'une ligne haute tension : approbation de l'avenant à la convention du 4/10/1988 intitulée « Convention de déboisement (ligne existante) ».

2 PRISES EN LOCATION ET MISES À DISPOSITION D'IMMEUBLES

2.1 Locations par la Ville de biens communaux et mises à disposition

- Andoy – approbation des avenants au contrat de prêt à usage précaire au profit de l'asbl « les Amis du Village d'Andoy » (occupation des locaux par l'école d'Andoy suite à l'incendie et prise en charge des frais de fonctionnement à concurrence de 85% par la Ville),
- Jambes – Château d'Amée :
  - approbation du contrat de prêt à usage précaire au profit de la Médiathèque de la Communauté Française de Belgique,
  - approbation de l'avenant au contrat d'utilisation conclu entre la Ville et le Tennis Club d'Amée.
- Jambes – site de la Porcelaine et habitation chaussée de Liège n°55-57 : approbation de la convention d'occupation temporaire de ces installations par les Unités Spéciales de la Police Fédérale (CGSU/POSA LIEGE),
- Jambes – Masuage : approbation du contrat de prêt à usage relatif aux terrains au profit de l'asbl « Rugby Namur XV »,
- Namur – avenue Albert Ier – ancienne buvette de l'UR Namur : renon d'occupation des lieux par l'asbl « Speedy Club »,
- Naninne – entrepôts communaux : approbation de la convention de prêt à usage relatif au stockage des illuminations de fin d'année au profit de l'asbl « GAU »,
- Salzinnes – rue des Bosquets n°24/2 : approbation du projet de convention de mise à disposition de locaux par le Foyer Namurois pour le service des Affaires sociales,
- Vedrin – approbation du contrat de prêt à usage relatif aux installations de football de l'Arquet au profit de l'asbl « Royal Arquet Football Club »,

2.2 Achats de biens

- Jambes – site de la Porcelaine : achat d'une partie du site au BEP Environnement pour l'implantation de la nouvelle caserne des pompiers : acquisition pour un montant de 1.732.500€,
- Dave : acquisition d'une parcelle de terrain sise rue de Naninne pour cause d'utilité publique (parking devant cimetière) pour un montant de 7.631,62€.

2.3 Vente de biens communaux

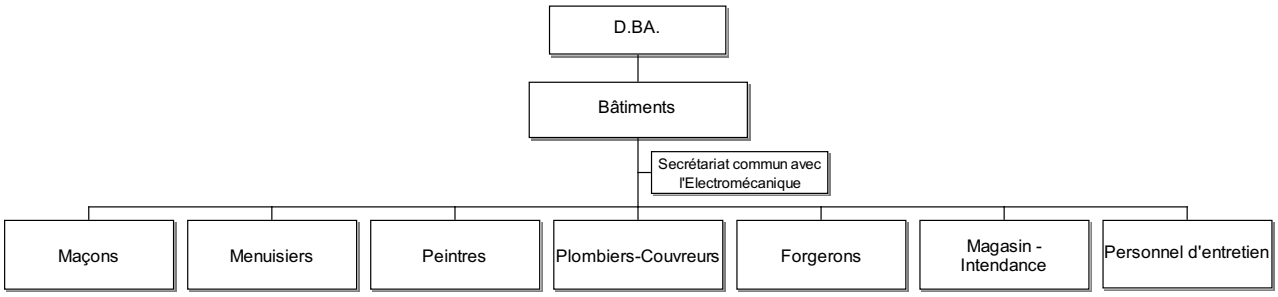
- Jambes – rue Mottiaux n°14 et 16 : décision de procéder à la vente de gré à gré des bâtiments communaux,
- Namur – Boulevard d'Herbatte : acquisition par Infrabel d'un bien communal dans le cadre de l'adaptation du tracé des voies en relation avec la construction d'un PX (106.000€),

- Namur – immeuble Golenvaux rue Lucien Namèche : accord sur le projet d'acte de vente (215.000€),
- Wierde - vente de l'ancienne école communale (169.000€).

3 DIVERS

- Fourniture d'électricité et de gaz – 3ème marché : adhésion à la centrale de marchés constituée en Idefin,
- Règlement des salles communales : approbation du nouveau projet de règlement des salles et ses annexes,
- Saint-Servais : approbation du principe d'un contrat de concession pour l'exploitation de la cafétéria de la piscine,
- Jambes : approbation du principe d'un contrat de concession pour l'exploitation de la cafétéria de la piscine,
- Locations salles communales : informations sur les gratuités et réductions octroyées en 2010.

BATIMENTS


D.BA.
Bâtiments
Secrétariat commun avec l'Electromécanique
Maçons
Menuisiers
Peintres
Plombiers-Couvreurs
Forgerons
Magasin - Intendance
Personnel d'entretien

1 Composition du service

- 1 chef de service
- 2 agents administratifs
- 1 technicien
- 1 chef d'atelier
- 6 contremaîtres
- 60 ouvriers

2 Description du service

Entretien et petites réparations des bâtiments communaux (hors régie foncière).

1 Travaux de maintenance

Equipes d'ouvriers chargés des travaux de maintenance dans les bâtiments communaux, partie gros-œuvre, toiture, parachèvements et plomberie. Petits travaux d'extension et d'aménagements divers.

2 Etudes et suivis de chantiers

Pour les travaux nécessitant une étude préalable, il arrive que le service des Bâtiments réalise les études au sein même du service, quelquefois en collaboration avec le service Bureau d'Etudes Bâtiments.

Dans certains cas, les travaux sont confiés à des entreprises externes. La surveillance de ces chantiers est alors assurée par ce service.

3 Assistance à d'autres services ou lors de circonstances particulières

Le service est souvent sollicité pour effectuer des prestations qui ne sont pas directement liées à sa mission première.

A titre d'exemple :

- montage et démontage de chapiteaux : liste arrêtée par le Collège
- effectuer certains transports (fêtes, etc.)
- installation lors d'élections, …

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
136/125B-02	Entretien des bâtiments	40

4 Rapport d'activités

Pour un total de **206 507,00** €, réparti comme suit :

1 Plombiers

Lieu	Descriptif	Montant
Ecole de Belgrade conciergerie	Rénovation installation	709,00 €
Ecole de Belgrade	Rénovation installation et wc côté cuisine	2.495,00 €
CNS gloutons	Nouvelle installation dans locaux sociaux	345,00 €
Hôtel de Ville	Installation de fontaines	500,00 €
Piscine de Salzinnes	Nouvelle décharge en cave	387,00 €
Presbytère de Naninne	Nouvelle installation	2.591,00 €
Presbytère de Malonne	Nouvelle installation	4.316,00 €
Piscine de Jambes	Diverses réparations	3.112,00 €
Château d'Amée	Nouvelle installation	1.503,00 €

conciergerie		
PARF	Extension bar en coin cuisine	271,00 €
Ecole de Belgrade	Renouvellement évacuations sanitaires coté poste	1.035,00 €
TOTAL		**17.264,00 €**

2 PEINTRES

Lieu	Descriptif	Montant
Ecole de Froidebise	Bibliothèque, garderie et réfectoire	1.320,00 €
Ecole de Wartet	Classes	1.150,00 €
Ecole de Belgrade	Conciergerie	2.300,00 €
	Maison du dentiste	1.950,00 €
PARF	Extension du bar	390,00 €
Ecole de la Courte Echelle	Cage d'escalier	650,00 €
CNS local glouton	Locaux sociaux	940,00 €
Ecole de Plomcot	Tous les locaux	1.700,00 €
Espace Laloux	Grande salle	970,00 €
Centre Option Jambes	Tous les locaux	760,00 €
Maison des Echevins	Bureaux, halls et cages d'escalier	6.400,00 €
Ecole de Flawinne	1ère partie	1.200,00 €
Salle Parmentier Vedrin	1er étage de la conciergerie	250,00 €
Ecole de Belgrade	Classe maternelle	500,00 €
Ecole de Basse-Enhaive	Classes	2.400,00 €
Presbytère de Naninne	Peinture de tous les locaux	3.400,00 €
TOTAL		**26.280,00 €**

3 MENUISIERS

Lieu	Descriptif	Montant
Conservatoire de musique	Meubles de cuisine	1.700,00 €
Salle Parmentier Vedrin	Portes intérieures et cloisons	5.000,00 €
Presbytère de Naninne	Isolations, faux plafonds, portes, cloison, planchers	7.000,00 €
Ateliers du Parc des Sources	Cloisons	2.000,00 €
PARF extension du bar	Comptoir, meubles, cloisons, portes	2.200,00 €
CNS, gloutons locaux sociaux	Meubles, cloisons, portes	2.700,00 €
Ecole de Belgrade	Maison du dentiste : planchers, plafonds, portes	1.400,00 €
Hôtel de Ville	Modification de cloison et plafonds	1.500,00 €
Ecole de Belgrade conciergerie	Planchers, portes, meubles de cuisine	3.000,00 €
Hall de Wépion	Réparation plafond du bar	525,00 €
Espace Laloux	Réparation de cloisons	250,00 €
	Réparation plafond hall	475,00 €
Ecole de Wépion	Réparation de portes	350,00 €
Hall Géronsart	Remplacement de menuiseries extérieures	6.000,00 €
Ecole de La Plante	Pose d'ébrasements et chambranles suite au remplacement de châssis et portes	740,00 €
Ecole de Bouge Moulin à vent	Pose d'ébrasements et chambranles suite au remplacement de châssis et portes	720,00 €
Presbytère de Malonne	Remplacement de menuiseries extérieures	9.000,00 €
Douanes boulevard d'Herbatte	Pose d'ébrasements et chambranles suite au remplacement de châssis et portes	1.000,00 €
TOTAL		**45.560,00 €**

4 MAÇONS

Lieu	Descriptif	Montant
Football de Loyers buvette	Réparation cheminée et rampe d'axés	250,00 €
Presbytère de Naninne	Divers travaux de rénovation	4.800,00 €
Ecole de Belgrade - Conciergerie	Divers travaux de rénovation	1.000,00 €
CNS gloutons, locaux sociaux	Divers travaux de transformation	2.700,00 €
Belgrade maison du dentiste	Divers travaux de transformation	1.645,00 €
Cimetière de Namur	Rénovation des wc publics	500,00 €
PARF - Citadelle	Extension du bar en coin cuisine	2.000,00 €
Ateliers du Parc des Sources	Escalier d'accès parking	530,00 €
Maison de la poésie	Sablage des pierres de façade	325,00 €
Ecole de Belgrade	Rénovation des wc côté cuisine	250,00 €
CNS gloutons	Aménagements garages au -2	870,00 €
Eglise de Beez	Pose de 66 columbariums (fondation, trottoir d'accès)	1.300,00 €
Douanes	Diverses réparations suite pose châssis	295,00 €
Presbytère de Malonne	Divers travaux de rénovation	5.825,00 €
Eden	Divers travaux de rénovation carrelage et chape	350,00 €
Monuments divers	Sablages	350,00 €
Ecole de Beez	Divers travaux de rénovation	265,00 €
Eglise de Vedrin Comogne	Réparation escaliers	100,00 €
Ecole de la Plante	Diverses réparations suite pose châssis	250,00 €
Ecole de Bouge Moulin à Vent	Diverses réparations suite pose châssis	250,00 €
Ateliers du Parc des Sources	Dalles de supports pour nouvelles machines forge	1.300,00 €
ONE Flawinne	Ouverture d'une baie	100,00 €
Géronsart	Pose de nouveaux seuils	600,00 €
Ateliers du Parc des Sources	Différents travaux nouvelle forge	3.560,00 €
Eden 03 et 02	Pose de carrelages et de plinthes	420,00 €
Eglise de Boninne	Pose de nouvelles chambres de visite	245,00 €
Espace Laloux	Réparation de plafonnage	165,00 €
Police centre	Réparation de carrelage	195,00 €
Cimetière de Namur	Pose carrelage wc publics	120,00 €
	Sablage monuments	480,00 €
Live sur Meuse	Boucher une baie	170,00 €
Ecole de Wépion	Pose plaques de plâtre	165,00 €
Hôtel de Ville	Réparation dalles jardin	120,00 €
CNS parking -2	Pose de pierres bleues	165,00 €
Ecole de Bouge Centenaire	Réparation du carrelage dans wc	170,00 €
Eglise de Wépion	Réparation plafond	365,00 €
Ecole de Boninne	Réalisation escalier en béton	260,00 €
Cimetière de Namur	Sablage de trois monuments	270,00 €
TOTAL		**32.725,00 €**

5 FORGERONS

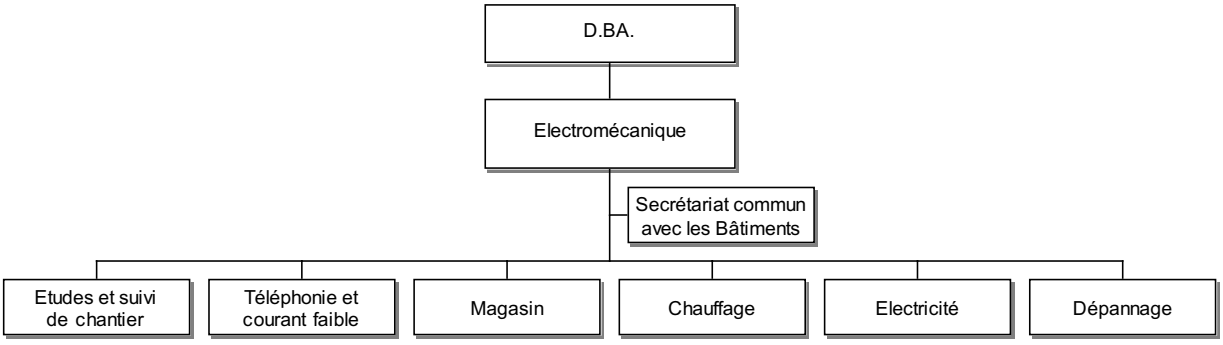
Lieu	Descriptif	Montant
Ecole d'Andoy	Aménagement protection fosse septique	320,00 €
Ecole de Loyers	Clôture et protections module	180,00 €
Ecole de Bouge Moulin à Vent	Réparation de chaises	20,00 €

Hôtel de Ville	Réparation des potelets en inox	180,00 €
PARF	Réparation de portes extérieures	160,00 €
Piscines de Salzinnes	Fabrication de pièces en laiton pour bassin	50,00 €
Ecole de Wartet	Clôture plaine de jeu	1.900,00 €
Ecole de Salzinnes	Clôture dans la cour	1.800,00 €
Espaces Verts	Support bacs à fleurs (casino)	250,00 €
Namourettes	Réparation des portiques	150,00 €
Ecole industrielle	Supports pour livres	250,00 €
Espaces Verts	Supports pour cendriers publics	100,00 €
Presbytère de Saint Marc	Barrière	1.160,00 €
PARF	Réparation de diverses barrières et garde corps	2.660,00 €
	Réparation et transformation tourniquet	150,00 €
CSC de Géronsart	Barrière	250,00 €
Douanes boulevard d'Herbatte	Démontage de châssis	150,00 €
Ecole d'Erpent	Clôture	2.150,00 €
CNS gloutons garage	Placement de portes et grilles	1.350,00 €
Serres de Mascaux	Réparation de portes extérieures	50,00 €
Fêtes de Wallonnie	Protection bornes de feux (piétonniers)	220,00 €
Ecole de Wépion	Grilles cache compteur	200,00 €
Garage	Réparation de véhicules	150,00 €
Ecole de Bouge Centenaire	Grilles de protection modules	740,00 €
Ecole du Parc Astrid	Main-courante, balustrades PMR	270,00 €
Piscine Saint Servais	Garde-corps inox	750,00 €
Ateliers du Parc des Sources	Grillages et supports de rangements nouvelle forge	650,00 €
Cortils	Protections volets	850,00 €
	Réparation véhicules	120,00 €
PARF Citadelle	Consoles et supports	220,00 €
Chapiteaux	Entretien, nettoyage	650,00 €
Divers Bâtiments	Serrurerie	27.500,00 €
TOTAL		**45.600,00 €**

6 ARDOISIER

Lieu	Descriptif	Montant
Salle Parmentier	Isolation	1.316,00 €
Presbytère de Naninne	Nouvelle toiture	10.932,00 €
Ecole de Tembloux	Diverses réparations	599,00 €
Ecole de Wartet	Modules	147,00 €
Presbytère de Malonne	Nouvelle toiture	12.136,00 €
Ecole de Wépion	Plate-forme modules	1.804,00 €
Salle des Mariages	Diverses réparations	1.132,00 €
Ateliers du Parc des Sources	Diverses réparations	1.037,00 €
Cure de Velaine	Nouvelle toiture	9.975,00 €
TOTAL		**39.078,00 €**

ELECTROMECANIQUE



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 1 adjoint au chef de service
- 1 ingénieur
- 1 agent administratif
- 4 agents techniques
- 5 contremaîtres
- 27 ouvriers

2 Description du service

- Maintenance des installations de chauffage et d'électricité
- Techniques spéciales
- Téléphonie
- Installations électriques nécessaires pour les manifestations diverses
- Gestion des consommations d'électricité, de gaz et mazout
- Rédaction de cahiers de charges
- Réalisation d'études pour travaux de réfection et de construction de nouveaux bâtiments dans les domaines repris ci-dessus
- Suivi des contrôles par organismes agréés
- Service de garde joignable 24h/24 et 7j/7

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
137/744EM/51	Marché de fournitures de câbles	3
137/744EM/51	Marché de fournitures de matériel électrique	3
137/744EM/51	Marché de fournitures de matériel d'éclairage	3
137/125 E/02	Général Electro – Budget ordinaire	44
426/124IL/02	Fêtes – Illuminations	66
135/127 E/03	Fournitures mazout et gaz	44

4 Rapport d'activités

Destination	Facturé	Type de matériel
HOTEL DE VILLE		
Espace citoyens	545,71	Portes automatiques
Espace citoyens	957,00	Climatisation
Espace citoyens	505,54	Groupe de froid
Espace citoyens	883,44	Matériel électrique
Hôtel de Ville (nouveau)	436,28	Portes automatiques
Hôtel de Ville (nouveau)	2804,86	Matériel électrique
Hôtel de Ville (nouveau)	551,93	Moteur de pompe
Hôtel de Ville (nouveau)	3682,03	Onduleur UPS
Hôtel de Ville (nouveau)	1438,81	Ascenseurs
Hôtel de Ville (nouveau)	100,00	Téléphonie
Hôtel de Ville (nouveau)	605,00	Sonorisation
Hôtel de Ville (nouveau)	43,54	Matériel chauffage
Hôtel de Ville (nouveau)	211,15	Contrôle Vinçotte
Ancien Hôtel de Ville	1099,98	Ascenseurs
Ancien Hôtel de Ville	597,18	Portes automatiques
Immeuble Eden	2013,31	Climatisation
Immeuble Eden	2122,46	Ascenseurs
Total	**18598,22**	

CITADELLE		
Terra Nova	452,54	Alarmes
Chant Choral	79,90	Pièces détachées
Parc attractif Reine Fabiola	158,80	Extincteurs
Total	**691,24**	
CULTURE		
Al Copette	60,00	Gaz
Al Copette	450,00	Contrôle Vinçotte
Espace Francis Laloux	292,82	Ascenseurs
Espace Francis Laloux	1376,76	Matériel chauffage
Les Cotelis	150,04	Matériel téléphonie
Les Cotelis	787,79	Matériel électrique
Les Cotelis	520,03	Contrôle Vinçotte
Salle « Le Bienvenu »	108,90	Frigoriste
Salle « Le Bienvenu »	2902,67	Cuisiniste
Salle de Beez	132,85	Alarme
Seigneurie d'Enhaive	982,45	Entreprise électricité
Bibliothèque de Namur	1935,65	Matériel chauffage
Maison du Théâtre	91,96	IDEG Electricité
Château d'Amée	3015,47	Matériel chauffage
Château d'Amée	850,53	Matériel électrique
Musée de Croix	125,84	Alarmes
Salle la Bourguignonne	1097,47	Matériel chauffage
Total	**14881,23**	
ATELIERS COMMUNAUX		
Service des Bâtiments	219,01	Electricité HT
Service des Bâtiments	419,63	Serrurier
Service des Bâtiments	84,10	Matériel chauffage
Service des Bâtiments	2938,65	Matériel électrique
Service des Bâtiments	173,15	Location matériel
Service des Bâtiments	1455,91	Outillage
Service des Bâtiments	620,73	Chaudières
Service Electromécanique	3088,03	Matériel électrique
Service Electromécanique	705,00	Matériel téléphonie
Service des Espaces verts	449,93	Extincteurs
Service des Espaces verts	370,95	Pièces moteurs
Service des Espaces verts	433,79	Cheminées
Entrepôt des douanes	2876,17	IDEG électricité
Entrepôt des douanes	911,90	Matériel chauffage
Service Garage	449,93	Extincteurs
Total	**15196,88**	
CULTES		
Presbytère de Naninne	3574,04	Matériel chauffage
Eglise d'Andoy	929,28	IDEG électricité
Concierge cimetière Belgrade	2427,31	Matériel chauffage
Cimetière de Namur	576,66	Climatisation
Total	**7507,29**	
CASERNE DES POMPIERS ET SERVICE DE POLICE		
Service Incendie	200,51	Groupe électro
Total	**200,51**	
ENSEIGNEMENT		
Ecole des Tautis à Belgrade	1520,76	Matériel électrique
Ecole du Centre	27,93	Matériel téléphonie
Ecole du Parc Astrid	783,03	Matériel chauffage
Ecole de Temploux	55,48	Exutoire de fumée
Ecole de Velaine	543,82	Matériel chauffage
Ecole d'Andoy	954,69	IDEG électricité

Diverses écoles	901,32	Matériel électrique
Ecole rue Juppin	2165,49	Matériel chauffage
Ecole de Beez	3911,33	Matériel chauffage
Ecole de Beez	5472,67	Tubage cheminée
Ecole de Beez	1600,00	Alarmes
Ecole de la Plante	210,72	Matériel électrique
Ecole de Basse Anhaive	757,46	Alarmes
Ecole de la Boverie	375,58	Matériel chauffage
Ecole de la Boverie	112,53	Alarme
Ecole du Moulin à Vent	452,24	Entreprise chauff.
Total	**19845,05**	
INFRASTRUCTURES SPORTIVES		
Hall de Malonne	600,00	Centrale incendie
Hall de Malonne	1703,91	Détection incendie
Hall de Malonne	863,03	Pièce moteurs
Hall de Tabora	3573,07	Matériel électrique
Hall de tabora	222,18	Contrôle Vinçotte
Hall de Belgrade	1757,32	Matériel électrique
Piscine de Jambes	871,20	Matériel téléphonie
Piscine de Salzinnes	317,93	Alarme incendie
Balle pelote	920,81	IDEG électricité
Tennis de table	2259,07	IDEG électricité
Terrain football Flawinne	43,34	Outillage
Total	**13131,86**	
DIVERS		
Immeubles divers	1457,30	Cuisiniste
Immeubles divers	9875,25	Alarme
Immeubles divers	25377,16	Matériel chauffage
Immeubles divers	53060,70	Matériel électrique
Immeubles divers	2094,15	Pièces détachées
Immeubles divers	303,98	Bonbonne gaz
Immeubles divers	606,83	Outillage
Immeubles divers	11114,76	Contrôle Vinçotte
Magasin	1072,45	Produits entretien
Magasin	19583,01	Outillage
Magasin	4913,72	Matériel électrique
Magasin	911,15	Bonbonne gaz
Magasin	411,36	Echelles
Magasin	110,11	Détection incendie
Magasin	135,76	Matériel atelier
Magasin	1040,55	Matériel chauffage
Fontaine	966,79	Moteur pompe
Armoire marchés	2849,55	Armoire électrique
Total	**135884,58**	
BUDGET CABLES 2010		
Ecole d'Andoy	1865,22	Câble
Splendor	7120,77	Câble
Château d'Amée	1332,46	Câble
Salle du Bienvenu Wépion	153,91	Câble
Bibliothèque de Jambes	1015,83	Câble
Parc attractif Citadelle	3385,05	Câble
Divers bâtiments	4128,98	Câble
Fêtes	3056,58	Câble
Magasin	26592,63	Câble
Total	**48651,43**	

BUDGET ECLAIRAGE 2010		
Hôtel de Ville	9518,67	Eclairage
Hôtel de Ville	5089,95	Eclairage secours
Espace citoyens	3100,81	Eclairage
Ecole de Belgrade	2160,82	Eclairage
Ecole de Wépion	1205,89	Eclairage
Ecole de Basse Enhaive	653,65	Eclairage
Ecole du Moulin à Vent	1365,59	Eclairage
Hall al Chair	1110,86	Eclairage
Maison du dentiste	1748,08	Eclairage
Château d'Amée	939,49	Eclairage
Parc attractif Citadelle	4637,17	Eclairage
Maison des jeunes Flawinne	305,48	Eclairage
Salle du Bienvenu	8063,42	Eclairage
Splendor	10515,59	Eclairage
Service Incendie	888,48	Eclairage
Hall de Jambes	897,77	Eclairage
Hall Octave Henry	346,28	Eclairage
Hall de Belgrade	399,45	Eclairage
Hall Tabora Gloutons	560,03	Eclairage
Hall de Malonne	58,71	Eclairage
Piscine de Jambes	507,78	Eclairage
Cafétéria Andoy	2282,90	Eclairage
Espace communautaire	1963,42	Eclairage
Eglise de Boninne	6719,15	Eclairage
Eglise Ste-Marguerite	11334,90	Eclairage
Eglise d'Erpent	2211,16	Eclairage
Eglise du Moulin à Vent	3148,24	Eclairage
Presbytère St-Servais	266,61	Eclairage
Presbytère de Naninne	684,47	Eclairage
Monument aux morts	118,15	Eclairage
Divers bâtiments	3578,24	Eclairage
Divers	586,69	Eclairage
Magasin	7431,87	Eclairage
Illuminations	917,12	Eclairage
Total	**95316,89**	
MATERIEL ELECTRIQUE 2010		
Hôtel de Ville	545,74	Matériel électrique
Hôtel de Ville – Splendor – Hall Belgrade	1004,01	Matériel électrique
Caisse centrale Hôtel de Ville	268,68	Matériel électrique
Reprographie	264,69	Matériel électrique
Economat	73,11	Matériel électrique
Bureau de l'environnement	922,73	Matériel électrique
Pompiers	51,87	Matériel électrique
Parc attractif Citadelle	1437,12	Matériel électrique
Armoire Parc attractif	2772,73	Matériel électrique
Parc attractif – nouvelle entrée	1059,96	Matériel électrique
Interbrew Les Cortils	155,71	Matériel électrique
Splendor	5816,40	Matériel électrique
Salle du Bienvenu	3474,96	Matériel électrique
Château d'Amée	2174,66	Matériel électrique
Ancien Comtel Jambes	2265,53	Matériel électrique
Ecole de Velaine	283,47	Matériel électrique
Ecole des Beaux Arts	1082,33	Matériel électrique
Hall Tabora	376,49	Matériel électrique
Hall Tabora Gloutons	176,18	Matériel électrique
Hall de Malonne	1576,65	Matériel électrique

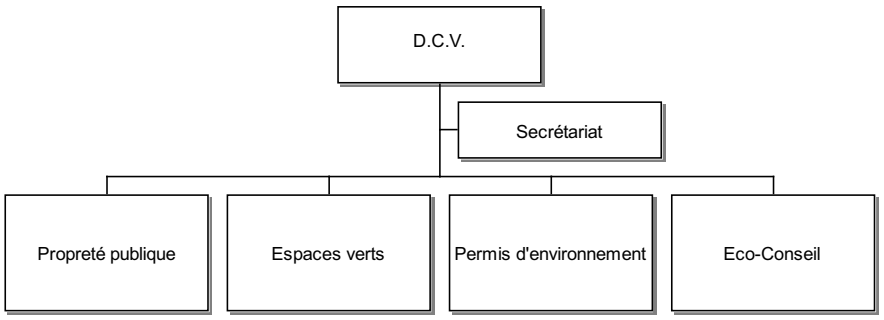
Hall de Loyers	179,02	Matériel électrique
Piscine St-Servais	347,34	Matériel électrique
Eglise de Dave	3809,16	Matériel électrique
Eglise Ste-Marguerite	157,87	Matériel électrique
Presbytère de Naninne	1006,29	Matériel électrique
Magasin	34134,29	Matériel électrique
Divers Bâtiments	24,01	Matériel électrique
Divers	2010,75	Matériel électrique
Fêtes	4151,32	Matériel électrique
Total	**71603,07**	
BUDGET FETES 2010		
Ecole d'Andoy armoire fêtes	3041,53	Fêtes
Coffrets fêtes	5487,35	Fêtes
Matériel fêtes	531,43	Fêtes
Coffret marché Flawinne	99,05	Fêtes
Coffret rue de l'Ange	1010,35	Fêtes
Illuminations	8149,64	Fêtes
Total	**18319,35**	
Total général	**459827,60**	

CHAPITRE 6

DEPARTEMENT DU CADRE DE VIE (D.C.V.)



DEPARTEMENT
DU CADRE DE VIE



Département du Cadre de Vie

1 Composition du département

- 1 chef de département
- 1 agent administratif

2 Description du département

Quatre services :

- Propreté publique
- Espaces verts
- Permis d'environnement
- Eco-conseil

Personnel :

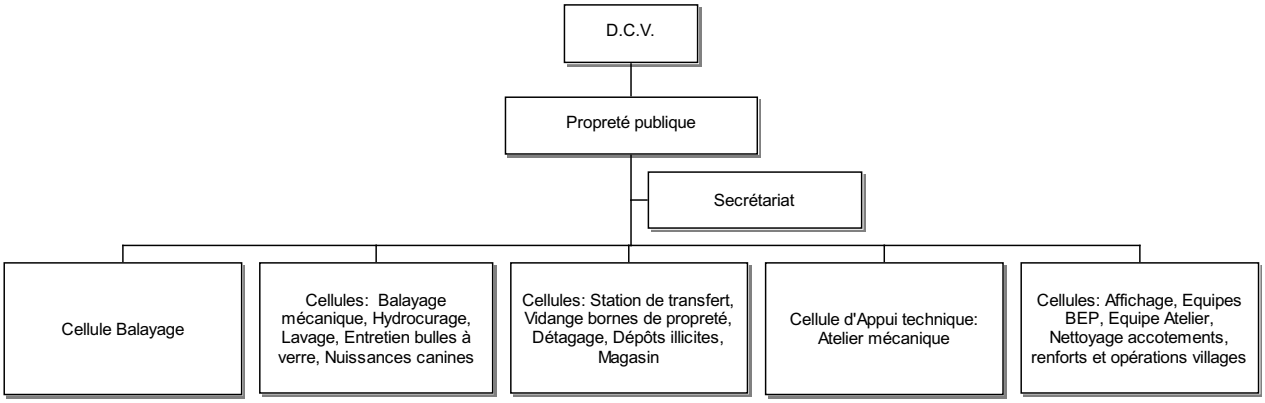
- 11 agents administratifs
- 17 agents techniques
- 115 ouvriers (agents Ville) dont 8 agents sous contrat PTP une partie de l'année

Engagements complémentaires intervenus en cours d'année – entrée en service :

- 1 chef de service (chef de bureau technique A1) au service Propreté publique le 01.03.2010 ;
- 1 coordinatrice « Sanctions administratives » de niveau 1 au service Propreté publique en octobre
- 21 ouvriers sous contrat WinWin en juillet, septembre, novembre et décembre (17 au service Espaces verts et 4 au service Propreté publique)
- 1 agent administratif D6 à temps plein au service Propreté publique en décembre
- 1 facilitateur environnemental événement, sous contrat WinWin, au service Propreté publique en décembre.

Siège du DCV et des services Eco-conseil et Espaces verts : rue Frères Biéva, 203 à 5020 Vedrin.

PROPRETE PUBLIQUE



1 Composition du service

- 1 agent technique en chef
- 1 agent administratif
- 74 ouvriers (53 agents Ville dont 8 PTP une partie de l'année, 6 agents GAU, 4 articles 60, 10 agents BEP)

Evolution structurelle en cours d'année – entrées en service :

- 1 chef de bureau technique (au 1er mars) ;
- 1 coordinatrice « Sanctions administratives » de niveau 1 en octobre ;
- 2 agents BEP supplémentaires en octobre ;
- 1 facilitateur environnemental événement, sous contrat WinWin, en décembre ;
- 1 second agent administratif à temps plein en décembre ;
- 17 ouvriers sous statut WinWin en juillet, septembre, novembre et décembre.

2 Description du service

Sites d'implantation :

- chaussée de Liège, 57 à 5100 Jambes
- rue Piret Pauchet, 73 à 5000 Namur (cellule Balayage « Glutton ») – nouveau point d'implantation place Ryckmans (Tabora) en octobre.

La propreté publique est un élément primordial pour la qualité de vie des citoyens. Pour ce faire, ce sont plus d'une septantaine de personnes/ouvriers qui y contribuent via notamment le nettoyage manuel et mécanique des voiries (motocrottes, gluttons, …), l'entretien des avaloirs, la vidange des bornes de propreté (poubelles publiques, cendriers urbains).

Spécificité : équipes à timing de prestations différées :

- 05.00 h → 12.00 h
- Week-end : 05.00 h → 10.00 h
- 07.45 h → 16.15 (30) h
- équipes BEP : 13.00 h → 19.30 h (les lundis, mardis, jeudis et vendredis) + week-end : 08.00 h → 16.30 h

Le service Propreté publique regroupe six cellules (situation en fin d'année 2010) :

1. Cellule d'encadrement

Se compose d'un Chef de Bureau technique, d'un technicien, d'un facilitateur environnemental événementiel, de deux agents administratifs, d'un contremaître en chef ff et de trois contremaîtres ff.

2. Cellule Balayage

(16 agents dont 6 agents GAU) qui a pour mission le balayage (manuel ou à l'aide de gluttons) du centre ville et des zones commerciales de Jambes et Saint-Servais (missions généralement à pied et aide de deux petites balayeuses).

3. Cellule Entretien

Balayage mécanique, hydrocurage, lavage (16 agents) qui a pour mission le balayage mécanique, l'entretien et le curage des avaloirs des voiries communales et le lavage du centre ville.

4. Cellule Infractions

(22 agents, dont 12 agents BEP) qui a pour mission l'enlèvement des dépôts illicites, l'affichage (pose et enlèvement de l'affichage illicite), la lutte contre les tags et graffitis, le nettoyage des accotements et l'entretien de la ville le week-end.

5. Cellule Equipement

(19 agents) qui a pour mission le placement, l'entretien et la vidange des bornes de propreté, des cendriers urbains, des totems distributeurs de sacs pour déjections canines, l'entretien des aires des bulles à verre, l'entretien des canisettes et la lutte contre les nuisances canines.

6. CELLULE ATELIER MÉCANIQUE

(6 agents) qui a pour mission d'intervenir selon les cas, sur les véhicules engins et faire face aux différentes réparations qui en découlent, d'assurer la gestion du pigeonnier municipal, du magasin et de la tenue du stock des sacs poubelles payants.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
875/124AN-02	Lutte contre animaux-plantes nuisibles	131
875/124AP-02	Action propreté	131
875/124MT-02	Outillage environnement	131
875/124NP-02	Fonctionnement nettoyage public	131
876/124-02	Propreté publique – déchets	131
876/124-06	Propreté publique – déchets – contrats	131
877/124P-02	Entretien curage égouts	135
136/743-52-20100015	Achat autos-camionnette	14
136/743-98-20100017	Achat véhicules spéciaux	14
875/744-51-20100071	Achat matériel nettoyage public	50
875/161-01	Enlèvement dépôts clandestins	132
875/161-02	Vente produits usagés	132
875/161-48	Produits divers – affichage – déchets fêtes	132
876/161CP-48	Sacs payants CPAS	132
876/161ZP-48	Sacs payants Zone Police	132
876/465-48	Rist. Taxe Région s/déchets	132

4 Rapport d'activités

S'agissant d'un service technique, où la cellule d'encadrement intervient systématiquement, compte tenu de l'imbrication des interventions des différentes équipes, la présentation suivante ne se décline par cellules mais par missions.

1 POURSUIVRE LES ACTIONS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES GRAFFITIS ET LES TAGS

- Dans le cadre de l'enlèvement des tags et graffitis, dépôt de plainte systématique par le Chef du Département du Cadre de Vie auprès de la section tags et graffitis de la Police locale et enlèvement systématique des tags et graffitis sur la voie publique, le mobilier urbain, les immeubles, les édifices publics ou privés, ainsi que sur tout bien jouxtant ou visible du domaine public, sur l'ensemble du territoire communal (1 agent avec matériel spécifique).
- Réalisation d'un reportage photographique avant et après chaque intervention et communication systématique à la Police locale.

  Bilan des interventions 2010

  2.745 interventions – 2.274 m² de surface détagués.

2 LIMITER L'AFFICHAGE SAUVAGE

- Application des dispositions en matière d'affichage du règlement général de police (article 27 dans la version adoptée par le Conseil communal réuni le 15 décembre 2008 – articles 45 et 46 dans la version arrêtée le 20 juin 2010 en vigueur depuis le 16 septembre 2010).
- Remise systématique du vade-mecum relatif à l'affichage sur la voie publique présentant les dispositions réglementaires précitées à tout organisateur d'événements par le service Gestion du domaine public et Sécurité (Département des Voies publiques).
- Maintenance de la signalétique précisant les conditions d'utilisation sur les panneaux d'affichage associatif et d'expression citoyenne locale.
- Enlèvement systématique de tout affichage illicite repéré sur le domaine public et dépôt de plainte auprès de la police locale précisant le montant de la redevance concernée. Envoi des redevances après audition par les services de police dès que les coordonnées du contrevenant sont connues.

Bilan des interventions 2010

- 62 dépôts de plaintes transmis à la Police locale
- 30 procès-verbaux établis par la Police locale, dont les notices ont été communiquées au DCV
- Sur base de ces 30 notices, établissement du montant des redevances pour un total de 24.625 €. Envoi postposé aux redevables en attente de la communication des identités par le Parquet.
- Redevances perçues du 01.01 au 31.12.2010 : 6.730 € (y compris arriérés 2009 : 980 €)

3 GÉRER LES POUBELLES PUBLIQUES

- Maintenance des bornes de propreté (quelque 2.700 unités) et remplacement des bornes accidentées, incendiées ou vandalisées.
- Acquisition (juin) et installation de 360 cuves de bornes de propreté
- Acquisition de 300 cuves supplémentaires (décembre).
- Apposition systématique d'autocollants sur les cuves et conteneurs « Ville » rappelant l'interdiction d'y déposer des déchets ménagers.

4 RENFORCER LE NETTOYAGE DES VOIRIES, FILETS D'EAU, ACCOTEMENTS, TROTTOIRS ET HALAGES EN ZONE URBAINE ET EN PÉRIPHÉRIE

- Nettoyage de l'ensemble des avaloirs de l'entité à concurrence de 3 fois par an. A noter que certaines voiries nécessitent un curage plus régulier des avaloirs.
- Rappel systématique des dispositions concernant le nettoyage de l'espace public en cas d'événement organisé sur ou en dehors de la voie publique aux organisateurs, par le service Gestion du Domaine public et Sécurité, sur base de l'avis émis par le DCV lors de tout événement annoncé (article 27 du règlement général de police dans la version adoptée par le Conseil communal réuni le 15 décembre 2008 – article 73 dans la version arrêtée le 20 juin 2010 en vigueur depuis le 16 septembre 2010).
- Participation à l'amélioration du réseau de toilettes publiques :
  - Location systématique de toilettes mobiles lors de chaque événement organisé par le DCV ;
  - Imposition systématique de la présence de toilettes lors de l'organisation de manifestations ou événements organisés par la Ville et/ou par des opérateurs extérieurs.

5 SOUTENIR LE TRAVAIL DES ÉQUIPES DE PROPRETÉ

5.1 Effectifs des équipes de propreté

- Reconduction de l'engagement d'« articles 60 ».
- Reconduction des équipes d'agents du BEP Environnement assurant des prestations de nettoyage de la Ville – renforcement en octobre par l'adjonction de deux unités, soit au total 12 agents assurant des prestations de 13h00 à 19h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis ainsi que de 8h00 à 16h30 le week-end.
- Engagement de 17 ouvriers sous contrat statut WinWin (contrats de deux ans).

5.2 Amélioration des équipements du service

- Mise en service :
  - 3 camionnettes (FER044 – RCH613 et SAH114) – mars
  - 1 balayeuse (461BWQ) – août
  - 2 caissons de compaction– mars
  - 2 gluttons électriques – juin
  - 1 nettoyeur haute pression – mars
  - 1 nettoyeur haute pression – septembre

- cendriers urbains.

- Remplacement d'une fourgonnette (GYL233) et d'une camionnette double cabine (SAH110) – marchés attribués.
- Remplacement d'une balayeuse (BXA728) – marché reporté.
- Acquisition de deux conteneurs décanteurs (mise en service en 2011).

6 SENSIBILISER LE PUBLIC À LA NÉCESSITÉ DU MAINTIEN DE LA PROPRETÉ - ACTION MENÉE EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE ECO-CONSEIL

- Poursuite de la remise d'un kit d'accueil à tous les nouveaux arrivants sur Namur comprenant les informations utiles en matière de propreté et de gestion des déchets.
- Poursuite de l'utilisation du stand itinérant propreté/déchets visant à sensibiliser les citoyens à la propreté publique et à l'éco-consommation en matière de déchets. Equipement d'un véhicule, diffusion de documents de sensibilisation (brochures, folders, magnets, blocs-notes, …). Action de sensibilisation organisée le 28 mai, lors de la fête des voisins au quartier d'Hastedon. Présence lors des fêtes de Wallonie dans le quartier « 0 déchets » (place L'Ilon et rues avoisinantes) les 18 et 19 septembre.
- Rappel régulier des devoirs de chaque citoyen dans les quartiers et rues sensibles en matière de propreté publique via le dépôt d'une lettre circulaire.
- Poursuite de la campagne de sensibilisation du grand public à la propreté publique sur le thème « mon environnement c'est du propre » lancée en 2009, via la réalisation et la diffusion régulière d'affiches thématiques :
  - mars : L'utilisation raisonnée des avaloirs
  - septembre : Les consignes de tri des PMC
  - décembre : Les déjections canines
- Poursuite de la diffusion du livret de conte « Lucien la terreur des trottoirs », outil didactique de sensibilisation à la propreté publique, à destination des plus jeunes édité en 2009.
- Poursuite de la diffusion de la brochure « Ensemble réduisons nos déchets » présentant les différentes modalités de collecte des résidus.
- Poursuite de la diffusion des folders de sensibilisation et d'information sur la gestion raisonnée des déchets à destination des populations de langues étrangères (albanais, arabe, russe et turc).
- Mise à jour régulière du site du portail www.environnement-namur.be
- Réalisation d'une campagne de sensibilisation à la propreté publique ayant pour thème la lutte contre les déjections canines.
  - campagne d'affichage à caractère humoristique – dessin de Pierre Kroll (édition et diffusion d'une affiche en 1.500 exemplaires et d'une carte de vœux en 11.000 exemplaires) - décembre ;
  - acquisition et distribution de 5.000 distributeurs portables de sacs à déjections, notamment à la Maison des citoyens et à l'occasion du le marché de Noël, les 11 et 18 décembre
  - réalisation d'animations sur les marchés de Namur et Jambes
  - réalisation et diffusion d'un spot TV sur Canal C et mise en ligne sur le site internet
  - Réalisation et diffusion d'un spot radio
- En collaboration avec le BEP Environnement et l'asbl Fost +, réalisation et diffusion du calendrier 2011 de collecte des déchets ménagers accompagné de conseils pratiques – décembre 2010.

7 POURSUIVRE LES CAMPAGNES DE LUTTE CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

- Campagne spécifique en 2010 : voir point précédent.

- Maintenance des canisettes installées sur le territoire communal (nettoyage journalier et désinfection) et sensibilisation des riverains afin de promouvoir leur utilisation.
- Maintenance des totems distributeurs de sacs pour déjections canines installés sur le territoire communal.
- Réception et mise en œuvre de 350.000 sachets spécifiques pour les totems distributeurs.
- Acquisition de 500.000 sachets spécifiques pour les totems distributeurs à mettre en œuvre en 2011.
- Intervention régulière des motos assurant la collecte des déjections canines plus particulièrement dans les espaces piétonniers et sur les halages.

8 TENTER DE RÉSOUDRE LES PROBLÉMATIQUES LIÉES À LA PRÉSENCE D'ANIMAUX EN VILLE

- Problématique des chats errants : action menée en collaboration avec le service Eco-conseil :
  - organisation d'une campagne de stérilisation des chats errants du 1er mars au 03 mai ;
  - désignation d'un vétérinaire dans le cadre d'un marché global de services passé par procédure négociée portant sur les exercices 2009 et 2010 ;
  - 104 chats stérilisés (51 mâles et 53 femelles).
- Poursuite du ramassage systématique des animaux morts sur la voie publique (animaux de compagnie et faune sauvage), dépôt au sein des installations du service Propreté publique, enlèvement régulier par une société agréée (Rendac) - Bilan 2010 : 193 unités (2 blaireaux, 127 chats, 2 chevreuils, 8 chiens, 2 faisans, 4 fouines, 6 furets, 2 lapins, 6 moutons, 30 renards et 4 sangliers).
- Problématique des pigeons :
  - maintenance régulière du pigeonnier installé square Léopold, approvisionnement en nourriture et eau, prélèvement systématique des œufs ;
  - suivi vétérinaire assuré dans le cadre d'un marché de services passé par procédure négociée couvrant les exercices 2007 à 2010.
- Dératisation :
  - poursuite du marché de fourniture et de services relatif à la dératisation de l'ensemble du territoire de la Ville et aux interventions de désinfection sur les propriétés communales, marché couvrant les exercices 2008 à 2014.
  - la dératisation porte sur :
    - tout le réseau des égouts publics;
    - les points d'infestation en surface : immeubles, terrains... et leur voisinage ;
    - les cours d'eau et leurs abords.

9 MENER DES ACTIONS EN MATIÈRE DE RECHERCHE DES INFRACTIONS ET RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS CLANDESTINS

- Recherche régulière d'indices au sein des dépôts illicites, dans les sacs-poubelles non conformes et dans les valisettes par les agents du service Propreté publique et dépôt de plainte systématique par le Chef de Département du Cadre de Vie auprès de la section environnement de la Police locale.
- Organisation d'opérations régulière en collaboration avec la section environnement de la Police locale pour la recherche et l'identification des dépositaires de sacs non conformes.
- Dans le cadre de l'adoption par la Ville du système des sanctions administratives, désignation de six agents du service Propreté publique en qualité d'agent constatateur et trois agents du service Espaces verts :
  - désignation : Conseil communal du 18 octobre 2010 ;
  - suivi des formations requises (SPW, Département de la Police et des Contrôles, du 04 au 10 novembre ; Académie de Police, du 6 au 10 décembre) ;
  - prestations de serment et entrée en vigueur prévues en 2011 ;

- établissement de propositions de révision du règlement général de police.

  Bilan des interventions 2010 :

  En matière de dépôts de sacs non conformes ou de dépôts illicites :

  * 1.087 demandes d'interventions en matière environnementale enregistrées par la Police locale ;
  * 108 avertissements dressés ;
  * 342 PV initiaux rédigés et transmis au parquet ;
  * 263 notices de PV communiquées au DCV ;
  * sur base de ces notices, établissement du montant des redevances pour un total de 47.725 €. Envoi postposé aux redevables en attente de la communication des identités par le Parquet.
  * redevances perçues du 01.01 au 31.12.2010 : 5.927,50 € (y compris arriérés 2008 : 402,50 € et 2009 : 2.275 €).

  En matière de déjections canines :

  * pas d'avertissement dressé
  * pas de PV rédigé

10 EVITER LES DÉPÔTS ILLICITES DE CARCASSES D'OVINS À L'OCCASION DE LA FÊTE DU SACRIFICE - ACTION MENÉE EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE ECO-CONSEIL

Cette action est engagée dans le but d'assurer la protection de l'environnement et de la santé publique en tenant compte de la législation relative au bien être animal.

Mise en œuvre d'une unité mobile de sacrifice d'ovins afin d'assurer l'organisation de la Fête du sacrifice :

- permis d'exploiter pour les installations d'abattage pour une durée de 5 ans obtenu en 2008 ;
- maintenance de l'unité de sacrifice assurée dans le cadre d'un marché de services conclu pour les exercices 2007 à 2012 – cession du marché suite à la déclaration de faillite de l'adjudicataire ;
- prestations des bouchers dans le cadre d'un marché de services conclu pour les exercices 2009 à 2012 – cession du marché suite à la déclaration de faillite de l'adjudicataire ;
- contrôle vétérinaire assuré dans le cadre d'un marché de services conclu pour les exercices 2007 à 2010 ;
- introduction et obtention de l'agréation de l'AFSCA ;
- installation d'une bergerie, des dispositifs d'accueil et de sacrifice et des unités de collecte des déchets en résultant (prise en charge financière des résidus par le SPW);
- 395 ovins sacrifiés le 16 novembre 2010.

11 COLLABORER À LA COLLECTE DES DÉCHETS SPÉCIAUX

- Organisation avec le BEP Environnement de la collecte gratuite sur les parcs à conteneurs de Namur des couvertures de silo, bâches de protection hors gel, enrubannages de fourrage, … ainsi que des cordes à ballots. Bilan : 14,72 tonnes de bâches et 1,52 tonnes de cordes à ballots collectées – du 25 mai au 1er juin.
- Edition et diffusion en 10.000 exemplaires, en décembre, de l'agenda de l'éco-consommation 2011 – thème de la gestion des déchets spéciaux.

12 ORGANISER LA COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Organisation de la collecte en porte-à-porte des sapins de Noël et répartition sur les sites des Grands feux et sur l'aire de compostage de Naninne. Collecte de 4.103 petits sapins et de 30 grands sapins de 10 mètres – janvier 2010 – action menée en collaboration avec le service Espaces verts.

13 ENCOURAGER ET VALORISER LES ACTIONS VISANT AU DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE SOCIALE EN MATIÈRE DE DÉCHETS

- Poursuite de la convention de collaboration avec les asbl d'économie sociale dans le cadre de la collecte des textiles en cabine et poursuite des conventions passées avec les asbl Terre, Les Petits Riens et Oxfam dans le cadre de la collecte des déchets textiles ménagers.

  Bilan de collecte 2010 : plus de 100 cabines – 883,03 tonnes.

- Obtention du prix de la fibre solidaire, prix décerné par l'asbl les Petits Riens. La Ville de Namur s'est en effet distinguée en matière de collecte des textiles par l'uniformisation de sa politique de répartition des espaces réservés aux trois acteurs compétents. Elle est la première commune wallonne à avoir concrétisé une convention d'occupation du territoire par les dispositifs de collectes.

- Poursuite du service de collecte à domicile, sur demande, des objets encombrants permettant leur valorisation et leur recyclage. Ce marché de services poursuit un double objectif environnemental et social :

  - sur le plan environnemental, il a pour objet les prestations suivantes : sur appel, la collecte globale à domicile des objets encombrants en bon ou mauvais état, le tri, le démantèlement et le traitement des objets valorisables par recyclage et par réemploi, la priorité étant donnée au réemploi. La collecte est assurée exclusivement sur le territoire de la Ville de Namur ;

  - sur le plan social, le prestataire de services veille d'une part, à créer des emplois locaux pour les personnes fragilisées sur le marché de l'emploi en collaboration avec différentes associations namuroises et, d'autre part, à créer des activités sociales pour des personnes handicapées mentales afin de renforcer l'activité locale dans le secteur du réemploi.

  - 6.351 citoyens de la Ville ont eu recours à ce service en 2010 et 1.393,04 tonnes d'encombrants ont ainsi été collectés.

- Intégration de critères environnementaux et/ou sociaux dans les cahiers de charges réalisés par le service Environnement pour ses différents marchés (collecte des objets encombrants, entretien des espaces verts, gestion en lutte intégrée des serres communales, mise en page et impression de brochures).

14 GESTION DES DÉCHETS : SUIVI GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES COLLECTES, ADJUDICATIONS ET FACTURATION

- Missions confiées au BEP Environnement dans le cadre des différentes conventions liant la Ville au BEP Environnement :

  - collectes systématiques en porte-à-porte des déchets ménagers, des PMC, des papiers-cartons et des déchets organiques ;
  - collecte du verre en bulles vertes et blanches ;
  - gestion des parcs à conteneurs et de la collecte des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) des ménages et des bâches agricoles ;
  - prise en charge des déchets assimilés, des encombrants, des pneus de voiture (y compris les résidus issus des bornes de propreté et des dépôts illicites).

- Sur appel, collecte des encombrants confiée à la Ressourcerie Namuroise dans le cadre d'un marché de services passé par appel d'offres général avec publicité européenne.

- Collecte des vêtements en cabine dans le cadre de conventions passées avec les asbl Oxfam, les Petits Riens et Terre.

- Transport des boues de balayage et de curage des avaloirs sur l'unité de traitement de la société All Clean, à Sombreffe, dans le cadre d'un marché de services.

- Transport des encombrants bois issus des services et des dépôts illicites sur l'unité de tri du BEP Environnement, à Ciney, dans le cadre d'un marché de services.

- Enlèvement des déchets spéciaux issus des services et des dépôts illicites, rassemblés dans des conteneurs spécifiques sur le site de la station de transfert du service Propreté publique

confié à la société Véolia Environmental, de Braine le Château, dans le cadre d'un marché de services.

- Transport des inertes issus des services (hors service Voirie) et des dépôts illicites, sur l'unité de tri et de valorisation namuroise de la société Recynam, à Lives-sur-Meuse.

Bilan des collectes de déchets en 2010

Nombre d'habitants au 01/01/2010 : 108.950

	Tonnes	Tonnes
Classe 2		
ordures ménagères	13.624,21	**17.925,82**
poubelles publiques, dépôts clandestins et déchets des services	1.852,36	
déchets cimetières en mélange	75,64	
encombrants services et illicites	266,94	
encombrants de classe 2 provenant des parcs à conteneurs	2.106,67	
Déchets organiques		**1.586,33**
Ménages	1.586,33	
Boues d'avaloirs (classe 2)	1.554,04	**1.554,04**
classe 2 - VALORISATION		**4.655,56**
encombrants bois des services	101,24	
encombrants collectés par la Ressourcerie namuroise	1.393,44	
encombrants bois parcs à conteneurs	3.160,88	
classe 3		**0,00**
services communaux (hors Voirie)	0,00	
classe 3 - VALORISATION		**11.404,87**
parcs à conteneurs	10.631,17	
services communaux	773,7	
Compostage (déchets verts)		**7.448,46**
parcs à conteneurs	6.496,10	
services	952,36	
Recyclage		**15.781,59**
métaux parcs à conteneurs (pàc)	736,20	
métaux des services	46,74	
papiers/cartons (pàc - porte à porte)	8.453,91	
PMC (pàc - porte à porte)	1.891,99	
verre (pàc - bulles)	3.583,75	
vêtements conventions (Terre, Oxfam et Petits Riens)	883,03	
vêtements hors convention (Curitas)	185,97	
DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)		
petit électroménagers	178,14	**761,25**
gros électroménager (sans pesée)	208,5	
TV/écrans (sans pesée)	374,61	
Déchets spéciaux et huiles		**327,39**
parcs à conteneurs	318,57	
piles (BEBAT) PAS D'INFO		
services	8,82	
Frigolite	19,24	**19,24**
Bâches agricoles et cordes à ballots	**16,24**	**16,24**
Pneus		**58,34**
parcs à conteneurs	53,30	
services via BEP parcs à cont. - contrat de branche	5,04	
bouchons de Liège	1,77	**1,77**
TOTAL	61.540,90	**61.540,90**

	Kilos/habitant
classe 2 (dont 125,05 kg de déchets ménagers par habitant)	164,53
Recyclage	144,85
Compostage	68,37
Valorisation bois et encombrants	42,74
DEEE	6,99
Divers (frigolite, bouchons, pneus, bâches agricoles)	0,84
Déchets spéciaux	3,01
Inertes mis en Centre d'Enfouissement Technique (CET) (hors Voirie)	0,00
Valorisation inertes (hors Voirie)	104,68

15 GESTION DES DÉCHETS : GESTION ADMINISTRATIVE

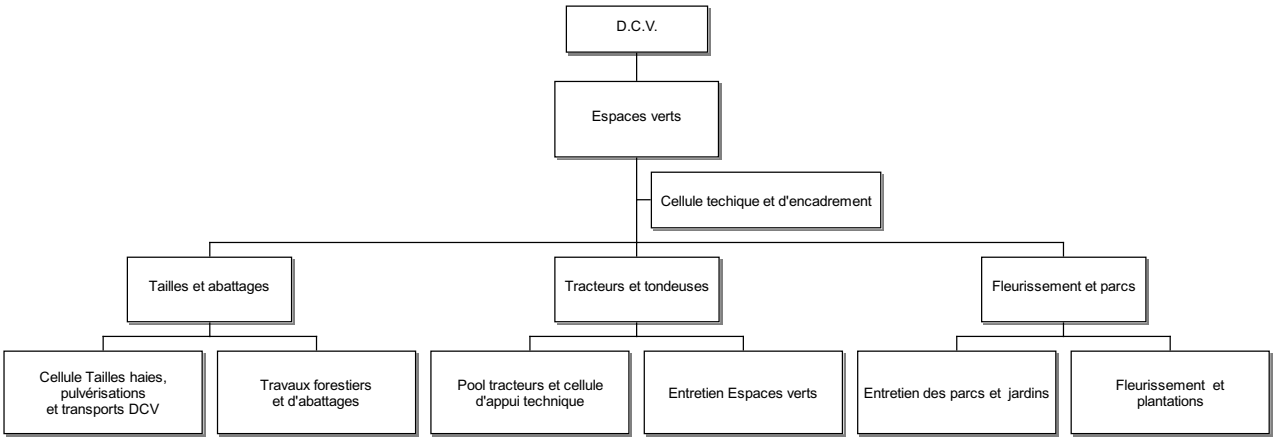
- Préparation du document à joindre à l'avertissement-extrait de rôle (basé sur les chiffres 2008) et communication au Département des Finances en février.
- Préparation et envoi en avril à l'Office Wallon des déchets (OWD) du formulaire FEDEM relatif au prélèvement sanction 2009
- Réalisation en collaboration avec le Département des Finances et soumission au SPW en septembre du tableau coût-vérité 2009 et de ses annexes obligatoires
- Etablissement en collaboration avec le Département des Finances des prévisions du coût-vérité 2011 et transmission à l'OWD en novembre.

16 PLAN PROPRETÉ

Actualisation du plan propreté 2004-2010 ; préparation et présentation d'un plan d'action pour les exercices 2011-2012.

Début de la réalisation progressive d'un cadastre informatique des équipements de propreté.

ESPACES VERTS



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 4 agents techniques
- 65 ouvriers (62 agents Ville et 3 articles 60)

En date du 13 octobre 2009, conclusion d'une convention de gestion coordonnée des espaces verts de la Ville et du CPAS ainsi que de la cellule Insertion « espaces verts – maraîchage du CPAS » - entrée partiellement en vigueur en 2010.

Evolution structurelle en cours d'année – entrées en service :

- 4 ouvriers sous statut WinWin en novembre.

2 Description du service

Sites d'implantation :

- rue Frères Biéva, 23 à 5020 Vedrin
- pépinière communale : rue d'Enhaive, 284 à 5100 Jambes.

Fleurissement de la Ville, entretien des arbres d'avenues, des parcs et squares du domaine communal. Tonte des pelouses, entretien végétal des chemins vicinaux, des bois communaux, des cimetières, fauchage des accotements, travaux de désherbage divers, inventaires des arbres remarquables, arbres communaux, parcs, …), gestion et entretien de certains espaces verts propriétés du SPW.

Le service Espaces verts regroupe sept cellules :

1. **CELLULE TECHNIQUE ET D'ENCADREMENT**
   - 5 agents techniques
   - 2 contremaîtres en chef
   - 1 contremaître et 2 contremaîtres ff
2. **CELLULE MAINTENANCE** (5 agents)

   En ce compris le magasin qui a pour missions les tailles de haies, la pulvérisation et les transports relevant du DCV.
3. **CELLULE TRAVAUX FORESTIERS** (8 agents)

   qui a pour mission l'abattage et l'élagage de tout arbre qui, par mesure de sécurité ou à la suite d'intempéries, demande une intervention, l'entretien des bois communaux soumis au régime forestier et de leurs équipements (aires de repos, …), l'entretien de la pépinière communale.
4. **CELLULE FAUCHAGE** (10 agents)

   qui a pour mission le fauchage des accotements et la tonte des grandes pelouses, l'entretien des chemins vicinaux dès que la saison commence. En hiver, les opérateurs concernés effectuent aussi la taille des arbres d'avenue. Un camion avec chauffeur s'occupe de l'évacuation des déchets verts. Un atelier mécanique fait partie de cette cellule.
5. **CELLULE ENTRETIEN ET TONTES** (10 agents)

   qui a pour mission la tonte des pelouses et les entretiens divers.
6. **CELLULE PARCS ET JARDINS** (7 agents)

   qui a pour mission l'entretien des îlots de voirie, des parcs Astrid, Louise-Marie, de La Plante, d'Amée, et Ste Calixte ainsi que des jardins thématiques et du cimetière de Namur (aspect végétal), en collaboration avec la section maraîchage de la cellule Insertion « espaces verts – maraîchage » du CPAS.
7. **CELLULE FLEURISSEMENT ET PLANTATIONS** (15 agents)

   qui a pour mission le fleurissement de la ville, les plantations et la gestion des serres communales.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
766/124MT-02	Plantation matériel outillage	101
766/124PL-02	Espaces verts - plantation	101
773/124-02	Monuments et sites - entretiens	103
878/124PL-02	Fonctionnement cimetières – Espaces verts	137
136/743-52-20100015	Achat autos-camionnettes	14
766/725-60-2010-0058	Equip, mainten extra et invest sur terr en cours d'éxécution	40
766/744-51-20100059	Achat matériel, outil. plantation	40
640/161-12	Vente de bois sur pied	72
640/161-13	Vente de bois coupé	72
766/161-48	Recettes diverses (rembt dégâts – vente brochures)	92

4 Rapport d'activités

S'agissant d'un service technique, où la cellule d'encadrement intervient systématiquement, compte tenu de l'imbrication des interventions des différentes équipes, la présentation suivante ne se décline par cellules mais par missions.

1 Initier une approche différente de la gestion des coins verts intégrés à l'espace urbain

- Poursuite de la mise en œuvre de conventions de gestion participative de coins verts et fleuris en milieu urbain avec différents partenaires – 23 conventions au 31/12/2010.
- Poursuite de la reconversion progressive des massifs d'annuelles en massifs mixtes (annuelles – vivaces – arbustes).
- Poursuite du programme de lutte intégrée au sein des serres communales et engagement d'un programme du même type au verger didactique de Temploux.

  Serres : La lutte intégrée s'organise d'une part, à partir d'un planning préventif qui a pour objectif de limiter la croissance de certains ravageurs (des auxiliaires sont introduits en mars et mai suivant le planning) et d'autre part, à partir des observations d'infestations (des prédateurs sont introduits dans les cultures et, au besoin, des insecticides biologiques peuvent être utilisés). Dans le cadre d'un marché de fournitures et de services, différentes visites techniques sont assurées par une société spécialisée qui fournit les prédateurs et les produits nécessaires.

  Verger de Temploux : L'utilisation de pesticide est proscrite dans ce verger. Plusieurs facteurs permettent d'y réduire les risques de maladie et donc la nécessité de traitement, notamment :

  - choix de variétés locales résistantes aux maladies (RGF), telles que chancre ou moniliose ;
  - utilisation systématique du mulching ;
  - usage d'engrais organiques naturels à la plantation ;
  - semis de bandes fleuries destinées à attirer les auxiliaires de lutte à proximité des arbres fruitiers ;
  - installation complémentaire de pièges à phéromones destinés à lutter contre la mouche du pommier.
  - une journée de taille organisée en collaboration avec le Centre de Recherche Agronomique de Gembloux.
- Participation à la semaine sans pesticide du 20 au 30 mars.
- Poursuite de la mise en œuvre du schéma d'application pour l'utilisation d'herbicides moins toxiques pour l'environnement.
- Diffusion de la note d'orientation en matière d'espaces verts, de propreté et de gestion des déchets rédigée en 2009 à l'attention des lotisseurs.
- Concertation avec le Centre horticole de Gembloux (ALTERIAS) dans le cadre de la lutte contre les plantes invasives.

2 ASSURER UN FLEURISSEMENT DE QUALITÉ DE LA VILLE

Points de fleurissement : quelque 100 parterres et plus de 2.250 jardinières de tous types.

2.1 Le fleurissement du printemps 2010

116.706 plantes mises en place à l'automne 2009 pour assurer le fleurissement hivernal 2009/2010 et du printemps dont : 45.571 bulbes (13 variétés de tulipes, 6 variétés de narcisses et 1 variété de jacinthes), 71.135 bisannuelles (9 variétés de pensées et 2 variétés de myosotis, 2 variétés de choux d'ornement, 2 variétés de pâquerettes, 1 variété de giroflées).

2.2 Le fleurissement d'été 2010

- Mise en place et fleurissement des différentes vasques, jardinières, jardinières suspendues, suspensions rondes, jardinières galbées, bacs d'orangerie, appliques demi-jardinières rondes fixées sur luminaires…
- Fleurissement des anciennes vasques et jardinières en plastique, en béton galet, des bacs Marie et des bacs en plastique recyclé distribués sur tout le territoire communal, des monuments et des parterres.
- Les matières premières : mise en œuvre dès mai 2010 de plus de 85.000 plantes généralement cultivées dans les serres communales issues de semis, boutures et prestocells (mini-mottes) hors 3.200 plantes finies livrées en mai pour assurer le garnissage de quelque 400 jardinières des commerçants.

2.3 Le fleurissement d'hiver 2010

80.325 plantes ont été mises en place à l'automne 2010 pour assurer le fleurissement hivernal 2010/2011 et du printemps dont : 33.600 bulbes (9 variétés de tulipes, 3 variétés de narcisses et 1 variété de jacinthes), 46.725 bisannuelles (9 variétés de pensées, 2 variétés de myosotis, 6 variétés de choux d'ornement, 4 variétés de chicorées d'ornement et 3 variétés de giroflées).

- Suspensions garnies de pensées, de tulipes ou narcisses (bulbes) rues du Collège, de la Croix, Fossés Fleuris et Haute Marcelle, place de la Wallonie, Impasse St Joseph, place d'Armes, place Joséphine Charlotte (mâts), place de la Gare (mâts), ponts de l'Evêché, de Jambes et de la Libération ainsi qu'avenue Félicien Rops.
- Garnissage des pots géants, parterres et vasques de myosotis, pensées, tulipes, jacinthes, narcisses.
- Garnissage des autres vasques de pensées, tulipes et narcisses.
- Garnissage des parterres.
- Aménagement de nouveaux parterres : 4 au rond-point d'Harscamp.
- Restauration complète du rond point du Val Saint-Georges à l'angle de la chaussée de Charleroi, installation de 4 parterres.

3 POURSUIVRE LE PROGRAMME DE RESTAURATION DE LA VÉGÉTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES VERTS COMMUNAUX

- Mise à jour du recensement des arbres d'avenues et de leur état sanitaire.
- Remplacement systématique des arbres d'alignement dépérissants.
- Mise à jour régulière de l'inventaire des arbres remarquables.
- Relevé régulier de l'état sanitaire des arbres remarquables, propriétés de la Ville, par un technicien.
- Poursuite de l'aménagement du Jardin des Petits fruits à Wépion :

  Le Jardin des petits fruits a surtout pour vocation de présenter un échantillonnage des petits fruits cultivables chez nous, ainsi que des méthodes et pratiques pour réussir leur culture.

  Installé près du Musée de la Fraise, à Wépion, il proposera un complément à ses collections, sur le terrain. Ainsi un espace sera entièrement dévoué à la fraise et à sa culture : parcours

historique, zone de culture comme chez les producteurs, avec des variétés de grosse production, mais aussi tout un panel de fraises particulières, anciennes ou spéciales, roses, jaunes et blanches.

A la fois didactique et touristique, il se veut un lieu de démonstration, de promenade, d'animation et de détente, de découverte et d'apprentissage.

Diverses collaborations sont envisagées avec des institutions (home du CPAS « le Grand Pré » avoisinant, …), avec les associations (Musée de la Fraise, cercles horticoles, …) et avec la population (voisinage, écoles,…).

Calendrier :

- en janvier, notification à l'entrepreneur de la date de commencement des travaux d'aménagement adjugés en 2009 ;
- procès-verbal de réception provisoire dressé le 19 juillet ;
- en octobre, réception des subsides octroyés dans le cadre de l'arrêté du Régent.

Accord de coopération avec le Centre Technique Horticole de Gembloux, ratifié en septembre dans le cadre du pôle transfrontalier d'excellence pour une gestion dynamique de la biodiversité végétale domestique (biodimestica).

Dès l'automne, montage de structures, semis et plantation du jardin (1ère phase) par les agents du service Espaces verts.

- Aménagement d'un jardin des Symboles visant à présenter le végétal sous l'angle de la symbolique, les mythes et légendes qui y sont liés et dédié à Jean Chalon, botaniste namurois :

- En mai, transmission au Fonctionnaire délégué des plans et de la note d'intention relative à l'aménagement d'un jardin des symboles au sein du parc Louise-Marie, à l'emplacement de l'ancien golf.

- En juillet, décision de solliciter le permis d'urbanisme requis, auprès du Fonctionnaire délégué.

- 23 septembre, notification de la délivrance du permis d'urbanisme.

- Décembre, début des travaux d'arasement des structures de l'ancien golf.

- Création de nouveaux aménagements (à Malonne et à Saint-Servais-Bricgniot : aménagement d'une prairie fleurie sur ronds-points, à Saint-Servais, rue Jules Bours : aménagement des abords de la piscine, à Wépion, chemin des Matines, réaménagement des abords des escaliers).

- Poursuite des essais de plantations de plantes couvre-sols, menés en 2009 en collaboration avec le Centre Technique Horticole de Gembloux, dans le cadre d'un projet de recherche/développement sur les plantes couvre-sols et les produits de paillage, s'inscrivant dans le cadre de la gestion durable des espaces verts en permettant de limiter les entretiens (enjeu économique), de réduire l'utilisation des herbicides et de protéger les sols (enjeux environnementaux).

  Présentation didactique lors de la journée « portes ouvertes » du service Espaces verts, le 9 mai.

- Tailles d'entretien, allégement et enlèvement du bois mort opérés par les agents du service Espaces verts sur plusieurs sujets, notamment dans les parcs.

- Poursuite des plantations d'essences de collections (arboretum de la Citadelle, parc Louise-Marie, parc de La Plante, espace jouxtant le cimetière de Bricgniot à Saint-Servais).

- Instauration d'un programme de restauration de la végétation et de développement des espaces verts communaux : plantation de 361 arbres hautes-tiges, 3.052 arbustes notamment des plantes pour haies, 3.037 plantes vivaces sur le territoire communal par le service Espaces verts.

- Gestion dynamique de la pépinière communale sise rue d'Enhaive, à Jambes.

- Aménagement d'une nouvelle pépinière à Temploux. Réalisation d'une clôture, aménagement des chemins empierrés, installation d'une serre tunnel, …

- Poursuite de la restructuration végétative dans les parcs (parc de La Plante - parc Louise-Marie - parc Astrid - parc d'Amée - square Baron Fallon) : plantation de jeunes sujets et d'arbres d'essences rares, restauration des massifs arbustifs, mise en valeur de l'aspect de conservatoire végétal.

- Plantation de nouveaux alignements d'arbres dont l'entretien sera assuré par le service : à Erpent, Lotissement de Jolichamps (26 Ostrya carpiunifolia) et à Namur, rue du Lombard (8 Sorbus thuringiaca fastigiata), chaussée de Louvain (SPW – 33 Pyrus), ainsi qu'au boulevard Isabelle Brunell (SPW – 14 Fraxinus).

4 DÉVELOPPEMENT DE L'UTILISATION DES PARCS COMME LIEUX DE CONVIVIALITÉ

- Organisation de trois concerts et visites guidées dans les parcs :

  - de La Plante, à Namur (11 juillet) – 272 personnes (30 visiteurs) ;
  - des Sources, à Namur (25 juillet) – 190 personnes (40 visiteurs) ;
  - d'Amée, à Jambes (29 août) – 330 personnes (40 visiteurs).

- Animations dans les jardins à thème :

  - jardins des plantes à couleurs : journée d'animation à l'occasion de la journée « portes ouvertes » du service Espaces verts le 09 mai ; 6 journées de stage – 27 participants ; 3 visites guidées pour groupes – 39 participants.
  - jardin des deux tours (jardin d'inspiration médiévale) : journée d'animations le 30 mai : 250 participants ; jardin ouvert en visite libre de 14h00 à 18h00 en juillet-août, à l'exception du lundi : 1.866 visiteurs).
  - jardin des senteurs : journée d'animations le 20 juin : 250 participants ; accès libre toute l'année.

  13 visites guidées des deux jardins : 169 participants.

- Entretien systématique de la végétation dans les cimetières via de nouvelles plantations ou le remplacement de portions de haies ou d'arbres dépérissants.

5 RENFORCER LES MISSIONS DU SERVICE ESPACES VERTS

- Poursuite de la collaboration avec l'asbl L'Atelier dans le cadre de l'entretien des cimetières, des pieds d'arbres, sentiers vicinaux, …

- Participation des agents des services à diverses formations

- Acquisition de véhicules

  - Mise en service

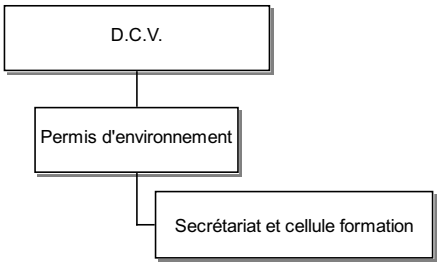
    * de deux bras faucheurs– avril
    * d'une grue 6T/m pour le camion de l'équipe d'abattage– janvier
    * d'une ramasseuse de feuilles – avril
    * d'un nettoyeur haute-pression– mars
    * de six nouveaux bacs de tondeuses (remplacements)
    * de deux souffleuses autoportées (remplacements)

  - Remplacement d'une fourgonnette (DFZ426) et d'un véhicule mixte (GNC925) – marchés attribués.

- Amélioration des infrastructures

  - Réfection des toitures des hangars du service (attribution du marché en octobre).

PERMIS D'ENVIRONNEMENT



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 1 agent administratif (mi-temps)
- 2 agents techniques

Evolution structurelle en cours d'année :

- admission à la retraite du chef de service à la date du 1er octobre 2010.
- désignation d'un nouveau chef de service à la date du 1er octobre 2010.
- détachement temporaire du chef de service et désignation d'un chef de service ff (un des deux agents techniques) à la date du 1er octobre 2010.
- engagement d'un agent administratif temps plein sous contrat WinWin d'une durée de 2 ans, à la date du 15 décembre 2010 (en lieu et place de l'agent administratif mi-temps).

2 Description du service

Site d'implantation :

- Hôtel de Ville à 5000 Namur

Ce service assure les missions suivantes :

- instruction des dossiers de permis d'environnement et de permis uniques
- la gestion des dossiers administratifs des cours d'eau non navigables
- le suivi des enquêtes publiques environnementales
- le suivi des plaintes relatives aux permis d'environnement et aux établissements classés

3 Article budgétaire attaché spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
425/124AF-02	Affichage notarial	61

4 Rapport d'activités

La mission principale du service Permis d'environnement est la gestion des demandes de permis d'environnement (P.E.) et de permis uniques (P.U.). En effet, la procédure relevant de l'arrêté du Régent du 11 février 1946 approuvant les titres I et II du Règlement Général pour la Protection du Travail (RGPT) a fait place à la procédure relevant du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

En 2010, 299 dossiers ont été traités au total, dont :

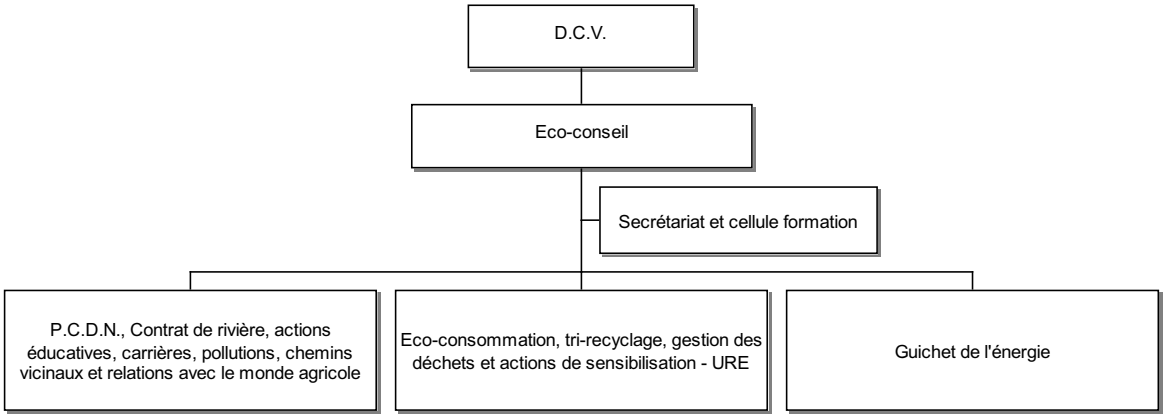
- 1 dossier de permis unique de 1ère classe
- 1 dossier de permis d'environnement de 1ère classe
- 21 dossiers de permis uniques de 2ème classe
- 30 dossiers de permis d'environnement de 2ème classe
- 246 dossiers de déclaration

Dans ce cadre et en application du Décret du 13 juin 1991 concernant la liberté d'accès des citoyens à l'information relative à l'environnement, 1 dossier a également été traité.

Le service gère aussi d'autres types de dossiers dans diverses matières :

- En matière de législation sur les cours d'eau non navigables (partie administrative), 2 dossiers ont été traités.
- Consultation du public avant l'introduction d'un permis d'environnement de classe 1 : 1 dossier.
- régionales et fédérales : 1 dossier

ECO-CONSEIL


D.C.V.
Eco-conseil
Secrétariat et cellule formation
P.C.D.N., Contrat de rivière, actions éducatives, carrières, pollutions, chemins vicinaux et relations avec le monde agricole
Eco-consommation, tri-recyclage, gestion des déchets et actions de sensibilisation - URE
Guichet de l'énergie

1 Composition du service

- 1 chef de service – Eco-conseiller
- 1 second Eco-conseiller
- 4 agents administratifs
- 5 agents techniques

2 Description du service

Sites d'implantation :

- Service Eco-conseil, rue Frères Biéva, 203 à 5020 Vedrin
- Guichet de l'Energie, rue Rogier, 89 à 5000 Namur

Le service Eco-conseil se caractérise par différentes actions de sensibilisation qui ont trait aux matières environnementales, au compostage, à l'éco-consommation, aux pollutions.

Le service Eco-conseil se compose de quatre cellules :

1. **CELLULE SECRÉTARIAT ET INFORMATION** (téléphone vert) (3 agents)

   Elle traite le secrétariat de l'ensemble du service Eco-conseil et s'investit dans les différentes manifestations qu'il organise.

2. **CELLULE ECO-CONSOMMATION** (2 agents)

   Cette cellule s'occupe :

   - du tri-recyclage, de la gestion des déchets et des actions de sensibilisation
   - Utilisation Rationnelle de l'Energie (URE)
   - des actions de sensibilisation comme le compostage individuel, l'éco-consommation, semaine sans pesticides et le tri recyclage ;
   - de la réalisation de brochures, documents d'information, articles, …
   - du traitement des dossiers de demandes de primes « langes lavables » et « citernes à eau de pluie » et des dossiers de location-vente de « fûts composteurs » et « fûts à eau de pluie ».

3. **CELLULE NATURE** (1 agent)

   Cette cellule assure le suivi du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) et du contrat de rivière, réalise diverses actions éducatives sur le plan environnemental, le suivi des pollutions, les relations avec le monde agricole. Ses missions principales sont notamment :

   - le suivi des conventions nature telles que « Combles et clochers », « fauchage tardif » ;
   - la gestion des espaces semi-naturels communaux tels les anciennes carrières d'Asty Moulin, du Piroy, le verger didactique de Temploux, …
   - en partenariat avec tous les acteurs de terrain et le Service Public de Wallonie, la mise en valeur progressive du patrimoine naturel de la Ville et le développement de toutes ses potentialités ;
   - la participation aux réunions de concertation en matière urbanistique (aspect « nature ») ;
   - la rédaction d'avis sur les aspects santé des dossiers « antennes GSM » ;
   - l'organisation annuelle de la quinzaine de la nature, de la ferme en ville et du marché aux variétés anciennes horticoles, de la journée de l'arbre, des « portes ouvertes » du service Espaces verts et du Verdur troc ;
   - l'organisation des opérations d'abattages dans le cadre de la Fête du Sacrifice ;
   - l'organisation de visites guidées (pépinière communale, serres communales, verger de Temploux, jardins thématiques, …) ;
   - la réalisation d'actions de sensibilisation telles que la campagne nichoirs, des plantations didactiques ;
   - la réalisation de brochures, documents d'information, articles, …
   - le suivi des dossiers de classement, travaux d'inventaires des monuments, sites, arbres, … pour les sites naturels et sites classés ;
   - l'inventaire des arbres remarquables ;

- les constats de dégâts agricoles et horticoles (secrétariat de la « commission des constats de dégâts agricoles et horticoles ») et l'appui administratif aux agriculteurs sinistrés lors des calamités naturelles.

4. GUICHET DE L'ÉNERGIE (4 agents techniques)

Cette cellule assure la promotion de l'URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie) et des énergies renouvelables. Elle donne des conseils aux citoyens dans les domaines de l'énergie et diffusion des renseignements relatifs aux aides énergétiques.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
766/122-48	Expertises environnementales	101
766/124AE-02	Actions environnement	101
766/124EV-48	Actions environnement (subsides)	101
766/332HM-02	ASBL Contrat Rivière Haute Meuse	109
875/124AN-02	Lutte contre animaux et plantes nuisibles	131
876/124-48	Assistance technique DCV	131
879/331EN-01	Primes environnementales	137
879/435GE-01	Fonctionnement guichet de l'énergie	137
766/725-60-2010-0058	Equip, mainten extra et invest sur terr en cours d'exécution	40
766/161-48	Recettes diverses (rembt dégâts – vente de brochures)	92
766/465-S1.48	Subventions environnementales diverses	94
875/161-48	Produits divers – Affichage – Déchets	132
879/465GE-01	Subvention Région Wallonne – Guichet de l'Energie	138

4 Rapport d'activités

1 CELLULE SECRÉTARIAT ET INFORMATION (téléphone vert)

Secrétariat de l'ensemble du service Eco-conseil
Investissement dans les différentes manifestations qu'il organise.

2 CELLULE ECO-CONSOMMATION

2.1 Améliorer la gestion des déchets des ménages et poursuivre les opérations menées en matière de gestion intégrée des déchets

- Poursuite de la mise en œuvre du système du sac-poubelle réglementaire payant. Au 31.12.2010 : 73 points de vente de sacs réglementaires, dont 1 distributeur automatique à l'Hôtel de Ville.
- Mise à disposition d'un quota de rouleaux de sacs-poubelles réglementaires ou de sacs-poubelles communaux à divers publics-cibles tels que les gardiennes d'enfants à domicile encadrées SONEFA et les gardiennes d'enfants à domicile conventionnées ONE exerçant leur activité sur le territoire de la Ville, la zone de Police, le CPAS, les logements sociaux.
- Mise à disposition gratuite de sacs bleus PMC pour les écoles, associations, …
- Poursuite du service de livraison des sacs payants réglementaires aux petits commerces distributeurs.
- Octroi d'une prime à l'utilisation de langes lavables : 35 primes octroyées.
- Suivi des activités de l'asbl Guides Composteurs de Namur, le secrétariat étant assuré par le service Eco-conseil.
- Participation des guides composteurs à différentes manifestations : Bourse aux plantes de Loyers (avril 2010), Journée « portes ouvertes » du service Espaces verts (mai 2010), Dimanche de l'éco-consommation et de la récup' (juin 2010), Marché aux anciennes variétés (octobre 2010), Journée de l'arbre (novembre 2010), Journée jardin ouvert chez un guide composteur (juin 2010).

- Organisation de 9 ateliers pratiques par les guides composteurs, atelier de 3 heures (90 participants) sur le site du service Espaces verts.
- Suivi des sites communaux de compostage : Pépinière communale - service des Espaces verts, à Vedrin - Homes La Closière, Les Chardonnerets et St-Joseph du CPAS – écoles communales de Beez, Belgrade Boverie, Belgrade Tautis, Jambes Basse-Enhaive, Jambes Froidebise, Salzinnes (rue de la Colline) et Naninne – écoles non communales : Ste-Marie (Flawinne), St-Aubain (Salzinnes), Ste-Ursule (Namur), Ste-Marie (Dave), St-Berthuin (Malonne), Clair-Val (Suarlée).
- Poursuite du système de location - vente de compostières : 109 compostières mises à disposition en 2010.
- Edition et diffusion en 10.000 exemplaires de l'agenda de l'éco-consommation 2011 – thème « les déchets spéciaux ? Non merci ! »
- Diffusion de la note d'orientation en matière d'espaces verts, de propreté et de gestion des déchets à l'attention des lotisseurs, éditée en 2009.

2.2 Développer des actions de promotion des filières de recyclage

- Sensibilisation des services communaux au tri-recyclage de leurs déchets et au choix de la meilleure filière de valorisation ou de traitement – mars 2010.
- Mise en œuvre d'un plan d'actions et de sensibilisation au tri-recyclage des déchets dans les établissements scolaires communaux via la réalisation d'un audit dans le but de diminuer le coût de la gestion des déchets au niveau communal et réalisation d'animations scolaires.
- Utilisation de l'espace R Batte, espace d'exposition aménagé en 2009 au sein du magasin Ravik boutik de la Ressourcerie namuroise, boulevard d'Herbatte, 8 à Namur. Dans ce cadre, réalisation de 4 décors : bibliothèque, coin jardin, dressing et chambre d'enfant.
- Organisation d'animations didactiques au centre de valorisation des déchets encombrants : groupes scolaires et groupes constitués d'adultes (Ressourcerie Namuroise à Saint-Servais).
- Organisation de 4 dimanches de l'éco-consommation et de la récup' :
  - Le papier dans tous ses états : avril 2010
  - L'environnement au jardin : juin 2010
  - Les vêtements et tissus : octobre 2010
  - Les jeux de société : novembre 2010

2.3 Favoriser l'éco-consommation et l'URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie)

- Suivi du site internet www.energie-namur.be s'adressant au grand public et visant à faire connaître le programme énergétique de la Ville de Namur.
- Organisation en collaboration avec l'asbl Empreintes d'animations intitulées « mission URE » dans les écoles de l'entité.
- Soutien des activités du CPAS relatives à l'URE par la mise à disposition du matériel didactique réalisé par le service Environnement.
- Organisation d'animations scolaires sur la prévention des déchets et le gaspillage alimentaire. Diffusion d'une boîte à collations saines et d'une brochure de sensibilisation à destination des parents.
- Participation à Vita Santé (novembre 2010) : animation sur le thème du gaspillage alimentaire. Distribution d'une boîte à tartines et d'une brochure de sensibilisation à destination des parents.

2.4 Impliquer les services communaux en vue d'une consommation durable en interne à l'Administration

- Réalisation d'un cahier des charges relatif à l'acquisition de gobelets, mugs en plastique réutilisables et porte-gobelets et information aux services communaux.

- Acquisition de gobelets, mugs réutilisables et porte-gobelets et mise à disposition pour certains services communaux.
- Acquisition par la Ville via son service Economat de papier labellisé FSC et PEFC pour l'administration.
- Diffusion de conseils en éco-consommation via Intranet – fréquence mensuelle.
- Participation aux séances d'information des nouveaux agents communaux, rédaction d'un document de synthèse sur les activités du service Eco-conseil publié dans le livret d'information distribué à ces séances.

2.5 Servir de relais pour l'information des consommateurs et induire des changements de comportement

- Organisation d'ateliers cuisine sur le thème du gaspillage alimentaire (octobre-novembre 2010) en collaboration avec l'institut communal Roger Lazaron.
- Diffusion d'une brochure sur la thématique du gaspillage alimentaire rédigée par le service Eco-conseil.
- Promotion de l'utilisation de gobelets réutilisables (en lieu et place des gobelets jetables) via la mise à disposition de ces gobelets à diverses associations : 11 prêts à des écoles, services ou associations.
- Distribution de 5.000 sacs réutilisables, à l'occasion du Marché aux anciennes variétés et du petit élevage – octobre 2010.
- Distribution de l'agenda de l'éco-consommation 2011, lors de l'achat d'un rouleau de sacs-poubelles réglementaires – décembre 2010.
- Poursuite du système de location - vente de fûts à eau de pluie - 46 fûts mis à disposition en 2010.
- Octroi de primes à l'installation de citernes à eau de pluie – 12 primes octroyées en 2010.
- Octroi d'une prime à l'utilisation de langes lavables – 35 primes octroyées en 2010.
- Diffusion du calendrier « éco-consommation » de la Région wallonne via les guichets de la Maison des Citoyens – décembre 2010.
- Annuellement, réalisation de plusieurs campagnes d'actions concrètes de sensibilisation à l'éco-consommation dans le cadre de l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 17 juillet 2008 (diffusion d'un agenda dédié à l'éco-consommation, de sacs réutilisables, boites à collations saines, boîtes à tartines, …)
- Mise à jour régulière du site internet www.environnement-namur.be mettant en avant l'éco-consommation et la gestion raisonnée des déchets.

3 CELLULE NATURE

3.1 Assainir et réhabiliter certains sites

- Organisation, en collaboration avec les citoyens, d'une opération de sensibilisation et de ramassage des déchets abandonnés au sein du site naturel des anciennes carrières d'Asty-Moulin, à Saint-Servais, dans le cadre de la Quinzaine de la Nature 2010 – 24 octobre 2010.
- Travaux de rajeunissement des abords de l'étang sous la Ville à Naninne, dans le cadre de sa valorisation piscicole.

3.2 Valoriser les actions en faveur de la nature menées par le milieu associatif

- Relais des activités des associations naturalistes au travers des différents canaux communaux de communication (information sur les activités dans la Newsletter liée au site www.nature-namur.be et dans les pages Environnement du Namur Magazine).
- Mise en valeur de diverses associations dans le cadre de la Quinzaine de la Nature à Namur – octobre 2010.

- Collaboration avec les cercles horticoles et l'asbl guides composteurs pour la distribution de plants dans le cadre de la journée de l'arbre – 21 novembre 2010.
- Mise à disposition de locaux pour des réunions d'associations naturalistes :
  - Pépinière communale, rue d'Enhaive : école d'apiculture de Namur ;
  - Service Espaces verts à Vedrin : guides composteurs de Namur, asbl Kokopeli, AVES-Natagora (une journée de formation à destination des communes, août 2010).
- Mise à disposition de sites pour l'installation de ruchers : verger didactique de Temploux, pépinière communale à Jambes.

3.3 Développer les actions de sensibilisation et d'éducation

- Organisation de stages d'initiation aux teintures végétales.
- Présentation durant l'été de l'exposition « les fibres textiles, support à la couleur » dans le cadre de l'animation du jardin conservatoire de plantes tinctoriales sur le site des Espaces verts à Vedrin.
- Newsletter Nature Namur : 4 parutions par an et éditions spéciales en fonction des événements organisés par la Ville (Journée « portes ouvertes » Espaces verts, Quinzaine de la Nature, Journée de l'arbre, …).
- Gestion régulière du portail nature « www.nature-namur.be » en véritable « journal en ligne » de la nature à Namur.
- Organisation du 09 au 24 octobre 2010 de la Quinzaine de la Nature, comprenant notamment :
  - l'organisation d'une ferme en Ville place d'Armes, les 22 et 23 octobre ;
  - une exposition « Les colorants, naturellement » à la Galerie du Beffroi, du 09 au 24 octobre ;
  - une exposition de minéraux et de fossiles à l'Arsenal, le 10 octobre ;
  - un concours et des expositions photographiques d'art animalier via l'asbl Aves, du 10 octobre au 1er novembre ;
  - des visites guidées : promenade poétique au fil des expos AVES le 16 octobre, une journée à Asty Moulin le 24 octobre, promenade ornithologique en partenariat avec l'asbl AVES le 24 octobre, Balade « Marlagne » en Collaboration avec le Musée de la Fraise le 10 octobre ;
  - l'organisation du marché aux Anciennes Variétés Horticoles place d'Armes, le 16 octobre ;
  - des animations nature : le spectacle « Musique de fruits et légumes frais », à la MPLF, du 18 au 22 octobre
- Edition de brochures :

  « Les Courges, une famille nombreuse » – dans le cadre du Marché Horticole.
- Dans le cadre de la journée de l'arbre du 28 novembre 2010 : organisation de quatre points de distribution (Ferme du CPAS à Temploux, pépinière communale à Jambes, Espace Socio-culturel de Saint-Marc et école communale de Naninne) et distribution de plus de 5.000 plants forestiers (25 essences) et de bons à échanger contre un sac d'amendement.
- Parution d'articles dans les pages environnement du trimestriel « Namur magazine ».

3.4 Développer un véritable éco-tourisme

- Réalisation de feuillets de présentation et de folders spécifiques aux trois jardins à thème et envoi aux syndicats d'initiative et aux offices du tourisme situés en Région Wallonie-Bruxelles.
- Organisation d'animations dans les jardins thématiques existants.

- Edition en 5.000 exemplaires du catalogue « Quand Namur révèle sa vraie nature » présentant les atouts éco-touristiques de la Ville de Namur.
- Traduction en anglais, néerlandais et allemand et diffusion du folder « Quand Namur révèle sa vraie nature » aux syndicats d'initiative et aux offices du tourisme de la Région Wallonie-Bruxelles et lors des salons fréquentés par l'Office du tourisme.
- Mise à jour régulière de la rubrique spécifique « Jardins à thèmes » sur le site internet www.nature-namur.be dédiée au « Jardin des senteurs », au « Jardin des plantes à couleurs » et au « Jardin des deux tours » afin d'informer les Namurois et les touristes de ces initiatives.

3.5 Soutenir les actions menées dans le cadre du PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature)

- Suivi des inventaires des propriétés communales boisées soumises et non soumises au régime forestier et des espaces semi-naturels du domaine communal. La Ville de Namur est propriétaire de 319 hectares 95 de bois soumis au régime forestier, de 46 hectares 98 de bois non soumis et de 35 hectares 64 d'espaces semi-naturels.
- Suivi de la convention « Fauchage tardif des bords de routes ».
- Contrôle annuel des aménagements réalisés dans le cadre de la convention Combles et Clochers.
- Suivi des aménagements en faveur des batraciens lors de la période de migration sur les sites de Dave (route de Naninne – pose de barrières à grenouilles) et Lives-sur-Meuse (route de Loyers – pose de barrières) – février à avril 2010.
- Suivi régulier des aménagements didactiques au verger de Temploux (entretien de l'espace, tailles de formation, …).
- Entretien régulier du site du volcan du Piroy, à Malonne.
- Suivi du plan de gestion des carrières d'Asty-Moulin et poursuite des travaux de sécurisation.
- Suivi du projet d'aménagement, de mise en valeur et de reconnaissance en Zone Humide d'Intérêt Biologique (ZHIB) d'une zone humide à Jambes sur une propriété de la scrl le Foyer Jambois et Extensions au lieu-dit la Poudrière à Jambes :
  - Prise d'acte du permis d'urbanisme pour le creusement d'un étang et d'un caillebotis (Collège communal 02/02/2010) ;
  - Signature de la convention en vue de l'obtention du statut de ZHIB (Conseil communal 26/04/2010) ;
  - Prise d'acte du classement en ZHIB par le SPW le 24/12/2010.
- Projet de réhabilitation du site de l'étang Sous-la-Ville à Naninne, visant à revitaliser et réaménager l'espace public et à favoriser la pratique de la pêche ainsi que l'accueil du public :
  - Signature d'une convention en vue de la mise à disposition de l'étang à la Fédération Halieutique de la Haute-Meuse (Conseil communal 22/02/2010).
  - Réalisation des travaux d'aménagement des berges et pose d'une barrière devant le tunnel SNCB.
  - Adjudication du marché pour la construction d'un abri en bois.
  - Adjudication du marché pour la pose d'une clôture entre le domaine de la Ville et une propriété privée.
- Elaboration d'un plan stratégique de développement de la nature dans le périmètre de la Citadelle et s'insérant dans le portefeuille de projets développés par la cellule Citadelle : gestion technique, expertise et coordination du groupe nature confiée à l'Institut de conseil et d'études en développement durable. Elaboration d'un inventaire bibliographique et de 14 fiches projets. Adoption du rapport final par le Collège communal le 07 décembre.

- Répertoire des sites d'intérêt naturel : l'étude a été adjugée à l'aCREA en juin 2010 et le rapport final concernant 56 sites namurois a été présenté le 16 décembre 2010.

3.6 Développer la sensibilisation et l'information en matière de protection de l'environnement en zone rurale

- Information des agriculteurs quant à la collecte gratuite des bâches et cordes sur les parcs à conteneurs – 08 mars 2010.
- Informations sur le monde agricole à destination des écoles et du grand public dans le cadre de la Ferme en Ville – 22 et 23 octobre 2010.
- Affiliation à l'asbl Phyteauwal.

3.7 Valoriser les initiatives du monde agricole

- Organisation de la Ferme en Ville - Place d'Armes – octobre 2010.
- Organisation du Marché aux Anciennes Variétés Horticoles - place d'Armes – octobre 2010.

3.8 Participer à l'amélioration de la qualité de l'eau

- Utilisation par les services, d'herbicides à moindre toxicité en application très localisée et recours au désherbage manuel dans les zones sensibles.
- Suivi des actions du Contrat de Rivière de la Haute-Meuse.
- Entretien régulier des étangs du Petit Ry à Jambes, du Piroy à Malonne et du parc des Sources à Namur.
- Mise en œuvre du projet de mise en valeur de l'Etang Sous-la-Ville à Naninne.

3.9 Maintenir et développer la biodiversité en forêt tout en garantissant son rôle économique et sa vocation didactique et pédagogique

- Suivi de la labellisation PEFC (label pour la gestion durable de la forêt) pour les forêts namuroises.
- Gestion des massifs boisés de la Citadelle : éclaircies en fonction des semis naturels.
- Plantation de massifs arbustifs en lisière et en sous-bois.
- Gestion et entretien des bois et boqueteaux non soumis au régime forestier.
- Organisation des travaux hors devis DNF dans les bois communaux (intervention sur chablis, dégagement de sentiers forestiers, …).
- Organisation et suivi en collaboration avec la DNF des ventes de bois sur pieds (gré à gré ou ventes de coupes et futaies).
    - Suivi des coupes de futaies feuillues et résineuses.
    - Organisation et suivi des ventes de bois dans les biens non soumis au régime forestier et des ventes de bois de chauffage communaux.

3.10 Servir de relais pour l'information des consommateurs et induire des changements de comportement

- Collaboration à l'organisation d'un séminaire sur la production de semences dans le jardin familial, avec l'asbl Kokopelli – 6 et 7 mars 2010.
- Mise en valeur des produits locaux lors du Marché aux anciennes variétés – octobre 2010.

4 Guichet de l'énergie

- Promotion de l'URE (utilisation rationnelle de l'énergie) et des énergies renouvelables.
- Conseils aux citoyens dans les domaines de l'énergie et diffusion des renseignements relatifs aux aides énergétiques.

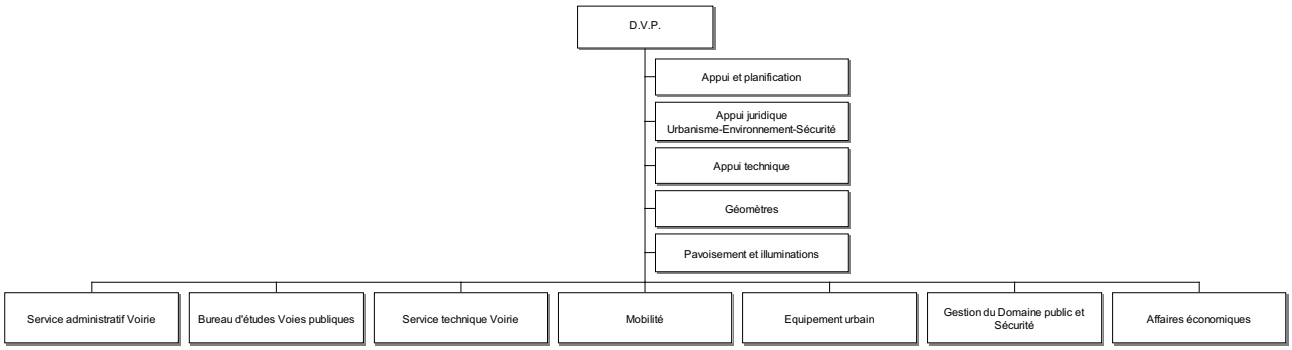
VILLE DE NAMUR

CHAPITRE 7

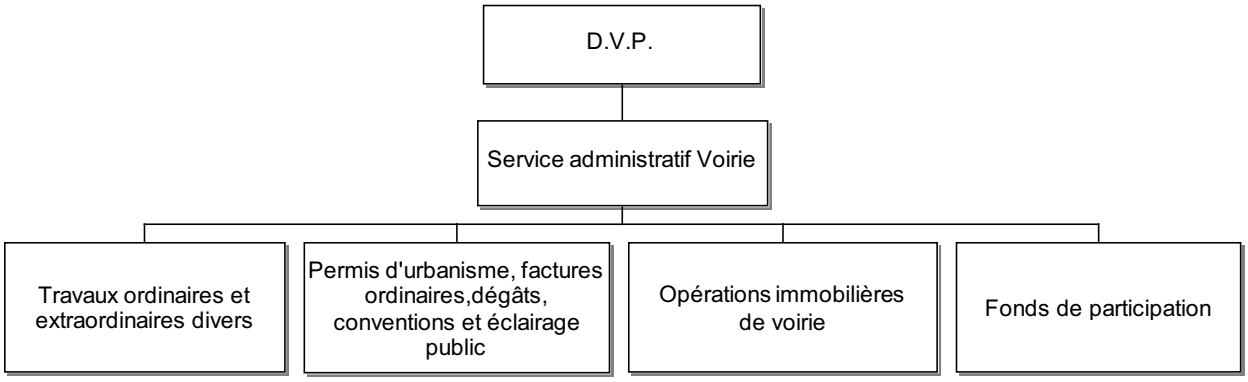
DEPARTEMENT DES VOIES PUBLIQUES (D.V.P.)



DEPARTEMENT
DES VOIES PUBLIQUES



SERVICE ADMINISTRATIF VOIRIE



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 9 agents administratifs

2 Description du service

Le service administratif Voirie se compose de 4 cellules :

1 TRAVAUX ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES DIVERS

- gestion des dossiers travaux (projets – procédures subventions Service Public de Wallonie – Tutelle – adjudications – suivi des chantiers – états d'avancement, ….)

2 PERMIS D'URBANISME, FACTURES ORDINAIRES, DÉGÂTS, CONVENTIONS ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

- transmis des permis aux divers services (Espaces verts, technique Voirie, …) + rapport
- factures ordinaires (bons de commande)
- gestion dossiers dégâts (rapport service technique, transmission dossiers assurance, factures,…)

3 OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES DE VOIRIE

- gestion des dossiers reprise des voiries, emprises, sentiers vicinaux, …

4 FONDS DE PARTICIPATION

- gestion des dossiers relatifs aux indemnités compensatoires de pertes de revenus en faveur des travailleurs indépendants victimes de nuisances dues à la réalisation de travaux sur le domaine public.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
138/733-51	Honoraires plan d'aménagement, urbanisme et autres études	18
421/731-60	Travaux de voirie	24
421/731PT-60	Travaux de voirie Plan triennal	24
426/731V-53	Plan lumière	28
877/732PT-60	Travaux égouttage Plan triennal	52

4 Rapport d'activités

1 STATISTIQUES GENERALES

Dossiers présentés au Collège communal : 507
Dossiers présentés au Conseil communal : 149
Raccordements et désobstructions effectués : 24

Dégâts occasionnés :

- à de la signalisation routière lors d'accidents de la circulation : 47 dossiers
- plainte en R.C. Voirie : 115 dossiers

Courriers :

- nombre d'entrées : 855
- nombre de sorties : 882

Factures :

- extraordinaires traitées : 147
- ordinaires traitées : 263

2 SERVICE ADMINISTRATIF VOIRIE

2.1 Travaux terminés – décomptes

Travaux subsidiés (Plan triennal)

Dave : rue de Naninne – réfection voirie et création aqueduc	350.058,02 €
Belgrade et St Servais : entretien de diverses rues	284.856,45 €
Grand Namur (secteurs N-E et N-O) : entretien de diverses rues	554.838,49 €
Jambes : rue de la Croix Rouge – réfection voirie et trottoirs	166.200,15 €
Vedrin : rues Martin Lejeune et du Rond Chêne – égouttage exclusif	181.009,03 €
Malonne : rue d'Insepré (Part Ville) – égouttage et réfection voirie	260.161,53 €

Travaux subsidiés (Dégâts hiver 2008/2009)

Bouge : rue du Grand Feu et Wépion : rue Marcel Lecomte – entretien par raclage/pose de revêtement hydrocarboné d'une partie des voiries	176.925,80 €

Travaux subsidiés (Plan Escargot)

Namur : aménagement de la rue Moncrabeau	106.828,58 €

Travaux hors plan triennal

Grand Namur : curage de canalisation de diverses rues	66.773,49 €
Temploux : chemin des Comognes – amélioration	79.502,11 €
Namur : cheminement vélos/piétons le long Rempart de la Vierge	80.572,13 €
Flawinne : rue Marcel Héron et Temploux : rue du Fayt – entretien	101.073,12 €
Grand Namur : réparations localisées et durables diverses chaussées	155.143,40 €
Wépion : aménagement du Jardin des Petits Fruits	82.240,51 €
Wépion : stabilisation des berges du ruisseau « Le Grand Ry »	78.878,14 €
Wierde : réfection du chemin n°12	61.198,70 €
Grand Namur : réparations ponctuelles et localisées de trottoirs	79.952,56 €
Namur : réfection de la rue Piret Pauchet (entre entrée du site de l'ancien abattoir et la rue des Maraîchers)	43.741,89 €
Erpent : réfection des trottoirs et entretien de la rue de Velaine et Namur : réfection d'une partie des trottoirs avenue Sergent Vrithoff	194.498,38 €
Grand Namur : étude endoscopique de l'égouttage de diverses rues	107.526,43 €
Namur : réfection d'une partie des trottoirs rue Marie-Henriette	63.351,97 €
Flawinne : modernisation du réseau d'éclairage public dans diverses rues (phase 3)	43.457,31 €

2.2 Travaux en cours

Travaux subsidiés (plan triennal)

Jambes : réfection de la rue de Géronsart	340.121,08 €
Saint-Servais : rues Dr Haibe, Chapelle St Donat et rue du Pavillon – réfection chaussée et trottoirs – avenant	45.982,90 €
Saint-Servais : rues Florent Dethier et Asty Moulin – réfection chaussée et trottoirs	264.926,36 €
Bouge : aménagement des abords de l'IMP rue de l'Institut et Namur : aménagement des abords de l'école d'Heuvy (travaux conjoints)	224.906,41 €

Travaux subsidiés (plan Escargot)

Jambes : aménagement de l'avenue Jean Materne – réfection de la chaussée et des trottoirs, aménagement site propre autobus et renouvellement des conduites et des raccordements d'eau	1.083.698,93 €
Namur : aménagement rue et place de l'Ange en une zone de rencontre et réfection de la partie centrale de la rue de Marchovelette – avenant	22.070,40 €

Travaux subsidiés (Infrasports)

Namur : rue du Quatrième Génie – aménagement d'un espace multisports et deux aires de jeux	204.882,67 €

Travaux subsidiés (autres)

Jambes : revitalisation urbaine – aménagement de la rue Charles Lamquet en une zone 30 et des rues Antoine, Stévenne, Eloy, Karler et Michiels en zones résidentielles	1.087.741,86 €
Gelbressée : aménagement d'un accès au cimetière de Gelbressée et création d'un site cinéraire rue Ferraire	60.628,63 €

Travaux hors plan triennal

Namur (Salzinnes) : rue Henri Lecocq et Loiseau – réfection chaussée et trottoirs	606.634,47 €
Boninne : rues Mahaux et Erpent : rue Régnié Durette – création d'un aqueduc	56.307,99 €
Jambes : création d'un cheminement cyclo-piéton entre la rue d'Enhaive et l'avenue Jean Materne	159.860,98 €
Namur : placement et fourniture mobilier urbain rue et place de l'Ange	81.041,13 €
Namur : réfection chaussée et trottoirs rue Henri Lemaître	362.604,57 €
Création de columbariums et d'ossuaires 2010 à Namur, Naninne, Vedrin-centre, Belgrade Village, Dave, Suarlée et Temploux	140.325,73 €
Naninne : rue des Gerboises, étang sous la Ville – fourniture et pose d'une clôture	16.546,75 €
Grand Namur : réparations localisées durables de diverses chaussées revêtues d'enrobés hydrocarbonés	54.125,42 €
Etude endoscopique précédée d'un éventuel curage de diverses canalisations du Grand Namur	62.046,50 €
Naninne : rue des Gerboises – fourniture et pose d'un carport en bois à l'étang de Naninne	6.715,50 €
Namur : stabilisation d'un mur de soutènement et aménagement d'une ruelle d'accès rues de Coquelet et des Verriers	113.808,67 €
Dave : rue du Grand Pré – stabilisation des berges du ruisseau et du ponceau	65.914,75 €
Erpent : rue d'Erpent-Val – réfection de la voirie et création d'un aménagement de sécurité – avenant	50.904,92 €
Grand Namur : pose de signalisation routière dans diverses rues	30.346,80 €
Flawinne : rue de la Leuchère – réfection de la voirie et égouttage	464.034,94 €
Etude d'une inspection par caméra précédée d'un éventuel curage dans diverses rues	63.023,80 €
Saint-Servais : réfection des chaussées et trottoirs et création d'une zone 30 rues Jules Bours et ancienne chaussée de Perwez	303.609,28 €
Jambes : aménagement d'un étang rue de la Poudrière	22.941,60 €
Malonne : stabilisation d'un mur de soutènement rue du Rivage	81.466,53 €
Namur : placement et fourniture de bancs et barrières anti-parking en divers endroits	68.849,00 €
Namur : placement et fourniture de potelets anti-parking amovibles rue des Brasseurs	69.696,00 €
Marché de service relatif à la coordination sécurité santé pour les travaux 2010	33.880,00 €
Grand Namur : réparations localisées et durables (hydrocarboné et asphalte coulé) de diverses chaussées hydrocarbonées	154.358,55 €
Eclairage public – Namur - remplacement de supports vétustes rue Ohet	2.692,52 €
Eclairage public – Namur - modernisation de l'éclairage public rue Moncrabeau	3.056,22 €
Eclairage public – Jambes - placement de points lumineux avenue de la Citadelle et rue de Francquen	13.161,52 €
Eclairage public – Jambes – renouvellement de l'éclairage public rivage de Meuse (parc d'Amée)	23.093,07 €

2.3 Travaux projets

Travaux subsidiés (plan triennal)

Grand Namur : réfection et entretien de divers trottoirs	830.848,19 €
Jambes : aménagement urbain chaussée de Liège (travaux conjoints)	1.136.529,66 €

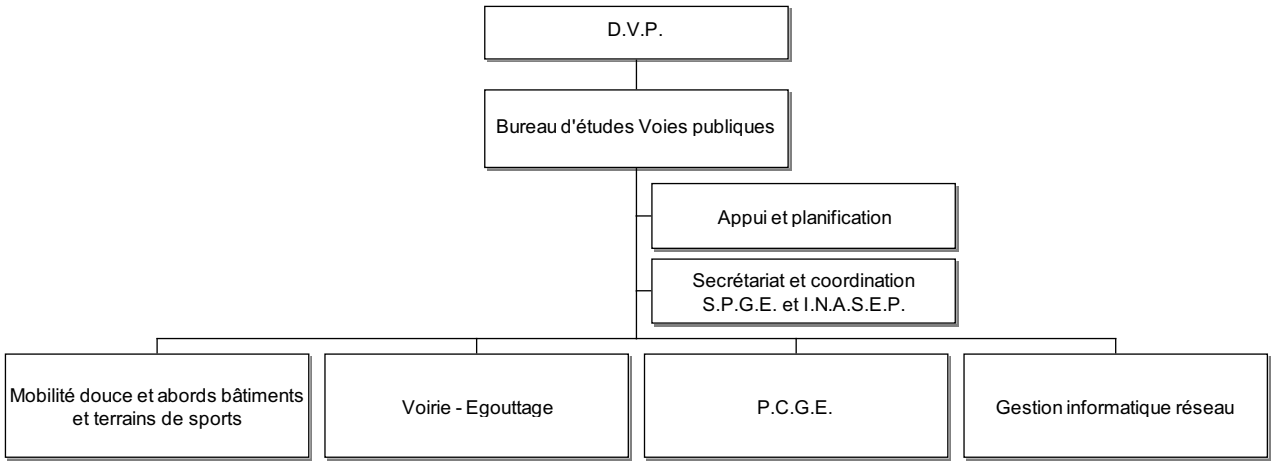
Travaux subsidiés (autres)

Droit de tirage 2010/1 : entretien de diverses voiries publiques du Grand Namur (Wépion, Bouge et Lives-sur-Meuse)	1.245.005,30 €
Droit de tirage 2010/2 : entretien de diverses rues du Grand Namur (Namur, Vedrin, St Servais, Bouge, Erpent, Temploux, Lives-sur-Meuse et Jambes)	460.986,25 €

Travaux non subsidiés

Namur : réfection de la chaussée et des trottoirs rue Henri Lemaître	434.102,20 €
Flawinne : rue Marcel Héron et Temploux : rue du Fayt – entretien des voiries	138.895,90 €

BUREAU D'ETUDES VOIES PUBLIQUES



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 1 secrétaire
- 9 agents techniques
- 1 opérateur cartographie de l'égouttage

2 Description du service

1 CELLULE VOIES PUBLIQUES

Missions :

- Etudes de projets d'aménagements des voies publiques et de projets d'égouttage
- Suivi de certaines études réalisées par des organismes extérieurs
- Avis sur des dossiers « urbanisme »
- Elaboration des demandes de permis d'urbanisme
- Rapports techniques divers
- Conseils techniques au bénéfice d'autres services
- Assistance « chantiers »
- Avis sur dossiers « sécurité publique » et « affaires de police » en matière de sécurité routière.

2 CELLULE PCGE (PLAN COMMUNAL GÉNÉRAL D'ÉGOUTTAGE)

Missions :

- Mise à jour du fond de plan cartographique de Namur avec les données en matière d'égouttage
- Gestion du PASH (plan d'assainissement par sous-bassins hydrographiques)
- Transmis de renseignements pour permis d'urbanisme, permis de lotir, certificats d'urbanisme
- Investigations sur le terrain en matière d'égouttage
- Suivi des chantiers liés à l'épuration du Grand Namur (Intercommunales « INASEP »)
- Mise à jour du fond de plan GUN en matière d'égouttage.

3 CELLULE « ESPACES VERTS – INFRASTRUCTURES SPORTIVES – ABORDS DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

Missions :

- Etudes de projets relatifs au DCV
- Etudes de projets relatifs au DBA (pour les abords des bâtiments communaux)
- Etudes de projets relatifs au DEL (pour les petites infrastructures sportives).

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

En vue de l'exécution de chacun des projets, le service Bureau d'Etudes Voies publiques se réfère à l'article budgétaire (ordinaire ou extraordinaire) du demandeur.

4 Rapport d'activités

1 CELLULE VOIES PUBLIQUES

Entités	Rues	Esquisse d'avant projets	Projet x= plans o=cahier spécial des charges
réfections de *v*oiries, égouttage, aménagements			
Namur	Rue d'Harscamp		x
Namur	Rue Lelièvre	x	
Namur	rues Loiseau et Lecoq		x (modif.)
Namur	Rue Henri Lemaître - modification		x
Namur La Plante	Rues T Baron, des Houblonnières et Dohet		x
Namur	Rues Nanon, des Carrières et de l'Industrie - Marché de service « études »		o

Namur	Rue Bosquet et Woitrin		x (modif.)
Namur	Rue des Brasseurs : mesures complémentaires		x
Namur	Rue du Lombard	Suivi exécution	
Namur	Rue Salzinnes-les-Moulins – rampe pour vélos		x
Namur	Rue et Place de l'Ange – collaboration à l'exécution des travaux		
Namur	Coordination chantiers centre ville	Participation	
Grand Namur	Droit de tirage : choix des rues, enquête « terrain » 2010/2011/2012 (entretien des chaussées)		
Grand Namur	Droit de tirage 2010 – dossier de candidature		
Grand Namur	Droit de tirage 2010		
Grand Namur	Réfection de trottoirs PT 2011		o
Jambes	Rue Mazy - suite		x
Jambes	Terrain multisports rue Lamquet – suivi de chantier		
Jambes	Chée de Liège PT 2011		xo (suite et fin)
Jambes	Plan escargot 2010 av Materne et cheminement cyclo piétons dossier de candidature pour subsides	x	
Saint Servais	rues J Bours et Anc chée de Perwez		xo
Saint-Servais	Création de SUL – cheminement cyclo-piétons	x	
Malonne	PT 2011 Egouttage rue des Tris	Suivi étude « INASEP »	
Flawinne	Rue de la Leuchère		xo
Flawinne	Rue Marcel Héron		o
Flawinne	Rue A Lebrun (ligne TEC)		o
réfections de voiries, égouttage, aménagements			
Temploux	Rue A Grosjean - rte de Spy	x	
Boninne	Rue Mahaut création d'un aqueduc		o
Erpent	Rue Régnier Durette : création d'un aqueduc		xo
	signalisation et mobilier urbain		
Grand Namur	Marchés de pose de signalisations routière verticale et de fournitures de signalisation routière verticale		o
Grand Namur	Marché de fourniture de mobilier urbain (bacs à fleur et potelets en bois)		o
Grand Namur	Marché de fourniture et pose de mobilier urbain (bancs et arceaux anti parking)		o
Namur	Marché de fourniture et pose de mobilier urbain (potelets de la rue des Brasseurs)		xo
Namur	Marché de fourniture et pose de mobilier urbain (bancs et banquettes de la place de l'Ange)		o
aménagements de sécurité routière			
Namur La Plante	Rues T Baron, des Houblonnières et Dohet, Av de la Pairelle mise en zone 30		x
Temploux	Rue A Grosjean - rte de Spy		x
Belgrade	Rue Deneumoustier		xo
Namur Belgrade Flawinne	Chemin de la Basse Sambre		xo
Namur	Mise en zone 30 de la corbeille	x	
Jambes	Pose de bornes anti parking au Bd de Meuse		x
Namur	Amélioration de traversées piétonnes du centre ville	x	
Namur	Rue Pepin : marquage Sul signalisation		x
Jambes	Sul de Jambes		x
Jambes	Cheminement cyclo piétons entre la rue d'Enhaive et l'avenue J Materne		xo
participations aux suivis des études et/ou chantiers par organismes externes			
Jambes	Avenue Materne (partie communale) =étude SRWT		Participation technique
Jambes	Avenue Materne (partie régionale)) étude SW		Participation technique

Namur	Chantiers divers Collecteurs et Vortex INASEP : - Place Monseigneur Heylens (Bomel) - Rue des Bouchers - Av. de la Pairelle/ Av. Th. Baron - Place M. Servais - Rue des Brasseurs - Boulevard Frère Orban - Rue Henri Lemaître - Avenue de Tabora		Participation technique
Flawinne	Pont sur ligne SNCB rue du Déversoir chantier SNCB		Participation technique
Naninne	Suppression PN68 rue de la Gare étude SNCB		Participation technique
Dave	Suppression PN Dave "état" rue de St Hubert étude SNCB		Participation technique
Jambes	Suppression PN de l'avenue Materne étude SNCB		Participation technique
Jambes	Place de la Gare Fleurie + rond point de l'av Materne SPW SNCB VDN		Participation technique
cimetières			
Gelbressée	Aménagement des accès au cimetière		xo finalisation
revitalisations urbaines			
Namur	Rue des Tanneries (1)		
Namur	Quartier des Célestine (2) +	x	o début
Namur	Rue Basse Marcelle (3) +	x	x
Jambes	Rue de Waseige (4)	x	
Jambes	Rue Lamquet et citée du souvenir - aménagements dans le cadre d'une revitalisation urbaine (5)		xo

(1) demande de reconnaissance du périmètre de revitalisation
(2) y compris permis d'urbanisme
(3) demande de modification du périmètre de revitalisation
(4) introduction du dossier de revitalisation (reconnaissance du périmètre)
(5) y compris permis d'urbanisme

2 CELLULE PCGE

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Demandes de renseignements	227	241	316	279	267	268	224	240
Permis d'urbanisme	242	227	239	217	237	239	188	214
Permis de lotir	23	20	15	12	10	8	8	8
Divisions de biens				1	1			
Certificats d'urbanisme	60	123	97	97	91	109	21	110
Construction station épuration individuelle	8	6	12	0	6	7	10	
Demandes primes à l'épuration individuelle + permis d'environnement	2	1	2	3	4	2	1	1
Fiches de transmission d'informations au Chef de département				14	9	12	7	
Renseignements pour plan triennal					69	23	54	3
Avis de principe							1	1
NOMBRE TOTAL DOSSIERS	**562**	**618**	**681**	**623**	**694**	**668**	**514**	**577**

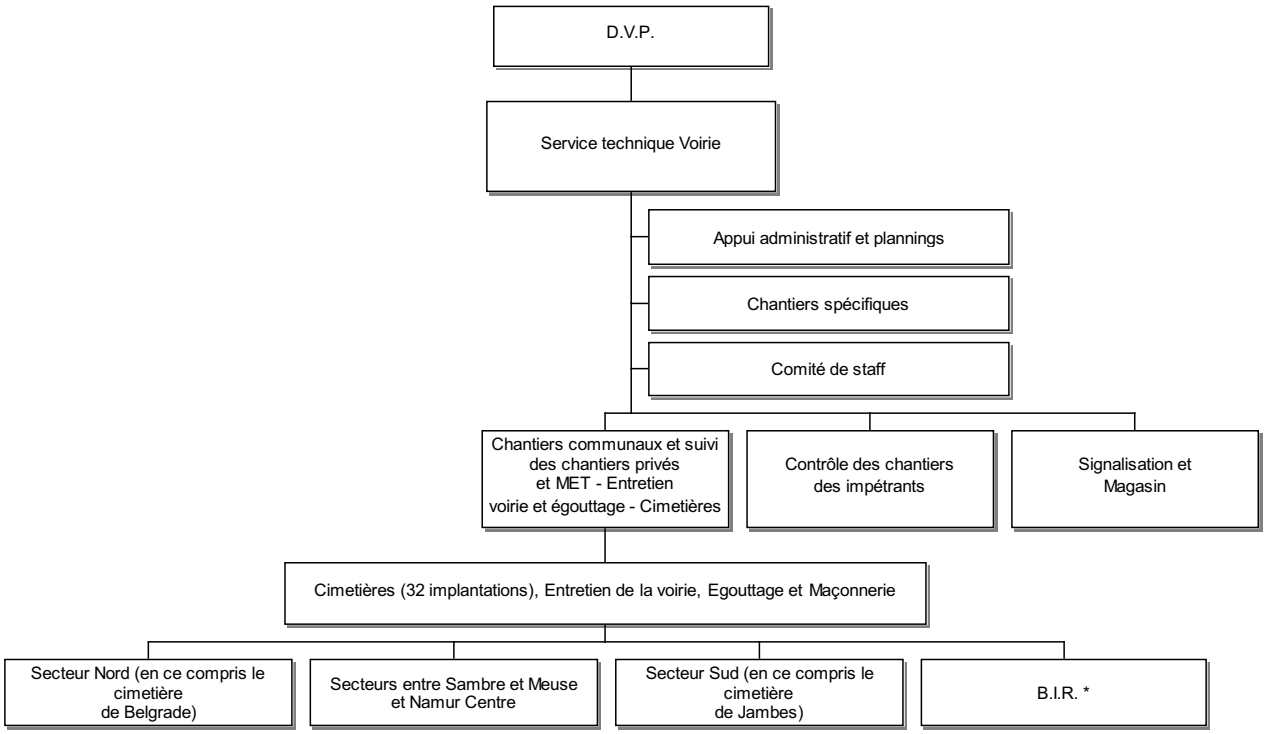
Report cartographique du réseau d'égouttage (depuis le 11.04.2010 au 31.12.2010)

- prise en main, étude du logiciel STARGIS, exercices
- contacts et mise au point avec la GUN concernant la mise en route de STARGIS en adéquation avec le travail à réaliser pour la cellule PCGE
- cartographie des entités suivantes : Champion, Daussoulx, Gelbressée, Boninne.

3 CELLULE ESPACES VERTS, INFRASTRUCTURES SPORTIVES, ABORDS DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Entité	Intitulé	Projet plan CSC	Suivi chantier
Jambes	Etang de la Poudrière	X	
Namur	Bld d'Herbatte, cour de l'entrepôt communal		X (début)
Naninne	Parking du cimetière	XX	
Namur	Jardin Chalon	XX	
Namur	Aire de jeux des Arsouilles	XX	
Jambes	Clôture entre le chemin de fer et la Porcelaine	XX	
Namur	Clôture entre le chemin de fer et l'avenue des Champs-Elysées	XX	
Naninne	Clôture de l'étang de Naninne	XX	
Malonne	Champ Ha terrain de football synthétique	XX (avant-projet)	
Naninne	Terrain de football synthétique		X
Naninne	Abord de l'Etang Sous la Ville	XX	X (début)

SERVICE TECHNIQUE VOIRIE



* Brigade d'Intervention Rapide pour la réparation des trottoirs

1 Composition du service

- 1 ingénieur chef de service
- 1 ingénieur adjoint au chef de service
- 7 agents techniques en chef
- 3 contremaîtres
- 51 ouvriers qualifiés

2 Description du service

L'activité du service technique Voirie et Cimetières consiste à assurer :

- l'entretien de la signalisation verticale et horizontale ;
- les travaux dans les cimetières ;
- la pose de nouvelles signalisations routières ;
- la réparation ponctuelle de la dégradation de voirie (enduisage-asphaltage) ;
- le nettoyage et le reprofilage d'éléments linéaires et localisés (rejointoyage) ;
- les réparations des défectuosités de revêtement, dallage, pavage dues à des causes naturelles ;
- le nettoyage des fossés ;
- le reprofilage des accotements ;
- l'entretien des garde-corps ;
- l'entretien des canalisations d'égouttage, des chambres de regard.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
421/124/02	Matériel – Outillage - Equipements	58
421/140/02	Entretien voiries	58
421/140-06	Prestation de tiers pour sentiers	60
421/140-11	Travaux pour tiers	60
421/140-12	Voirie neige et verglas	60
421/140-48	Réparation dégâts installations publiques	60
423/140-02	Signalisation routière	60
423/140MO-02	Remplacement signalisation mobilité	60
425/124V-02	Equipement voirie	62
877/124V-02	Entretien curage	136
878/124V-02	Fonctionnement cimetières et morgues	138

4 Rapport d'activités

1 Marquages routiers

Application de 2.260 kg de peinture soit 3.766 m^2 de signalisation horizontale et de 662,62 m^2 de lignes et symboles préfabriqués rétroréfléchissants en thermoplastique (marquage routier thermocollant).

2 Signalisation routière

Mise en place des supports verticaux de signaux routiers, réalisation des mentions additionnelles nécessaires à la matérialisation des délibérations du Conseil communal en matière de mesures de circulation et de sécurité ainsi qu'en matière d'information d'animation événementielle.

3 Réparations et entretien de voiries

Mise en œuvre sur le réseau routier et urbain de 606,45 tonnes d'enrobés stockables.

4 Entretien d'espaces piétonniers, d'équipement de voirie et d'égouttage

- Remise sous profil d'éléments linéaires (filets d'eau, bordures, bandes de contrebutage).
- Remise sous profil d'avaloirs, de chambres de visite, de canalisations d'égouts publics.

- Entretien de dallage et pavage de trottoirs, de squares et de revêtement d'espaces piétonniers.
- Entretien curage de fossés et de canalisations d'égouts publics (525 kg de produits d'entretien).
- Réhabilitation de chemins de petite vicinalité.

Les différentes prestations ont nécessité l'approvisionnement et la mise en œuvre de 22 tonnes de ciment, 60 tonnes de sable de Rhin, 40 m³ de béton préparé en centrale, 380 tonnes de dolomies (gravier d'or).

Les divers travaux et prestations dans le domaine de la voirie, de l'égouttage et des cimetières ont généré le transport et la mise en décharge de 783,24 tonnes de déchets inertes et de 130,70 tonnes de déchets valorisables.

5 ACTIVITÉS EXÉCUTÉES À L'INITIATIVE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

Mise en place de dispositions de sécurité pour la matérialisation à l'essai des aménagements visant à une meilleure convivialité des lieux.

6 DÉNEIGEMENT

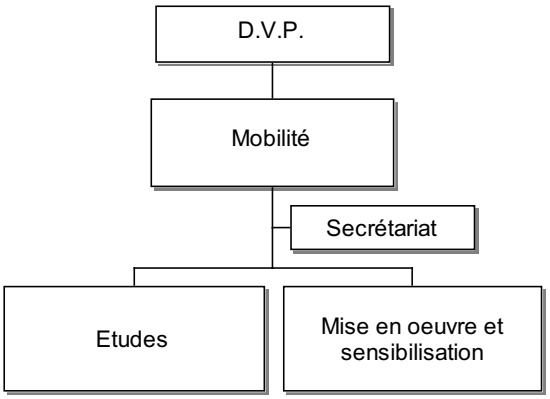
Durant la période hivernale 2010-2011, il a été procédé à l'épandage de 2.190,29 tonnes de chlorure de sodium en vrac afin d'assurer la viabilité hivernale du réseau communal routier ainsi que 74,24 tonnes de chlorure de sodium en sacs pour maintenir la sécurité de passages piétonniers dans les squares, espaces piétonniers ainsi que dans les accès et allées de cimetières lors des inhumations.

7 INHUMATIONS ET CIMETIÈRES

Les prestations pour les travaux d'inhumation ont généré le transport et la mise en décharge de 626,64 tonnes de déblais d'excavation et de 26,20 tonnes de déchets verts.

La mise en état des parcelles d'inhumations a nécessité la mise en œuvre de 720 tonnes de dolomies et l'entretien des allées 440 tonnes de « 2/8 » et 390 tonnes de « 8/14 » (empierrement de concassé calcaire).

MOBILITE


D.V.P.
Mobilité
Secrétariat
Etudes
Mise en oeuvre et sensibilisation

1 Composition du service

- 1 chef de service
- 4 agents administratifs

2 Description du service

Le service Mobilité est chargé de la coordination des études et de la mise en œuvre des actions relatives à la mobilité (tous modes) sur le territoire de Namur.

Le service Mobilité se compose de deux cellules :

1 « Etudes »

- plans communaux de mobilité, plans de stationnement, études d'aménagements,
- avis mobilité sur dossiers d'urbanisme ou d'aménagement du territoire,
- plan vélo,
- étude d'un plan de déplacement des agents communaux (PDE), etc.,

2 « Mise en œuvre et sensibilisation »

- suivi de la mise en œuvre des différents dossiers étudiés (suivi des décisions du Comité interne de suivi mobilité, du Comité vélo, du Comité PMR),
- mise en œuvre d'actions pour la politique cyclable, pour l'accessibilité des PMR (notamment dans le cadre des événements festifs namurois), pour le PDE, etc.;
- organisation d'événements liés à la sensibilisation des actions menées et diffusion des informations y afférant (Semaine de la Mobilité, Fêtes des brevetés vélos, site Internet, dépliants, Namur Magazine, etc.),

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
522/123MO-16	Promotion Mobilité	66
522/161MO-01	Recettes diverses Mobilité	67
522/465MO-01	Subvention Mobilité	67
522/124MO/48	Fonctionnement Mobilité	68

4 Rapport d'activités

1 Cellule « Etudes »

- finalisation de l'étude de réaménagement et requalification des espaces du centre-ville (rapport définitif en avril 2010),
- finalisation et adoption de l'étude d'aménagement de P+R autour de Namur,
- finalisation et adoption du Plan communal de Mobilité de Jambes,
- dans le cadre du PCM-Jambes, participation aux études d'aménagement de l'avenue Materne (Ouest et Est), de la place de la Gare Fleurie/Acina, de la fermeture du passage à niveau Materne, de la rue de Dave et de la collectrice,
- mise en œuvre du Plan de stationnement des quartiers de St-Servais – Bomel,
- adoption du Plan namurois du Vélo,
- préparation et dépôt du dossier de candidature pour le projet « Communes Pilotes Wallonie Cyclable »,
- participation à l'Etude de faisabilité d'aménagement de et autour de la dalle de la gare et suivi de l'Etude du report de trafic place de la Station,

- participation à l'étude, menée par la SRWT, d'aménagement des arrêts de la ligne 8 pour les PMR,
- préparation et dépôt du dossier de candidature pour la subvention régionale Crédit d'Impulsion 2010 (cheminement cyclo-piéton, avenue Materne Est),
- organisation et suivi de 9 réunions du Comité interne de suivi du PCM-Namur,
- organisation et suivi de 10 réunions du Comité Vélo,
- organisation et suivi de 5 réunions du Comité PMR,
- examen et avis mobilité pour 14 demandes de permis d'urbanisme, 2 demandes de permis unique, 1 demande de permis d'environnement, 5 autres demandes urbanisme et fréquentes réunions de concertation pour des dossiers d'aménagement du territoire,
- participation à l'étude, menée par le SPW, d'aménagement de la N4 entre Jambes et Wierde et accord de principe sur le rapport final de la Ville,
- participation à l'étude du Schéma de structure communal et du Règlement communal d'urbanisme,
- participation au lancement de l'appel d'offre par le SPW pour l'aménagement de la Chaussée de Waterloo,
- participation aux réunions relatives au PRU de la gare de Namur,
- suivi de l'étude de trafic de transit sur les parallèles à la chaussée de Louvain,
- élaboration du nouveau règlement pour la gestion des places de parking de l'Hôtel de Ville pour les agents,
- participation à l'étude réalisée par les FUNDP pour le projet de balises pour malvoyants,
- collaboration à la préparation du cahier des charges pour fourniture et placement de 15 balises pour personnes malvoyantes sur l'axe structurant Fer-Ange et lancement de la recherche de subsides.

2 CELLULE « MISE EN ŒUVRE & SENSIBILISATION »

2.1 Mise en œuvre

- suivi des formations et passage des brevets du cycliste pour 600 élèves (30 classes), en concertation avec l'ASBL ProVelo,
- mise à jour et édition du plan de stationnement (rassemblement des données, fonds de plans, vérification, textes, etc.),
- collaboration à la mise en place du Point Vélo en gare de Namur (fourniture matériel, inauguration),
- mise en œuvre et suivi des mesures d'accessibilité pour les PMR, dans le cadre des événements suivants : Elections, Festival des Arts Forains, Fêtes de Wallonie et Fêtes de fin d'année,
- mise en œuvre et suivi des mesures mobilité pour les Fêtes de fin d'année (navettes et P+R gratuits, ouverture des parkings, etc.),
- mise en œuvre et suivi des actions menées dans le cadre du Plan de déplacement des agents de la Ville de Namur, dont la diffusion des messages mensuels aux agents « La Mobilité vous fait bouger ! »,
- organisation et suivi de comptages véhicules rue Godefroid (évaluation de la mise en place du site propre bus),
- organisation et suivi de comptages véhicules sur l'axe Rogier-Brabant (évaluation du site propre bus),
- organisation et suivi de comptages véhicules route de Gembloux (évaluation de la mise en place de la zone bleue),

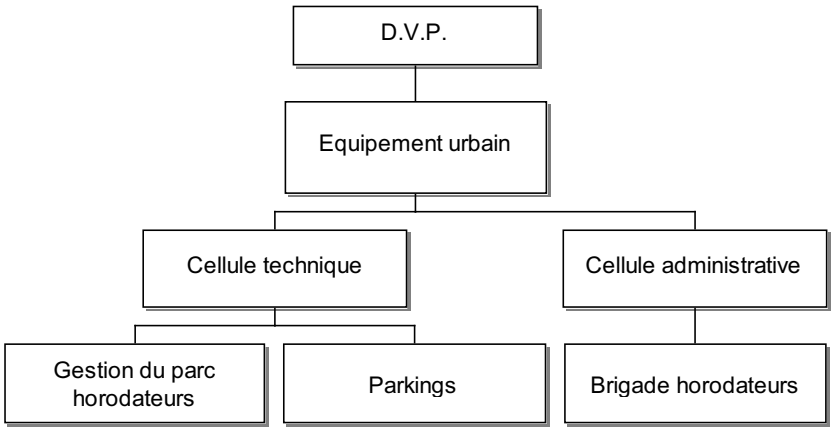
- organisation et suivi de comptages vélos (observatoire du vélo) en mai et septembre,
- mise en œuvre de la modification de l'itinéraire de la navette P+R,
- suivi de l'opération Samedi Mobile,
- participation au Rallye Télévie (P+R et navettes gratuites),
- suivi en vue de la création des trois P+R prioritaires autour de Namur (Bouge, Belgrade, Erpent),
- élaboration d'une procédure « vélos abandonnés » dans le parking de l'Hôtel de Ville, proposition d'agrandissement de celui-ci et sécurisation des accès.

2.2 Sensibilisation

- organisation de la Fête des brevetés cyclistes (juin),
- organisation d'actions et mise en place d'un stand dans le cadre de la Semaine de la Mobilité (Plan de déplacement d'entreprise, …),
- mise à jour continuelle du site Internet « Namur Mobilité », notamment en fonction des événements (cartographie de la mobilité, opération Samedi Mobile, ...), nouvelles études réalisées et des gros chantiers (rue et place de l'Ange, …),
- campagne de promotion pour la Charte « Namur, à Vélo » (taxis-vélo pendant la Semaine de la Mobilité, dépôt de cartes postales, accessoires vélos aux couleurs du Plan Vélo, …),
- signature officielle de la Charte « Namur, à Vélo » par les différents partenaires,
- promotion de la navette P+R par le lancement d'un concours d'idées de décoration de bus pour identification de la navette par rapport aux autres bus des lignes régulières,
- collaboration à la campagne d'information pour les travaux de la rue et de la place de l'Ange,
- promotion des modes alternatifs à la voiture individuelle dans le cadre du Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE) : messages aux agents, aux nouveaux habitants et informations générales aux nouveaux agents.

En 2010, la Ville de Namur a été présélectionnée en tant que « Commune Pilote Wallonie Cyclable » et a adhéré au Club des Villes et Territoires cyclables (Paris, FRANCE).

EQUIPEMENT URBAIN



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 5 agents administratifs
- 1 agent technique
- 11 agents à la brigade « contrôle du stationnement »
- 11 ouvriers techniques

2 Description du service

Le service Equipement Urbain se compose de 2 cellules, à savoir :

- la cellule administrative qui comprend la section « Brigade horodateurs »,
- la cellule technique qui comprend 2 sections, à savoir :
  - Gestion du parc horodateurs
  - Parkings

Il a pour mission de créer, d'organiser et de gérer les emplacements de stationnement des véhicules sur le domaine public ou sur les terrains mis à la disposition du public. Dans cette optique, il assume l'exploitation des horodateurs, ainsi que la gestion des parkings Hôtel de Ville, P+R Namur-Expo, P+R St-Nicolas, parking des Champs-Elysées et les parkings des Casernes 1 et 2.

En outre, le service gère les bornes d'accès au piétonnier et au chemin de halage et assure la gestion des contrôleurs du stationnement ainsi que la délivrance des cartes « riverain ».

Il est également chargé de l'élaboration du cahier de charges :

- et de la gestion de la Namourette;
- des vélos en libre service (VLS);
- et de l'exécution du marché des abris pour voyageurs;
- du marché relatif aux enlèvements des véhicules en infraction.

De plus, son activité s'étend aux équipements tels que :

- mobilier urbain (bancs, range-vélos, jardinières, potelets, signalisation dynamique, etc.);
- signalisation d'intérêt général ou touristique, à l'exception de celle résultant de l'application des règlements de circulation routière.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
RO 040/366 HO-07	Horodateurs – cartes riverains	13
RO 040/366 PA-07	Parkings	13
RO 040/366 PR-07	Parkings P+R	15
DE 424/731-60	Travaux parking (T.C.)	26
DE 424/744-51	Matériel horodateurs - installation	26
DE 425/731-53	Installation équipements urbains	26
DE 425/741-98	Installation mobilier urbain	26
DO 424/123-16	Promotion générale	60
DO 424/124DT-48	Dégâts de tiers parkings et horodateurs	60
DO 424/124HO-06	Fonctionnement parkings - horodateurs contrats	60
DO 424/124HO-48	Fonctionnement parkings - horodateurs	60
DO 424/124MU-06	Entretien mobilier urbain - contrats	60
DO 424/124MU-48	Entretien mobilier urbain	60
DO 424/124PA-06	Entretien parkings - contrats	60
DO 424/124SU-02	Matériel outillage parkings + horodateurs	60
DO 424/124SU-06	Transports de fonds	60
DO 424/124TC-06	Navettes TEC parkings P+R	60
DO 424/126-01	Loyers et charges locatives parkings	60
DO 424/124PA-48	Fonctionnement parkings	60

4 Rapport d'activités

1 GESTION DES HORODATEURS ET DES PARKINGS DE LA VILLE

1.1 Horodateurs

Actuellement au nombre de 150 pour gérer plus de 2000 places de stationnement.

Zone rouge (max: 2 h)	30'	0,25 €
	1 h	1,00 €
	2 h	3,00 €
Zone verte (max: 4h)	30'	0,25 €
	1 h	0,75 €
	4 h	3,00 €
Zone orange (max: 8h)	30'	0,25 €
	1 h	0,50 €
	8 h	4,00 €

1.2 Cartes « riverain »

2711 cartes délivrées

Zone bleue

1ère carte: 10,00 €/an
2ème carte: 150,00 €/an

Zone horodateur

80,00 €/an

1.3 Parking de l'Hôtel de Ville

Parking ouvert de 07h30 à 19h30 du lundi au samedi.

358 places dont 3 P.M.R.
50 locataires 1er sous-sol et 230 abonnés « Ville de Namur » au 2ème sous-sol.

1.4 Parking des Casernes

Parking accessible 24h/24 pour les abonnés.
Samedi zone horodateurs de 10h00 à 18h00

650 places dont 6 PMR
870 abonnements délivrés

1.5 P+R Namur-Expo

Parking accessible 24h/24

475 places dont 11 places P.M.R.
253 abonnements délivrés

1.6 P+R Saint-Nicolas

Parking accessible 24h/24

276 places dont 6 P.M.R.
260 abonnements délivrés

1.7 Parking des Champs-Elysées

Parking accessible 24h/24

754 places dont 6 P.M.R.
666 abonnements

1.8 Bornes « accès piétonnier » et chemin de halage

294 cartes délivrées

Carte magnétique délivrée (10,00 € en cas de perte) aux:

- administrations publiques
- riverains (garage) ou déménagements
- festivités et entrepreneurs

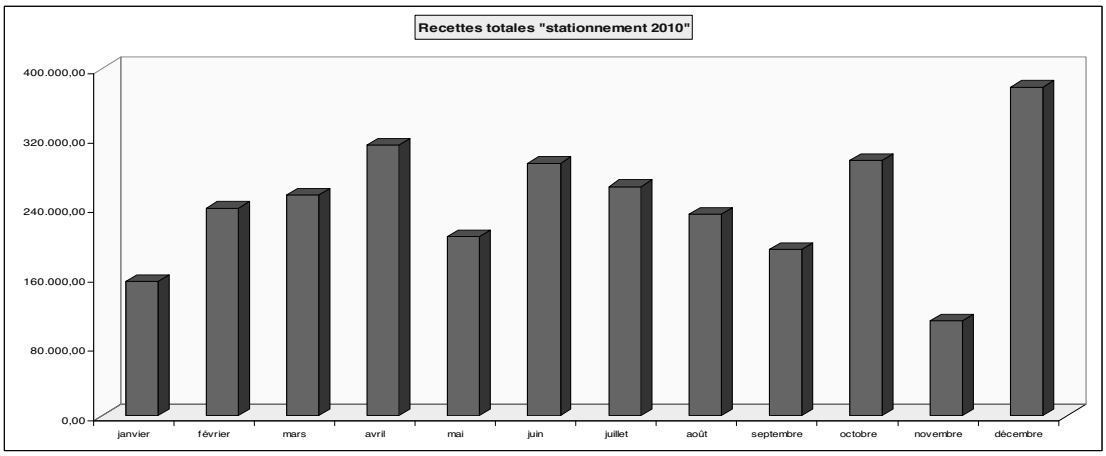
Ouverture libre de:

05h30 à 07h30
09h00 à 11h30
17h30 à 20h00

2 RECETTES DU SERVICE DE L'EQUIPEMENT URBAIN

2.1 Recettes du stationnement — 2.928.281,61 €

- Recettes billets horodateurs — 1.003.748,67 €
- Contentieux horodateurs — 60.458,93 €
- Recettes perçues aux horodateurs — 1.715.918,48 €
- Recettes perçues aux horodateurs – proton — 43.675,53 €
- Cartes « riverain » — 104.480,00 €



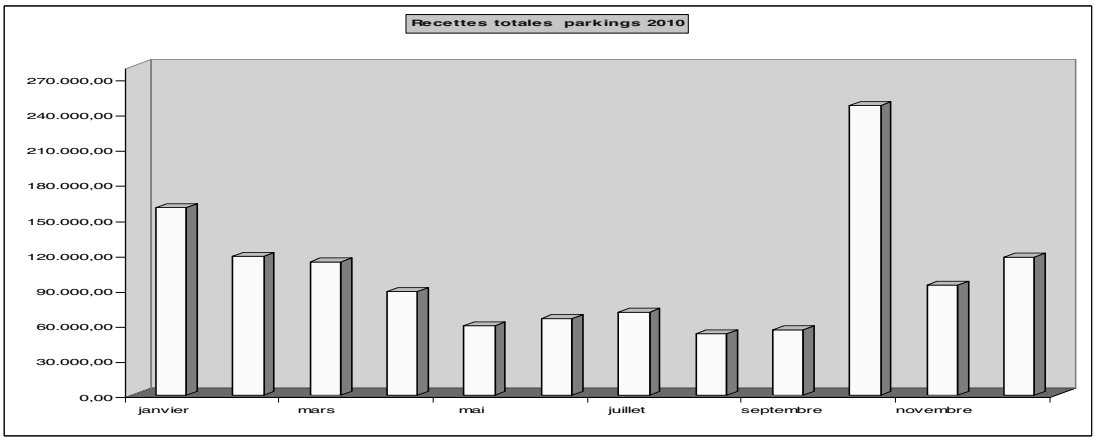
2.2 Parking Hôtel de Ville — 549.525,60 €

2.3 Parking des Champs-Elysées — 174.982,65 €

2.4 P+R Saint-Nicolas — 166.002,20 €

2.5 Parking Namur – Expo — 183.527,04 €

2.6 Parking Casernes — 163.380,53 €



2.7 Bornes piétonniers & box vélos 3.790,00 €

3 DÉPENSES DU SERVICE DE L'EQUIPEMENT URBAIN

3.1 Parkings

Lecteur XENTEO pour paiements électroniques aux P+R	17.303,00 €

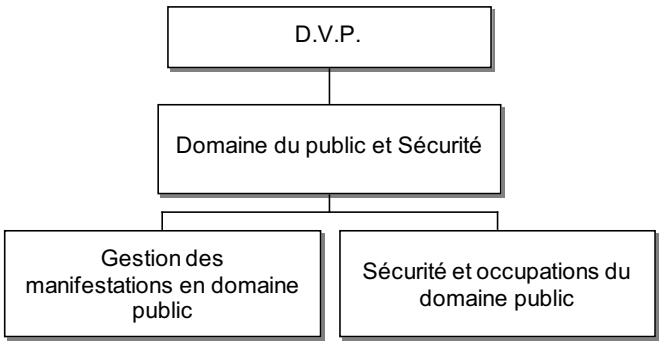
3.2 Aménagement urbain

Bornes piétonniers (3ème phase)	91.839,00 €
Acquisition de 65 jardinières	26.185,66 €
Acquisition de 65 potelets en bois	3.484,80 €
Acquisition de 40 arceaux vélos	12.342,00 €
Placement du mobilier urbain	50.000,00 €

3.3 Divers

Intervention dans les navettes T.E.C. - P+R Saint-Nicolas et Expo	515.862,62 €
Renforcement des navettes dans le centre ville	32.454,87 €
Décoration de la navette P+R	6.000,00 €
Navette pendant les Fêtes de fin d'année	13.339,60 €
Acquisition de 2 portables et 2 imprimantes pour le contrôle de stationnement	12.254,80 €

DOMAINE PUBLIC ET SECURITE



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 7 agents administratifs

2 Description du service

Le service Domaine public et Sécurité regroupe de nombreuses matières et chacun doit être à même de répondre aux attentes aussi diverses soient-elles, soit :

- règlements complémentaires à la police de la circulation routière;
- taxis sur la voie publique;
- arrêtés du Bourgmestre;
- occupations de voirie (chantiers, échafaudages, déménagements, …);
- autorisations de terrasses;
- manifestations sur la voie publique et en-dehors;
- tutelle du CPAS;
- calamités;
- concerts;
- soirées dansantes;
- visites de prévention incendie (gestion administrative);
- publications;
- affichage sur la voie publique;
- autorisations de vente sur la voie publique (fraises, frites, …);
- autorisations de distribution sur la voie publique.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Néant

4 Rapport d'activités

1 La police

Arrêtés de M. le Bourgmestre : 895

Ordonnance du Conseil communal :

- mesures d'ordre et de sécurité à l'occasion des Fêtes de Wallonie

Règlement complémentaire portant sur la circulation routière – projet d'Arrêté Ministériel :

- Champion, chaussée de Louvain : limitation de vitesse à 70 km/h
- Lives-sur-Meuse, chaussée de Liège – limitation de vitesse à 70 km/h

2 Règlements complémentaires

18/01/2010 :

Stationnement pour personnes à mobilité réduite :

- Namur, rue Notre-Dame:
- Namur, avenue de la Plante
- Saint-Servais, rue Léopold de Hulster
- Temploux, rue Lt. Col. Maniette

Naninne, sentier reliant les rues Chaudes Voies et des Trous Minières: limitation de circulation
Namur, rue de la Colline: stationnement
Dave, rue de la Vieille Eglise: stationnement interdit
Lives-sur-Meuse, chaussée de Liège (N90): limitation de la vitesse

22/02/2010 :

Instauration d'une zone 30 :

- Namur, rue Henri Lemaître

- Saint-Servais, ancienne chaussée de Perwez et rue Jules Bours

Gelbressée, rue Ernest Moëns : stationnement interdit
Temploux, rue Lieutenant Colonel Maniette : stationnement pour bus scolaires et passage pour piétons
Rue Patenier : stationnement pour personnes à mobilité réduite

15/03/2010 :

Boninne, rue de la Scopellerie: instauration d'un sens unique limité et limitation de la circulation
Bouge, rue du Sanctuaire : stationnement interdit
Namur, rue Pepin: stationnement et création d'un passage pour piétons
Namur, rue Jean-Baptiste Brabant: création d'une bande de bus
Namur, passerelle reliant les rues des Bosquets et Bodart: limitation de circulation
Saint-Servais, rue Florent Dethier: création d'un emplacement de stationnement pour personnes à mobilité réduite
Namur, rue Notre-Dame et avenue de la Plante : instauration d'une zone 30

26/04/2010 :

Jambes, rue Charles Lamquet - zone 30; rues Eloy, Karler, Michiels: zone résidentielle
Namur, boulevard du Nord: priorité de droite
Namur, rue Borgnet: stationnement (abrogation des mesures)
Namur, rue Delvaux: stationnement interdit (zone de livraison)

31/05/2010 :

Instauration d'une zone 30:

- Dave, rues des Ecoles et du Bord du Bois
- Jambes, placette située au carrefour formé par les rues de la Poudrière, Comognes et du Petit Ry

Création d'un emplacement PMR:

- Jambes, chaussée de Liège
- Namur, rue Piret Pauchet

Zones bleues excepté riverains:

- Namur, avenue de la Plante
- Saint-Servais, route de Gembloux

Namur, rues du Beffroi, de Bavière, de la Monnaie, place d'Armes: limitation de circulation
Namur, rue Pepin: stationnement pour véhicules de Police
Namur, place des Célestines: mise en piétonnier et stationnement "parlementaires"

28/06/2010 :

Jambes, avenue Prince de Liège: stationnement bus
Namur, avenue de la Plante: création d'un emplacement PMR
Namur, rempart de la Vierge: instauration d'une piste cyclable
Wépion, chemin des Coteaux: limitation de circulation

13/09/2010 :

Aménagement de passages pour piétons:

- Belgrade, rue de la Haube
- Bouge, rue de Sardanson
- Namur, place du Palais de Justice

Namur, instauration d'un sens unique limité rue de la Prévoyance et rue Juppin

Stationnement pour personnes à mobilité réduite:

- Jambes, rue de Dave
- Jambes, rue des Ardennes
- Saint-Servais, rue Léopold de Hulster

Stationnement réservé sur le parking du Grognon

Zones 30:

- Boninne, route d'Hannut
- Namur, rue Notre-Dame et avenue de la Plante

Zone de livraison rue de Bruxelles
Suppression du stationnement rue du Progrès
Limitation de circulation rue du Quatrième Génie

18/10/2010 :

Malonne - limitation de circulation:

- chemin reliant les rues du Grand Babin et du Ranimé
- chemin de Cabaca
- chemin du Herdier Petit-Bois

Namur (La Plante) :

- suppression d'un emplacement pour Personnes à Mobilité Réduite
- instauration d'une zone 30

Wépion, chemin des Coteaux: abrogation du règlement complémentaire limitant la circulation
Namur, Saint-Servais, Jambes, Wépion: instauration de sens uniques limités

22/11/2010 :

Malonne, rue Fond de Malonne: création d'un passage pour piétons
Namur, place Mgr Heylen: création d'une zone 30 et limitation du stationnement
Saint-Servais, rue Auguste Leblanc: stationnement (abrogation des mesures)
Saint-Servais, rue Nanon: emplacement de stationnement pour personnes à mobilité réduite

20/12/2010 :

Belgrade, rues de la Basse-Sambre et Marcel Gourdin: suppression du stationnement alternatif
Lives-sur-Meuse, rue du Chafour: création d'un sens unique limité
Namur, chaussée de Charleroi, stationnement interdit
Namur, place des Célestines, création d'une zone piétonne et interdiction de stationnement
Namur, mise en zone 30 de la Corbeille et stationnement rue de l'Ange
Namur, rues de l'Ange, de Marchovelette et Marché Saint-Remy: instauration d'une zone de rencontre

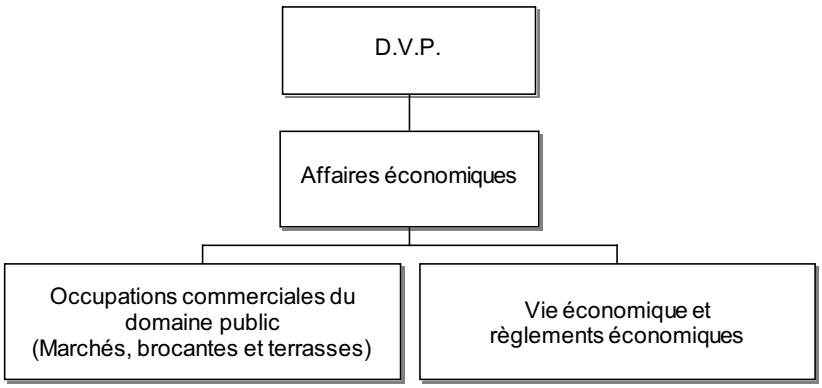
3 TAXIS

Agréations chauffeurs : 23
Autorisations : 36

4 AUTORISATIONS DIVERSES

Autorisations pour soirées dansantes : 43
Autorisations pour publicités provisoires : 92
Autorisations pour les concerts : 18
Autorisations pour véhicules publicitaires : 14

AFFAIRES ECONOMIQUES



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 5 agents administratifs

2 Description du service

Fondé en 1995, le service des Affaires économiques s'est vu confier, depuis février 2001, la gestion du service des Marchés.

Le service joue un rôle d'interface entre l'Administration et le monde économique (commerçants sédentaires et ambulants, entreprises, associations locales, etc.) et se compose de deux cellules:

- Occupations commerciales du domaine public,
- Evénements, vie économique et règlements économiques.

3 Article budgétaire attaché spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
522/124AU-48	Affaires économiques et Commerce	68

4 Rapport d'activités

1 Occupations commerciales du domaine public

1.1 Occupation du domaine public (terrasses, chevalets, étals, etc.)

Toute occupation du domaine public requiert une autorisation préalable de l'Administration communale et est soumise au paiement d'une redevance.

Le Grand Namur est couvert par les agents recenseurs qui ont pour missions:

- la réalisation des enquêtes en vue d'accorder les autorisations pour le placement de terrasses, bacs à glace, étals, tableaux, chevalets, appareils distributeurs, etc.,
- le contrôle et le recensement de cette occupation,
- l'établissement et l'envoi des droits de place (Règlement communal du 19/11/07 « Redevances sur l'occupation du domaine public »).

Répartition de l'occupation domaine public 2010

	Centre-ville	Périphérie	Total
Terrasses	118	22	140
Chevalets	204	30	234
Distributeurs	1	4	5
Etals	89	22	111
Valves	1	0	1

Droits de place 2010

Terrasses	75.950 €
Chevalets, valves, étals	29.913 €
Terrasses exceptionnelles	2.488 €
Occupations commerciales diverses	11.921,72 €
TOTAL	120.272,72 €

1.2 Marchés

Organisation des 8 marchés et des 2 brocantes hebdomadaires dans l'entité de Namur (Règlement communal du 26/04/10 relatif à l'exercice et à l'organisation des activités ambulantes sur les marchés en domaine public).

Mise en place, le 18 mai 2010, d'un nouveau marché au cœur de Flawinne qui se tient tous les mardis, ce qui porte à huit le nombre de marchés hebdomadaires.

Marchés et brocantes hebdomadaires

Marchés

Lundi de 8h à 13h	Belgrade
Mardi de 8h à 13h	Salzinnes
Mardi de 14h à 18h30	Flawinne (nouveau depuis le 18/05/10)
Mercredi de 12h à 18h30	Namur (Gare)
Mercredi de 14h à 19h	Boninne
Jeudi de 8h à 13h	Jambes
Vendredi de 15h à 19h	La Plante (bio, fermier et artisanal)
Samedi de 8h à 13 h	Namur

Brocantes

Samedi de 8h à 13h	Namur (rue des Carmes)
Dimanche de 6h à 13h	Jambes (quai de Meuse et bvd de la Meuse)

1.3 Marchés exceptionnels

Organisation du traditionnel marché de l'Ascension à Jambes et du marché aux chrysanthèmes au Grognon.

1.4 Perception des droits de place

Perception des droits de place sur les marchés et brocantes et de la redevance pour raccordement à l'électricité (Règlement communal du 17/12/07 « Droits de place sur les marchés et redevance relative au raccordement électrique »).

Droits de place 2010

Marchés organisés par la Ville	383.424,15 €
Autres marchés (Beffroi, Village de Noël, …)	4.872,32 €
Brocantes organisées par la Ville (Jambes, Carmes)	40.492,50 €
Autres brocantes	28.687,50 €
Total	457.476,47 €
Redevances raccordements électriques	14.081,30 €

1.5 Gestion administrative

- des dossiers relatifs aux ambulants (abonnements, liste d'attente, …),
- des dossiers relatifs aux brocanteurs professionnels (abonnés).

1.6 Brocante

Réservations et inscriptions à la brocante de Jambes par téléphone, mail, fax ou sur simple visite au bureau, du lundi 8h au vendredi 12h précédant l'événement.

1.7 Modifications / déplacements de marchés

- Marché de Namur: mi-février, déplacement des ambulants de la rue de l'Ange vers la place St-Aubain en raison des travaux de voirie dans le cadre de l'aménagement de l'Espace de l'Ange. Retour des ambulants - rue de l'Ange le 27 novembre – nouveau plan d'implantation,
- Marché de La Plante: à la demande des ambulants, maintien du marché sur le parking du centre sportif de La Plante au terme des travaux du Vortex. Ce marché a fêté son 10ème anniversaire en avril 2010,

- Marché aux chrysanthèmes: maintien de son déplacement de la place de l'Ange vers le Grognon en raison de l'implication de l'opération « Samedi Mobile » sur l'accès à la rue de l'Ange rendue piétonne pour l'occasion.

1.8 Gens du voyage

Perception de la redevance pour les Gens du Voyage (ponctuel).

2 Evénements, vie économique et règlements économiques

2.1 Délivrance des autorisations d'ouverture des débits de boissons et des patentes (uniquement pour les débits fixes)

- Autorisations d'ouverture couplées à la délivrance de la patente: 56 unités
- Autorisations d'ouverture: 1 unité
- Patentes: /

2.2 Délivrance de l'attestation de Licence C pour la Commission des Jeux de Hasard dans l'Horeca

- Attestations de Licence C: 33 unités
- Demandes de renseignements pour la Commission des Jeux de Hasard: 11 unités.

2.3 Interface entre les commerçants et l'administration communale

- Aider les commerçants dans leurs démarches vis-à-vis de l'Administration en les aiguillant vers le(s) service(s) compétent(s) et en les informant sur les divers règlements communaux qui leur sont spécifiquement applicables [ex.: enseignes (permis d'urbanisme, taxes)], redevances sur l'occupation du domaine public, dispositions en matière de propreté publique, etc.
- Mise à jour continue du « Guide pratique pour les nouveaux commerçants » avec une partie consacrée à l'« Horeca ».
- Relayer les problèmes de certains commerçants auprès du service compétent (ex.: mobilier urbain endommagé, avaloirs bouchés, déblaiements après festivités, etc.).

2.4 Dérogations au repos hebdomadaire

Accordées aux commerçants et artisans situés dans les 21 anciennes communes non reconnues comme « centres touristiques » : 15 dérogations accordées.

2.5 Dérogation aux heures de fermeture obligatoires

Pas de demande sollicitée.

2.6 Gestion de dossiers ponctuels liés au commerce

- Soutien à la 5ème édition de « la Vitrine de l'artisan » (mars 2010), initiative de l'asbl Besace STL qui a pour but de mettre en « vitrine » une dizaine d'artisans qui représentent un exemple de réussite en les gratifiant de divers prix. Ce projet vise la promotion des métiers dits artisanaux auprès du grand public dans le but de mieux faire connaître ce segment important et de susciter des vocations auprès des jeunes, les organisateurs invitent les communes à y participer activement. Aucun candidat namurois n'a été retenu lors cette édition.
- Participation, le 28 mai 2010, à la 3ème édition des « Routes du Commerce » initiées par l'U.C.M. sur le centre-ville. Action qui consiste à organiser des visites guidées des « coulisses » des commerces tenus par des artisans ou commerçants indépendants qui, à cette occasion, mettent en exergue leur savoir-faire et leurs produits ou services (24 commerces participants – 6 parcours proposés).
- Organisation, à l'Espace Beffroi, en collaboration avec l'association de gestion centre-ville GAU Namur, de la 1ère édition d'« ArtisaNAMUR », le rendez-vous des artisans d'art (du 1er juillet au 4 juillet). Vingt-quatre artisans représentant différents métiers artistiques (aquarelles, bijoux, peluches, etc.) ont répondu à l'invitation.

- Organisation, du 9 au 13 juin, de la 3ème édition du Village provençal, en collaboration avec l'association française « Village provençal ». Une soixantaine d'artisans en provenance du sud de la France sont réunis sur la place d'Armes.
- Participation, le 25 septembre 2010, à « La Journée du Client », action menée par l'U.C.M. (conjointement avec son homologue néerlandophone, l'Unizo). Ce projet vise les commerçants indépendants en leur donnant l'opportunité de s'inscrire dans une dynamique de mise à l'honneur de leurs clients en leur offrant un cadeau, cette action étant purement promotionnelle. Cette première édition namuroise s'est déroulée à Jambes, noyau commercial composé essentiellement de commerçants indépendants, en collaboration avec l'association des commerçants « Les Commerçants jambois ». 46 commerçants ont participé activement à cette action.
- Soutien à la 17ème édition de la « Journée Découverte Entreprises » du 3 octobre 2010 par le biais de l'organisation d'une séance d'information à l'attention des entreprises namuroises. 12 entreprises namuroises ont ouvert leurs portes à cette occasion.

2.7 Réunions avec les Associations de commerçants du Grand Namur

Le Grand Namur compte 4 associations de commerçants: Jambes, Namur, Saint-Servais et Salzinnes.

Organisation et suivi des réunions qui ont pour but d'avoir un dialogue permanent « Ville-Commerçants » (thèmes abordés: illuminations, propreté publique, fêtes de fin d'année, braderies, etc.).

Organisation d'un concours dans le cadre des Fêtes de fin d'année 2010 (Jambes, Namur et Salzinnes: décoration de vitrines).

2.8 Aide aux Associations de commerçants

Apporter une aide ponctuelle aux associations de commerçants qui en font la demande, notamment dans le cadre de la mise en place d'une animation particulière (ex.: affiches, courriers, …).

2.9 Participation au « Comité Interne Mobilité » (Ville)

Où sont abordés les dossiers liés à la Mobilité: 9 réunions.

2.10 Collaboration Forem Conseil/Ville

Depuis la fermeture du bureau de pointage, le Forem Conseil de Namur, récemment situé avenue Prince de Liège à Jambes, ne disposait plus d'espace d'affichage des offres d'emploi en centre-ville. Une convention de collaboration a été signée avec le Forem Conseil afin de créer, à l'Hôtel de Ville, au sein de la Maison des Citoyens, un point d'affichage des offres d'emploi. Les affichettes reprenant les offres d'emploi sont envoyées quotidiennement par mail par le Forem. La gestion de cet espace d'affichage dénommé « Espace Emplois » est assurée par le service.

2.11 Recensements agricoles

La direction « Statistique et Information économique » du Service Public Fédéral « Economie, PME, Classes Moyennes et Energie » impose aux communes d'organiser un minimum de deux recensements agricoles par an, le plus important étant celui réalisé durant le mois de mai (situation au 1er mai 2010).

En 2010, 103 exploitations ont fait l'objet de ce recensement.

Le deuxième recensement, organisé au 1er septembre, a concerné 27 maraîchers agriculteurs.

2.12 Collaboration avec l'asbl GAU (Groupement des Acteurs Urbains)

Aide dans différents projets menés à bien par l'asbl (ex.: outil de gestion, animations lors des Fêtes de fin d'année, etc.).

L'action de l'association de gestion centre-ville se concentre sur les trois missions suivantes:

Statistiques

- établir et actualiser un état des lieux du centre-ville (répartition des commerces par secteur d'activités, etc.);
- collecter des informations auprès des utilisateurs du centre-ville pour alimenter la réflexion des services communaux en charge de projets les concernant (relevé de stationnement et

taux d'occupation, flux piétons, relevé cellules vides et contacts avec enseignes cherchant une surface sur le centre-ville).

Interface

Maintenir le contact avec les commerçants du centre.

Actions

- initier de nouvelles actions et soutenir celles-ci le temps nécessaire à leur mise en route (ex.: Espace Beffroi,...);
- perpétuer les actions déjà engagées ("Ville fleurie ", 14-21 juillet);
  - participation aux réunions du Conseil d'Administration (9 réunions) et de l'Assemblée générale (2),
  - dossier particulier: établissement d'une convention de mise à disposition de locaux et de matériel entre la Ville et l'asbl G.A.U. Namur, approuvée par le Conseil communal du 22 juin 2010,
  - participation au colloque de l'Association du Management de centre-ville, le 8 octobre 2010, à Liège sur le thème: « Penser la vie en Ville …».

2.13 Participation à la plate-forme locale du marché du Brabant wallon et de Namur

Cette plate-forme est l'une des 11 plates-formes locales créées à l'initiative du SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie (1 par province + 1 pour la Région de Bruxelles-Capitale) qui s'adressent aux représentants des acteurs économiques locaux (PME, commerçants, grands opérateurs, consommateurs, autorités locales, …) concernés par la réglementation économique.

Ces plates-formes ont pour missions:

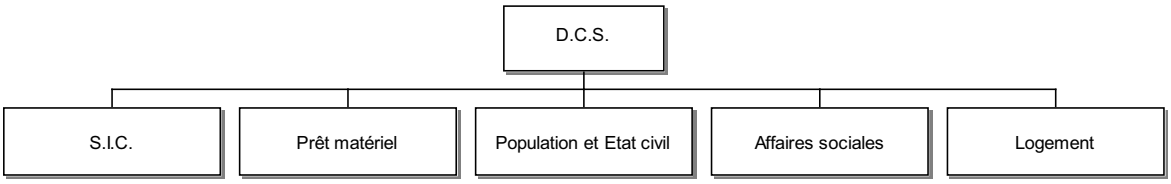
- d'observer le marché des biens et des services au niveau local afin de détecter et d'analyser les nouvelles pratiques commerciales, les éventuels dysfonctionnements et, si possible, veiller à les anticiper,
- de favoriser l'échange d'informations entre les acteurs économiques locaux et l'autorité fédérale compétente pour l'application de la réglementation économique,
- de proposer aux autorités compétentes des réponses constructives aux problèmes rencontrés en faisant appel, au besoin, à des experts.

CHAPITRE 8

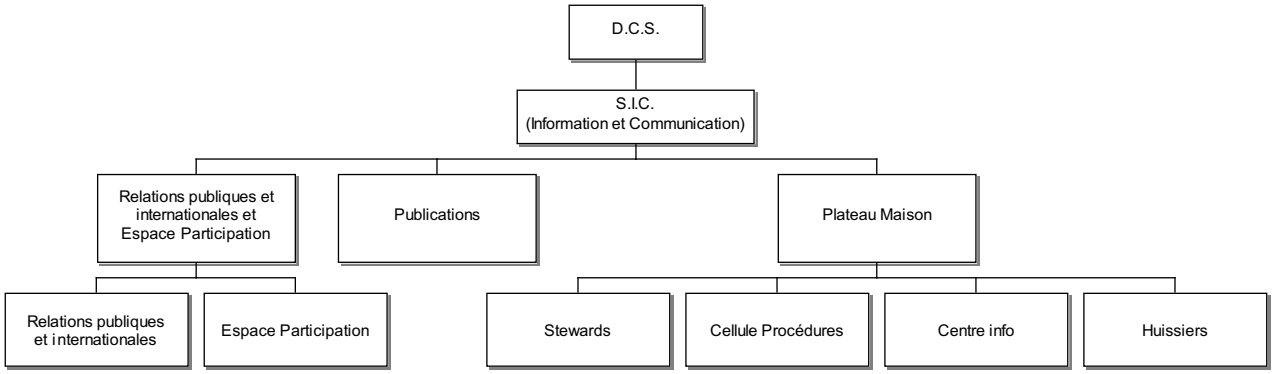
DEPARTEMENT DES AFFAIRES CIVILES ET SOCIALES (D.C.S.)



DEPARTEMENT
DES AFFAIRES CIVILES ET SOCIALES



SERVICE INFORMATION ET COMMUNICATION (SIC)



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 2 responsables de cellule
- 26 agents administratifs
- 3 articles 60

2 Description du service

Le Service Information & Communication (SIC) est composé de trois cellules :

- Relations publiques et Espace Participation
- Publications
- Maison des Citoyens. Cette dernière cellule réunit les équipes suivantes :
  - Centre Info
  - Stewards
  - Procédures
  - Huissiers

Au service du Collège et de l'ensemble des services communaux, le SIC a en charge la gestion de l'information officielle de la Ville et de la communication à destination du citoyen.

Ceci comprend en première ligne l'accueil du citoyen à la Maison des Citoyens ainsi que via l'adresse information@ville.namur.be, la ligne 081.246.246 et la gestion du courrier entrant ou sortant de l'administration. Il développe divers outils participatifs afin de renforcer et encourager une participation active du citoyen à la gestion de la commune (réunions riverains, ateliers participatifs, groupes de travail sur des thématiques telles que le schéma de structure, le plan de mobilité, …).

Le SIC est également chargé de la gestion des publications de la Ville dont principalement le trimestriel « Namur Magazine » et le site Internet « www.ville.namur.be » en ce compris les outils « Vos procédures de A → Z », « Lignes de vie » et « Vos documents en ligne ».

En collaboration avec le service Communication de la Police de Namur, le SIC gère la communication de crise lors de déclenchement du PCUI (plan communal d'urgence et d'intervention) ainsi que lors de tout événement le justifiant.

Enfin, le SIC gère le volet protocolaire des événements organisés ou soutenus par la Ville, est l'intermédiaire privilégié de la Ville de Namur avec la presse (organisation des conférences de presse, gestion des communiqués et dossiers de presse, …) et développe la communication autour de divers projets et événements organisés ou soutenus par la Ville.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
131/121-03	Masse Habillement Hôtesses	38
131/123-16	Rel.Pub./Inform./Communication	38
131/123RI-16	Relations Internationales	38
134/124PC-02	Publications Communales	38
131/124AC-48	Actions Citoyenneté	38
104/123-07	Correspondance-Affranchissements	28
104/123IV-13	Fonctionnement Site Internet Ville	28

4 Rapport d'activités

1 La Cellule Relations publiques & Espace participation

1.1 Information Presse

La cellule Relations publiques gère les contacts presse, sous forme de :

- rédaction et/ou diffusion des communiqués de presse officiels de la Ville
- information officielle de la presse à l'occasion des 10 Conseils communaux annuels

- organisation et/ou collaboration à l'organisation des conférences de presse officielles :

21 janvier	Travaux rue de l'Ange
3 février	Solidarité avec Haïti
5 février	Namur : de l'énergie pour en dépenser moins
9 mars	Projet de fusion du Dexia Namur et du Novia Munalux Namur
12 mars	Parcours d'artiste Chambres avec vues
16 mars	MIRENA / Labyrinthe pour l'emploi
17 mars	Place à l'emploi
18 mars	Journées du Folklore et des Traditions
25 mars	Ouverture de saison touristique
26 mars	Ouverture du PARF
1er avril	L'encadrement des pèlerins du XIIème siècle à nos jours
2 avril	Lancement navettes gratuites centre ville
16 avril	Semaine de l'Aménagement durable
21 avril	Carrefour des générations
22 avril	Places d'Europe, Places pour l'Europe
23 avril	Grand Happening Jeunes Talents d'art floral
26 avril	15 ans du Dispositif d'Urgence Sociale
28 avril	Jeune Ballet de Namur "Vive la Colo"
29 avril	Tombola de l'Ange
30 avril	Mir Caravane
4 mai	Nouvelles perspectives pour l'institut Roger Lazaron
5 mai	La Citadelle prend deux ailes
11 mai	Namourette - saison 2010
12 mai	Les Routes du Commerce
18 mai	15èmes Olympiades
19 mai	LST/ Appauvrissement du monde du travail : quel positionnement pour l'économie sociale ?
21 mai	Journée de la Fraise
26 mai	Verdur Rock
26 mai	Grimp Day
27 mai	Visite de 2 projets écologiques de construction
31 mai	PCM de Jambes
3 juin	Fête de la Musique
3 juin	Plan namurois du Vélo
4 juin	Mir Caravane
4 juin	Bilan social : présentation des conclusions 2010
4 juin	Marché provençal
16 juin	Concours complet & Country Fair d'Arville
18 juin	Balade thématique « Georges Hobé »
23 juin	Artisanamur
24 juin	Remise des brevets cyclistes
24 juin	Extension de l'école de Wartet
25 juin	Les voiries namuroises en chantiers
1er juillet	Exposition Sculptures dans la ville
14 juillet	Guide des Ainés
9 août	Brocante de Temploux
12 août	Euroglobe
12 août	Spectacle Europe / Mir Caravane
18 août	Namur à l'heure allemande
19 août	Picnic Festival
24 août	Fêtes de Wallonie
31 août	Super coupe de Rugby
1er septembre	Journées du Patrimoine
8 septembre	Le CeRHiN
16 septembre	Semaine de sensibilisation au don d'organes
9 septembre	Charte "Namur, à Vélo!"
10 septembre	Lancement des travaux aux bateliers
13 septembre	Fêtes de Wallonie – quartier des Ponts Spalaux zéro déchet
13 septembre	Semaine de la mobilité
14 septembre	Présentation de la journée Médiathème
15 septembre	Cyclocross de la Citadelle

15 septembre	Personnel communal, renforcement et soutien
21 septembre	Nouvel itinéraire et nouveau look pour la navette P+R
22 septembre	Belvédère, programmation 2010-2011
22 septembre	Journée du client
23 septembre	Quinzaine de la Nature
29 septembre	Journée Découverte Entreprises
30 septembre	Plan Hiver
1er octobre	FÉMA
11 octobre	Namusiq
11 octobre	175 ans du Conservatoire
13 octobre	Bilan touristique et animations d'automne
18 octobre	Dossiers de restauration et scénographie des infrastructures de visite
20 octobre	Plan grandes chaleurs-grands froids
22 octobre	Éco quartier Les Jardins de Baseille
22 octobre	Présentation du livre « Un hiver avec Baudelaire »
26 octobre	Présentation du nouveau nom et de la réorganisation du service des Affaires sociales
10 novembre	Vitasanté
15 novembre	Semaine Questions de société
17 novembre	Conférence de presse conjointe Ville – CPAS
25 novembre	Fêtes de fin d'année
17 décembre	Espace de l'Ange
20 décembre	Budget 2011

1.2 Gestion ou cogestion d'Evénements

La cellule Relations publiques met sur pied des événements Ville de "A à Z" ou participe à leur élaboration en partenariat avec d'autres services Ville ou avec des partenaires extérieurs tels que la Fête de la Musique, les Fêtes de Wallonie, le Festival des Arts Forains, le Festival International du Film Francophone, …

Elle assure pour ce faire la gestion des partenariats médiatiques (notamment avec la télévision locale Canal C) ainsi que la gestion ou la cogestion d'espaces en partie occupés par la Ville pour des actions protocolaires, culturelles, … (Théâtre royal et Galerie du Beffroi).

1.3 Relations internes Ville

La cellule Relations publiques gère divers événements annuels qui permettent de développer un esprit d'entreprise positif et conforme aux valeurs du Service public (réception du nouvel an du personnel, remise des médailles du travail aux agents, …).

Elle assure en outre la gestion d'outils de communication interne tels que l'agenda interne des événements, la validation des communiqués internes diffusés par courrier électronique, la mise à jour de la signalétique de l'Hôtel de Ville et du répertoire téléphonique.

1.4 Information du Citoyen

La cellule Relations publiques diffuse l'information directement auprès des citoyens par :

- la diffusion des avis aux riverains et aux commerçants sur base des mesures de police et des travaux en cours, cartes de riverains, infos marchés, ….
- l'affichage sur les panneaux bord de routes en fonction du calendrier des événements
- la cogestion de l'occupation des filins en centre ville
- des informations thématiques
- la confection de dossiers thématiques d'informations générales sur Namur
- la cogestion du volet communication du Plan Communal d'Urgence et d'Intervention, en partenariat avec le service communication de la police locale

1.5 Missions protocolaires

La cellule Relations publiques gère la représentation officielle de la Ville aux cérémonies patriotiques et aux manifestations commémoratives, la logistique pour les réceptions, repas et réunions officielles ainsi que les vernissages, inaugurations, … :

7 janvier	Vernissage de l'exposition « Artisans au travail »
20 janvier	Hommage aux Champions de Belgique Namurois

25 janvier	Trophée du mérite sportif
29 janvier	Remise des prix du Challenge de la Ville de Namur
1er février	Visite à Namur de S.E. Howard W. Gutman, Ambassadeur des Etats Unis
4 février	Vernissage de l'exposition Rétrospective des photographes de Presse
7 février	Hommage à François Bovesse
14 février	Hommage au Roi Albert Ier
4 mars	Vernissage de l'exposition "Formes & Couleurs Pécs 2010"
19 mars	Vernissage de l'exposition "chambres avec vues"
22 mars	Remise des Prix Blondeau
30 mars	Inauguration d'un nouvel EPN à Saint-Servais
31 mars	Inauguration du 1er Point-Vélo de Wallonie
7 avril	Commémoration du 16ème anniversaire de l'assassinat des paras de Flawinne
23 avril	Vernissage de l'exposition "Namur en 2020, à nous de choisir, à nous de jouer, ..."
1er mai	Inauguration de la place Monseigneur Heylen
12 mai	Cérémonie au monument aux morts du Génie
14 mai	Accueil de M. Bin Ogawa, Maire d'Ogaki
17 mai	Proclamation des résultats - concours d'idées pour l'habillage des navettes de bus P+R
18 mai	Vernissage de l'exposition « Devoir de mémoire »
18 mai	Inauguration - nouveau marché de Flawinne
21 mai	Cérémonie de la Fraternelle Royale des Anciens du 2ème Chasseurs à cheval
28 mai	Inauguration du parcours d'artistes « La citadelle vue du ciel »
1er juin	Vernissage de l'exposition G. Hobé
6 juin	Commémoration patriotique des Chasseurs ardennais
9 juin	Inauguration du Marché provençal
12 juin	Ouverture officielle du Marché de la poésie
12 juin	Remise des Prix du Grimp Day
18 juin	Ouverture de la Fête de la Musique
18 juin	Vernissage de l'exposition de l'Académie des Beaux-Arts
25 juin	Journée du souvenir à Flawinne
26 juin	Remise des Prix du Concours Verdur Rock
28 et 29 juin	Remise des CEB
30 juin	50 ans du Congo
1er juillet	Inauguration de la plage d'Amée
1er juillet	Exposition « Sculptures dans la ville »
2 juillet	Inauguration de la Foire de Juillet
3 juillet	La Belgique danse / Présidence belge de l'Europe
13 juillet	Fête nationale française
17 juillet	Moment officiel à l'occasion du Festival de Folklore
21 juillet	Fête nationale
24 juillet	Commémoration AMI-FP/Vriend à Erpent
13 août	Vernissage de l'exposition Act Now !
14 août	Réception dans le cadre de la Mir Caravane
18 août	Cérémonies commémoratives du 66ème anniversaire du Bombardement de Namur
23 août	Vernissage de l'exposition « Namur à l'heure allemande »
28 août	Cérémonie au monument aux morts à Andoy
29 août	Inauguration du nouveau terrain synthétique de Naninne
2 septembre	Vernissage de l'exposition « Bières, frites et ...petits dessins... »
8 septembre	Inauguration du CeRHiN
10 septembre	Lancement des travaux d'aménagement du Musée archéologique (futur ilot des bateliers)
11 septembre	Remise des clés aux présidents Comités de quartiers
12 septembre	Noces d'or
15 septembre	Concours Lettres Capitales : remise des prix
15 septembre	Hommage à François Bovesse
18 septembre	Réception officielle des Fêtes de Wallonie
1er octobre	Visite du Prince Laurent et de la Princesse Claire lors de l'ouverture du FIFF
1er au 8 octobre	Accueil des invités du FIFF
7 octobre	Vernissage de l'exposition « Quinzaine de la Nature »

13 octobre	Inauguration du Conservatoire Balthazar-Florence
29 octobre	Fastes du 2ème Wing
7 novembre	Commémoration du Relais sacré
11 et 14 nov.	Commémorations de l'Armistice
18 novembre	Vernissage de l'exposition « Il était une fois »
1er décembre	Sainte-Barbe des Pompiers
3 décembre	Ouverture officielle des Fêtes de fin d'année
11 décembre	Ouverture officielle de la patinoire de fin d'année
17 décembre	Inauguration logements ancienne école de Basse-Enhaive
20 décembre	Mise à l'honneur de MM. Brogniet et Maniquet.

1.6 Participation citoyenne

D'une obligation légale dans le cadre d'un processus administratif au montage d'un projet commun avec des citoyens directement concernés, la participation citoyenne prend différents visages. L'Espace participation tente de répondre à ces enjeux par la mise sur pied de l'étape de plus en plus nécessaire de l'écoute préalable du citoyen. L'Espace participation répond ainsi à des obligations légales tout en prenant le temps de développer des missions propres pour élargir le débat.

Ces missions se matérialisent par l'organisation et l'animation de réunions d'information aux riverains sur des projets d'aménagement, de travaux, de mobilité, par l'organisation d'actions de sensibilisation telles que la Semaine Aménagement Durable ainsi que par l'organisation tous les trois mois d'une réunion d'information à destination des Nouveaux habitants.

7 janvier	Réunion riverains Schéma directeur de Bomel/Saint-Servais
11 janvier	Présentation Schéma directeur de Bomel/Saint-Servais
25 février	Présentation du projet de RCU Villas mosanes
9 mars	Atelier urbain Schéma de structure
18 mars	Atelier urbain Schéma de structure
29 mars	Réunion commerçants Place et rue de l'Ange
30 mars	Réunion riverains Chaussée de Liège
17 avril	Accueil des Nouveaux habitants
19 mai	Réunion riverains rue des Brasseurs
8 juin	Réunion plénière Schéma de structure
14 juin	Réunion riverains du Pont de Flawinne
15 juin	Réunion riverains de la rue Loiseau Lecocq
17 juin	Clôture du PCM de Jambes
5 juillet	Réunion riverains de la rue Salzinnes les Moulins
2 septembre	Réunion riverains de La Plante
8 septembre	Réunion riverains de la rue Lebrun
21-24 septembre	Semaine du don d'organes
28 septembre	Réunion du comité de suivi Bomel/Saint-Servais
30 septembre	Réunion riverains Géronsart
4-15 octobre	Exposition Namur-Masina
2 novembre	Accueil du Conseil des Jeunes d'Europe
13 novembre	visite du Parlement Wallon / Accueil des Nouveaux habitants
18 décembre :	visite du Parlement Wallon / Accueil des Nouveaux habitants

2 La Cellule Publications

2.1 Publications « papier »

- magazine d'information communal « Namur Magazine » : numéros 65, 66, 67 et 68 (tirage : 57.000 exemplaires)
- agenda annuel : deux éditions (janvier-juin et juillet-décembre 2010)
- reportages photographiques (événements, inaugurations, patrimoine, …)
- membre du comité de relecture des documents (brochures, dépliants, …) édités par d'autres services communaux

→ Chaque publication est mise en ligne sur le site Internet.

2.2 Gestion du site www.ville.namur.be

- mise à jour du site Internet

- mise en ligne des portails de la Mobilité, de la Citadelle, de la Jeunesse (PARF et CJN) et des Bibliothèques publiques ainsi que de l'annuaire des associations namuroises
- formation continue des agents communaux à la mise à jour décentralisée
- accueil et encadrement de stagiaires.

2.3 Campagnes Vidéo

Réalisation de deux campagnes sur supports DVD pour mise en ligne sur www.ville.namur.be et autres supports internet ou audiovisuels

- sur le thème des déjections canines, en collaboration avec le service Propreté.
- spots touristiques saisonniers (événements + patrimoine).

3 La Maison des Citoyens

3.1 Rappels

La Maison des Citoyens a ouvert ses portes en juillet 2007. Elle regroupe en son sein divers services (état civil, population, sports, jeunesse, finances, cohésion sociale) ainsi qu'une partie du Service Information & Communication (les équipes Centre Info, Stewards, Procédures et Huissiers).

3.2 Le Centre info

La Maison des Citoyens accueille, en moyenne, près de 1200 personnes par jour :

- Entre 700 et 1100 personnes comptabilisées par la gestion de files

Mais aussi :

- les personnes prises en charge par des services indépendants de la gestion de files (guichet social unique, cellule décès-cimetière, écrivain public)
- les personnes redirigées vers les autres services de l'administration
- les personnes qui obtiennent réponse à leur question au Centre Info et ne doivent pas être dirigées vers un bureau de la Maison des Citoyens

Missions principales :

- accueil du citoyen - information générale et orientation vers les services spécifiques;
- visiteurs et appels téléphoniques au bureau d'accueil central ;
- visiteurs, appels téléphoniques, courriers papiers et courriers électroniques au service Information.

Cellules composant la Maison des Citoyens :

- Centre Info (+ Call Center)
- Stewards
- Guichets Etrangers
- Guichets Population
- Guichets Rapides
- Guichet Taxes/Sacs Poubelles
- Elections (en période électorale)
- Permis de conduire
- Guichets Mariage-Naissance-Actes
- Guichets Pensions
- Espace Participation
- Cellule inscriptions aux stages Jeunesse et Sports et aux plaines de vacances
- Cellule Décès-Cimetière.

Le fonctionnement de la Maison des Citoyens se base sur une double organisation: Front Office (FO) et Back Office (BO). Le service aux citoyens ne peut être rendu que dans le cadre d'une collaboration entre ces deux niveaux.

La fréquentation mensuelle est en moyenne de 16.000 citoyens.

3.3 Stewards

Les stewards de la Maison du Citoyen ont pour principales missions d'accompagner le citoyen (accueil du citoyen, orientation en fonction de sa demande vers un service de l'administration communale, accompagnement des personnes fragilisées, …), d'apporter un soutien logistique et technique aux agents de la Maison des Citoyens (dépannage de première ligne des outils informatiques, distribution du courrier sur le plateau, gestion de l'économat, …) ainsi que d'assurer la préparation de la salle du Conseil communal.

3.4 Procédures

Différentes procédures sont constamment mises à jour pour permettre le bon fonctionnement de la maison des citoyens, tant à destination des agents communaux que des citoyens :

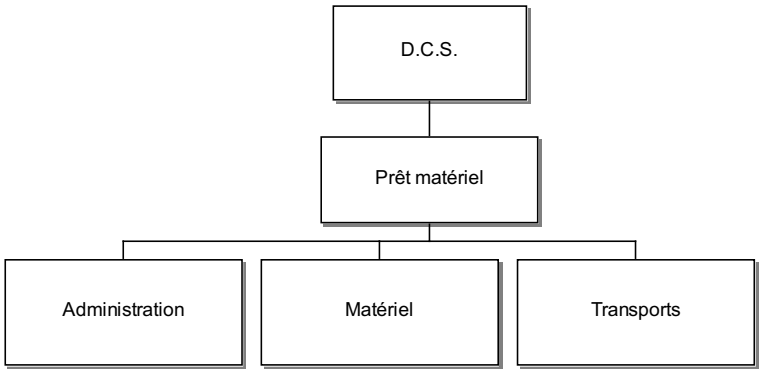
- mise à jour continue du thésaurus / Vos démarches de A à Z / Vos documents en ligne / Lignes de vie
- mise à jour des files d'attente
- nouvelle farde pour accueil et centre info + mise à jour
- élaboration du mini guide (170 pages)
- formation mensuelle des agents communaux sur thèmes divers repris dans mini guide
- continuation des quizz (Questions/Réponses à destination des agents)
- demande d'intervention pour les problèmes de voirie, d'éclairage public, …
- RDV téléphonique du samedi.

3.5 Huissiers

Les huissiers sont chargés de la gestion du courrier et des salles de réunion et sont également chauffeurs pour différentes missions au service de la Ville :

- gestion quotidienne du courrier entrant et sortant: trier, timbrer, distribuer, reprendre, expédier, dans les bâtiments communaux, mais aussi dans divers autres organismes ;
- encodage des recommandés ;
- gestion des salles de réunion ;
- déplacement à domicile dans le cadre d'une collaboration avec le service Population;
- huissiers-chauffeurs.

PRET MATERIEL



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 2 agents administratifs
- 2 contremaîtres
- 15 ouvriers

2 Description du service

Le service est constitué de 3 cellules :

- la cellule administrative qui s'occupe des réservations et de la facturation,
- la cellule « Matériel » qui :
  - assure l'entretien des drapeaux et leur prêt, la vaisselle, les tentes canopy, les barbecues, …
  - livre le matériel et les produits d'entretien pour les services communaux et les écoles,
- la cellule « Transport » qui effectue les livraisons du gros matériel : podiums, barrières de sécurité, tentes, tables et chaises, ...

Le but principal du service Prêt matériel est de fournir le matériel nécessaire aux activités des services communaux de la Ville de Namur : réceptions officielles, fêtes scolaires, journées portes ouvertes, aspects sécuritaires (barrières nadar, ...).

Certains organismes extérieurs peuvent également solliciter son intervention. Ce sont principalement les autres communes, la police fédérale, mais aussi les asbl sous certaines conditions précisées dans un règlement approuvé par le Conseil communal. Le classement par catégorie d'utilisateurs détermine le degré de gratuité des prestations.

Les particuliers peuvent également recourir au matériel mais, en dernière position dans la liste des priorités.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
136/161PM-03	Remboursement remplacement matériel loué	39
136/161-03	Location matériel	39
136/124PM-02	Fonctionnement Prêt matériel	40
136/124TP-02	Fonctionnement cellule transports	40
135/124EQ-02	Produits et matériel d'entretien	38
135/744-51	Achat de matériel	14

4 Rapport d'activités

1 GESTION DES PRODUITS D'ENTRETIEN (2 ouvriers)

Nombre de livraisons : 699
Nombre de sites desservis : 105

Le terme « produits d'entretien » regroupe tant le matériel d'entretien (torchons, raclettes, brosses, ...) que les produits proprement dits (détergent vaisselle, crèmes à récurer, détergent pour le sol, les vitres, ...).

Il convient également d'ajouter à cette liste, les produits d'hygiène destinés au personnel communal : papiers hygiéniques, papiers essuies mains, savons, ...

Lieu	Nombre	Dépense
Ecoles maternelles et primaires, Conservatoire, Beaux Arts, …	30	45.132,90 €
Bâtiments sportifs	15	16.407,59 €
Hôtel de Ville	1	15.472,84 €
Commissariat de Police	2	7.453,57 €
Autres services	57	29.776,07 €
TOTAUX :	105	**114.242,97 €**

Nombre de produits d'entretien disponibles : 28
Nombre d'articles – matériel : 80

2 LOCATIONS ET PRÊTS DE MATÉRIEL (1 contremaître et 3 ouvriers)

Catégorie d'utilisateurs	Nombre d'intervention
Catégorie 1 : services communaux, de sécurité, autres communes, Province et Régions	453
Catégorie 2 : manifestations nationales, partenariat Ville, associations mandatées par la Ville, associations caritatives ou sociales	395
Catégorie 3 : associations philanthropiques, clubs sportifs, mouvements de jeunesse, groupes politiques, comités de quartier, personnel communal et CPAS	1.397
Catégorie 4 : particuliers et autres	182
TOTAUX :	2.427

3 TRANSPORTS ET MONTAGES (1 contremaître et 9 ouvriers)

1602 interventions

Le nombre de transports effectués par l'équipe est stable par rapport à 2009 mais la tendance à l'augmentation du volume à transporter est toujours bien présente.

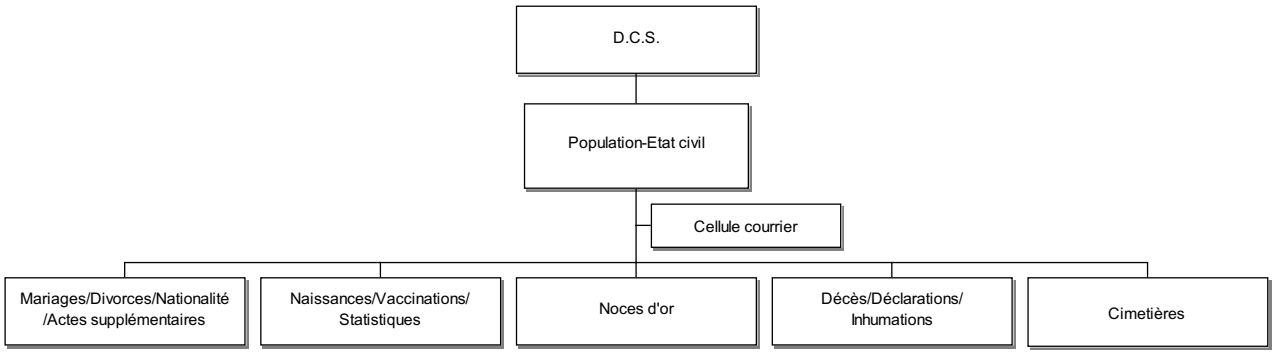
Les livraisons sans montage sont au nombre de 1362 :

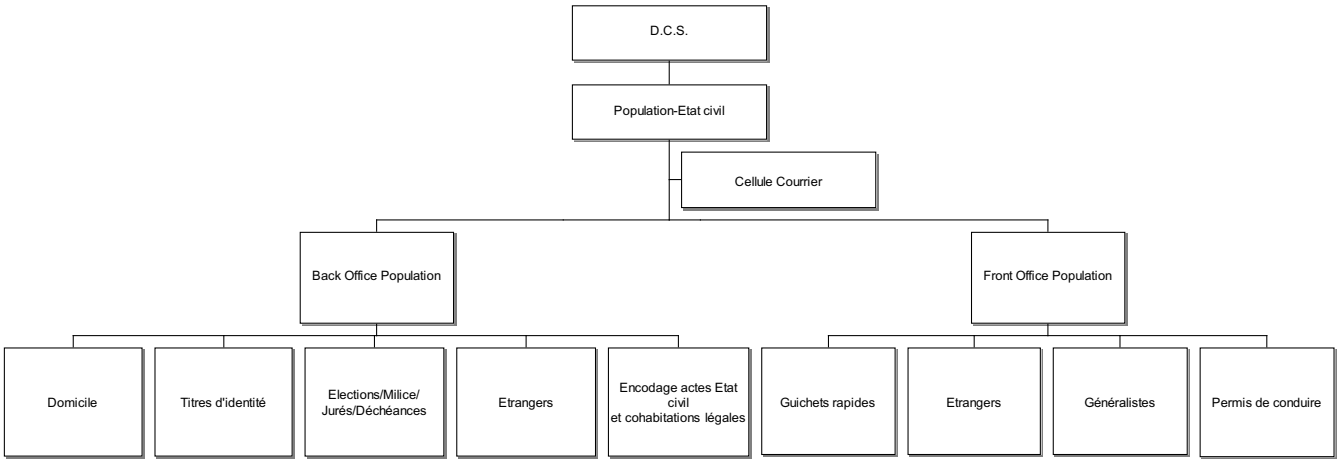
- palettes de produits et matériel pour l'Hôtel de Ville
- idem pour les services de Police
- championnats divers : Subbuteo, échecs, …
- expositions du service de la Culture
- manifestations sportives, courses à vélo, jogging, …
- kiosque mobile pour d'autres communes (Sambreville, Amay, ...)
- barrières nadar : Wallonies, matchs de foot UR Namur (Police), …

Les livraisons avec montage : 240

- Olympiades
- Open de Tennis à Géronsart
- Ecoles : fêtes de fin d'année, Fancy Fair, Olympiades, …

POPULATION ET ETAT CIVIL





1 Composition du service

- 1 chef de service
- 2 adjoints au chef de service
- 1 responsable coordinateur
- 78 agents administratifs

2 Description du service

L'objectif poursuivi par le service consiste en la tenue à jour des registres de l'état civil, de la population et des étrangers. Plus particulièrement et conformément à cet objectif, ces missions visent à enregistrer les changements de domicile, à délivrer les titres d'identité, à délivrer les différents documents extraits de ces registres, à tenir à jour le casier judiciaire, à organiser les élections, à enregistrer les différents actes d'état civil et à assurer la gestion administrative des cimetières. La majorité des agents administratifs interviennent dans le cadre d'une rotation front-office/back-office.

La liste ci-dessous est établie en fonction des postes (pas d'équivalents temps pleins) :

1 FRONT-OFFICE :

1.1 Population

Guichets généralistes : 22 agents (8 à 12 guichets)
Guichets rapides : 9 agents (3 à 5 guichets)
Guichets population étrangère : 8 agents (2 à 3 guichets)
Guichets permis de conduire : 5 agents (1 guichet)

1.2 Etat civil

Guichets mariages : 6 agents (1 guichet)
Guichets naissances : 5 agents (1 guichet)
Guichet décès : 4 agents (1 guichet)
Guichets cimetières : 4 agents (1 guichet)

2 BACK-OFFICE :

2.1 Population :

Cellule domicile : 10 agents
Cellule titres d'identité : 11 agents
Cellule élection – milice – jurés déchéances : 3 agents
Cellule étrangers : 10 agents
Cellule encodage état civil – cohabitation légale : 3 agents
Cellule administration policière : 11 agents
Cellule courrier : 3 agents

2.2 Etat civil :

Cellule mariage : mariages – divorces – nationalités – actes supplémentaires : 6 agents
Cellule naissance : naissances – vaccinations – statistiques : 5 agents
Cellule décès : déclarations – inhumations : 4 agents
Cellule cimetière : 1 responsable coordinateur et 4 agents
Cellule noces d'or : 1 agent

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
104/121EC-48	Déplacements état civil	26
104/123EC-48	Liste électorales/élections	28
104/123CI-02	Cartes ident./carte sécurité sociale	28
104/122MC-48	Indemnités Médecins contrôleurs décès	26
104/123D-02	Frais de bureau	28
105/123NO-16	Noces d'or et fêtes	30

832/124-06	Cercueils indigents	118
878/124-48	Rétrocession Concession cimetière	138
878/161-01	Entretien de sépultures	139
878/161/05	Concessions aux cimetières	139
878/465-48	Intervention état tombes victimes de la guerre	139
040/361-04	Documents administratifs	11
040/361GE-04	Délivrance renseignements généalogiques	11
040/361IR-04	Délivrance documents administratifs	11
040/361PC-04	Permis de conduire	11
040/361PM-04	Constitution dossiers mariages	11
040/363-11	Exhumations	11
040/363-10	Inhumation, dispersion des cendres, columbariums	11
040/363-13	Caveaux d'attente	11

4 Rapport d'activités

Le service s'adresse à l'ensemble des citoyens namurois qui ont l'obligation de se présenter à intervalles réguliers afin de répondre aux différentes obligations administratives. Ce qui représente une fréquentation de plusieurs centaines de personnes par jour.

Le service est accessible du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 et le samedi uniquement sur rendez-vous de 8h30 à 11h30.

Chiffre de la population : 109.664 + 489 (registres d'attente U.E. et hors U.E)

1 Population

1.1 Dossiers d'inscriptions et de radiations

- inscriptions venant d'une autre commune (dossiers) : 3.919
- inscriptions d'office (personnes) : 5
- radiations d'office (personnes) : 534
- radiations pour une autre commune (dossiers) : 3.539
- radiations pour l'étranger (dossiers) : 169
- refus d'inscription – entrées (dossiers) : 181
- mutations intérieures belges – étrangers (dossiers) : 5.650
- refus d'inscription mutation intérieure belges – étrangers (dossiers) : 655
- mutations intérieures d'office (personnes) : 148
- dossiers ouverts au Ministère de l'Intérieur : 10
- annulation de radiation d'office (personne) : 1

1.2 Enregistrement des actes d'état civil au Registre national

- décès extérieurs : 159
- décès à Namur : 1.127
- mariages extérieurs : 92
- mariages à Namur : 409
- divorces extérieurs : 307
- divorces à Namur : 248
- actes divers : 660
- nationalités (dossiers) : 356
- naissances extérieures : 79
- naissances à Namur : 1.158

1.3 Cartes d'identité

- cartes électroniques délivrées : 18.987
- cartes provisoires : 441
- déclarations de perte ou de vol : 3.059
- modèles 1 : 322
- cartes électroniques enfants moins de 12 ans : 3.332

1.4 Dons d'organes

- expressions volontaires : 237
- oppositions : 9

1.5 Enregistrement du mode de sépulture

- demandes : 192

1.6 Passeports

- délivrances : 5.102

1.7 Courrier Etat civil-Population

- courrier libre – état civil : 3.653
- courrier libre – population : 4.775
- courrier timbré – état civil (demandes par courrier-mail-fax) : 2.489
- courrier timbré – population (demandes par courrier-mail fax) : 3.578
- demandes Internet : 3.634
  - état civil : 2.374
  - population : 1.260
- nombre de mails expédiés suite aux demandes internet : 2.938
- changements d'adresse par courrier : 296

1.8 Recherches généalogiques

- actes de décès : 80
- actes de naissance : 127
- actes de mariage : 35
- compositions de ménage : 9
- recherches de moins d'une heure : 85
- recherches de plus d'une heure : 38
- certificats de résidence : 2
- courriers envoyés : 200

1.9 Elections, dossiers de non électeurs

- déchéances parentales, minorités prolongées, interdits, séquestrés : 21
- personnes sous administration provisoire : 353
- personnes représentées (administrateur provisoire) : 354
- déchéances électorales : 472
- personnes sous tutelle dative : 25

En 2010 ont eu lieu les élections fédérales :

- nombre d'électeurs : 82.044
- nombre d'électeurs belges résidant à l'étranger : 591
- nombre de bureaux de vote : 116
- nombre de bureaux de dépouillement : 82
- présidents et assesseurs : encodage, désignations, volontaires : 4.132

1.10 Cohabitations légales

- demandes : 437
- cessations : 50

1.11 Voiries

Codes – rues qui ont été créées et introduites au fichier national, suite à la dénomination de nouvelles voies publiques, ainsi que les modifications de dénominations existantes : 4

1.12 Communications de données

- dossiers adresse non communicable avec suite favorable : 4

1.13 Registre national

- annulations de dossiers au Registre national : 26

1.14 Etrangers

- enregistrements d'actes d'état civil : 248
- inscriptions venant de l'étranger (dossiers) : 800
- inscriptions venant d'une autre commune (dossiers) : 693
- radiations pour l'étranger (personnes) : 207
- radiations pour une autre commune : 503
- bulletins de renseignements et bulletins registre d'attente : 880
- déclarations de perte de carte d'identité : 203
- demandes d'autorisation d'établissement : 5
- permis de travail : 470
- cartes d'identité électroniques : 2.192
- attestations d'immatriculation orange : 768
- attestations d'immatriculation mauve : 3
- délivrances annexe 8 : 235
- annexe 8 bis : 148
- prolongations attestations d'immatriculation : 2.376
- attestations annexe 15 : 267
- délivrances annexe 19 : 347
- délivrances annexe 19 ter : 166
- attestations annexe 33 (étudiants frontaliers) : 599
- déclarations d'arrivée : 333
- déclarations de présence : 82
- certificats d'hébergement : 39
- demandes de régularisation : 103
- dossiers 9 ter : 76
- demandes 25/2 : 23
- attestations de logement suffisant : 34

1.15 Permis de conduire

- permis originaux et renouvellement : 2.258
- permis de conduire provisoire (mod.18, mod. 36, mod3) : 2.325
- internationaux : 323
- duplicatas (perte-vol-photo abîmée) : 1.571
- déchéances droit de conduire : 797

1.16 Casier judiciaire

- bulletins de renseignement Parquets, Trib. Jeunesse et 1ère Instance : 4.705
- bulletins de renseignement naissance : 68
- avis casier judiciaire communal : 453
- décès casier judiciaire communal : 620
- bulletins de condamnation : 3.634
- bulletins transaction : 89
- casiers judiciaires entrant : 5.085
- dossiers de réhabilitation : 37
- rappel casier judiciaire : 37
- incapacité électorale : 41
- déchéances permis de conduire : 357
- art. 53/54 : 5
- distinctions honorifiques : 140
- certificats bonne vie et mœurs : 14.233
- attestations : 621

- changements de domicile : 4.282
- casiers judiciaires négatifs : 6.082
- extraits registre national : 2.027
- jurés : 176
- classements : 10.649

2 ETAT CIVIL

2.1 Naissances

- actes de naissance : 3.635

2.2 Décès

- déclarations de décès dont transcriptions d'actes de décès de Namurois rédigés : 1.927
- incinérations : 563

2.3 Mariages

- actes de mariages dressés : 409
- déclarations de mariage : 452

2.4 Divorce

- divorces transcrits : 332
  - par consentement mutuel : 145
  - pour cause déterminée : 3
  - pour cause de désunion irrémédiable : 184

2.5 Nationalité

- transcriptions d'acte de changement de nationalité : 309
  - acquisitions de nationalité belge du conjoint (art 16) : 103
  - déclarations de nationalité belge (art.12 bis) : 194
  - recouvrements de la nationalité belge (art. 24) : 1
  - attributions de la nationalité belge (art. 8) : 9
  - déclarations d'attribution de la nationalité belge (art. 11 bis) : 2

2.6 Actes supplémentaires

- actes supplémentaires : 659
  - reconnaissances prénatales : 478
  - reconnaissances postnatales : 81
  - annulations d'un acte de reconnaissance : 2
  - attributions du nom patronymique : 5
  - adoptions simples : 2
  - adoptions plénières : 4
  - homologation d'adoption : 1
  - annulations de mariage : 2
  - contestations de paternité : 15
  - établissements d'une filiation paternelle : 4
  - transcriptions de naissance : 7
  - transcriptions de décès : 6
  - transcriptions d'acte de naissance à l'étranger : 2
  - changement de sexe : 1
  - transcriptions de mariage : 4
  - arrêtés royaux de changement de nom : 22
  - transcriptions : 4
  - arrêtés ministériels de changement de prénom : 19

2.7 Certificats d'hérédité

- délivrances : 31

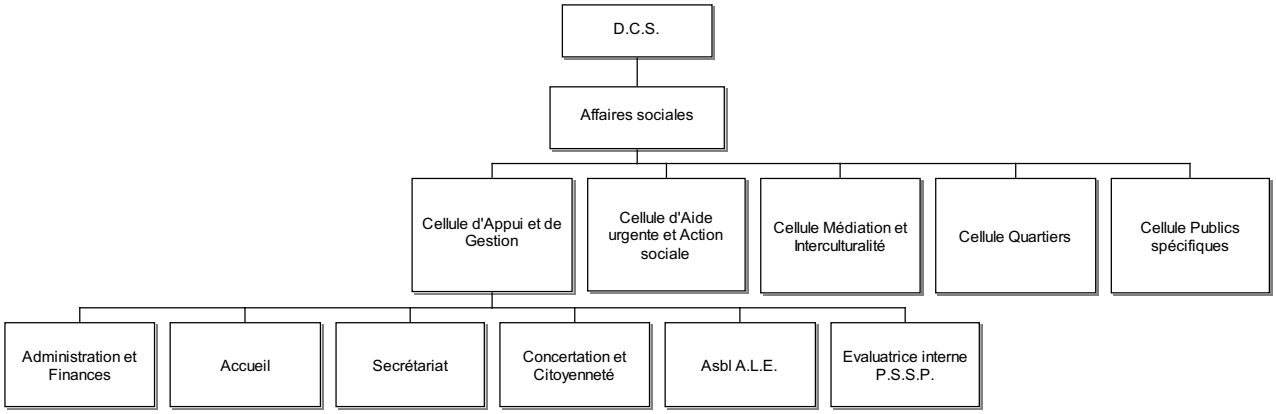
2.8 Cimetières

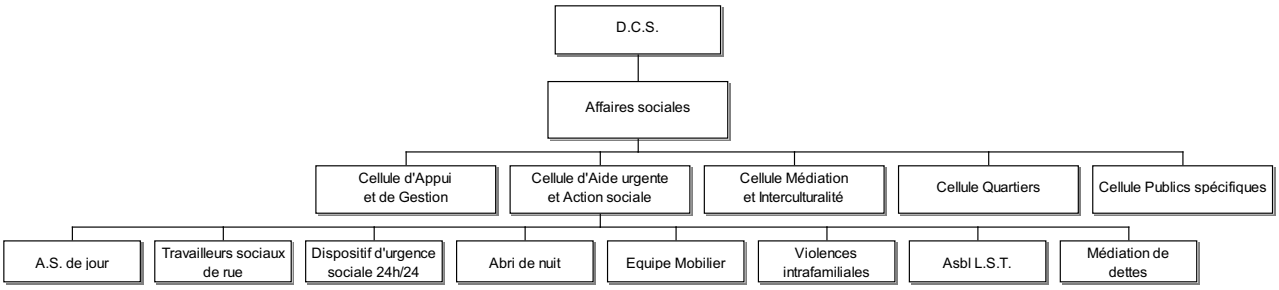
- prorogations de concessions : 195
  - octrois de concessions : 238
  - maintiens de concessions : 433
  - reprises/fin/rétrocessions de concessions : 158
  - désaffectations de tombes/cellules ordinaires : 102
  - modifications contrats de concessions : 16

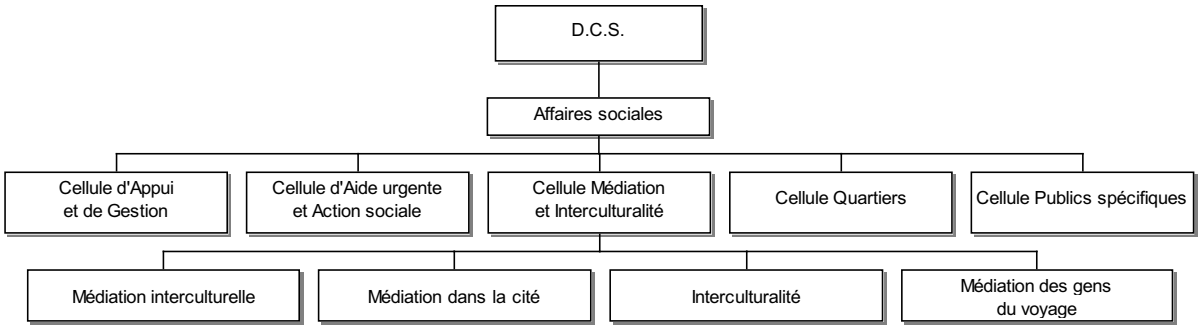
2.9 Noces d'or

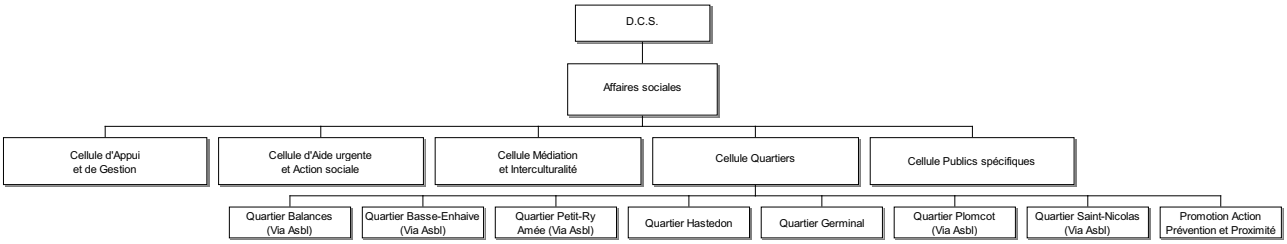
- noces d'or : 92
- noces de diamants : 39
- noces de brillant : 13
- centenaires : 15

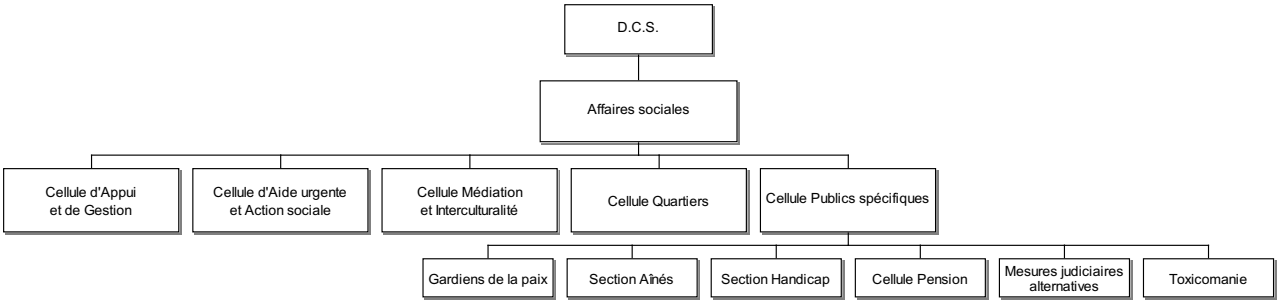
AFFAIRES SOCIALES




D.C.S.
Affaires sociales
Cellule d'Appui et de Gestion
Cellule d'Aide urgente et Action sociale
Cellule Médiation et Interculturalité
Cellule Quartiers
Cellule Publics spécifiques
A.S. de jour
Travailleurs sociaux de rue
Dispositif d'urgence sociale 24h/24
Abri de nuit
Equipe Mobilier
Violences intrafamiliales
Asbl L.S.T.
Médiation de dettes


D.C.S.
Affaires sociales
Cellule d'Appui et de Gestion
Cellule d'Aide urgente et Action sociale
Cellule Médiation et Interculturalité
Cellule Quartiers
Cellule Publics spécifiques
Médiation interculturelle
Médiation dans la cité
Interculturalité
Médiation des gens du voyage


D.C.S.
Affaires sociales
Cellule d'Appui et de Gestion
Cellule d'Aide urgente et Action sociale
Cellule Médiation et Interculturalité
Cellule Quartiers
Cellule Publics spécifiques
Quartier Balances (Via Asbl)
Quartier Basse-Enhaive (Via Asbl)
Quartier Petit-Ry Amée (Via Asbl)
Quartier Hastedon
Quartier Germinal
Quartier Plomcot (Via Asbl)
Quartier Saint-Nicolas (Via Asbl)
Promotion Action Prévention et Proximité


D.C.S.
Affaires sociales
Cellule d'Appui et de Gestion
Cellule d'Aide urgente et Action sociale
Cellule Médiation et Interculturalité
Cellule Quartiers
Cellule Publics spécifiques
Gardiens de la paix
Section Aînés
Section Handicap
Cellule Pension
Mesures judiciaires alternatives
Toxicomanie

1 Composition du service

- 1 chef de service
- 5 responsables de cellules
- 108 agents

2 Description du service

1 LA CELLULE D'APPUI ET DE GESTION

Cette cellule est composée de 15 travailleurs. Les métiers administratifs composent principalement cette cellule. La responsable gère également l'évaluatrice interne du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention, l'équipe concertation et citoyenneté ainsi que les relations avec l'Agence Locale pour l'Emploi.

2 LA CELLULE AIDE URGENTE ET ACTION SOCIALE

Cette cellule est composée de 29 travailleurs aux métiers différenciés qui comprend des assistants sociaux, une psychologue, des éducateurs, un contremaître, des ouvriers.

3 LA CELLULE MÉDIATION ET INTER-CULTURALITÉ

Cette cellule est composée de 9 travailleurs. Les métiers pratiqués ici sont ceux de la médiation qui est devenue une technique d'intervention spécifique auprès de la population. Une travailleuse est chargée des relations à l'inter-culturalité.

4 LA CELLULE QUARTIERS

Cette cellule est composée de 30 travailleurs. Les métiers de l'animation et de l'éducation président quasi exclusivement à cette cellule. Deux concierges d'un hall sportif (Plomcot) et d'un espace communautaire font également partie de cette cellule. Enfin, un travailleur est chargé de la promotion des actions de préventions et de proximité.

5 LA CELLULE PUBLICS SPÉCIFIQUES

Cette cellule est composée de 35 travailleurs. Les métiers pratiqués au sein de cette cellule sont ceux des administratifs, assistantes sociales, gardiens de la paix, criminologue, médecins et éducatrices.

Les actions et projets en constante évolution ont amenés le Collège communal à changer le nom du service des Affaires sociales en service de Cohésion sociale, décision du 12 octobre 2010.

Les cellules ont été ramenées de 5 à 4. Le service se compose d'une cellule Egalité des chances, Solidarité, Sécurité et prévention et Vie de quartier. Une restructuration entre cellules a été effectuée également. L'ensemble de ces modifications permet au service de mieux se positionner par rapport aux objectifs du plan de cohésion sociale de la Région tout en intégrant ceux du plan stratégique de sécurité et de prévention de sécurité urbaine émanant du fédéral et des autres programmes annexes. L'ancienne cellule d'appui dépend directement du chef de service.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
RO 832/465CP-01	SubventionsCSP/PPP/ PSSP	117
RO 832/465TG-01	Subvention SPF Justice	117
RO 832/161-48	Recettes diverses - social	117
RO 832/465FI-01	Subvention FIPI	117
RO 832/465RO-01	Subvention Premier emploi AS	117
RO 832/465RU-01	Subventions Relais Social Urbain Namurois	117
RO 832/465CS-01	Subventions PCS/Article 18	117
DO 832/124DE-48	Frais déménagement social	118
DO 832/124TG-48	Fonctionnement Justice - MJA	118
DO 832/435CP-01	Fonctionnement CSP/PPP/PSSP	120
DO 832/435 CS-01	Fonctionnement PCS / Article 18	120
DO 832/435FI-01	Convention FIPI - Dépenses	120

DO 832/435RU-01	Relais Social Urbain Namurois - Fonctionnement	120
DO 835/332-02	Subsides Petite enfance	120
DO 844/123AS-16	Social - Animations	122
DO 844/124AS-48	Action Sociale – frais de fonctionnement	122
DO 844/124ED-48	Intervention Enfance défavorisée	122
DO 844/332AL-02	Subside Alpha 5000 asbl	124
DO 844/332AS-02	Subsides Actions Sociales	124
DO 844/332AU-02	Subside asbl Autrement	124
DO 844/332GL-02	Subside asbl Gestion Logement Namur	124
DO 844/332SI-02	Cotisation "Namur-Entraite Sida"	124
DO 844/332CI-03	Subs. asbl Centre d'Action Interculturelle – Province de Namur	124
DO 844/332RC-03	Subside asbl Restos du Cœur de Namur	124
DO 871/123PS-48	Cotisation Centre local Promotion de la santé	128
DO 832/744-51	Achat de machines et de matériel d'équipement et d'exploitation	46

4 Rapport d'activités

1 CELLULE D'APPUI ET DE GESTION

1.1 Administration et finances

L'équipe d'appui et gestion est chargée de l'ensemble du suivi administratif et financier des projets (subsidiés ou non) menés par les nombreuses équipes composant le service. Elle s'occupe également de la gestion administrative du personnel du service dont près de la moitié sont détachés dans diverses asbl du territoire namurois pour la mise en œuvre locale des programmes de subventions de la région wallonne et du fédéral (par exemple les asbl Sésame, Phénix, Maison des Jeunes de Basse-Enhaive, Espace Communautaire des Balances, Espace Communautaire du Petit Ry, Red, ALE, etc.).

Fonds les plus conséquents confiés au service des Affaires sociales pour la mise en œuvre d'actions locales par les pouvoirs régionaux ou fédéraux sont:

Fonds d'impulsion à la politique des immigrés	**1.050.509,00 €**
Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention	**674.872,00 €**
Gardiens de la Paix	**11.567,66 €**
Contingent complémentaire	**34.702,08 €**
Plan de Cohésion Sociale	**1.050.509,00 €**
Article 18	**61.606,02 €**
Mesures Judicaires Alternatives	**200.793,76 €**
Relais Social Urbain Namurois	**242.774,65 €**

1.2 Accueil

Les services proposés par les Affaires sociales sont tellement divers qu'un accueil visant le décodage et l'orientation de la demande de l'usager est indispensable.

1.3 Secrétariat

Le secrétariat du service, véritable courroie de transmission, veille à la coordination de l'information entrante et sortante pour la trentaine d'équipes formant le service.

1.4 Concertation et citoyenneté – Conseil Consultatif du Social (C.C.S.)

Les partenaires de la coordination

Le répertoire du C.C.S. est mis à jour en temps réel sur le site Internet de la Ville de Namur. Il se compose actuellement de 144 associations membres.
L'équipe Concertation & Citoyenneté gère les modifications à apporter au répertoire et gère également les réunions du comité de pilotage du C.C.S. afin de coordonner ses actions.

Le Bilan social Namurois

En 2007, l'Echevin du service des Affaires sociales, en collaboration avec le Président du Centre public d'Actions Sociales, a sollicité l'ensemble du milieu associatif namurois afin de dresser le bilan social global de Namur.
4 ateliers de travail et de réflexion ont émergé suite à la présentation de ce bilan. 3 de ces ateliers continuent leurs échanges en se rencontrant chaque mois et proposent, chaque année les conclusions de leurs réflexions ainsi que leurs propositions de pistes d'actions afin d'améliorer la politique sociale de la Ville.

Il s'agit des groupes :

- Lien social
- Travail en réseau
- Logement (2 sous-groupes)

L'équipe Concertation & Citoyenneté a assuré le secrétariat et la logistique de ces groupes et a permis à nouveau l'organisation de différentes manifestations initiées par les différents groupes de travail tels que :

- La Quinzaine d'échanges au sein du CCS
- Les formations à l'attention des membres du CCS
- 6 modules de formation :
  - La confiance en soi, comment la travailler dans l'accompagnement social ?
  - Comment créer son blog ?
  - Exclusion et illettrisme, détection et relais.
  - Quel accès à l'emploi pour les personnes précarisées ?
  - Assuétudes, comment envisager l'accompagnement social ?
  - Détection des problèmes de santé mentale et accompagnement des personnes en souffrance.

Eveil à la Citoyenneté responsable – Animations

Un catalogue d'animations est en permanence à la disposition des établissements scolaires de tous les réseaux ainsi qu'aux milieux associatifs namurois, ce catalogue est également disponible sur le site Internet de la Ville. Les demandes se sont traduites par l'organisation de 63 séances au profit de 997 personnes en 2010.

Appui logistique aux événements "citoyens"

- Appui logistique et aide à l'organisation du salon "Place à l'emploi" organisé le 01/04/10 en collaboration avec le CPAS, la Mirena, le Forem et le CAI. Ce salon a pour particularité de mettre en contact les demandeurs d'emploi peu qualifiés avec le monde du travail.
- Appui logistique et aide à l'organisation du "Carrefour des générations", initiative de la Fondation Roi Baudouin encourageant les communes à mettre en place un programme convivial, participatif et festif destiné à sensibiliser et à informer sur la problématique intergénérationnelle.
- Collaboration avec le FIFF, organisation de visites-rencontres entre les étudiants de l'HENAM et les associations membres du CCS.

Organisation de l'événement "VITASANTE" les 17, 18, 19 et 20 novembre 2010 à l'Arsenal de Namur

Exposition vivante, animations, conférences, débats : "la santé sous toutes ses formes".
L'idée principale est de partager les savoirs et savoir-faire en matière de santé à travers des thèmes tels que l'alimentation, l'hygiène de vie, l'environnement, l'estime de soi, la qualité de vie, la vie affective et le sport.
63 animations ont eu lieu dans ce cadre, au profit de 594 élèves.

1.5 Evaluatrice interne P.S.S.P.

L'évaluation a pour but de mesurer les résultats obtenus par la mise en œuvre des projets développés par le service des Affaires sociales. L'évaluatrice joue également un rôle de soutien pédagogique dans l'écriture et le développement de nouvelles actions. Finalement, elle est chargée de la réalisation et de la mise à jour du diagnostic local de sécurité et du diagnostic de cohésion sociale.

2 CELLULE D'AIDE URGENTE ET ACTION SOCIALE

2.1 Les assistants sociaux de jour

L'équipe est constituée de 2 assistantes sociales.

Volume de travail

Nombre de personnes reçues dans le cadre des permanences à l'Hôtel de Ville	885	81%
Visites à domicile	205	19%
Total prestations :	1090	100%

Problématiques rencontrées lors des permanences

Difficultés financières (62%)

- demandes d'attestations visant à bénéficier des magasins sociaux tels que : la Ravik Boutik, la Fourmi, la Cigogne, St Vincent de Paul et la Croix-Rouge,
- demandes d'interventions financières via "budget enfants défavorisés",
- demandes pour bénéficier d'un chauffage d'appoint, d'un déménagement social, etc.

Remarque : les difficultés financières sont en augmentation de 7% par rapport à l'année 2009. Les charges locatives et énergétiques prennent une part de plus en plus importante dans le budget des ménages

Problématique du logement (16%)

- recherche d'un logement adapté aux moyens financiers du demandeur, à la taille de la famille, aux conditions de salubrité et de sécurité,
- recherche d'une maison d'accueil,
- conflits locataires-propriétaires,
- expulsions, etc.

Demande d'information ou d'orientation dans les domaines suivants (10%)

- la sécurité sociale,
- la petite enfance, l'enfance, l'adolescence (crèches, écoles, garde, loisirs, …),
- les problèmes familiaux (conflits, rupture, violence, …),
- toxicomanie, santé mentale,
- les personnes âgées (garde et soins à domicile, MR et MRS, loisirs, …),
- la législation du travail, du divorce, du logement, etc.

Entretiens et accompagnements dans le cadre des suivis de dossier (8%)

Difficultés à traiter des démarches administratives relatives (4%)

- à la rédaction d'un courrier (mission d'écrivain public),
- à la demande d'allocations, de primes ou de bourses,
- au paiement de taxes ou impôts,
- aux litiges avec les fournisseurs d'énergie et sociétés de télécommunication, etc.

Remarques :

Ce chiffre ne comprend pas le nombre de personnes reçues sur rendez-vous, en dehors des permanences :

- 55% des visites à domicile sont effectuées chez des personnes de plus de 60 ans,
- 28% des visites concernent la problématique du logement,
- 23% l'accompagnement des usagés dans leurs démarches,
- 20% les difficultés financières et matérielles,
- 20% les problématiques liées au 3ème âge (aides à domicile, placement en maison de repos, désorientation, isolement),
- 7% l'aide administrative,
- 2% santé mentale et/ou assuétude.

2.2 Les travailleurs sociaux de proximité

L'équipe est constituée de 3 travailleurs sociaux.

Le travail social de proximité avec les personnes SDF

Les assistants sociaux visent à établir un contact notamment en rue, voire un accompagnement des personnes sans abri ou pratiquant la mendicité.

Le travail de proximité est un relais indispensable entre les personnes et les services sociaux et/ou institutionnels.

Le travail social de proximité s'effectue à différents niveaux :

- le zonage (rencontre des SDF en rue);
- les permanences à l'Hôtel de Ville;
- l'accompagnement à la recherche de logement ou d'hébergement;
- la permanence "expulsion".

Volume de travail

Nombre total de dossiers traités : 365 dont 220 nouveaux dossiers (ce qui représente 60% des dossiers traités).

Nombre total de prestations 1744 se répartissant :

- au bureau : 1.130 soit 65%
- en rue : 267 soit 15%
- en institution : 120 soit 7%
- à domicile : 108 soit 6%
- divers (réunions, formations, …) : 119 soit 7%

Sur 365 usagers rencontrés, 122 pratiquent régulièrement ou ponctuellement la manche soit 33% du public.

Problématiques abordées

- 34% : demandes d'écoute (entretiens)
- 25% : aides matérielles (alimentaires, vestimentaires, …)
- 15% : recherches de logement
- 13% : demandes d'orientation
- 11% : aides pour démarches administratives
- 1% : demandes de soins de santé
- 1% : problèmes de violence

Les démarches des travailleurs sociaux s'inscrivent dans une dynamique de réinsertion. Celle-ci passe par :

- la satisfaction des besoins primaires
- le recouvrement de droits à un revenu ou une indemnité
- l'accès aux soins de santé
- l'accès à un logement ou un hébergement.

La permanence expulsion

Evolution de la permanence depuis sa création

Année	Nombre requêtes	Dossiers	%
2001	306	93	30,4
2002	339	93	27,4
2003	209	54	25,8
2004	215	54	25,1
2005	274	64	23,4
2006	281	89	31,7
2007	310	119	38
2008	341	103	30
2009	466	158	34
2010	371	236	64

Depuis 2002, une assistante sociale ½ temps contacte systématiquement toutes les personnes qui reçoivent une requête en expulsion. A cet effet, une permanence est organisée

à l'Hôtel de ville tous les lundis après-midi. La permanence est tenue conjointement avec une assistante sociale du CPAS.

La diminution du nombre de requêtes a permis la mise en place de la procédure en conciliation (fin 2003). Il a fallu faire face à une forte augmentation du nombre de familles rencontrées en 2010. Cela s'explique par l'analyse systématique des compositions familiales des requêtes déposées et la mise en place de visites à domicile préventives pour les situations familiales plus "à risques" : familles nombreuses, personnes âgées ; et pour lesquelles trouver une alternative en peu de temps s'avère plus complexe. L'équipe émet également l'hypothèse que vu l'augmentation du coût de la vie, les familles arrivent de moins en moins à trouver des solutions par elles-mêmes et s'adressent donc plus facilement à nos services.

Voici les résultats enregistrés en 2010 :

Volume et type de travail

371 personnes ont été invitées à se présenter à la "permanence expulsion" pour les motifs suivants :

- 312 requêtes en expulsion (action en justice à la demande du propriétaire)
- 27 jugements d'expulsion (sur décision du juge de paix)
- 17 citations (convocation d'un locataire à une audience)
- 15 significations (jugement d'expulsion communiquée au locataire)

Tous ont été convoqués et 236 familles se sont présentées à la permanence.
La permanence a donné suite à 101 entretiens à la Ville et 60 entretiens au CPAS

A la Ville :

- 422 entretiens téléphoniques avec les usagers
- 555 entretiens téléphoniques avec des partenaires sociaux (sociétés de logements sociaux, CPAS, maisons d'accueil, services de médiation de dettes, avocats,…)

Sur les 236 situations examinées suite au passage à la permanence :

- 23 expulsions ont été effectives (10%)
- 167 solutions sont intervenues (71%) donc requêtes annulées suite à :
  - 76 arrangements avec le propriétaire
  - 66 relogements
  - 25 hébergements
- 3 personnes ont été hospitalisées en psychiatrie (1%)
- 1 personne a été incarcérée (0,4%)
- 1 personne est décédée (0,4%)
- 1 personne est partie à l'étranger (0,4%)
- 7 affaires ont été reportées à une date ultérieure (3%)
- 31 situations inconnues (13%)
- 2 situations concernaient des commerces/garages (0,8%)

2.3 L'accompagnement psychologique

L'accompagnement psychologique (1/2 temps) est une action préventive qui consiste à apporter une écoute adéquate aux personnes vivant des situations de logement problématiques ainsi qu'aux sans abri. Il vise aussi à assurer le suivi de leurs demandes en les orientant vers des services spécialisés. Cette aide est précieuse lors d'une expulsion, d'accidents collectifs (incendie) ou pour les personnes hébergées dans les logements d'urgence et de transit.

Volume et type de travail

La psychologue a effectué :

- 245 entretiens au profit de 51 usagers (87% au bureau et 13% à domicile)
- 256 interventions. Celles-ci sont diverses : réunions internes et externes (partenariat, projet pluridisciplinaire pour l'usager), rapports, orientations vers autres services, réponses à des demandes (informations, relais pour un suivi, …) internes et externes, préventions expulsion, interventions extérieures (violences conjugales, squats,…).

Typologie des usagers

Parmi les usagers, il y a :

- 45% de femmes et 55% d'hommes
- 94% de couples et 6% de personnes seules
- 53% de personnes sans domicile et 47% avec domicile
- 92% de belges et 8% d'étrangers (français, marocains, congolais)

Répartition par catégorie d'âges :

- de 18 à 25 ans 2%
- de 26 à 35 ans 18%
- de 36 à 45 ans 29%
- de 46 à 55 ans 33%
- 56 ans et plus 18%

Problématiques exprimées – problématiques identifiées

Compte tenu des problématiques identifiées (voir tableau ci-dessous), la psychologue a cherché à permettre aux usagers de dépasser un moment de crise, de mieux gérer leur vie ou certains aspects de leur existence.

La psychologue s'est particulièrement investie avec les personnes dont les difficultés psychologiques faisaient obstacle à l'obtention et/ou à la bonne gestion d'un logement.

Problématiques identifiées

Problème locatif	27
Problème financier	22
Dépression	17
Expulsion	13
Rupture familiale	11
Assuétudes	6
Maladie	3
Violence conjugale	3
Maladie mentale	1
Jeu pathologique	1
Abus sexuels	1

2.4 Dispositif d'urgence Sociale 24h/24 (DUS)

Type de travail

Cinq travailleurs sociaux assurent une permanence téléphonique via le n° vert 0800/124.20 à toutes heures du jour et de la nuit et ce 365 jours/an.

Volume

En plus de la permanence téléphonique, le DUS assure une permanence chaque soir à l'abri de nuit.
Outre le passage à l'abri de nuit, les travailleurs sociaux ont des contacts réguliers avec les assistants sociaux de jour, les travailleurs sociaux de proximité et l'accompagnement psychologique. Un nombre important d'usagers fréquentent les différents services, il est important d'échanger les informations et d'harmoniser les interventions. Au-delà des échanges quotidiens, des réunions inter équipes sont organisées tous les lundis matin.
Nombre de personnes différentes ayant fait appel au service : 841
Nombre d'interventions : 5.451 soit :

Type de requête

Requête	Nombre	%
Information	308	6
Intervention d'urgence	1.204	22
Orientation	599	11
Suivi d'une situation	2.254	41

Relais	1.086	20
TOTAL	5.451	100%

Typologie des problématiques

L'analyse des 5.451 interventions fait apparaître la répartition suivante :
A = suivant la demande exprimée
B = suivant la problématique décelée par le travailleur social.

	Problématiques	A	B
1	Ecoute	18%	20%
2	Habitat	24%	23%
3	Aide matérielle	17%	17%
4	Santé	10%	10%
5	Aide administrative	7%	7%
6	Couple et famille	3%	2%
7	Autres	3%	2%
8	Relais vers autre service	18%	19%
	Total	100%	100%

2.5 Abri de nuit

Type d'organisation

L'abri de nuit assure un hébergement d'urgence de bas seuil avec un délai maximum d'hébergement fixé à cinquante nuits par an afin d'éviter les processus d'installation dans le système.

Cette structure constitue une première étape à un processus de réinsertion.

Le soir, le Dispositif d'Urgence Sociale est présent lors de l'arrivée des personnes. Le matin, une permanence est assurée à l'Hôtel de Ville par les travailleurs sociaux de proximité, pour les personnes fréquentant l'abri de nuit.

Il est géré par une équipe de 5 éducateurs. La capacité d'accueil est de 14 lits. Cette capacité est portée à maximum 20 lits au sein de l'abri de nuit pendant le "plan hiver" du 1er novembre au 31 mars. Durant cette période, un éducateur (temps plein) supplémentaire est engagé.

Chaque année, grâce à la mise à disposition de la caserne de Jambes par le Ministre de la Défense durant le plan hiver, la capacité d'accueil peut être augmentée de 20 lits voire 30 lits supplémentaires selon la demande.

La fréquentation :

Au cours de cette année 2010, l'abri de nuit a été ouvert du 1er janvier au 1er août et du 23 août au 31 décembre soit 346 jours d'ouverture. Durant ces périodes, l'abri de nuit a accueilli 354 personnes différentes pour un total de 4712 nuitées.

	2007	2008	2009	2010
Nuitées hommes	3427 (91,9%),	3213 (87%)	3252 (90%)	3933 (83%)
Nuitées femmes	302 (8,1%)	488 (13%)	378 (10%)	779 (17%)
Nombre total de nuitées	3729 (100%)	3701 (100%)	3630 (100%)	4712 (100%)

L'âge moyen du public est de 37,5 ans mais les "plus de 60 ans" représentent 17% des hébergés.

2.6 Equipe mobilier

Expulsions

Cette équipe s'occupe, selon la loi et le règlement communal, de la gestion administrative des expulsions, inventaires des meubles et effets personnels des personnes expulsées qui se trouvent sur la voie publique, transport et entreposage de ceux-ci, tri après 6 mois des objets et meubles non repris.

L'équipe a géré 110 ouvertures de dossiers "expulsion" en 2010 dont 42 expulsions ont été effectives.

Il est intéressant de remarquer, en comparaison avec l'année 2009 que le nombre d'ouverture de dossiers d'expulsion a augmenté de 19 unités et que les expulsions effectives ont diminué de 5 unités.

Les intéressés semblent réagir lorsqu'ils savent qu'ils vont être expulsés.

Dons et livraisons

Cette équipe effectue également la reprise à domicile des dons et la restauration éventuelle. Jusque fin avril 2009, l'équipe effectuait la vente de meubles aux familles démunies. Depuis mai 2009, le magasin Ravik Boutik a repris le relais.

La cellule a reçu en 2010 des dons de 184 personnes qui représentent 649 objets.

L'équipe mobilier a effectué 272 livraisons (205 livraisons lors de la vente de meubles par l'équipe mobilier et 67 livraisons dans le cadre de la Ravik Boutik). L'équipe mobilier a réalisé 80 livraisons dans le cadre de la Ravik Boutik.

Les objets trouvés

Les objets trouvés sur le territoire communal restent un mois au bureau de police avant d'être ensuite transférés à la cellule Mobilier.
En 2010, 238 objets trouvés ont été acheminés par les services de Police à l'équipe mobilier. On peut constater ici une augmentation de 63% par rapport à l'année dernière.

Consigne

Une consigne offre aux personnes sans-abri la possibilité de déposer leurs effets pour une durée de 1 mois (maximum par an) renouvelable, moyennant le paiement d'une somme modique, à savoir 1,25 € par semaine, (sauf la première semaine où cette somme est majorée d'une caution de 1,25 € qui est restituée lors de la reprise des objets en consigne.)
Le nombre de dépôts pour l'année 2010 s'élève à 25 et représente 188 semaines de garde, soit une moyenne de 7,5 semaines de garde par consigne.

Soutien logistique et technique pour le service des Affaires sociales et l'administration

- montage et démontage des lits à l'abri de nuit pour le plan hiver,
- aide à l'état des lieux d'entrée et de sortie pour les logements d'urgence, de transit et d'insertion directement gérés par la Ville,
- remise en état des logements d'urgence,
- transport du prêt matériel pour (l'équipe des aînés) les manifestations organisées par le service,
- aide au montage et au démontage pour différentes manifestations organisées par le service,
- déménagements internes dans l'hôtel de Ville,
- collaboration avec le CPAS,
- renfort du service bâtiment pour des transports (rentrée scolaire),
- dépôt à la poste des envois pour les taxes communales,
- prêt des camions lors des élections, etc.

Partenariat pour les plans "hiver" et "canicule"

L'équipe mobilier stocke et gère les bouteilles d'eau, les gourdes, les casquettes et établit un rapport à la Ville et au RSUN en fin de saison.

L'équipe mobilier stocke et gère le parc des 29 appareils de chauffage à pétrole et des 3 bains d'huile.

La coordination d'aide aux déménagements sociaux

Un travailleur à temps partiel coordonne les trois opérateurs (équipe mobilier, l'asbl Saint-Vincent de Paul et l'asbl Les Compagnons dépanneurs) et les demandes de déménagements introduites par les travailleurs sociaux (Ville-CPAS-CSSN) concernant des familles en grande précarité.

En 2010, 59 demandes ont été introduites et 57 déménagements ont été effectués (0 refus et 2 annulés).

2.7 Violences intrafamiliales

Pour l'année 2010, la psychologue a traité 383 demandes venant des professionnels confrontés aux violences intra-familiales et a effectué 784 entretiens. 30,86% des demandes des professionnels sont formulées pour un soutien et un accompagnement des situations auxquelles ils sont confrontés, 21,42% pour des renseignements, 34,94% pour des mises en réseaux et 10,58% pour des formations.

Les professionnels proviennent pour 69,45% d'entre eux du secteur social, 7,31% du secteur judiciaire, 21,40% du secteur scolaire, 1,82% du secteur médical.

44,08% de dossiers ont eu trait à des problèmes de violence psychologique; 49,46% pour des violences physiques et psychologiques; 3,22% des demandes relèvent de problèmes d'abandon/ de négligence.

Ces situations de violences se déroulent pour 59,13% entre les parents et les enfants et 40,86% entre partenaires.

Par ailleurs, le service a participé et organisé différentes actions de préventions telles que les semaines d'échanges du Conseil consultatif du social, les midis d'échange du CLPS, la réalisation et diffusion du nouveau folder "Face à la violence", la journée de sensibilisation autour du dispositif de la clinique de concertation ainsi que la semaine de prévention des violences familiales.

De plus, 22 formations ont été données par le service de prévention des violences familiales et interpersonnelles sur la thématique des violences familiales et interpersonnelles auxquelles 365 personnes ont participé.

2.8 Asbl L.S.T.

LST coopérative - Insertion socioprofessionnelle

Nombre de travailleurs en insertion (sous contrat)

En 2010, 4 personnes de plus de 25 ans, dont :

- 3 demandeurs d'emploi difficiles à placer (DEDP - au sens du décret du 18 décembre 2003 relatif aux Entreprises d'Insertion): 1 avec un numéro AWIPH et 2 sous contrat Sine (équivalant Activa pour entreprises d'insertion),
- 2 travailleurs ont quitté l'entreprise bénéficiant d'un suivi: 2 jeunes de 18 à 25 ans,
- nouvelles demandes: 5 personnes ont été accueillies et réorientées,
- les familles: en 2010, un accompagnement tout particulier entamé en 2009 avec un travailleur en maladie prolongée et sa famille a été poursuivi,
- accompagnement social: environ 10 personnes issues de la grande pauvreté (travail d'accompagnement dans le cadre de l'asbl LST).

Réunion d'équipe / entretiens individuels

Une réunion d'équipe est réalisée par semaine (de 2h00 à 3h00).
Les entretiens individuels sont très réguliers (environ 67 en 2010).

Démarches effectuées dans le cadre de l'accompagnement

- démarches diverses en fonction du profil de personnes accompagnées et de leurs besoins ou difficultés propres,
- démarches administratives et sociales avec les travailleurs : endettement, gestion financière, contact avec les créanciers, …
- démarches avec les postulants : aide à la réalisation de CV, recherche d'un autre lieu de formation (EFT, atelier protégé, etc.),
- démarches avec les anciens travailleurs sans emploi : aide administrative et soutien dans les démarches (CPAS, ONEM, FOREM, Centre de formation),
- démarches avec les personnes rencontrées à la permanence de l'asbl LST: aides à la réalisation de CV, informations sur les formations et les contrats de travail, réflexions sur leur parcours professionnel et/ou de recherche d'emplois,
- démarches avec les familles des travailleurs : incidence du statut social du travailleur (invalidité,...) sur la vie de famille.

Nombre de travailleurs embauchés après formation à LST

En 2010, 2 anciens travailleurs ont progressé dans leur parcours :

- 1 sous contrat à durée déterminée
- 1 a terminé sa formation en régie de quartier avec succès.

LST jeunes

L'action menée par LST consiste à permettre à des jeunes issus de milieux défavorisés de se retrouver, de réfléchir et d'exprimer leur quotidien. Des ateliers créatifs et des réunions de réflexion à partir de leurs expériences de vie sont régulièrement organisés.

Les objectifs sont d'aider des jeunes issus de milieux défavorisés en "révolte" à prendre la parole en groupe, à maintenir des liens d'écoute et de dialogue, à porter leur parole à l'extérieur; de leur donner d'autres moyens que la violence pour exprimer leurs souhaits et de leur apprendre à chercher des solutions constructives en s'appuyant sur les potentialités du groupe.

Pour 2010, 41 jeunes (19 filles et 22 garçons) âgés de 12 à 18 ans ont participé aux activités dont 20 jeunes venaient de l'enseignement spécialisé :

- activités développées (ateliers, réunions, …) ponctuellement ou régulièrement,
- réunion hebdomadaire,
- organisation d'évènements,
  - court-métrage sur le thème de la famille
  - exposition plastique sur le thème "être ensemble"
- réalisation en projet d'une exposition de photos sur les familles ;
- accent supplémentaire sur la prise de contact avec les milieux de vie plus importants du jeune : la famille et l'école,
- accent mis également sur la collaboration avec les maisons de jeunes de Namur, la Ville et le Théâtre pour un projet sur les violences intra familiales.

2.9 Médiation de dettes

Permanences

Continuité de l'action médiation de dettes.
L'action telle que décrite dans le PCS (modifié en 2010) reste d'actualité. Une meilleure connaissance de la médiation de dettes sera encouragée par un renforcement de la publicité et par des contacts proactifs à l'attention du secteur social namurois en 2011.

Dossiers traités

- nombre de dossiers ouverts pour informations : 42
- nombre d'ouvertures d'un nouveau dossier : 253
- nombre de dossiers suivis (c'est-à-dire restés actifs) 195
- nombre de personnes reçues en permanence : 484

3 Cellule Médiation et Interculturalité

3.1 Médiation interculturelle

Cet axe est composé de 4 médiatrices interculturelles (arabophone, albanophone, turcophone, subsaharienne) à temps partiel.

Pour l'année 2010, l'équipe a géré 388 dossiers et comptabilisé 1349 interventions, 62% du public sont des femmes, 54% des demandeurs sont âgés de 25 à 44 ans. Au niveau des revenus, 20% sont sans ressources et 41% bénéficient du revenu d'intégration sociale. Au niveau de leur nationalité d'origine, on compte 13% d'albanophones, 36% d'arabophones, 31% de turcs et 14% de subsahariens. Les demandes font référence à différents domaines d'intervention : 58% de médiations administratives et sociales, 8% de médiations familiales et de couples, 8% de médiations scolaires, 2% de médiations de conflits de voisinage, 4% pour les médiations en insertion socioprofessionnelle et en santé mentale, 19% de médiations logements.

3.2 Médiation dans la cité

Cet axe est composé d'une médiatrice à temps plein. Pour l'année 2010, elle a géré 80 dossiers de conflits de voisinage, tant à portée individuelle qu'à portée collective, les principaux griefs décelés dans ce type de conflit sont majoritairement les relations entre personnes (90%), les groupes de jeunes jugés dérangeants (5,5%), les problèmes liés à la santé mentale (1%), les plantations (2,5%) et les nuisances sonores (1,5%). Elle a comptabilisé 450 interventions. Au niveau du public rencontré : 70% sont des femmes, 15% des demandes concernent des personnes âgées de plus de 65 ans, 28% sont pensionnés. Au niveau de leur nationalité, ils sont majoritairement belges (83%). Les médiés habitent le grand Namur pour 75% d'entre eux.

3.3 Interculturalité

Les projets interculturels

Pour rappel : la Conseil communal du 23 juin 2008 a adopté le Plan Local d'Intégration dont l'état d'avancement a été porté à la connaissance du Collège communal le 24 mars 2009.
En 2010, le collège communal du 20 juillet a pris connaissance du PLI réactualisé et a marqué son accord sur la composition d'un comité d'accompagnement des ateliers du PLI qui s'est réuni 3 fois.

Les réunions ont eu pour objet de procéder à l'évaluation du fonctionnement des ateliers et d'organiser la première séance plénière du PLI qui a eu lieu le 2 décembre en présence de 44 personnes.

La Ville a poursuivi le pilotage des 3 ateliers formant la plateforme de l'interculturalité : atelier scolarité, atelier accueil des primo-arrivants ; atelier culture, diversité et citoyenneté.

La Ville a aussi participé à l'atelier piloté par le CAI : l'atelier insertion socioprofessionnelle qui a organisé le premier salon "Place à l'emploi" le 1er avril.

En marge du PLI, la Ville a mis en place un dispositif facilitant l'accueil des nouveaux habitants d'origines étrangères. Il se base sur 2 actions :

Un guide "Bienvenue à Namur"

Impression et distribution de 2000 exemplaires aux primo-arrivants.
Le guide est consultable sur le site de la Ville de Namur et son contenu est actualisé en temps réel.

Un accueil des nouveaux habitants d'origine étrangère à l'Hôtel de Ville

Une invitation a été organisée au 1er trimestre 2010 en présence des médiatrices interculturelles. 22 nouveaux habitants étaient présents.

3.4 Médiation des gens du voyage

Sur le territoire namurois, de mars à octobre 2010, il y a eu au total 21 groupes sur le terrain du Masuage, pour un total de 366 caravanes. Ces groupes ont séjournés durant une période allant de 3 à 15 jours.

Une réunion de sensibilisation a eu lieu avec la cellule d'Aide et de Prévention du Foyer Jambois, la police de proximité, les animateurs de quartier du Petit Ry, d'Amée, et le Centre de Médiation des Gens du Voyage en Wallonie, concernant l'organisation et l'encadrement du séjour des gens du voyage.

Un partenariat régulier a été mis en place dès le début de la saison avec la police de quartier et également avec les services internes de la Ville de Namur.
A chaque arrivée ou départ d'un groupe, la police de proximité prévenait la médiatrice, ou inversement.
Ces contacts permanents ont permis une meilleure gestion des groupes et des séjours.

Des contacts ont été établis entre les services de la Ville de Namur, entre autre avec le service de propreté publique, pour permettre de garder en état le terrain sur lequel les Gens du Voyage séjournaient (apport de containeurs, ramassage des déchets, …)

Le Collège en date du 29 avril 2008, a désigné le camping de Lives-sur-Meuse comme terrain d'accueil des Gens du Voyage.

Pour le 12 juillet 2010, un rapport et ses annexes ont été introduits auprès du Service Public de Wallonie, préalablement à l'envoi du formulaire de l'article 44 du Code wallon du Logement relatif à l'octroi d'une aide aux personnes morales en vue de l'équipement d'ensembles de logements.

3.5 Accueil primo-arrivants en milieu scolaire (Ecole ouverte au Monde)

Le public ciblé par ce projet concerne surtout les enfants et les familles dites primo-arrivantes sur le territoire local.

Afin de rencontrer au mieux les besoins de ce public, diverses actions sont menées par la médiatrice interculturelle dans un but notamment de réduire le décalage existant entre la culture scolaire du milieu d'origine et celle du pays d'accueil, et permettre ainsi une communication plus fluide entre l'école, la famille, …

Des ateliers contes ont donc été proposés dans différentes écoles. L'histoire est alors contée à la fois en langue d'origine (par une médiatrice interculturelle et/ou un parent) et en français par une conteuse professionnelle. Ce travail mené tout au long de l'année scolaire a débouché sur la réalisation d'une représentation conviviale devant les parents, les professeurs.

Sont concernées par cette action:

- l'école communale de Plomcot : 4 ateliers (19 enfants de 6-12 ans, 2 professeurs) ont été réalisés en collaboration avec la maison du conte.
- l'école communale de Salzinnes : 4 ateliers (23 enfants de 6-8 ans, 2 professeurs) ont été réalisés en collaboration avec la maison du conte.
- l'école Parc Astrid à Jambes : 4 ateliers (19 enfants, 2 professeurs) ont été réalisés en collaboration avec la maison du conte.
- la bibliothèque communale de Namur : 9 ateliers ont été organisés (250 enfants de 6 à 12 ans et leurs 18 professeurs). Lors de ces ateliers, les contes ont été racontés à la fois en langue française et dans les langues suivantes : lingala, swahili, albanaise, italienne, wallonne, arménienne, russe, arabe, turque. Ces ateliers ont permis aux enfants de découvrir la bibliothèque et d'inciter leurs parents ainsi à emprunter des livres...

Des ateliers de récits de vie et transmission trans-générationnels ont été réalisés ; 14 ateliers ont été organisés dans les écoles communales de Jambes (avec la participation de 19 enfants de 3ème et 4ème années primaires et leur professeur) et de Salzinnes (23 enfants de 6 à 8 ans et leurs deux professeurs).

Pour animer cet atelier, l'outil pédagogique « l'arbre généalogique » a été utilisé afin de faire émerger les souvenirs des enfants, leurs parcours de vie ainsi que celui de leurs familles. C'était l'occasion d'apporter des photos de familles, des souvenirs et de lire des livres autour du thème. Des parents sont également venus raconter leurs souvenirs d'exil à tous les enfants.

Bénévoles de l'UTAN :

Les enfants rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de la langue française peuvent bénéficier d'un suivi individuel dispensé dans les locaux de l'école par des bénévoles de l'UTAN, le tout supervisé par la médiatrice interculturelle. Pour cette année, 5 suivis ont été mis en place, notamment à l'école d'Heuvy, de Jambes, à Saint Aubain et à Salzinnes.

4 CELLULE QUARTIERS

4.1 Cadre de travail

Les actions menées dans les quartiers sont majoritairement financées par 2 pouvoirs subsidiant extérieurs, à savoir : via le Service Public de Wallonie au travers du Plan de Cohésion Sociale (PCS) et par le Ministère fédéral de l'Intérieur via le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP).

La cellule "Quartiers" au sein du service des Affaires sociales est chapeautée par une responsable qui gère, de manière transversale, ce secteur et coordonne les actions qui y sont menées, en premier sur le terrain, par quelque 27 agents communaux en charge de la fonction d'éducateurs – animateurs ou aidants.

En septembre 2010, le secteur a connu quelques changements organisationnels notamment par un important reprofilage des équipes socio-éducatives en place et par la constitution, aux

Balances, d'une nouvelle équipe autonome Ville indépendante de la Maison des Jeunes, ainsi qu'une fusion de 2 équipes en 1 seule sur Saint-Servais. En résumé, ce sont actuellement 5 équipes socio-éducatives qui desservent 8 quartiers et sont ancrées au cœur des cités d'habitations sociales.

4.2 Actions menées en 2010

Au niveau des quartiers

Les équipes développent localement des actions de proximité et de prévention à travers des activités collectives et communautaires et cela en synergie avec le secteur associatif et les acteurs locaux qui y sont présents (dont les sociétés de logements sociaux).

L'ensemble des activités réalisées au sein des quartiers ont pour public cible tous les habitants du quartier et les différents groupes qui les composent, à savoir : les enfants, les adolescents, les jeunes adultes, les adultes et les personnes âgées. La dimension intergénérationnelle et interculturelle fait l'objet d'une attention particulière dans l'approche du public en vue de favoriser le vivre ensemble.

Il s'agit principalement d'activités socio-éducatives, pédagogiques et récréatives (y compris des activités culturelles et sportives) qui se déroulent en phase avec le rythme scolaire.

Pendant l'année, différents ateliers thématiques (théâtre, rap, mini-foot, création et bricolage, aide aux devoirs, cuisine, ...) ou des groupes de paroles et de rencontre entre habitants du quartier (jeunes, femmes, seniors, …) se déroulent de manière hebdomadaire.

Durant les congés scolaires (Toussaint, Noël, Carnaval et Pâques) et aux grandes vacances d'été, divers stages thématiques et plaines sont organisés à destination des enfants et adolescents.

Par ailleurs, de manière ponctuelle ou occasionnelle, ont lieu des excursions, des sorties familiales et des événements ou manifestions comme une fête des voisins, une fête de quartier avec brocante, une chasse aux œufs, un goûter de fêtes de fin d'année ou pour la galette des rois, etc.

Toutes ces activités visent à mobiliser le plus possible les habitants du quartier pour favoriser les contacts et les échanges entre les différentes catégories de personnes en vue d'un rapprochement social, mais aussi pour les valoriser et changer positivement l'image du quartier et créer également une ouverture vers l'extérieur et donc ainsi éviter le phénomène de repli et de ghetto.

Dans ce sens, l'impulsion et le soutien de la mise sur pied de comités de quartiers est un autre levier que les équipes des quartiers activent dans la mesure du possible en fonction de la motivation et l'implication des habitants dans ce processus participatif et citoyen.

Enfin, d'autres projets spécifiques ou ponctuels, à court ou moyen terme, peuvent émerger en fonction des opportunités de partenariat ou suite aux initiatives qui émanent tant des travailleurs que du public ou des partenaires et acteurs locaux.

C'est notamment, pour 2010, l'inauguration à St Servais d'un Espace public numérique en vue de rendre, le plus accessible possible, les nouveaux outils de communication et l'internet aux habitants du quartier afin de diminuer la fracture numérique. Mais ce projet a, malheureusement, été de courte durée suite à un vol, quasi-total, du matériel informatique qui avait été récemment installé.

En transversalité ou inter-quartiers

Certaines actions et projets font l'objet d'une mobilisation, à géométrie variable, entre plusieurs quartiers. D'autres sont développés, par tous, dans une dynamique inter-quartiers.
De manière récurrente et certainement depuis plusieurs années maintenant, 3 axes de travail continuent à être investis et donnent lieu à des actions concrètes transversales, à savoir : les violences intrafamiliales (VIF), l'insertion socioprofessionnelle (ISP) avec le projet pilote RELANCE et le travail de rue ou de proximité (TP).

Un appui logistique, technique et organisationnel a aussi été prodigué aux équipes durant toute l'année 2010 par les services d'un agent affecté plus particulièrement à ces aspects pratiques.

5 CELLULE PUBLICS SPÉCIFIQUES

5.1 Gardiens de la paix

Les Gardiens de la Paix ont pour mission d'augmenter le sentiment de sécurité par une présence visible en rue. Leur champ d'action s'articule autour de quatre grands axes : la présence et la surveillance aux abords des écoles (en matière de sécurité routière principalement) ; la présence et la surveillance en rue ; la détection de problèmes "techniques" (propreté, éclairage, voirie, etc.) à relayer aux services compétents et la convivialité avec la population.

Par ailleurs, une collaboration existe avec les différents chefs de service afin de définir les coopérations possibles entre l'équipe des Gardiens de la Paix et les services communaux, ainsi que le mode de transmission des informations.

Outre leur fonction de surveillant habilité chaque matin et chaque soir aux entrées et aux sorties d'écoles, l'équipe des Gardiens de la Paix a réalisé 681 rapports :

- 324 pour des problèmes relevant du DCV
- 165 pour la voirie
- 95 pour la police
- 75 pour le mobilier urbain
- 16 pour l'éclairage public
- 4 pour le MET
- 1 pour Electrabel
- 1 pour les coins de jeux

Ils ont participé à des activités organisées par divers services communaux pour surveiller et assurer la sécurité des personnes : Namur Plage, brevet cycliste, Fête de la Musique, Verdur Rock, Tour de France, Carrefour des Générations, Mir Caravane, Rythmo Parade, etc.

Participation à des campagnes d'information communales via la distribution d'avis et l'explication plus détaillée à la demande : nouvelle infrastructure de l'espace de l'Ange, problèmes de sécurité sur la place Sainte Calixthe, etc.

Réalisation d'enquêtes sur le sentiment d'insécurité et les nuisances sociales dans le cadre du diagnostic local de sécurité.

5.2 Section Aînés

Conseil Consultatif des Aînés (CCA)

Le CCA s'est réuni trois fois et a poursuivi son travail au sein des quatre commissions de travail existantes depuis 2008 à savoir: la commission Média et actions intergénérationnelles, la Commission "Environnement" ; Commission "Mobilité et Sécurité ; Commission "Bien-être et santé".

Le CCA a mené diverses activités :

- conception et diffusion du "guide des aînés" ;
- modification du dépliant CCA ;
- projet d'exposition intergénérationnelle sur le thème de la guerre 1940/1945 : "Partisan, ami, entends-tu?".
- "Greenteam", campagne intergénérationnelles de sensibilisation sur "le triage des déchets" ;
- représentation du CCA aux réunions organisées par la cellule PMR de la Ville de Namur
- initiation de l'organisation d'une conférence "La Maltraitance, parlons-en!"
- séances de "Relooking" pour le bien être des aînés en collaboration avec l'Institut Saint-Joseph de Jambes.

"Rendez-vous de proximité des aînés"

Un programme varié et diversifié (comprenant 8 manifestations) a été proposé aux aînés de l'entité en passant de Vedrin, Flawinne, Gelbressée, Wierde, Erpent, La Plante, Saint-Marc à Dave. Un total de 950 aînés a été enregistré.

L'opération "hiver"

Cinq réunions ont eu lieu avec différentes associations afin de leur faire part de la grande précarité des personnes sans abri et d'un appel à la solidarité.
Ces personnes ont répondu présentes et ont voulu tricoter des écharpes, des gants et des chaussettes pour ce public défavorisé.

Participation au réseau "courants d'âge" depuis octobre 2010

La Ville de Namur fait partie de ce réseau regroupant 28 associations. Un projet intergénérationnel européen en préparation pour 2012 est envisagé en partenariat avec ce réseau.

Formations organisées par l'équipe "aînés"

Type de formations	Initiation Ordinateur	Initiation au GSM	Initiation au Moteur de recherche	Remise à niveau Code de la Route
Nombre de modules	6	6	13	5
Nombre aînés	53	48	67	66
Nombre d'écoles	3	3	-	3
Nombre d'élèves	53	48	-	-

Voisin'âge

Ce projet est né de deux constats :

1) le nombre de personnes âgées en situation d'isolement est en constante augmentation,
2) nombreuses sont les solidarités dans les différentes entités namuroises mais important est aussi le sentiment d'isolement des aidants proches dont font partie les voisins.

Il a pour objectif de dynamiser des liens au sein des rues et/ou des quartiers par des visites de "voisins-volontaires".

D'autre part, est offert à ces aidants proches un encadrement leur permettant d'obtenir un véritable soutien quotidien dans leurs actions (permanence téléphonique, rencontres bimestrielles, formations, …).

En 2010, la cellule a principalement travaillé sur la gestion quotidienne du projet.

Tous les volontaires ont suivi la formation obligatoire à l'écoute.

Les autres formations proposées ont été les suivantes :

- Nos ressources intérieures
- "Je me calme, je respire"
- La gestion des émotions
- L'estime de soi

En 2010, Voisin'âge a compté 14 volontaires qui rendaient visite à 14 personnes âgées.
En 2010, le projet n'a plus été subsidié par le Relais Social Namurois Urbain (RW).

Livres à toi

Livres à toi est un service de portage de livres à domicile initié par le service des Affaires sociales en collaboration avec la bibliothèque communale de Namur.
Au travers de ce service, une attention toute particulière est portée aux aînés et aux personnes à mobilité réduite en leur offrant un accès plus facile à la lecture.
C'est un outil pertinent pour combattre l'isolement des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite.
En 2010, la cellule a principalement travaillé sur la phase de mise en place du projet en collaboration avec la bibliothèque communale.

Le Carrefour des Générations

Carrefours des Générations 2010 est un projet initié par la Fondation Roi Baudouin.
Comme dans cinquante communes francophones, Namur a présenté les projets intergénérationnels développés sur son territoire communal. 30 associations ont été rassemblées et un millier de visiteurs a été accueilli.

Partenariat avec l'association 1 toit 2 âges

Depuis le mois d'août 2010, la Ville soutient l'association 1 toit 2 âges (projet de logement intergénérationnel seniors/étudiants) dans le développement de son action intergénérationnelle sur le territoire communal et plus spécifiquement dans la mobilisation du public aîné.

5.3 Cellule Pension

Outre les matières qui lui sont propres, cette cellule fait partie de l'équipe des "guichets rapides" ce qui entraîne des attributions de travail supplémentaires et une présence lors des prestations du samedi matin.

Les différentes fonctions initiales de la cellule Pension sont:

- demandes de pensions des secteurs salarié et indépendant (retraite, survie, conjoint séparé et divorcé, demande de garantie de revenu à la personne âgée (GRAPA), pension étrangère);
- demandes auprès du SPF Sécurité sociale (demande d'allocation ou reconnaissance, demande de carte de stationnement, révisions médicale et administrative, informations sur changements de situation);
- demande de non acharnement thérapeutique;
- délivrances de documents en matière sociale (composition de ménage, certificats de vie, certificats de domicile, etc.);
- rapport social concernant les demandes d'emplacement "handicapé" sur la voie publique.

Pour les personnes ne pouvant se rendre à l'administration, des visites à domiciles sont organisées chaque semaine.

Pensions	371
Avantages sociaux	118
Carte de stationnement	266
Allocations + de 65 ans	646
Allocations – de 65 ans	464
Euthanasie	79
Emplacements "handicapé"	27
Visites à domicile (AA)	620

Outre ces tâches, la cellule Pension effectue pour le compte du service Population, la délivrance des documents gratuits et payants, activation de cartes d'identité, validation des demandes de prises en charge.
Dans le cadre des visites à domicile, un agent assure toutes les démarches relatives aux cartes d'identité, changements d'adresse entre les institutions de soins (cliniques et asiles), homes de repos et prisons avec l'administration communale de Namur.

5.4 Mesures judiciaires alternatives

Le Service public fédéral Justice octroie à la Ville de Namur un subside annuel qui permet à celle-ci d'engager du personnel pour l'organisation des peines alternatives instituées dans le cadre de la Médiation pénale et de la Probation (loi du 10 février 1994) et de la Peine de Travail Autonome (loi du 17 avril 2002).

SEMJA OPTION (Service d'Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives)

Le SEMJA Option est géré directement par la Ville.

Les M.J.A. ou mesures judiciaires alternatives constituent aujourd'hui des mesures pénales autonomes. Elles visent à empêcher le déclassement social produit par l'emprisonnement. Aussi le justiciable est maintenu en liberté pour effectuer soit un travail d'intérêt général (TIG), soit une peine de travail autonome (PTA), soit une formation en habiletés sociales (FHS).

Le nombre total de prises en charge est de 171. En un an, ce chiffre global a fortement augmenté. Cela s'explique probablement par l'augmentation du nombre de dossiers qui ont été confiés au SEMJA par les assistants de Justice car selon la Maison de Justice de Namur, le nombre de prononcés de peine de travail ne cesse de s'accroître.

Au cours de l'année 2010, sur l'ensemble des dossiers clôturés, 76% des mesures ont été menées à bien, tandis que 10% ont été interrompues. L'exécution de ces peines de travail a

été interrompue en raison de manquements imputables aux justiciables (absences injustifiées, carence du prestataire, ...).

17 prises en charge n'ont pas du tout débuté (Intake), soit 14% des dossiers clôturés en 2010; le justiciable faisant déjà défaut dans la phase préparatoire à l'exécution de sa mesure (absences répétées aux rendez-vous fixés, non présentation sur le lieu de prestation, déménagement, etc.). Ces dossiers repris en Intake concernent 6 peines de travail, 1 travail d'intérêt général et 8 formations individuelles.

Une diminution des prestations suspendues (14% en 2009 pour 8% en 2010) et des prestations interrompues (11% en 2009 pour 10% en 2010) est constatée, mais une augmentation des Intakes (11% en 2009 pour 14% en 2010).

Le nombre de dossiers et, par continuité, le nombre d'heures effectués par les prestataires en 2010 ont considérablement augmentés (9486h en 2010). Toutes les mesures confondues ont subi cette augmentation (PTA, TIG, FHS). Ce qui se traduit par une augmentation de prise en charge de dossiers pour les intervenants sociaux.

PHENIX – SEMJA

Le SEMJA Phénix est géré par l'asbl Phénix.

Le SEMJA a pour mission d'accompagner les personnes ayant commis des délits liés à l'usage de produits stupéfiants et bénéficiant de mesures telles que la médiation pénale, l'alternative à la détention préventive ou la mesure probatoire. Dans ce cadre, le service collabore avec les différentes Maisons de Justice, sur base de conventions signées avec les justiciables. Des permanences sont également effectuées à la Prison de Namur afin de préparer au mieux un projet d'accompagnement pour les détenus qui en sont demandeurs.

En 2010, 149 dossiers ont été ouverts. Aucune augmentation ou diminution significative quant au chiffre total de prises en charge est à relever, puisque celui-ci était de 141 en 2009. En ce qui concerne les mesures alternatives à la Détention Préventive ainsi que la Médiation Pénale 94 dossiers ont été ouverts, soit une augmentation de 10%.

A noter que, tout comme l'année dernière, aucun client dans le cadre d'une mesure de Médiation Pénale n'a été reçu.

Le service des mesures judiciaires alternatives : le travail du service MJA peut se réaliser au sein de la prison de Namur, au service Accueil (étape 1 du programme Thérapeutique) et au sein du Centre de Jour à Jambes (étape 2 et 3 du programme Thérapeutique) :

- 78 mesures pour 399 heures de thérapie individuelle (65 pour 408 en 2009):
- 52 mesures ADP - Médiation (42 en 2009)
- 26 mesures autres (probation) (23 en 2009)
- 40 mesures pour 6715heures de thérapie de groupe : (31 pour 5513 en 2009)
- 27mesures ADP/Médiation (20 en 2009)
- 13 mesures autres (11en 2009)

RED – Responsability Experience defensive

Deux agents à temps plein sont détachés au sein de l'asbl RED afin d'encadrer et d'accompagner les personnes condamnées dans le cadre d'une mesure judiciaire alternative en matière de roulage.

Les peines de travail autonome et les travaux d'intérêt général sont effectués au Centre Hospitalier Régional de Namur tant en semaine que durant les week-ends.

L'asbl RED travaille avec 6 services dits "de soins" (la neurochirurgie, la gériatrie, l'orthopédie, la revalidation, la chirurgie et la dialyse), 8 services techniques (le brancardage, la maintenance ouvrière, la mécanique, la menuiserie-ébénisterie, la lingerie, les cuisines, le service des parkings-espaces verts du CHR et le laboratoire : gestion de la réserve) et 2 services administratifs (le laboratoire : traitement de textes et l'accueil).

Les objectifs poursuivis sont :

- sensibiliser le prestataire à la problématique de la personne accidentée de la route au travers d'une prise de conscience des dangers de celle-ci lors de sa prestation au CHR,
- améliorer la prise de conscience par les auteurs d'infractions des dommages directs et indirects causés par leur comportement,
- faciliter la réinsertion dans le tissu social,

- éviter toute récidive grâce à une peine qui a du sens.

Dans le cadre de la formation de groupe, l'association met également en place des cours de conduite défensive d'une demi-journée pour un maximum de trois personnes par moniteur. Ils peuvent être prononcés soit dans le cadre d'une mesure de médiation pénale, soit dans le cadre d'une mesure probatoire.

Pour l'année 2010, le nombre total de prises en charge s'élève à 107 dossiers pour un nombre total de 3.903 heures d'encadrement. La moyenne des heures par prestataire de peine de travail autonome est de 71 heures. La population masculine est la plus concernée et l'âge moyen des prestataires est de 33 ans.

2.471 jours (variant de 1h à 8h de travail) ont été effectivement prestés par l'ensemble des prestataires dans tous les services confondus dans le courant de l'année 2010. Sur ce nombre, plus de 35% ont été effectuées le week-end alors que les disponibilités sont plus réduites. Pour permettre une exécution rapide et efficace des heures d'intérêt public, plus de 90% des week-ends ont donc été assurés alternativement par les 2 agents.

5.5 Toxicomanie

L'asbl SESAME

Le centre de consultations accueille toute personne ayant un problème d'assuétudes avec ou sans produit (licite ou illicite).

L'équipe pluridisciplinaire psycho-médico-sociale propose :

- un accueil, des informations, des relais, une écoute ainsi que des réponses adaptées à chaque demande ;
- un suivi médical incluant la possibilité de traitement de substitution ;
- un suivi psychologique pour les usagers mais aussi leurs proches (individuel, en couple ou en famille)
- un accompagnement social dans les démarches, des relais vers l'extérieur.

Le but est de permettre aux usagers de drogues et leurs proches de développer un mieux-être sans imposer un sevrage ou une quelconque orientation thérapeutique.

Pendant l'année 2010, il a été comptabilisé 2.958 demandes de rendez-vous.
Ces demandes ont débouché sur 1.943 consultations effectives pour 262 consultants, dont 223 usagers et 39 proches (pour le restant, 440 rendez-vous sont reportés, 513 autres n'ont pas lieu, mais un contact est repris les jours suivants et 62 n'ont jamais eu lieu). Ces demandes sont réparties comme suit:

126	entretiens d'accueil (103 d'usagers et 23 de proches)
825	consultations psychologiques (686 d'usagers et 139 de proches)
37	consultations de couples et de familles (24 d'usagers et 13 de proches)
620	consultations médicales
335	consultations sociales (220 d'usagers et 7 de proches)

PHENIX

En 2010, le service "Accueil" poursuit sa mission en accueillant et accompagnant les personnes ayant des problèmes de dépendance. Les heures d'accueil sont quasi équivalentes à l'année précédente.

Le service est certainement arrivé au maximum de ses possibilités en tenant compte du fait que la maison ne pourra pas être agrandie et que le nombre de travailleurs a diminué pendant le dernier trimestre de l'année 2010.

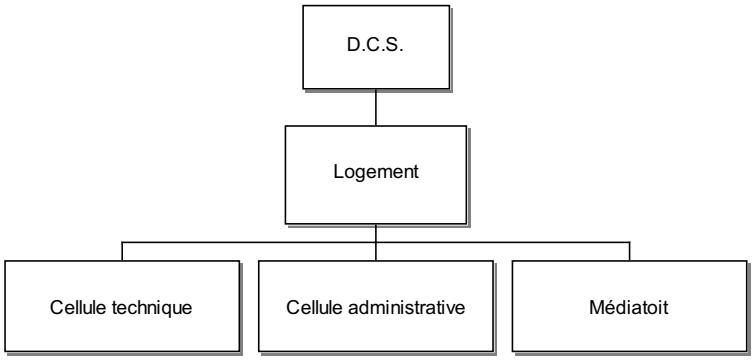
330 nouvelles demandes ont été réalisées dans le courant de l'année 2010. On entend par "nouvelles demandes" toutes les personnes ayant pris contact par téléphone, courrier, mail et/ou qui se présentent au sein du service.

Le service Accueil a traité :

- 401 dossiers différents (382 en 2009)
- 729 entretiens individuels (d'une heure en moyenne) au service Accueil (693 en 2009) : Namur étape 1 du programme
- 1.635 entretiens individuels au Centre de Jour (1.596 en 2009) : Jambes étape 2 et 3 du programme

- 5.830 heures d'accueil et de thérapie (6.153 en 2009) : activités de groupes dans la Maison de Namur
- 35.811 heures en groupe à Jambes (32.388 en 2009) : étape 2 et 3 du programme).

LOGEMENT


D.C.S.
Logement
Cellule technique
Cellule administrative
Médiatoit

1 Composition du service

- 1 chef de service
- 7 agents
- 2 Art. 60

2 Description du service

Le service est constitué de 3 cellules :

- cellule administrative : 3 agents dont 1 Art 60
- cellule technique : 4 agents dont 1 Art 60
- cellule Médiatoit : 2 agents (1,5 équivalent temps plein) jusqu'en novembre 2010, ensuite 1 agent

Dans le cadre du Code Wallon du Logement, la commune via son service du Logement détermine les mesures à prendre pour diversifier les types de logements disponibles et pour lutter contre l'inoccupation et l'insalubrité des logements.

Elle fixe les objectifs et les principes des actions à mener en vue de mettre en œuvre le droit à un logement décent sur son territoire et élabore, en concertation avec les différents partenaires, le programme communal d'actions en matière de logement.

Les missions du service se répartissent en trois axes principaux:

- La qualité du logement: salubrité, surpeuplement, permis de location, immeubles inoccupés, etc;
- L'ancrage communal du logement: concertation avec les partenaires en vue de permettre la diversification du type de logements sur le territoire: logement social, moyen, de transit, d'insertion, pour personnes âgées, à mobilité réduite, intergénérationnel, etc;
- L'information des bénéficiaires de la politique du logement sur les aides et les droits en matière de logement, ainsi que sur les procédures en matière de recours. De plus, la cellule Médiatoit propose tant aux locataires qu'aux propriétaires: la médiation logement, l'information et les conseils en matière de logement, le développement de projets collectifs (projet d'information sur le bail, ...).

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
RO 922/465 LI-01	Subvention service logement	143
DO 921/124-48	Fonctionnement Service Communal du Logement	142

4 Rapport d'activités

1 STATISTIQUES GENERALES

COURRIERS	
Courriers entrants	1631
Courriers sortants	2487
PERMIS DE LOCATION	
Dossiers recevables:	151
• pour logements individuels	106
• pour logements collectifs	45
PERMIS D'URBANISME	
Dossiers:	75
• pour logements individuels	69
• pour logements collectifs	6
PRIMES	
Total cumulé de notifications	3469
Notifications	303
Ruptures d'engagement	3

SALUBRITE	
Dossiers:	208
• pour logements individuels	195
• pour logements collectifs	13
Dossiers avec visite :	125
• logements individuels visités	116
• logements collectifs visités	11
Arrêtés	2
REGROUPEMENT FAMILIAL	
Demandes recevables	26
Attestations de logement suffisant délivrées	23
Attestations de logement suffisant refusées	0
Sans suite	3
MEDIATOIT	
Dossiers :	357
• de médiation	26
• d'info/conseil	331
Interventions :	769
• en médiation	145
• en info/conseil	624
Interventions téléphoniques	166
Séances d'info bail	11
Participants	85

2 ANCRAGE COMMUNAL

Suivi des précédents plans d'ancrage communal.
Organisation de la concertation entre les représentants de la commune, du C.P.A.S., de toute société de logement de service public qui dessert la commune et de tout organisme qui participe à la politique locale du logement.

3 PERMIS DE LOCATION

Sont soumis au permis de location, les logements collectifs et les petits logements individuels de superficie inférieure ou égale à 28m² loués ou mis en location à titre de résidence principale ou dont la vocation principale est l'hébergement d'étudiants.

Nombre de permis de location instruits: 151
Nombre de 1ère demande: 125
Nombre de renouvellement: 26

Répartition des logements:

- Nombre de logements individuels: 106
- Nombre de logements collectifs: 45
- Nombre d'unités individuelles de logements collectifs: 335
- Nombre d'unités de logement: 441

Une campagne d'information portant sur la législation relative au permis de location a été menée à l'attention des propriétaires d'immeubles situés dans 13 rues de la commune, à savoir: Namur: boulevard d'Herbatte, rue Blondeau, rue Charles Zoude, rue Delvaux, rue des Bas-Prés, rue des Brasseurs, rue Grandgagnage, rue Henri Lecocq, rue Juppin, rue Marie-Henriette et Jambes : rue Charles Lamquet, rue Tillieux, rue d'Enhaive.

Le choix des rues s'est opéré en fonction des données chiffrées issues des dossiers de permis de location déjà traités, ainsi qu'en fonction d'une répartition géographique.

Ont ainsi été informés 600 propriétaires représentant un parc de 362 immeubles.

Le service a été contacté par ± 20% des destinataires qui désiraient obtenir des informations complémentaires ou informer le service de la situation de leur immeuble.

Suite à cette campagne d'information, les permis de location pour quelque 48 unités de logement ont ainsi été introduits conformément au Code Wallon du Logement.

Ce qui porte à 191 les unités de logement disposant dudit permis pour les 13 rues sélectionnées.

4 PERMIS D'URBANISME

Analyse des dossiers de permis d'urbanisme relatifs à la construction, rénovation, réhabilitation de logements.

Nombre de dossiers analysés:	10
Nombre de logements individuels concernés:	69
Nombre de logements collectifs concernés:	6
Nombre d'unités individuelles de logements collectifs:	31
Nombre d'unités de logement concernées:	100

5 PRIMES

Engagement d'occupation des logements, pendant une période déterminée, par les bénéficiaires de primes régionales.

Arriérés des demandes de 2000 à 2009:	818
Notifications reçues en 2010:	303
Total des notifications reçues:	3469

Ruptures d'engagement signalées au SPW (Service Public de Wallonie): 3

6 SALUBRITE

6.1 Dossiers

En 2009, la Ville de Namur a engagé un conseiller logement subsidié par le SPW en vue d'assurer toute une série de missions complémentaires et/ou supplémentaires par rapport à celles déjà rencontrées par le service Logement, et notamment la mission d'enquêteur communal agréé pour effectuer des enquêtes de salubrité afin de rechercher et de constater le non-respect des critères de salubrité et de la présence de détecteurs d'incendie.

La Ville dispose ainsi de la compétence en la matière depuis le 23 mars 2010.

Depuis lors, les 3 techniciens du service sont compétents en matière de salubrité et effectuent les enquêtes à la demande des locataires, des propriétaires ou de tiers tels le CPAS, la police, d'autres services communaux, etc.

Ce nouveau système est exclusif c'est-à-dire que le SPW n'est plus habilité à effectuer des enquêtes de salubrité sur le territoire communal namurois, hormis les enquêtes effectuées dans le cadre des aides au logement octroyées par le SPW (ex : Adel, réhabilitation).

Quand une demande est adressée au SPW par un propriétaire/locataire, elle est retransmise au service Logement.

Sur demande d'un locataire, d'un propriétaire, d'un tiers (CPAS, police, assistants sociaux, autres services communaux, etc.) ou sur base d'un rapport de visite établi par le SPW dans le cadre d'un dossier d'aide au logement, le service Logement ouvre un dossier salubrité.

En réponse à ces demandes, une visite des logements concernés est réalisée et la situation est analysée en vue de prendre les mesures adéquates.

Nombre de dossiers instruits: 188

Répartition des logements:

Nombre de logements individuels:	195
Nombre de logements collectifs:	13
Nombre d'unités individuelles de logements collectifs:	42
Nombre d'unités de logement:	238
Nombre de dossiers ayant nécessité une visite:	125

Répartition des visites:

Nombre de logements individuels visités:	116
Nombre de logements collectifs visités:	11
Nombre d'unités individuelles de logements collectifs visitées:	32
Nombre d'unités de logement visitées:	148

Facteurs d'insalubrité les plus souvent rencontrés (sur 198 unités de référence):

- instabilité: 61 soit 30,80%
- humidité: 163 soit 82,32%
- installation électrique et/ou de gaz: 102 soit 51,51%
- ventilation: 39 soit 19,70%
- éclairage naturel: 44 soit 22%
- équipement sanitaire: 18 soit 9,09%
- installation de chauffage: 16 soit 8,08%
- structure et dimension: 64 soit 32,32%
- surpeuplement: 55 soit 28%
- circulation au niveau des sols et planchers: 92 soit 46,46%
- respect de la vie privée: 27 soit 13,64%
- absence de permis de location: 120 soit 60,60%
- absence et/ou insuffisance de détecteur d'incendie: 74 soit 37,37%

6.2 Arrêtés

Nombre total d'arrêtés: 2

Répartition des arrêtés:

- Réhabilitation: 1
- Inhabitabilité: 1

Attestation de surpeuplement: 27
Nombre d'immeubles concernés : 2
Nombre d'unités de logement concernées: 8

Répartition des arrêtés par unité de logement:

- Réhabilitation: 1
- Inhabitabilité: 7

6.3 Utilisation de la délégation

Utilisation par l'Echevin du Logement de la délégation lui donnée par Monsieur le Bourgmestre.

La délégation a porté sur les auditions réalisées dans le cadre de l'article 7 du décret du 29 octobre 1998 instituant le Code wallon du Logement et de l'article 8 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 03 juin 2004 relatif à la procédure en matière de respect des critères de salubrité des logements et de la présence de détecteurs d'incendie.

Nombre de dossiers avec demande d'audition: 3

7 REGROUPEMENT FAMILIAL

Depuis l'entrée en vigueur, au 1er juin 2007, de la loi du 15/09/06, les membres de la famille souhaitant rejoindre un ressortissant non européen admis ou autorisé à séjourner en Belgique pour une durée illimitée ou autorisé à s'y établir ou autorisé à séjourner en Belgique pour une durée limitée doivent notamment apporter la preuve que l'étranger rejoint dispose d'un logement suffisant pour lui-même et les membres de sa famille.

Cependant, l'arrêt du Conseil d'état du 26 février 2010, notifié le 10/03/10, a annulé l'art 9 de l'AR du 27/04/07 soit l'art 26/3 de l'AR du 08/10/81.

Par conséquent, la cellule Etranger du service Population a transmis au service Logement les demandes de regroupement familial afin de visiter les logements en vue de la délivrance de l'attestation de logement suffisant jusqu'à la date de l'arrêt.

Nombre de demandes reçues : 26
Nombre d'attestations délivrées : 23
Nombre d'attestations non délivrées : 0
Nombre de demandes sans suite : 3

Ces 26 demandes concernaient l'arrivée de 36 personnes dont 15 mineurs.

8 MÉDIATOIT

La cellule Médiatoit a intégré le service du Logement en mai 2009 jusqu'en novembre 2010. A cette date, la cellule s'est scindée en deux axes: la médiation (cf. service des Affaires sociales) et l'info conseil logement dans ses actions individuelles et collectives.

Le travail de la cellule porte sur trois axes : la Médiation, l'Info Conseil Logement et les projets collectifs de séances d'information sur le bail.

MEDIATION: 26 dossiers et 145 interventions			
		Sur 145 interventions: proportion de	Pourcentage significatif
Demandeur	Locataire	66	45,50%
	Propriétaire	46	31,70%
	non communiqué	33	22,70%
Sexe	Homme	63	44,00%
	Femme	81	56,00%
Age	18-24 ans	10	6,90%
	25-34 ans	15	10,34%
	35-44	34	23,45%
	45-54 ans	27	18,60%
	>=55 ans	27	18,60%
	non communiqué	32	24,00%
Nombre d'enfants	sans	31	20,70%
	1	16	11,00%
	2	11	7,60%
	3	23	16,00%
	4	17	12,00%
	5 et plus	3	2,00%
	non communiqué	44	30,34%
Demandes portant principalement sur:	bail	28	19,40%
	garantie locative	22	15,10%
	insalubrité/surpeuplement	29	20,00%
	réparation	27	18,60%
INFO CONSEIL LOGEMENT: 331 dossiers et 624 interventions			
		Sur 624 interventions: proportion de	Pourcentage significatif
Demandeur	Locataire	502	80,40%
	Propriétaire	96	15,40%
	non communiqué	26	4,10%
Sexe	Homme	223	35,74%
	Femme	377	60,42%
Age	18-24 ans	56	9,00%
	25-34 ans	119	19,10%
	35-44	115	18,45%
	45-54 ans	135	21,65%
	>=55 ans	137	22,00%
	non communiqué	62	10,00%
Nombre d'enfants	sans	154	24,70%
	1	125	20,00%
	2	111	17,80%
	3	72	11,55%
	4	36	6,45%
	5 et plus	26	4,20%
	non communiqué	100	16,00%
Demandes portant principalement sur:	bail: renon, résiliation anticipée	237	38,00%
	garantie locative	36	5,80%
	insalubrité/surpeuplement	84	13,50%
	réparation	77	12,30%

Par ailleurs, une part importante de renseignements est donnée lors des entretiens téléphoniques. En plus de ceux en lien direct avec un dossier d'info conseil logement ou de médiation, la cellule est intervenue près de 170 fois par téléphone.

En partenariat avec le service « Info Conseil Logement » du SPW, 11 séances collectives d'information sur le bail, la salubrité et les logements sociaux ont été proposées à un public de quelque 85 personnes.

Les séances s'adressent principalement aux personnes précarisées, le plus souvent des groupes d'adultes fréquentant les associations locales.

Toutes les évaluations retournées par les partenaires étaient positives.

Un dossier pédagogique vient en support à la séance qui est basée sur une présentation orale accompagnée d'une projection d'écrits, de photos et d'images.

9 GROUPE LIAISON LOGEMENT

Le collège, à l'initiative du Président du CPAS et de l'Echevin du Logement, a mis en place en 2008 (délibération du 18/11/08), un groupe de travail réunissant des services de la Ville, du CPAS, et de la Police et portant le nom de groupe liaison logement.

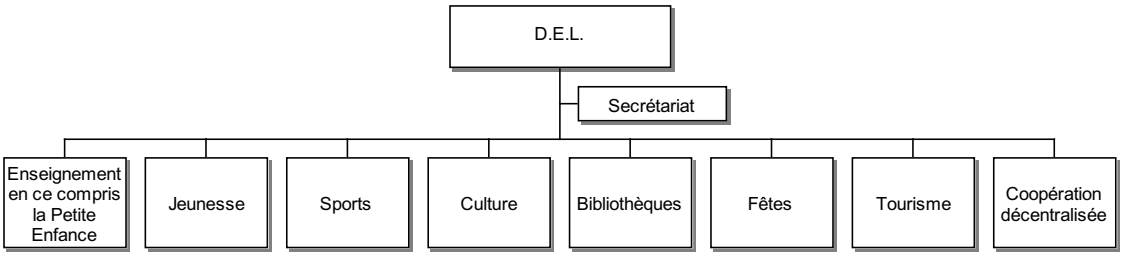
Depuis 2008, le service Logement a mis en place des collaborations afin de travailler notamment sur l'obligation d'affichage des loyers, sur la prise en gestion des logements/immeubles inoccupés, sur les demandes de domicile dans les immeubles frappés d'un arrêté d'inhabitabilité ou en infraction urbanistique, sur la numérotation et sous numérotation des immeubles (adresses fictives), et collabore de plus en plus sur des situations particulières rencontrées par les uns et les autres.

CHAPITRE 9

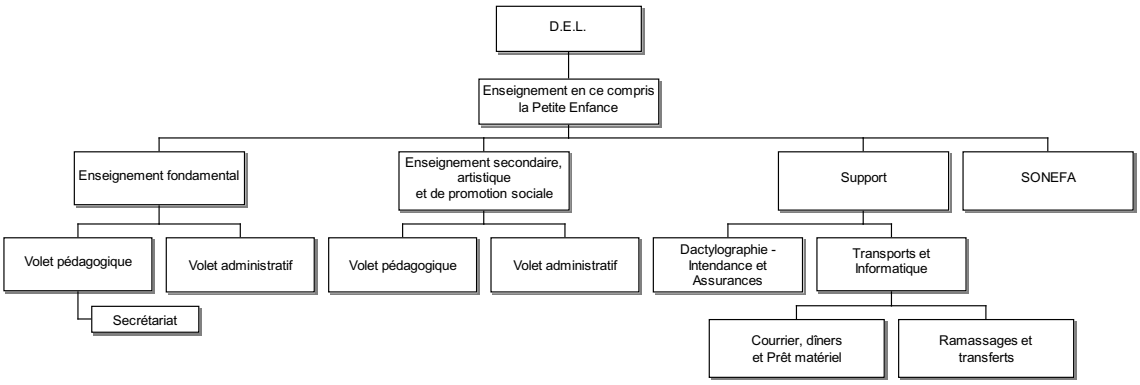
DEPARTEMENT DE L'EDUCATION ET DES LOISIRS (D.E.L.)



DEPARTEMENT
DE L'EDUCATION ET DES LOISIRS



ENSEIGNEMENT



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 1 inspectrice coordinatrice
- 1 secrétaire
- 14 directeurs d'école
- 2 chefs de service administratif (dont 1 à 1/2 tps)
- 1 juriste
- 7 agents administratifs (dont 1 à 9/10èmes tps et 1 à 1/2 tps)
- 1 responsable
- 14 chauffeurs (dont 3 à 4/5èmes tps)

2 Description du service

Le service Enseignement agit en tant que service du personnel des membres du corps enseignant et assimilé fonctionnant dans les écoles communales, à cette précision près que si la Ville est bien l'employeur de ces agents, la Communauté française en reste le pouvoir subsidiant. Les règles et normes qu'elle édicte sont donc de stricte application dans les établissements scolaires communaux.

La supervision pédagogique de l'enseignement fondamental est assurée par une inspectrice-coordinatrice.

Le service gère également et principalement avec :

- le service du Personnel : les carrières des membres du personnel d'appui;
- le service de la Logistique : les marchés publics relevant des fournitures et services nécessaires au bon déroulement des études;
- les différents services techniques : les aspects propres aux bâtiments et aux aires de jeux;
- une équipe de 14 chauffeurs assure les transports scolaires via un charroi d'une douzaine de véhicules.

Le service de l'Enseignement est composé de 3 cellules :

1 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

- 1 inspectrice coordinatrice
- 1 secrétaire
- 10 directeurs d'école
- 1 chef de service administratif à 1/2 temps
- 1 juriste
- 2 agents d'administratifs

2 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, ARTISTIQUE ET DE PROMOTION SOCIALE

- 4 directeurs d'école
- 1 chef de service administratif
- 3 agents administratifs (dont 1 à 9/10èmes)

3 SUPPORT

- 1 responsable
- 2 agents administratifs (dont 1 à ½ temps)
- 14 chauffeurs (dont 3 à 4/5ème)

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
722/121-01	Frais déplacements-séjours	80
722/123UV-48	Cotisation spéciale Union des Villes	80
722/124F -02	Fonctionnement enseignement fondamental	80
722/124-08	Assurances personnel/élèves	80

734/124BA-02	Beaux-Arts fonctionnement	86
734/124BX-02	Beaux-Arts sections extérieures	86
734/124CO-02	Conservatoire fonctionnement	86
735/123CE-48	Affiliation Ville CPEONS	86
735/124EI-02	Ecole industrielle fonctionnement	86
735/124EP-02	Fonctionnement institut communal Roger Lazaron	86
705/743-98	Achat de véhicules spéciaux et divers	47
722/744-51	Achat machines et matériel d'équipement et d'exploitation	47
734/744BA-51	Achat machines et matériel d'équipement et d'exploitation	50
734/744CO-51	Achat machines et matériel d'équipement et d'exploitation	50
735/744EP-51	Achat machines et matériel d'équipement et d'exploitation	50
735/744IN-51	Achat machines et matériel d'équipement et d'exploitation	50

4 Rapport d'activités

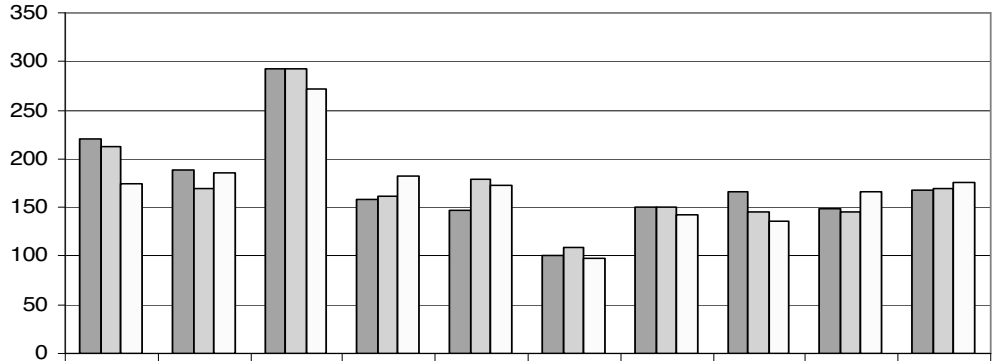
1 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

1.1 Population scolaire au 30 septembre 2010 pour les maternelles (année scolaire 2010/2011) et au 15 janvier 2010 pour les primaires (année scolaire 2010/2011)

Ecoles	Sections	Primaire	Maternelle
Belgrade	Centre	275	129
	La Boverie	/	46
Bouge	Centenaire	63	40
	Moulin-à-Vent	157	101
	Beez	59	44
Erpent	Erpent	288	214
	Boninne	40	58
Jambes 1	Parc-Astrid	150	111
	Salzinnes	53	56
	Plomcot	19	15
Jambes 2	Velaine	142	107
	Andoy	64	66
Namur 1	Heuvy	78	48
	Basse-Enhaive	70	49
Namur 2	La Plante	56	58
	La Court'Echelle	32	26
	Naninne	106	58
Les Plateaux	Froidebise	86	50
	Loyers	72	49
	Marche-les-Dames	51	37
Temploux	Temploux	152	113
	Flawinne	94	53
Wépion	Wépion	342	176
Total		2449	1704
Année précédente		2479	1737

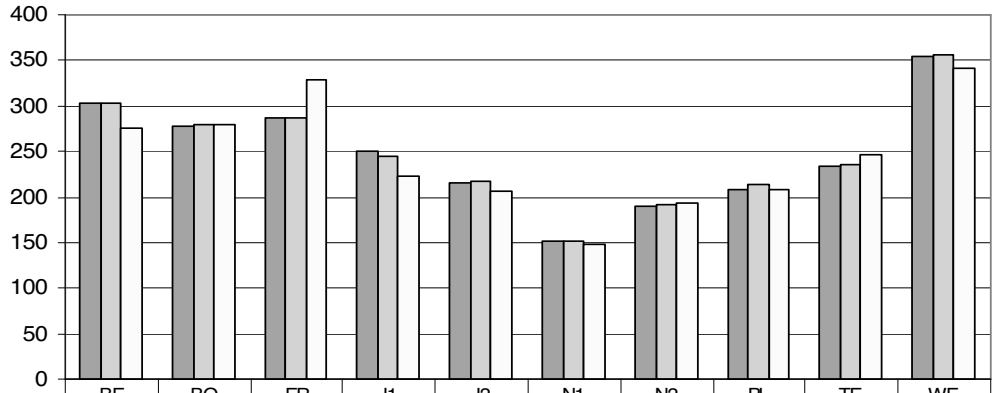
Comparaison des années 2008-2009 / 2009-2010 / 2010-2011

Maternel



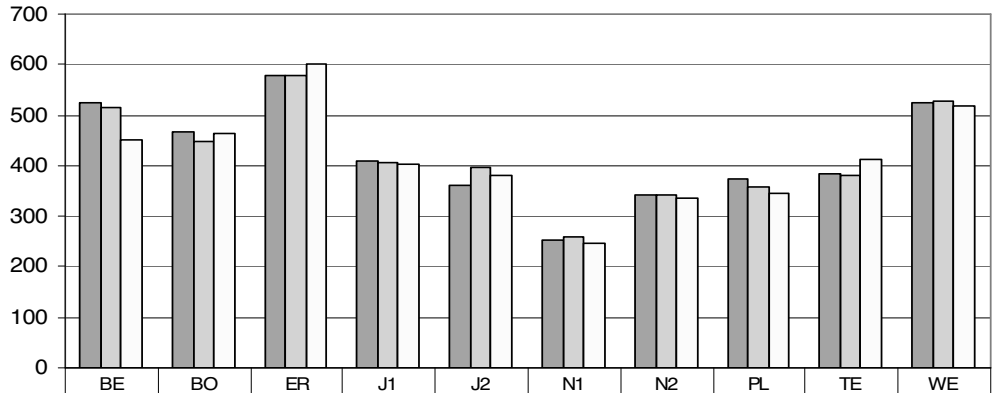
	BE	BO	ER	J1	J2	N1	N2	PL	TE	WE
2008-2009	220	189	292	159	147	101	151	166	148	168
2009-2010	213	170	293	162	179	108	150	146	146	170
2010-2011	175	185	272	182	173	97	142	136	166	176

Primaire



	BE	BO	ER	J1	J2	N1	N2	PL	TE	WE
2008-2009	303	278	287	250	215	151	190	209	234	355
2009-2010	303	279	287	245	218	151	192	213	235	356
2010-2011	275	279	328	222	206	148	194	209	246	342

Totaux



	BE	BO	ER	J1	J2	N1	N2	PL	TE	WE
2008-2009	523	467	579	409	362	252	341	375	382	523
2009-2010	516	449	580	407	397	259	342	359	381	526
2010-2011	450	464	600	404	379	245	336	345	412	518

Organisation pour l'année scolaire 2010/2011

Directeur	1
Sous-directrice	1
Professeurs	32 + 2 agents contractuels (22/38èmes)
Surveillants-éducateurs	2 (45 périodes)

Diplômes de fin de cycle : Ont obtenu le diplôme d'enseignement secondaire supérieur artistique à horaire réduit :

Intitulé du cours	Transition longue (8h/semaine + 2 h d'histoire de l'art)
Recherches graphiques et picturales (dessin)	2
Recherches graphiques et picturales (peinture)	5
Volume (sculpture)	2
Arts du feu (céramique)	2
Total	11

2.3 Conservatoire

Population scolaire au 31 janvier 2011

Enseignement de plein exercice (humanités artistiques)

80 élèves dans le domaine des « Arts de la parole et du théâtre » avec un total de 138 périodes de cours

Enseignement à horaire réduit (promotion socio-culturelle) : 1405 élèves

Nombre d'élèves par cours

Domaine de la musique	
Cours de base	
Formation musicale	637
Formation instrumentale :	
Clarinette et saxophone	71
Contrebasse	12
Flûte traversière et piccolo	69
Guitare et guitare d'accompagnement	130
Hautbois et cor anglais	7
Orgue et claviers	16
Percussions	31
Piano et claviers	295
Trombone et tuba	15
Trompette	19
Violon et alto	108
Violoncelle	26
Cours complémentaires	
Chant d'ensemble	92
Histoire de la musique et analyse	26
Ecriture musicale et analyse	11
Formation générale jazz	18
Ensemble instrumental	130
Musique de chambre instrumentale	33
Guitare d'accompagnement	12
Domaine des arts de la parole et du théâtre	
Cours de base	
Diction – éloquence	42
Déclamation – interprétation	61
Art dramatique – interprétation	111

Cours complémentaires	
Diction orthophonie	53
Atelier d'applications créatives et art dramatique	66
Domaine de la danse	
Cours de base	
Danse classique	158
Expression chorégraphique	20
Total	1405 élèves / 2269 inscriptions
Année précédente	1358 élèves / 2357 inscriptions

Organisation pour l'année scolaire 2010/2011

Directeur	1
Sous-directeur	1
Professeurs	60
Secrétaires	3 (dont 1 mi-temps)
Surveillants-éducateurs	2 à mi-temps

2.4 Ecole industrielle

Population scolaire de l'année 2010/2011

Secondaire inférieur	
Français langue étrangère débutant et élémentaire	179
Néerlandais élémentaire	71
Anglais élémentaire	109
Allemand élémentaire	39
Espagnol élémentaire	72
Italien élémentaire	46
Secondaire supérieur	
Anglais moyen	101
Anglais conversation	21
Néerlandais moyen	44
Espagnol moyen	54
Français langue étrangère moyen	133
Bureautique et traitement de l'image	51
Connaissances de gestion de base	55
Enseignement supérieur de type court	
Bachelier en secrétariat de direction – finalité : entreprise et administration	68
Bachelier en informatique et système – finalité : technologie de l'informatique	40
Webmaster – option web developper	24
Bachelier en chimie – finalité : chimie appliquée	39
Formations continuées	
Convention CEFORA Bureautique	246
Convention CEFORA Langues	60
Convention CEFORA Assistant de direction 610p	12
Convention Bureautique Province	168
RGB	94
Résumé	
Nombre de formations organisées	210
Nombre de personnes accueillies	1378
Nombre d'inscriptions	3082

Organisation pour l'année 2010-2011

Directeur	1
Econome	½
Surveillants-éducateurs	2
Professeurs	60
Personnel d'entretien et concierge	1,5

Diplômes et certificats de fin d'études :

Secondaire inférieur	
Allemand élémentaire	4
Français langue étrangère débutant	18
Français langue étrangère élémentaire	28
Néerlandais élémentaire	9
Anglais élémentaire	20
Espagnol élémentaire	10
Italien élémentaire	9
Secondaire supérieur	
Espagnol moyen	2
Français langue étrangère moyen	9
Connaissances de gestion de base	26
Enseignement supérieur de type court	
Bachelier et gradué en secrétariat	6
Bachelier en chimie – finalité : chimie appliquée	5
Gradué en informatique industrielle	2
Webmaster – option Web-developper	7
Résumé	
Nombre de diplômes et certificats de fin d'étude	155

3 ACCIDENTS SCOLAIRES POUR LA PÉRIODE DU 01.09.2010 AU 31.08.2011

Accidents survenus aux élèves (couverts par Ethias)

Belgrade	43
Bouge	20
Erpent	35
Jambes 1	22
Jambes 2	27
Namur 1	12
Namur 2	17
Plateaux	19
Temploux	17
Wépion	29
Institut Roger Lazaron – Beaux-Arts	4
Institut Roger Lazaron – Ec. professionnelle	9
Académie des Beaux-Arts	1
Conservatoire	2
Ecole industrielle	0
Total	**257**
Année précédente	294

Accidents survenus aux enseignants (subventionnés = couverts par la Communauté française)

6 ayant entraîné 371 jours d'incapacités contre 13 accidents et 257 jours d'incapacités au cours de la période précédente.

4 DOSSIERS PRÉSENTÉS AU COLLÈGE COMMUNAL

Enseignement	5
Enseignement fondamental	510
Institut Roger Lazaron	64
Académie des Beaux-Arts	18
Conservatoire	76
Ecole industrielle	124
Total	**797**

5 DOSSIERS PRÉSENTÉS AU CONSEIL COMMUNAL

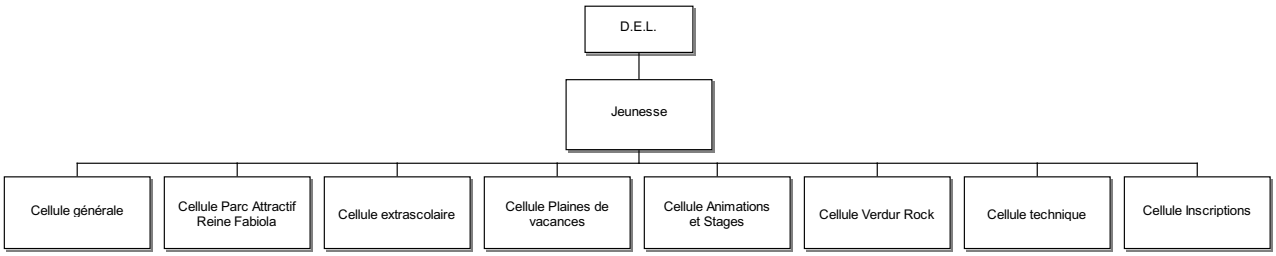
Enseignement fondamental	67
Institut Roger Lazaron	68
Académie des Beaux-Arts	18
Conservatoire	45
Ecole industrielle	8
Enseignement	2
Total	**208**

6 SONEFA

Statistiques de fréquentation 2010			
Infrastructure	**Capacité**	**Nombre d'enfants**	**Nombre de présences**
Les P'tits Pouyons	90	176	15.434
La Ribambelle	30	66	6.158
La Cajolière	42	80	7.908
Les Canailloux	21	40	3.490
Piconette	18	37	2.939
Mi P'tit Colau	24	41	4.017
Les P'tits Galopins	12	28	2.830
Les Bouts d'Choux	30 + 12	112	8.882
Accueillantes	319*	580	53.572

*Moyenne sur 4 trimestres (325+322+318+310) : nombre de places fluctuant chez les accueillantes

JEUNESSE


D.E.L.
Jeunesse
Cellule générale
Cellule Parc Attractif Reine Fabiola
Cellule extrascolaire
Cellule Plaines de vacances
Cellule Animations et Stages
Cellule Verdur Rock
Cellule technique
Cellule Inscriptions

1 Composition du service

- 1 chef de service
- 1 adjointe au chef de service
- 16 agents administratifs
- 11 agents ouvriers
- 1 article 60

2 Description du service

Le service Jeunesse développe différents services et produits à destination de la population, qu'il s'agisse d'événements ponctuels ou récurrents, de stages à cinq jours, d'une journée festive ou événementielle déterminée.

Trois axes de travail principaux sont à distinguer en fonction de l'âge concerné, eux-mêmes subdivisés en sous-catégories :

- axe « enfance » : tranche 3-5 ans / tranche 6-12 ans ;
- axe « ados » : tranche 13-15 ans / tranche 16-18 ans ;
- axe « jeunes adultes » : 18-26 ans.

En sus de ces distinctions par âges, il est également possible de distinguer différents types d'activités :

- activités occupationnelles et/ou éducatives de longue durée (jusqu'à 5 jours) à destination principalement des enfants : plaines de vacances, stages, accueil extrascolaire (travail de fond à long terme financé par la Communauté française), … ;
- activités ponctuelles éducatives et/ou événementielles à destination des enfants : « Place aux Enfants », « Fête des Enfants », « Théâtre à l'Ecole », « Fête du Vélo », « Saint-Nicolas », … ;
- activités ponctuelles de prévention, d'éducation, d'écoute de la parole des jeunes et de citoyenneté à destination des adolescents : « Jeunesse – Citoyenneté - Mémoire », « Semaine Questions de Société », « Conseil Jeunes », … ;
- activités festives et culturelles ponctuelles à destination des adolescents et jeunes adultes : festival « Verdur Rock », « concours rock jeunes talents », … ;
- activités formatives à destination du personnel chargé de l'encadrement de certaines activités ;
- gestion du Parc attractif Reine Fabiola : à destination des enfants et des familles, dans le cadre idyllique de la Citadelle de Namur ;
- divers : animations et formations « Parents-Secours », ...

Le service Jeunesse est par ailleurs reconnu par la Communauté française en tant qu'opérateur de formation de moniteurs de plaines de vacances, ainsi qu'en matière d'accueil extrascolaire (deux emplois temps plein sont notamment financés par la Communauté française à cet effet).

Le service Jeunesse comporte également une cellule technique permettant d'assurer le soutien logistique nécessaire à la bonne marche de ces divers projets et activités, l'entretien et l'inspection des aires de jeux sur le territoire communal (contrôle de la sécurité, acquisition de nouveaux modules de jeux, …), …

Enfin, le budget Jeunesse de la Ville comporte également de nombreux articles budgétaires spécifiques permettant le subventionnement de nombreuses associations actives dans le domaine de la Jeunesse à Namur, ainsi qu'en matière d'organisation de plaines d'initiatives volontaires (opérateurs de plaines de vacances extérieurs à la Ville).

Le festival « Verdur Rock » a fêté sa 26ème édition en 2010 et le Parc Attractif Reine Fabiola ses 51 ans.

Axes de travail à maintenir ou à développer

Historiquement, le service Jeunesse a fortement développé l'axe « enfance », au détriment de l'axe « ados » et « jeunes adultes ». Les actions du service Jeunesse en matière de prévention et d'écoute des Jeunes furent également limitées.

Le service Jeunesse est également considéré par de nombreux opérateurs comme un auxiliaire de choix en matière de prévention à destination des jeunes, notamment par le biais des établissements d'enseignement secondaire, professionnel et technique.

En conséquence, le service Jeunesse a développé les axes suivants :

- En matière de stages pour enfants (tranche 3-5 ans / tranche 6-12 ans), il y a lieu de prôner le statu quo : conserver les stages dont le taux de remplissage est le plus élevé, tout en développant éventuellement l'une ou l'autre initiative complémentaire.
- En matière d'activités ponctuelles éducatives et/ou événementielles à destination des enfants, il y a également lieu de prôner le statu quo, l'offre du service Jeunesse demeurant suffisante actuellement, ce qui n'empêche pas le développement ou la mise à l'essai de l'une ou l'autre activité complémentaire.
- En matière d'activités ponctuelles de prévention et d'éducation à destination des adolescents, poursuite du projet « Jeunesse – Citoyenneté - Mémoire », tout en veillant à étoffer l'offre dans ce domaine (autres lieux, dimension internationale : Auschwitz,…) et, le cas échéant, favoriser les synergies transversales au sein de la Ville et les partenariats externes public/privé (par exemple : New, Fondation Auschwitz, …). Mise en place du CJN (Conseil des Jeunes Namurois) ;
- Pérennisation de l'organisation d'une semaine « Questions de Société » (à destination des adolescents de 13-15 ans) et de veiller à toucher les publics 13-15 ans et 16-18 ans par le biais des établissements d'enseignement secondaire, professionnel et technique ;
- Réalisation et promotion de toute action de prévention à destination des jeunes. Il est à noter le discours prononcé à l'occasion de la fête nationale par SAR le Roi Albert II, insistant sur les problématiques du suicide des jeunes et de la violence des jeunes.

Afin de remplir ses différentes missions, le service Jeunesse est organisé en 8 cellules distinctes et complémentaires à savoir :

1 CELLULE GÉNÉRALE

- 1 responsable
- 3 agents administratifs

2 CELLULE PARC ATTRACTIF REINE FABIOLA

- 1 agent administratif responsable
- 1 agent administratif
- 5 agents ouvriers (4 ouvriers d'entretien + 1 écureuse)

3 CELLULE EXTRASCOLAIRE

- 2 agents administratifs (2/5ème) : coordinatrices
- 3 agents administratifs ½ temps

4 CELLULE PLAINES DE VACANCES

- 1 agent administratif: coordinatrice
- 1 agent administratif (2/5ème)
- 2 agents administratifs

5 CELLULE ANIMATIONS ET STAGES

- 4 agents administratifs
- 2 agents administratifs ½ temps

6 CELLULE VERDUR ROCK

- 1 agent administratif : coordinateur festival
- 2 agents administratifs 1/4 temps

7 CELLULE TECHNIQUE

- 1 agent technique en chef
- 1 agent technique
- 3 agents ouvriers aires de jeux
- 2 agents ouvriers « logistique » Jeunesse

8 Cellule Inscriptions

- 1 agent administratif

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
761/123J-16	Promotion Jeunesse	100
761/124AJ-48	Fonctionnement activités Jeunesse	100
761/124PA-48	Fonctionnement P.A.R.F.	100
761/124SU-48	Matériel Jeunesse – achat et entretien	100
761/124VR-48	Fonctionnement Verdur Rock	100
761/332AJ-02	Subside activités Jeunesse	104
761/332AB-03	Subside Auberge de Jeunesse Namur	104
761/332BA-03	Subside Maison Jeunes et Culture Salzinnes-Balances Asbl	104
761/332BE-03	Subside Centre Culturel Basse-Enhaive Asbl	104
761/332CH-03	Subside Maison Jeunes et Culture Champion Asbl	104
761/332EJ-03	Subside Excepté Jeunes Asbl	104
761/332IJ-03	Subside Infor-Jeunes Asbl	104
761/332JB-03	Subside Jambes 2000 Asbl	104
761/332JC-03	Subside Jeunesse et Culture Asbl (St-Servais)	104
761/332PL-03	Subside Maison des Jeunes et Culture Plomcot 2000 Asbl	104
761/332SI-03	Subside S.I.E.P. Namur Asbl	104
761/435ES-01	Fonction accueil extrascolaire	104
766/124EC-02	Entretien Aires de Jeux	102
761/724-60	Travaux Bâtiments Jeunesse (T.C.)	38 (Ext)
761/725-54	Maint. Ext. plaines de jeux	38 (Ext)
761/744-51	Achat matériel Jeunesse	38 (Ext)

4 Rapport d'activités

1 Cellule générale

Les missions de la cellule Générale sont les suivantes:

- rédaction des délibérations Collège/Conseil, classement et suivi ;
- budget et modifications budgétaires à l'exercice ordinaire et extraordinaire (uniquement volet Jeunesse),
- coordination des recettes et dépenses générales du service ;
- supervision du suivi financier des divers projets du service,
- supervision des droits constatés, avis de recettes, facturations, déclarations TVA, traitement et suivi des factures, …
- relecture des courriers avant signature;
- conseiller pédagogique au Conseil Jeunes ;
- coordination et organisation du projet « Place aux enfants »;
- coordination et organisation du projet « Semaine Questions de Société » ;
- aide à la coordination et organisation du projet « Jeunesse – Citoyenneté – Mémoire » ;
- en l'absence du chef de service : signature des feuilles de récupération du personnel, gestion des relations humaines, gestion administrative du personnel ;
- relations publiques et extérieures pour le service Jeunesse,
- assistance à la coordination Jeunesse/Logistique,
- assistance et coordination aux divers projets ponctuels et différents événements organisés par le service Jeunesse ;
- centralisation, traitement, rédaction et suivi des bons de commandes ;
- traitement, suivi et vérification des factures ;
- classement et archivage bons de commandes et factures ;

- coordination des dépenses générales du service, ainsi que contrôle et correspondance avec les extraits de comptes ;
- coordination des recettes, supervision et signalement des droits constatés et avis de recettes DGF (à l'exception des inscriptions, Bancontact et Visa) ;
- encodage courrier entrant et sortant ;
- tenue à jour du tableau des congés/récupérations du personnel, rapports ponctuels (en cas de nécessité) et annuels ;
- contrôle des communications téléphoniques (GSM et lignes fixes), signalement des anomalies, tenue et mise à jour classeur reprenant les copies des factures émanant du service Gestion immobilière ;
- suivi et comptes rendus de réunions ;
- encodage et mise à jour du fichier courrier sortant de la cellule Générale ;
- supervision et signalement des droits constatés et avis de recettes DGF (inscriptions, Bancontact et Visa) et contrôle correspondance avec les extraits de comptes ;
- communication des statistiques de fréquentation des plaines, stages, … ;
- tenue, communication et mise à jour des statistiques financières et autres recettes/dépenses, ainsi que chiffre d'affaires divers projets ;
- établissement des contrats du personnel des plaines, PARF, extrascolaire, … ainsi que le ciblage et la vérification des barèmes à considérer, dans le respect des normes légales et spécifiques, en collaboration avec les divers coordinateurs ;
- rapport et communication des remarques, anomalies ou corrections à apporter en matière barémique au niveau du personnel des plaines, PARF, extrascolaire, régie Citadelle,… ;
- établissement des contrats de travail pour les contrats d'étudiants, de moniteurs, ainsi que tous les contrats spécifiques du service Jeunesse ;
- centralisation, suivi, classement et archivage des contrats ci-dessus et, le cas échéant, préparation des courriers d'accompagnement ;
- encodage et paiement des contrats ci-dessus via le programme informatique Percée ;
- contrôle et suivi des articles budgétaires liés au paiement des contrats ci-dessus ;
- déclarations Dimona ;
- suivi des subsides annuels octroyés aux PIV (Plaines d'Initiative Volontaire).

2 CELLULE PARC REINE FABIOLA

Les missions de cette cellule sont les suivantes :

- planification et organisation du travail ;
- coordination de l'entretien général du Parc Attractif ;
- gestion surveillants (étudiants) ;
- coordination et organisation du projet « Chasse aux œufs » ;
- coordination et organisation du projet « Festival de chansons et animations pour enfants – La Citadelle aux enfants » ;
- aide à la coordination et organisation du projet « Fête des monos », en collaboration avec la cellule Plaines de vacances ;
- statistiques financières et fréquentation du PARF, transmission des données comptables, informations nécessaires pour l'établissement des avis de recettes, droits constatés, déclarations de TVA, … ;
- préparation des courriers PARF ;
- maintien de la Charte de Qualité de la Province de Namur ;
- préparation du dossier label « Soleils » du Commissariat Général au Tourisme de Wallonie ;
- recherche de sponsors et subsides ;
- courriers et comptes rendus de réunions ;
- suivi SIPPT ;
- commandes économat ;
- suivi rapports techniques et sécurité ;
- suivi avec les services Ville et relations extérieures ;
- tenue à jour site Web PARF ;
- supervision des inventaires cafétéria et stock ;
- liaison avec la cellule Générale ;

- alimentation des distributeurs du PARF ;
- préparation des bons de commande PARF à destination de la cellule Générale ;
- centralisation visa pour réception sur les factures à destination de la cellule Générale ;
- contacts avec les fournisseurs ;
- études comparatives et remises de prix des fournisseurs ;
- suivi des budgets spécifiques PARF (en collaboration avec la cellule Générale) ;
- impressions de documents via le service Reprographie;
- assistance aux divers projets ponctuels et différents événements organisés par le service Jeunesse ;
- réservations, locations et contrats salle Reine Fabiola ;
- traitement courriers demandes gratuités ;
- encodage ventes journalières cafétéria + comptage stock (fin vacances de Pâques, fin juin, début septembre et fermeture) ;
- préparation courriers aux fournisseurs + demandes d'offres de prix ;
- réservations anniversaires et barbecues.

Statistiques : entrées payantes

	2003	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**
Janvier	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Février	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Mars	257	75	1.369	0	313	993	0	**0**
Avril	7.335	5.697	4.943	5.729	12.912	4.488	8.481	**8.985**
Mai	4.076	5.294	4.798	3.106	4.675	6.194	8.079	**5.957**
Juin	6.412	5.495	6.264	7.936	6.045	6.948	7.342	**7.244**
Juillet	7.133	8.566	8.596	9.904	9.977	10.539	11.611	**11.741**
Août	8.051	8.465	11.526	7.110	11.522	11.879	15.303	**11.989**
Septembre	1.963	2.534	3.118	4.527	3.694	2.692	2.765	**3.204**
Octobre	586	875	1.836	1.729	1.723	2.111	1.125	**1.835**
Novembre	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Décembre	0	0	0	0	0	0	0	**0**
TOTAL	**35.813**	**37.001**	**42.450**	**40.041**	**50.861**	**45.844**	**54.706**	**50.955**

Entrées gratuites : Plaines de vacances de la Ville et plaines d'initiative volontaire : 732
Institutions sociales : 540
Divers groupements et organismes : 725

3 CELLULE EXTRASCOLAIRE

Sa mission est d'assurer le programme CLE (Coordination Locale de l'Enfance) Namur Nord : lundi + mardi + jeudi + vendredi : de 15h30 à 18h00 et mercredi : de 12h30 à 18h00 + continuation du CLE Grand Namur

DATES	LIEUX	AGE	Nbre Participants
• Du 5 janvier au 30 juin pour les soirs • Du 7 janvier au 24 juin pour le mercredi	• Ecole de Bouge Moulin-à-Vent • Ecole de Bouge Centenaire	De 2,5 à 12 ans	• +/- de 45 à 60 enfants/jour • +/- 25 enfants
• Du 1er septembre au 18 décembre pour les soirs • Du 2 septembre au 16 décembre pour le mercredi	• Ecole de Bouge Moulin-à-Vent • Ecole de Bouge Centenaire	De 2,5 à 12 ans	• +/- de 45 à 60 enfants/jour • +/- 25 enfants

4 CELLULE PLAINES DE VACANCES

Les missions de cette cellule sont les suivantes :

- coordination générale des plaines de vacances et coordination formations ;
- assistance et soutien méthodologique, pédagogique, logistique et administratif aux plaines de vacances ;
- relations avec l'ONE et le service Jeunesse de la Communauté française ;
- assistance et conseil au recrutement de personnel pédagogique et à l'évaluation des coordinateurs ;
- assistance et conseil à l'organisation des activités de psychomotricité et piscine pour les plaines de vacances ;
- organisation, contenu pédagogique et animations ;
- tenue et mise à jour du tableau de répartition des tâches pour les plaines de vacances ;
- recrutement de tout le personnel des plaines;
- organisation et de l'animation des réunions avec les coordinateurs ;
- coordination des journées de préparation des plaines ;
- coordination et organisation du projet « Fête des enfants des plaines » ;
- coordination et organisation du projet « Fête des animateurs » ;
- examen des rapports ONE ;
- rapports avec l'ONE : inspections, relations, …

5 CELLULE ANIMATIONS ET STAGES

Les missions de cette cellule sont les suivantes :

- Carnaval : organisation et coordination séjour à la montagne ;
- Pâques : organisation et coordination stages Futuroscope et équitation ;
- stages grandes-vacances ;
- Toussaint ;
- stages « Théâtre enfants » ;
- stages « Théâtre ados » ;
- animations « Parents-Secours » ;
- coordination projet « Ferme pédagogique » ;
- commandes pour stages et séjours ;
- rédaction des fiches d'informations des stages enfants ;
- recrutement des moniteurs pour stages et séjours ;
- aide à la tenue et mise à jour site « extrascolaire » ;
- coordination et organisation de la Saint-Nicolas ;
- Mise en place du Conseil des Jeunes namurois ;
- Organisation « Place aux enfants »
- Visites de Breendonk + Musée de la Shoa : 12 voyages ont été effectués pour 595 élèves ou scouts.

6 CELLULE VERDUR ROCK

La 26ème édition du Festival Verdur Rock et son concours se sont déroulés à nouveau dans le magnifique cadre du théâtre de verdure de la Citadelle de Namur, le samedi 26 juin 2010, de 11h00 à 02h00; ils ont rassemblé environ 8500 personnes bien réparties sur l'ensemble du site (Théâtre de verdure + Bois Haut du site + village esplanade + salle du Belvédère).

Depuis quelques années, le Verdur Rock a réussi à s'imposer comme un des évènements incontournables de l'été et a encore fait le choix cette année de mêler la fraîcheur des révélations du moment aux valeurs sûres de notre vivier Belge.

Un éventail assez large des musiques actuelles y a été présenté sur la grande scène. Les différents styles musicaux se sont rencontrés et se sont enrichis les uns les autres, tout en restant très accessibles au grand public.

Se sont succédé sur la Grande Scène : Dan San, Experimental Tropic Blues Band, Kaophonic Tribu, Phantom feat.LIO, Eté 67, Miossec, Mvsc.

Sur le haut du site, diverses animations et styles musicaux métissaient l'ambiance de ce bel endroit boisé.

La salle du Belvédère, sous la gestion de PANAMA, accueillait également pour une 2ème prestation les finalistes du Concours (Clare Louise, Nicola Testa, Stereo Grand, Driving Dead Girl, Sinus Georges).

Quant au côté Esplanade, la scène Off était confiée aux bons soins de 'Namur Ten Points', concept namurois qui a vu le jour au Belvédère avec des concerts et DJ sets.

Pour cette édition 2010, la qualité de l'accueil au public a encore été améliorée, la bonne régulation du flux des spectateurs, la sécurité. L'animation aux 2 villages d'accès a été renforcée et les collaborations avec les partenaires locaux on été entendues:

- en maintenant deux entrées et deux "villages d'accueil" (un en haut du site vers le Château de Namur et un autre vers le bas du site sur une partie de l'esplanade avec de l'animation permanente et divers stands),
- en plaçant les bars à l'extérieur du site et gérés de manière plus efficace (cinq issues et une passerelle d'évacuation ont permis de les rejoindre facilement). Le bar sur l'Esplanade a été maintenu.
- en conservant une scène dans la salle du Belvédère où les groupes finalistes du concours ont eu l'occasion de rejouer une deuxième fois de 18h00 à 23h00.

De plus, la gratuité du festival et les tarifs boissons à des prix très raisonnables ont été maintenus.

Le festival a également été précédé d'un évènement le 30 avril au Théâtre Royal dans son cadre somptueux avec Sharko et Hallo Kosmo.

7 CELLULE TECHNIQUE

7.1 Section Aires de jeux

Les missions de cette section sont l'entretien, la réparation et la pose de nouvelles aires de jeux

Budgets :

Extraordinaire « acquisition jeux » = 96 415.70€ - remplacements jeux Parc attractif

Extraordinaire « acquisition matériel » =13 544.10€ (bouilloires, radios, frigos, fours, thermos, réchauds, autolaveuse, burineur)

Sécurité jeux = 42 729.16€

Répartition des investissements par catégorie d'implantation :

- Ecoles maternelles : 64 868€
- Ecoles primaires : 77 841€
- Espaces verts : 386 726€
- Cités sociales : 123 269€
- Parc attractif reine Fabiola : 410 607€

Nombre d'équipements : 360 jeux répartis sur 67 aires de jeux

Réparations et nouveautés sur les aires de jeux :

- Placement de dalles de caoutchouc : 96 m² à Belgrade (école): 5 930€
- Placement nouveau sable : 68 Tonnes au Parc Louise Marie: 2 953€

Réparations spécifiques aux jeux :

Durant l'année 2010, l'accent sur la qualité des sols amortissant en plaçant 40 m^3 de copeaux colorés (3 581.60€ tvac).

Les principales réparations ont été apportées au niveau des peintures des modules de jeux : parc Louise Marie, parc de Bouge, Vedrin pélé cul, Jambes Parc Astrid, Bouge, Bonnine, Erpent rue de la Gate d'Or, ….

De nombreux remplacements de poteaux et planches ont été réalisés (Champion – place communale, Bouge – église Ste Marguerite, parcs de La plante, Amée)

Remplacements de sièges et planchers : Saint Marc, Beez, parc d'Amée, Vedrin – rue Wanet : 5 782€

Réparation rue Parmentier Vedrin : 653.40€

Pose d'un bac à copeaux Petit Ry Jambes : 1419€

Placement de nouveaux jeux parc de La Plante (jeux acquis années précédentes)

7.2 Section Logistique

Les missions sont les suivantes :

- gestion et livraison du matériel, livraison des potages et des collations sur les plaines de vacances, en collaboration avec la cellule Plaines de vacances ;
- commande de matériel pour les plaines de vacances, en collaboration avec la cellule Plaines de vacances ;
- consultation journalière des tâches avec le coordinateur-responsable ;
- tenue à jour du répertoire des aires de jeux (ajouts, modifications, suppressions, …) ;
- nettoyage régulier des véhicules de service ;
- entretien, réparation et nettoyage du matériel ;
- suivi avec les services Ville ;
- tenue à jour de l'inventaire du matériel à l'aide du PC : gestion du stock (entrée et sortie des prêts), … ;
- GSM : gestion, livraison, stockage, … ;
- installations et démontages des infrastructures pour le projet « Théâtre à l'école » ;
- installations et démontages divers en assistance au service Jeunesse ;
- transport matériel et fournitures pour les animations, fêtes, festival, … ;
- gestion des vélos : prêts, réparations, … ;
- assistance aux divers projets ponctuels et différents événements organisés par le service Jeunesse.

8 Cellule Inscriptions

Ces missions sont les suivantes :

- inscription des enfants, remboursements, mutuelles, certificats médicaux, synthèse des évaluations des parents, recettes garderies plaines, étalements paiements, tenue des caisses, dépôt recettes DGF-Recette ;
- mise à jour et contenu des fiches santé ;
- distribution des documents pour les plaines de vacances, via la cellule Plaines de vacances ;
- évaluations réalisées par les parents, en collaboration avec la cellule Plaines de vacances ;
- suivi statistiques enfants inscriptions/fréquentations lors des plaines de vacances ;
- distribution des fiches infos stages aux parents ;

9 Calendrier général des activités et manifestations en 2010

Activités	Dates	Lieux	Ages	Nbre Participants
STAGES				
Stage théâtre ADOS «L'accordeur d'Ames"	23 au 27/02	Auditorium	13-17 ans	8
Stage Théâtre «La boîte à musique»	06 au 09/04	Auditorium	7-12 ans	21
Stage « Djembé & Masques africains »	06 au 09/04	Parf	8-13 ans	3
Stage théâtre	06 au 09/04	Salle Laloux Jambes	3-5 ans	12
Stage photo	06 au 09/04	Académie des Beaux arts	14-18 ans	12
Stage éveil musical	12 au 16/04	PARF	3-6 ans	15
Stage à la Ferme	12 au 16/04	Chêne	6-14 ans	18
Stage «Equitation & Atelier créatif »	12 au 16/04	Hingeon	5-16 ans	10

Activités	Dates	Lieux	Ages	Nbre Participants
Stage Musical « Fa Si La…»	12 au 16/04	Auditorium	8-13 ans	21
Stage Théâtre «Cromédie musicrale»	05 au 9/07	Auditorium	7-12 ans	21
Stage «Djembé & Recyclage en musique »	05 au 9/07	Auditorium	8-13 ans	8
Stage éveil musical	12 au 16/07	PARF	3-6 ans	25
Stage «Equitation & Atelier créatif»	12 au 16/07	Hingeon	6-16 ans	19
Stage Théâtre ADOS «Le roi de glace »	12 au 16/07	Auditorium	13-17 ans	15
Stage à la ferme	26 au 30/07	Chêne	6-14 ans	24
Stage «Equitation & Atelier créatif»	26 au 30/07	Hingeon	6-16 ans	16
StageThéâtre «L'oiseau du roi»	26 au 30/07	Auditorium	7-12 ans	19
Théâtre et ombres chinoise	02 au 06/08	Salle Laloux	6-8 ans	12
Stage «Pré-équitation & Atelier créatif»	02 au 06/08	Hingeon	3-5 ans	16
Stage « Eveil artistique & Cirque »	02 au 06/08	Beaux-Arts	9 – 12 ans	21
Stage « Equitation & Atelier créatif »	09 au 13/08	Hingeon	6-16 ans	19
Stage « Nature & Art »	09 au 13/08	PARF	7-12 ans	21
Stage «Equitation & Cirque»	16 au 20/08	Hingeon	6-16 ans	26
Stage éveil musical	23 au 27/08	Salle Laloux	3-12 ans	51
Stage éveil musical	02 au 05/11	PARF	3-6 ans	15
Théâtre et masques	02 au 05/11	Salle Laloux	4-5 ans	12
Stage «Djembé & Illustration"	02 au 05/11	PARF	8-13 ans	19
Stage «Equitation & atelier créatif»	02 au 05/11	Hingeon	5-16 ans	12
PLAINES DE VACANCES				
Plaines	15 au 19/02	Jambes Parc Astrid et Wépion	3-12	135
Plaines	06 au 16/04	Jambes Parc Astrid et Wépion	3-12	277
Plaines	05/07 au 13/08	Temploux EC - Wépion – Erpent primaire et maternelle – Jambes Parc Astrid Primaire et maternelle – Bouge	3-12	2594
Plaines	16 au 20/08	Wépion	3-12	87
Plaines	16 au 20/08	Jambes Parc Astrid primaire	6-12	62
Plaines	16 au 20/08	Jambes Parc Astrid maternelle	3-6	47
Plaines	02 au 05/11	Jambes Parc Astrid	3-12	105
FORMATIONS				
Formation coordinateurs de centres de vacances	Du 29 au 31/01	Marlagne	19 et +	15
Formation ATL / profil et déontologie	4 et 5/02	Vitrival	Accueillants ES	15
Formation animateurs de centres de vacances	Du 12 au 20/02	Botassart	16 et +	35
Formation coordinateurs de centres de vacances	Du 5 au 7/03	Marlagne	19 et +	15

Activités	Dates	Lieux	Ages	Nbre Participants
Formation coordinateurs de centres de vacances	Du 26 au 28/03	Marlagne	19 et +	15
Formation ATL / mon groupe et moi	26,27 et 29/04	Vitrival	Accueillants ES	15
Formation ATL / l'hôpital des jeux	31/05 et 01/06	Vitrival	Accueillants ES	15
Formation ATL / jeu te le passe	7 et 8/10	Vitrival	Accueillants ES	15
Formation ATL / l'hôpital des jeux	14 et 15/10	Namur	Accueillants ES	15
Formation animateurs de centres de vacances	Du 29/10 au 6/11	Botassart	16 et +	35
Formation ATL / l'hôpital des jeux	17/11, 1/12 et 15/12	Chimay	Accueillants ES	18
THEATRE A L'ECOLE				
« Quand j'étais grand »	01 et 02/02	Maison de la Culture	9-12 ans	514
« Pépins de pomme »	01 au 05/03	Studio du Théâtre	3-5 ans	698
« Une paire d'amis »	16 au 19/03	Espace Laloux	6-9 ans	854
« Avaar »	03 au 05/05	Maison de la Culture	9-12 ans	1080
« Ficelles »	25 au 27/05	Studio du Théâtre	3-5 ans	689
« Le Roi déchaussé »	03 et 04/06	Grande salle Théâtre	3-5 ans	471
« Regarde »	20 au 22/10	Studio du Théâtre	3-5 ans	1180
« Vlà Thibault »	26/10	Studio du Théâtre	6-12 ans	392
« Bouze de là »	25 et 26/10	Maison de la Culture	6-9 ans	1533
« Je suis libre »	29/10	Maison de la Culture	9-12 ans	513
« L'histoire du Rock »	29/10	Grande salle Théâtre	6-12 ans	688
« Je leur construisais des labyrinthes »	03/12	Plateau	6-12 ans	197
« Carré curieux »	9/12	Grande salle Théâtre	9-12 ans	394
ORGANISATIONS DIVERSES				
Place aux enfants	16/10	Parc Astrid – Jambes	8-9 ans	325
Semaine questions de société	15 au 19/11	Caméo 2	15-19 ans	413
CJN	Toute l'année		16-18 ans	16
Parents-Secours	Toute l'année	Différentes écoles	9-12 ans	200
Breendonk	Entre le 01/03 et le 26/04/10	Fort de Breendonk et Caserne Dossin Malines	16-20 ans	689
Eté Solidaire	12/07->26/07 et 04/08->17/08/10	Parking de l'Hôtel de Ville	16-21 ans	13
Fêtes du vélo	9/05 et 26/09	Ecole communale de Basse Enhaive et Terrain de football d'Andoy	00-77 ans	300
Total des personnes touchées par les activités				15 165

- Fêtes de Wallonie : podium avec groupes issus du concours jeunes talents du Verdur Rock

10 ACTIVITÉS SUBSIDIÉES

10.1 Maisons des Jeunes, associations jeunesse et auberges de Jeunesse

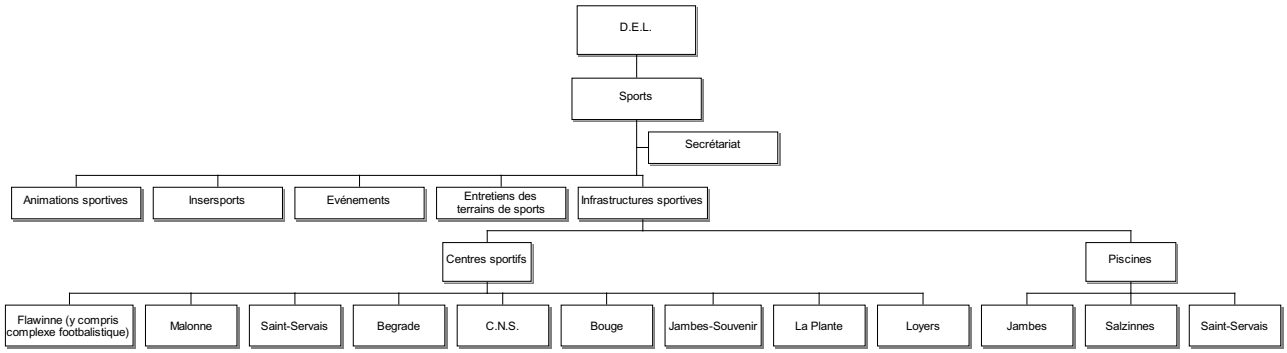
Nom asbl	Subvention	Article Budgétaire
Excepté jeunes	650 €	761/332EJ/03
Maison des Jeunes - Centre culturel de Basse-Enhaive	7500 €	761/332BE/03
Jeunesse et Culture	7500 €	761/332JC/03
Espace communautaire Maison des Jeunes et de la Culture de Salzinnes-Balances	7500 €	761/332BA/03

Maison des Jeunes et de la Culture de Champion	7500 €	761/332CH/03
Maison des Jeunes et de la Culture de Plomcot 2000	7500 €	761/332PL/03
Jambes 2000	7500 €	761/332JB/03
Service d'Information sur les Etudes et les Professions	7500 €	761/332SI/03
Les Auberges de Jeunesse	7500 €	761/332AB/03
Centre provincial d'information des jeunes de Namur en abrégé "Infor Jeunes Namur"	7500 €	761/332IJ/03

10.2 Plaines d'initiative volontaire

Répartition subsides 2009 :	
Maison des Jeunes - Centre culturel de Basse-Enhaive	2.138,72€
Maison des Jeunes et de la Culture de Champion	2.343,11€
Maison des Jeunes – Centre Culturel – Jambes	3.065,97€
Maison des Jeunes et de la Culture de Plomcot	2.459,27€
Asbl Espace communautaire des Balances	4.141,45€
Asbl Jeunesse et Santé	5.601,31€
Association de fait «Enfants et adolescents» - Arsouilles	2.230,17€

SPORTS


D.E.L.
Sports
Secrétariat
Animations sportives
Insersports
Evénements
Entretiens des terrains de sports
Infrastructures sportives
Centres sportifs
Piscines
Flawinne (y compris complexe footbalistique)
Malonne
Saint-Servais
Begrade
C.N.S.
Bouge
Jambes-Souvenir
La Plante
Loyers
Jambes
Salzinnes
Saint-Servais

1 Composition du service

- 1 chef de service
- 4 responsables de cellule
- 41 agents administratifs
- 22 ouvriers

2 Description du service

Le service des Sports est composé de 6 cellules distinctes:

1 LE SECRÉTARIAT

La cellule administrative du service des Sports est composée de son chef de service et de 3 personnes composant le secrétariat.

2 LES ANIMATIONS SPORTIVES

Cette cellule s'occupe de l'organisation générale des stages durant les vacances scolaires et des cours durant l'année. Elle est composée de 4 personnes (inscriptions, coordination et programmation des activités, publicité, …).

3 INSERSPORT

Cette cellule est composée de 4 personnes. Son objectif est, à travers l'outil sportif et divers projets, de se mettre au service des personnes ayant des difficultés d'insertion.

4 EVÉNEMENTS

Cette cellule organise ou apporte sa collaboration à divers grands événements. Elle est composée de 2 personnes.

5 ENTRETIEN DES TERRAINS DE SPORTS

Cette cellule, composée de 5 personnes, s'occupe essentiellement de l'aménagement et de l'entretien des abords de l'ensemble des terrains de sports.

6 INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Cette cellule s'occupe de la gestion des infrastructures sportives et est gérée par l'administrateur et son adjoint.

D'une part, il y a 3 piscines (Jambes, Saint-Servais, Salzinnes) qui sont gérées par 3 gestionnaires ayant sous leur responsabilité 13 maîtres-nageurs pour l'ensemble des piscines, 9 caissières et 2 ouvriers.

D'autre part, il existe 9 centres sportifs (Flawinne – y compris le complexe footballistique – Belgrade, Malonne, Saint-Servais, Centre Namurois des Sports, Bouge, Jambes – y compris le complexe footballistique P. Mauléon – Loyers et La Plante). Ces centres sportifs sont gérés par 3 gestionnaires, ayant sous leur responsabilité des surveillants, qui sont au nombre de 16 pour l'ensemble des centres sportifs.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
RO 764/161IS-04	Recettes infrastructures sportives	93
RO 764/161PA-04	Parking CNS	93
RO 764/161PI-04	Recettes piscines	93
RO 764/161PT-04	Recettes piscines – distributeurs	93
RO764/161CJ-05	Concession des droits (cafétéria – piscine de Jambes)	93
RO 764/161SP-48	Recettes stages et activités sportives	93
RO 764/163CT-01	Location cafétéria CNS	93
RO 764/163D-01	Locations autres installations sportives	93
DO 764/122SP-48	Indemnités moniteurs	102
DO 764/123S-16	Promotion sports	102

DO 764/123SP-16	Participation événementielle sports	102
DO 764/124IS-02	Installations sportives – fonctionnement	102
DO 764/124MT-01	Matériel-outillage Cellule Entretien	102
DO 764/124P-02	Fonctionnement Cellule Entretien	102
DO 764/124PI -02	Piscines – fonctionnement	102
DO 764/124IS-06	Installations sportives – fonctionnement contrats	102
DO 764/124PI-06	Piscines – fonctionnement contrats et prestations de tiers	102
DO 764/124-21	Fourniture remise de prix	102
DO 764/124SP-48	Fonctionnement stages et activités sportives	102
DO 764/301-02	Remboursement des activités sports	108
DO 764/332-02	Subsides projets sportifs	108
DO 764/332AS-02	Subsides associations sportives locales	108
DO 764/332VR-02	Subside Vivacité Beau Vélo de Ravel	108
DO 764/332AR-03	Subside CPA Arabesque ASBL	108
DO 764/332BC-03	Subside BCSSN ASBL	108
DO 764/332NN-03	Subside Novia Namur ASBL	108
DO 764/332NV-03	Subside Royal Vélo Namur ASBL	108
DO 764/332PL-03	Subside Pêcheurs libres de Jambes et environs ASBL	108
DO 764/332RC-03	Subside Running Club Namur ASBL	108
DO 764/332RP-03	Subside Royale Pelote Saint-Servaitoise ASBL	108
DO 764/332RW-03	Subside Rallye internationale de Wallonie ASBL	108
DO 764/332SM-03	Subside SMAC ASBL	110
DO 764/332TC-03	Subside Tennis Citadelle ASBL	110
DO 764/332TP-03	Subside Comité Provincial de Tennis de Table	110
DO 764/332TR-03	Subside TRW Organisation ASBL	110
DO 764/332TT-03	Subside Tabora Sports (tennis) ASBL	110
DO 764/332WT-03	Subside Belgian Wheelchair Tennis Open ASBL	110
DO 764/435ES-01	Fonctionnement accueil extra-scolaire	110
DO 764/435SP-01	Contrat de sécurité – sports	110

4 Rapport d'activités

Le service des Sports a présenté 86 dossiers au Collège communal.

Il a enregistré l'existence de 181 clubs sportifs répartis en 44 disciplines qui exercent leurs activités sur le territoire communal.

Le service des Sports entretient des contacts avec la plupart d'entre eux et s'efforce de répondre à leurs besoins en apportant des aides diverses, telles que:

- mise à disposition de matériel et d'infrastructures (entretien, mise en conformité de celles-ci);
- aides ponctuelles à l'occasion d'évènements sportifs importants (logistique, aide financière, …);
- préparation des dossiers administratifs en lieu et place des clubs, notamment pour la réalisation de travaux de nature extraordinaire, dans les installations sportives communales;
- documentation sur les équipements sportifs en général et en particulier sur les mesures de sécurité;
- contact avec les divers services communaux concernés pour la réalisation de travaux de nature extraordinaire dans les installations communales;
- démarches auprès des Ministères de la Communauté française et du SPW pour l'obtention de subsides dans le cadre de projets d'investissement.

Le Trophée du Mérite sportif 2010 a été attribué à Monsieur Maxime Debry (tir au clays), le 1er accessit à Monsieur Edwig Cammaerts (cyclisme) et le 2ème accessit à Mademoiselle Eloïne Guillaume (athlétisme). Les prix de la Reconnaissance ont été décernés à Monsieur André Hubert (Football) et Monsieur Roger Bourland (Football). Le trophée du Cœur, quant à lui, a été attribué au Cercle Coronarien Namurois.

Lors de cette cérémonie, un hommage a été rendu à Mademoiselle Chloé Graftiaux (escalade – deux fois lauréate du Trophée du Mérite sportif). Le Conseil communal a décidé de créer une aide financière de 2 500 € au nom de Chloé Graftiaux afin de soutenir des jeunes sportifs de moins de 18 ans prometteurs dans leur discipline.

1 INFRASTRUCTURES SPORTIVES

	CNS	Saint-Servais	Malonne	Belgrade	Flawinne	La Plante	Loyers	Jambes	Bouge	Total
Basket	160h15	1280h	877h	969h15	0h00	394h15	1647h30	1295h	1114h	7737h15
Volley	67h00	350h	520h	306h30	0h00	0h00	0h00	0h00	0h00	1243h30
Tennis	1055h30	0h00	3970h	0h00	0h00	0h00	0h00	0h00	0h00	5025h30
Mini-Foot	618h30	0h00	0h00	20h00	0h00	256h00	70h00	167h00	299h30	1411h
Ecoles	3243h15	220	26h	519h00	360h00	7651h00	684h00	479h00	520h30	13702h45
Divers	7984h	60h	1552h30	40h00	988h00	482h00	0h00	1111h	127h00	11344h30
Service des Sports	4530h30	40h	105h	0h00	0h00	0h00	0h00	153h00	95h45	4924h15
Tennis de Table	393h	0h00	569h30	0h00	422h00	0h00	0h00	0h00	202h30	1587h
Total	18050h	1950h	7620h	1854h45	1770h00	1883h15	2401h30	3205h00	2359h15	38932h15
Nombre d'entrées	167000	73000	82000	22000	26334	10000	33000	41500	37500	492334

Remarques:

- la rubrique "divers" contient: fitness, badminton, boxe, boxe américaine, boxe française, danse, escrime, gymnastique, arts martiaux, tir à l'arc et football;
- le nombre d'entrées est approximatif.

Les trois piscines ont comptabilisé 459.819 entrées. L'opération "Piscines en Fête" a été organisée le 21 novembre 2010. Le nombre de participants aux activités sportives (aquados, aquagym, …) organisées par les piscines s'élèvent à 2.320.

1.1 Investissements et travaux réalisés

Centres sportifs

Projets en cours de réalisation

- Couverture des espaces Multisports (Mascaux, Hastedon, Balances) 603.000,00 €
- Remplacement du gazon synthétique de l'espace Multisports des Balances 30.000,00 €
- Espace Multisports de Basse-Enhaive (85% de subsides); 132.346,00 €
- Parking FC Naninne 55.000,00 €
- Aire de jeux plaine St Nicolas 212.000,00 €
- Hall de Beez 1.900.000,00 €
- Hall de Temploux 1.950.000,00 €
- Vestiaires + cafétéria du centre sportif de Loyers 618.155,00 €
- Bulle gonflable Tennis Club Amée 243.984,40 €
- Terrain synthétique du FC Arquet (subside Ville) 100.000,00 €
- Mise en conformité de la piscine de Jambes 301.687,00 €
- Vestiaires du FC Wartet 620.000,00 €

Achat de matériel et de maintenance

- 15 défibrillateurs pour les centres sportifs et les piscines 24.003,00 €
- Robots et aspirateurs pour les piscines 24.623,00 €
- Autolaveuse à La Plante 7.972,00 €
- Tentures Flawinne 1.802,00 €
- Film opaque sur les vitres du CNS 22.796,00 €
- Mise en conformité des terrains de basket-ball 18.331,00 €
- Marquoir à La Plante 5.142,00 €
- Alarmes pour les centres sportifs 21.103,00 €

2 CELLULE ENTRETIEN DES TERRAINS DE SPORTS

La Cellule "Entretien des terrains de Sports", composée de 5 ouvriers, assure l'entretien régulier des différents terrains de sports, des abords des centres sportifs et des circuits VTT. Occasionnellement, cette cellule apporte son aide aux différents événements sportifs organisés par le service des Sports.

2.1 Terrains de football

Il existe 41 terrains de football sur le territoire communal, répartis comme suit:

- 2 terrains à Temploux;
- 5 terrains à Flawinne;
- 5 terrains à Malonne;
- 1 terrain à Ronet;
- 3 terrains à Wépion;
- 4 terrains à Jambes-Mascaux;
- 1 terrain à Wartet;
- 1 terrain à Gelbressée;
- 2 terrains à Boninne;
- 3 terrains à l'Arquet (Vedrin);
- 1 terrain au Transvaal (Vedrin);
- 1 terrain au plateau d'Hastedon (Saint-Servais);
- 1 terrain au stade communal (Namur);
- 3 terrains au CAPS;
- 1 terrain à Belgrade;
- 2 terrains à Loyers;
- 1 terrain à Andoy;
- 1 terrain à Dave;
- 1 terrain à Naninne
- 2 terrains de baseball à Wépion

L'entretien régulier de ces terrains consiste en:

- une tonte régulière, une fois par semaine, pour tous les terrains et, pour certains d'entre eux, deux fois par semaine;
- la remise en état des pelouses après le championnat. Pour ce travail, il est utilisé 4000 kg de mélange de pelouses spécialement destiné aux terrains de sports;
- l'application régulière d'engrais tout le long de la saison. Cela représente une quantité de 15 000 kg d'engrais NPK;
- une aération régulière de nombreux terrains lors de la saison hivernale;
- le sablage de quelques terrains: un sablage demande un minimum de 63 m³ de sable;
- le fauchage de talus le long des terrains;
- l'entretien des terrains de lice autour des terrains;
- des petits travaux: taille de haies, …

Les travaux occasionnels consistent:

- au placement de système de drainage;
- au nivellement à l'aide d'une lame guidée au laser;
- au placement de clôtures;
- à l'aménagement de terrains de pétanque.

2.2 Infrastructures sportives

La cellule s'occupe uniquement de l'entretien régulier des abords des différents centres sportifs: tonte, taille de haies, ramassage des feuilles, pulvérisation.

2.3 Terrains de pétanque

La cellule entretient 70 terrains de pétanque: apport de fin gravier, pulvérisation, taille de haies.

2.4 Circuits VTT

La cellule assure le fléchage des circuits VTT de la Ville. Ceux-ci sont contrôlés régulièrement car il faut faire face au vandalisme régulier: destruction des flèches, enlèvements des piquets, ….

2.5 Travaux effectués

- déneigement des routes et accès des infrastructures sportives;
- démontage des tribunes en béton à l'Hastedon et fixation d'un goal d'entraînement;

- placement d'une lisse et d'une clôture au terrain de football de Malonne;
- fabrication et réparations d'abris de joueurs pour différents clubs;
- remplacement du plancher de la remorque pour le transport d'engins par une tôle;
- création d'une pelouse et placement d'un bloc en pierre à la piscine de Saint-Servais;
- terrassement et placement de bancs au ballodrome de Saint-Servais;
- placement d'une clôture au Beez Boating Club;
- pulvérisation des abords de tous les terrains de football, pétanque et centres sportifs;
- drainage du baseball;
- placement d'une clôture et de portillons pour la zone de baignade d'Amée;
- déplacement de goals et placement des poteaux et clôtures au terrain de football de Ronet;
- réparation de diverses clôtures;
- réalisation d'une pelouse au Centre Namurois des Sports;
- réparation des circuits VTT;
- placement d'une clôture à Loyers.

3 SECRETARIAT

3.1 Répartition du crédit "Projets sportifs"

Le service des Sports octroie des interventions financières exceptionnelles destinées à la mise en œuvre des moyens nécessaires à la politique sportive développée par les clubs et par les athlètes de haut niveau pour leur contribution à l'image positive de la Ville et à la promotion de la pratique sportive par la population.

En 2010, l'article budgétaire 764/332-02 – Subsides projets sportifs – s'élevait à 200 000 € (210.000 € après modification budgétaire).

Montants égaux ou supérieurs à 2 581,36 €

Volet "associations sportives"		
UR Namur football	40.000 €	projet équipe première et fonctionnement
BC Namur Capitale	40.000 €	création d'un nouveau club de basket-ball
Judo Club Jambes	10.000 €	projet équipe première et fonctionnement
TT Vedrinamur	10.000 €	projet équipe première et fonctionnement
Pétanque Club Belgrade	10.000 €	projet équipe première et fonctionnement
Sambre et Meuse Athlétique Club	7.500 €	projet équipe première et fonctionnement
Namur Volley	6.000 €	projet équipe première et fonctionnement
Royal Hockey Club Namurois	5.000 €	projet équipe première et fonctionnement
Royal Namur Echecs	5.000 €	projet équipe première et fonctionnement
Namur Angels Base Ball	5.000 €	projet équipe première et fonctionnement
BC Loyers	5.000 €	projet équipe première et fonctionnement
Volet "infrastructures et équipement"		
Standard Flawinne FC	8.000 €	réparation du toit et remplacement du chauffage
ASBL Namur Volley	4.000 €	achat d'équipement et de matériel divers
BC Boninne	3.000 €	achat d'équipement et de matériel divers
TOTAL	158.500 €	

Montants inférieurs à 2 581,36 €

Volet "associations sportives"		
Mini Foot Namur	2.500 €	projet équipe première et fonctionnement
Les Marsouins	1.000 €	école de natation
Volet "infrastructures et équipements"		
Jeunesse Sportive La Plante	2.500 €	achat d'équipement et de matériel
TT Champ d'En Haut Erpent	2.500 €	achat d'équipement et de matériel
Pétanque Club Saint-Servais	2.500 €	réfection de l'éclairage des terrains
BC Loyers	2.500 €	achat d'équipement et de matériel
Karaté Club Namur	2.000 €	achat d'équipement et de matériel
BC Malonne	2.000 €	achat d'équipement et de matériel
Beez Boating Club	1.500 €	réparation d'une péniche

Pétanque "Les Arsouilles"	1.500 €	achat d'équipement et de matériel
Les Lévriers d'Erpent	1.500 €	achat d'équipement et de matériel
TC Belgrade	1.500 €	mise en conformité
BC Erpent	1.500 €	achat d'équipement et de matériel
Royal Gallia BC Beez	1.500 €	achat d'équipement et de matériel
Royal Mosa Jambes	1 500 €	achat d'équipement et de matériel
Cercle sportif de Bouge	1.500 €	achat d'équipement et de matériel
BC IATA Namur	1.500 €	achat d'équipement et de matériel
New BC Belgrade	1.500 €	achat d'équipement et de matériel
Etoile Verte de Malonne	1.000 €	achat d'équipement et de matériel
Choong Moo	1.000 €	achat d'équipement et de matériel de psychomotricité
Olimpboxe	900 €	achat d'équipement et de matériel
Entente Sportive Jamboise	750 €	achat d'équipement et de matériel
FC Malonne 2000	750 €	achat d'équipement et de matériel
FC Olympic Namur	500 €	achat d'équipement et de matériel
ASBL Convergences	500 €	achat d'un kicker
Volet "Evénementiel"		
Namuraid	2.500 €	organisation Namuraid 2010
Full Contact Kick Boxing Chakuraï	1.500 €	organisation du championnat du monde de Kick boxing
We Wanna Dance	1.250 €	organisation d'un festival de hip hop
Boxing Team Namurois ASBL	1.250 €	gala de Boxe
Fédération Belge de Rugby	1.000 €	super Coupe de Belgique de Rugby
Boxing Gym Club Namurois	1.000 €	gala de Boxe
Namur Olympic Club	1.000 €	organisation d'une compétition
TT Flawinne	750 €	10ème anniversaire du club
Petrouchka	750 €	25ème anniversaire de l'ASBL
Standard Flawinne FC	500 €	organisation d'un stage
Altéo	500 €	organisation d'une journée sportive
Royale Espérance Flawinne	500 €	10ème anniversaire du club
Royal Yacht Club Sambre et Meuse	500 €	organisation de la coupe de la Ville de Namur
US Cheminots Namur	300 €	championnat de Belgique SNCB mini-foot
Carrefour des Cultures	300 €	championnat de mini-foot
TOTAL	51.500 €	

3.2 Subsides aux associations sportives locales

Sur base d'un règlement arrêté par le Conseil communal du 29 mai 2002 et modifié le 27 juin 2007, la répartition des subsides aux associations sportives locales tient compte, pour la somme allouée, du nombre de membres, du niveau de l'encadrement technique et des activités spécifiques.

En 2010, l'article budgétaire 764/332AS-02 s'élevait à 200 000 €.

Montants égaux ou supérieurs à 2 581,36 €

N°de reconnaissance	Dénomination du Club	Subvention 2010
Alpinisme		
01/01	ASBL Club Alpin belge	500,00 €
Arts Martiaux		
02/01	ASBL Taekwon-Do Club Namur	1.563,88 €
02/04	ASBL Judo Club de Jambes	0,00 €
02/06	ASBL Académie des sept Etoiles	824,05 €
02/08	ASBL Takwon-Do Rycerz	484,96 €
02/09	Association de fait Aikikaï Namur	1.286,44 €
02/10	Association de fait Bushido Jambes	1.101,48 €
02/13	ASBL Self Defense pour tous	250,00 €

Athlétisme		
03/01	ASBL Sambre et Meuse Athlétique Club	0,00 €
Automobilisme		
04/02	ASBL Ecurie New Racing	916,53 €
Badminton		
06/01	ASBL Nambad	978,18 €
06/02	ASBL Badminton Club Namur	2.149,58 €
06/03	Association de fait Badminton Club Seniors	1.255,62 €
Balle Pelote		
07/01	ASBL Etoile Bleue	916,53 €
07/02	ASBL Royale Pelote Saint-Servaitoise	824,05 €
07/03	Association de fait Royale Pelote Andoy	916,53 €
07/04	ASBL Pelote Davoise Renaissance	916,53 €
Baseball		
08/01	ASBL Namur Angels Base Ball – Softball	0,00 €
Basketball		
09/04	ASBL BC Loyers	0,00 €
09/05	ASBL JS La Plante	1.533,05 €
09/10	ASBL BC Royal Mosa Jambes	2.211,23 €
09/11	ASBL BC Boninne	2.242,06 €
09/12	ASBL CS Bouge	1.841,32 €
09/13	ASBL BC Saint-Servais Namur (Namur Capitale)	0,00 €
09/15	ASBL IATA Namur	2.396,19 €
Billard		
10/01	ASBL Académie de Billard du Grand Namur	608,26 €
10/02	ASBL Billard Club de Jambes	762,39 €
Boxe		
11/01	ASBL Boxing Team Namurois	1.163,14 €
Cyclisme – Cyclo13/05		
13/05	Association de fait Randonneurs Mosans	1.070,66 €
13/10	ASBL Royal Namur Vélo	1.378,92 €
Echecs		
42/03	ASBL Royal Namur Echecs	0,00 €
Escrime		
15/01	ASBL Cercle d'Escrime de Namur	2.211,23 €
Football		
17/01	ASBL FC Andoy-Wierde	1.255,62 €
17/02	ASBL CAPS	2.488,67 €
17/06	ASBL Royale Entente Wartet FC	1.533,05 €
17/07	ASBL Entente Sportive Boninne	2.057,10 €
17/11	ASBL FC Naninne	2.581,15 €
17/13	ASBL Union Sportive Gelbressée	1.070,66 €
17/16	ASBL Etoile Rouge de Belgrade	1.872,14 €
Mini-football		
18/03	Association de fait MF Namur	0,00 €
18/05	Association de fait MF Borrusia Loyers	1.224,79 €
18/10	Association de fait MF Killer Naninne	608,26 €
18/11	Association de fait MF Mascaux-Jambes	916,53 €
18/13	Association de fait Squadra Vedrin	608,26 €
18/16	Association de fait Futsal Borussia Namur Diamant	762,39 €
18/17	ASBL Racing Club Namur	854,87 €
18/20	Association de fait Mini FC Saint-Servais	793,22 €
18/21	Association de fait Mini FC Medic Namur	639,09 €
18/22	Association de fait Mini FC Sporting Namur	762,39 €
18/24	Association de fait Namur Futsal	762,39 €
18/25	Association de fait Sporting Vedrin	608,26 €
18/26	Association de fait Spartans Namur	250,00 €
Mini-Golf		
20/01	ASBL Mini Golf Namurois	916,53 €

Gymnastique		
21/02	Association de fait Royal Espérance Flawinne	1.902,97 €
21/03	ASBL L'Envol Gymnastique	2.334,54 €
21/04	Association de fait "La Gaillarde"	2.519,50 €
Hockey		
22/02	ASBL Royal Hockey Club Namurois	0,00 €
Jogging		
23/01	ASBL Running Club Namur	1.378,92 €
Marche		
24/01	ASBL Les Castors des Comognes de Vedrin	1.687,18 €
24/03	ASBL Pégase Club de Sports d'Orientation	1.378,92 €
24/04	ASBL Wallonia Namur	1.687,18 €
24/05	ASBL Les Spitants de Namur	1.687,18 €
Motocyclisme		
25/02	ASBL Moto Club Saint-Servais	762,39 €
Pétanque		
29/01	ASBL Pétanque Club Pitchoun Jambois	1.440,57 €
29/02	Association de fait Royal Pétanque Club Saint-Servais	1.440,57 €
Plongée		
30/01	ASBL Club de Plongée Sambre et Meuse	1.687,18 €
30/02	ASBL Ecole de Plongée Sous-Marine de Namur	2.550,32 €
30/03	ASBL Galatéa	762,39 €
Rugby		
31/01	ASBL Rugby XV	1.132,31 €
Spéléologie		
32/01	ASBL Société spéléologique de Namur	1.317,27 €
Sports adaptés		
33/01	ASBL Plongée adaptée Namur	916,54 €
33/02	ASBL Cercle Coronarien Namurois	916,54 €
33/03	ASBL Cyclocoeur	916,54 €
33/04	Association de fait Sport Santé Namur	916,54 €
33/05	Association de fait Sporti-H-Go	916,54 €
33/06	ASBL Handi Rando	916,54 €
33/07	ASBL Sport et Différence	916,54 €
33/08	ASBL La Montagne Intérieure	916,54 €
Sports nautiques		
34/01	ASBL Cercle de Voile de Dave	1.902,97 €
34/03	ASBL Beez Boating Club	1.902,97 €
34/05	ASBL Royal Yachting Sambre et Meuse	1.841,32 €
Squash		
44/01	Association de fait Squash Club Namur	1.286,44 €
Tennis		
35/01	ASBL Tabora Sports	1.902,97 €
35/03	ASBL Bouge Tennis Club	1.872,14 €
35/04	ASBL Tennis Club Belgrade	1.378,92 €
35/05	ASBL Tennis Club Malonne	2.365,36 €
35/07	Association de fait Tennis Rail Club Namurois	1.533,05 €
35/08	ASBL Tennis Club Temploux	1.533,05 €
35/10	ASBL Groupement sportif Saint Fiacre	1.872,14 €
Tennis de table		
36/01	ASBL TT Namur	1.193,96 €
36/02	ASBL TT Vedrinamur	0,00 €
36/03	Association Royal Palette Bougeoise	1.533,05 €
36/04	Association de fait TT Champ d'En Haut – Erpent	2.026,27 €
36/05	Association de fait TT Rail Club Namur	1.101,48 €
36/06	Association de fait TT Palette Beezoise	916,53 €
36/07	Association de fait TT Flawinne	1.224,79 €
36/08	Association de fait TT Astérix Saint-Marc	1.378,92 €
36/09	ASBL Cercle de TT Andoy	2.303,71 €

36/10	Association de fait TT Sambre et Meuse Jambes	1.070,66 €
36/11	Association de fait TT Erpent	608,26 €
36/12	ASBL TT Loyers	1.440,57 €
36/13	Association de fait TT Malonne	1.440,57 €
36/14	Association de fait Namur TT Namur Saint-Georges	916,53 €
36/15	Association de fait Palette Suarlée	916,53 €
Tir à l'Arc		
38/02	Association de fait Les Lumç'ons Andoy-Wierde	947,35 €
Triathlon		
39/01	ASBL Triathlon Namur Team	793,22 €
Vol à Voile		
43/01	ASBL Cap Vol à Voile	1.995,45 €
Volley		
40/03	ASBL Volley Club Namur Res Non Verba	1.748,84 €
40/04	ASBL Etoile Verte de Malonne	1.563,88 €
40/06	ASBL Namur Volley	0,00 €
Pêche		
41/01	ASBL Le Gardon Mosan	854,87 €
41/02	ASBL Les Pêcheurs libres de Jambes et environs	1.224,79 €
TOTAL		138.659,87 €

Montants égaux ou supérieurs à 2 581,36 €

Arts Martiaux		
02/03	ASBL Judo Club Namurois	3.074,37 €
Basket-Ball		
09/02	ASBL BC Erpent	3.629,24 €
09/08	ASBL Royal Gallia BC Beez	3.505,94 €
09/17	ASBL New BC Belgrade	3.413,46 €
Corporatif		
12/01	Groupement Royal Corporatif Provincial	5.500,00 €
Football		
17/03	ASBL Cercle sportif Wépionnais	2.735,28 €
17/04	ASBL Royal Arquet FC	3.721,72 €
17/05	ASBL FC Malonne 2000	2.920,24 €
17/08	ASBL Entente Sportive Jamboise	3.228,50 €
17/10	ASBL Standard Flawinne FC	3.074,37 €
17/14	ASBL Royale Unions Sportive Loyers	2.796,93 €
Gymnastique		
21/01	Association de fait Terra Nova Team	3.721,72 €
Multidiscipline		
34/02	ASBL Royal Club Nautique Sambre et Meuse	2.766,11 €
Natation		
26/02	ASBL Cercle Royal de natation Squale	3.382,63 €
26/03	ASBL Namur Olympic Club	3.320,98 €
Tennis		
35/02	ASBL Tennis Club Amée-Jambes	2.951,06 €
35/06	ASBL Tennis La Citadelle	3.690,90 €
35/09	ASBL Tennis Club Géronsart	3.906,68 €
TOTAL		61.340,13 €

4 ANIMATIONS SPORTIVES

4.1 Joggings & Challenge Ville de Namur

Le Challenge Ville de Namur se compose de 18 courses ouvertes à tous, Namurois ou non, et a vu la participation de 450 athlètes dont 176 coureurs (178 en 2009) ont fait partie du classement final.

La 23ème édition du Jogging Ville de Namur, organisé le 12 septembre 2010, a enregistré la participation de 882 concurrents (1 120 participants en 2009) pour la distance de

11 kilomètres, de 230 participants pour le parcours de 5 kilomètres, la course de 1 kilomètre, organisée pour les enfants, a rassemblé 156 petits joggeurs.

La 11ème Corrida de Namur a eu lieu le 4 décembre 2010, a enregistré la participation de 816 concurrents (831 participants en 2009).

La 3ème édition du Marathon Ekiden de Namur, organisé le 9 mai 2010, a remporté un beau succès de participation, réunissant 282 concurrents, répartis en 47 équipes de 6 personnes.

4.2 Stages et activités sportives

2010	Janvier à Mars	Carnaval du 15 au 19 février	Pâques 1 du 6 au 9 avril	Pâques 2 du 12 au 16 avril	Avril à juin	Juillet	Août	Sept. à déc.	Noël du 26 au 28 déc.	Total
Enfants										
Aventure				21		44	48			113
Baby-gym & Baby Sport	14				14			14		42
Basketball		8		18		22	27			75
Danse		3		26		62	66		4	161
Danse et nage synchro							18			18
Equitation			8	15		7	30			60
Escalade		7	6	8		16	13		6	56
Escrime			10			17				27
Eveil du corps et des sens		31	43	52		126	169		13	434
Football				9		60	19			88
Eveil rythmique et sports		13		8		47	34		8	110
Multisports/ orientation						15				15
Boxe anglaise						13	12			25
Petits Aventuriers			15			16	20			51
Karaté et self defense		10				16	19			45
Mini Multisports		17	29	49		70	130		9	304
Multisports		40	47	50		130	187		22	476
Natation	286				286	23	24		286	905
Pêche						11	11			22
Psychomotricité	31				31			31		93
Sports et découverte incendie						16	16			32
Tennis	94				94			94		282
Tennis de Table			10	14		33	16		11	84
VTT				4		11	29			44
Voile						21	24			45
Adultes										
Aquagym	21				21			21		63
Relaxation et stretching	2				2			2		6
Tennis	26				26			26		78
Seniors										
Tennis	22				22				22	66
TOTAL	496	129	168	274	496	776	912	474	95	3820

2009	3086
2007	3954
2007	4572
2006	4818
2005	4196
2004	4322
2003	4499
2002	3975
2001	4162
2000	4656
1999	4717
1998	5065
1997	5467
1996	5777
1995	5855
1994	5799
1993	5675

5 ÉVÉNEMENTS

Au cours de l'année 2010, la cellule "Evénements" a organisé ou participé à diverses manifestations sportives qui se dont déroulées sur le territoire communal, soit en aide logistique, soit en aide administrative.

Evénements	Date
Championnat FKK	24 janvier 2010
Trophée du Mérite sportif	25 janvier 2010
Journée sportive "Bouger pour Lavi"	14 février 2010
Télévie/Cup Karaté	20 et 21 février 2010
Championnat FKK	7 mars 2010
Jogging des Etourneaux – Bouge	13 mars 2010
Championnat scolaire de course d'orientation de l'enseignement fondamental	18 mars 2010
Championnat FKK	20 et 21 mars 2010
Run and Bike – Malonne	28 mars 2010
Gala de Boxe – Boxing Gym Club Namurois	3 avril 2010
Carrefour des générations	24 avril 2010
Finales de la Coupe de la Province – équipe jeunes	24 avril 2010
Namur Kayak Trophy	25 avril 2010
Namur Open de Karaté	1 mai 2010
Acro-gym St Berthuin Malonne	12 mai 2010
Sporti-H-Go	13 mai 2010
Championnat du Monde de Kick Boxing/Full Contact	15 mai 2010
Namur Marathon Kick Power	30 mai 2010
Bougez pour le SEP	30 mai 2010
Championnat de Belgique de Jet Ski	19 et 20 juin 2010
Concours complet International d'Arville	24 au 27 juin 2010
Namuraid	27 juin 2010
La roue tourne pour les rhumatismes	27 juin 2010
Atletissima	30 juin 2010
Rollers Bike Parade	juillet et août 2010
Zone de baignade à la plage d'Amée	juillet et août 2010
Passage du Tour de France	6 juillet 2010
Lotto Street Soccer	15 juillet 2010
Coupe de la Ville – RYCSM	24 et 25 juillet 2010
Battle 4 fun	25 juillet 2010
Descente en aviron Namur-Sedan	30 et 31 juillet 2010
Namur Beach Volley	6 au 8 août 2010
Belgian Tennis Open en fauteuil roulant	3 au 7 août 2010
Inauguration du terrain de football en synthétique de Naninne	29 août 2010
Super Coupe de Rugby	4 septembre 2010
Jogging de Malonne	5 septembre 2010
Grand Prix de Wallonie Cycliste	15 septembre 2010
Descente VTT Nissan Downhill Cup	25 et 26 septembre 2010
Courses VTT – Flawinne	26 septembre 2010
Tournoi de Volley-ball Inter-police	1er octobre 2010
Jogging des Gozettis – Flawinne	10 septembre 2010
10ème anniversaire de la FéMa	8 et 9 octobre 2010
We Wanna Dance	16 et 17 octobre 2010
3ème SuperMoto	16 et 17 octobre 2010
Rencontre BC Dexia Namur Capitale – Hall Octave Henry	27 octobre 2010
15ème Challenge Ville de Namur de Tennis de Table et Internationaux pour jeunes	30 octobre au 1er novembre 2010
Duathlon – Malonne	11 novembre 2010
Gala de Boxe – Boxing Team Namurois	13 novembre 2010
Rencontre BC Dexia Namur Capitale – Hall Octave Henry	1er décembre 2010
Rencontre BC Dexia Namur Capitale – Hall Octave Henry	16 décembre 2010

6 INSERSPORTS

Le projet "Activités sportives à caractère préventif et social pour les personnes et groupes socialement défavorisés" est subventionné depuis 1998 par le SPW via le Plan de Cohésion sociale (PCS).

La population visée peut être listée comme suit:

- les enfants;
- les adolescents en général, et ceux en décrochage scolaire ou exclus du milieu sportif en particulier;
- les personnes à la recherche d'un emploi (chômeurs de moyenne à longue durée);
- les femmes;
- les personnes âgées;
- les personnes handicapées;
- les populations d'allochtones (migrants, réfugiés,…).

Ce public est informé et sensibilisé par les associations ou encore les institutions travaillant en partenariat avec la cellule Insersport ainsi que via le site Internet de la Ville.

6.1 Objectifs généraux

Dans un esprit de cohésion sociale et de prévention, le sport est un partenaire social à part entière.

Dés lors, il permet de mettre en place d'une part, des objectifs encourageant la socialisation des individus, et, d'autre part, d'améliorer la condition physique de chacun.

La cellule, à travers l'outil sportif, se met au service des personnes ayant des difficultés d'insertion.

Insersport:

- soutient les associations, les quartiers et maisons de jeunes, les espaces communautaires de manière technique et logistique afin de favoriser l'autonomie de chacun;
- permet aux jeunes de s'épanouir dans la société à travers le sport et ainsi favorise l'acquisition de compétences en éducation physique et sportive;
- développe des facilités d'accès aux activités sportives pour les femmes, les personnes handicapées et les personnes âgées;
- encourage les activités extrascolaires qui participent à l'accroissement du champ de l'éducation physique;
- offre l'outil sportif dans le cadre de la réinsertion socioprofessionnelle.

6.2 Objectifs spécifiques

Thématique des événements socio-sportifs

La cellule Insersport participe activement aux différents événements organisés par ses partenaires au travers d'un soutien logistique et d'encadrement mais aussi en organisant des démonstrations socio-sportives dans le cadre événementiel. Le cas échéant, un soutien pédagogique est apporté selon l'envergure de l'événement.

Evénements en 2010

- juin: journée de sensibilisation, d'informations et de sport avec le CIEP (lire et écrire);
- septembre: journées intergénérationnelles avec Carrefour des générations;
- octobre: les 9 et 10: journées sportives pour le 10ème anniversaire de la "Féma" (Fédération de multisports adaptés)
- novembre: journée du 11 novembre de "Sport et Différence"
- décembre: activités annuelles de natation adaptée le 2 décembre avec Vis-à-Vis, le CIEP et Alpha 5000.

Thématique du soutien technique et logistique avec les associations

Encadrement technique et logistique par la mise à disposition des salles, du matériel sportif et de personnel.

Thématique pour la personne handicapée

Ouvrir une activité sportive régulière aux personnes handicapées et favoriser le dépassement de soi.

Thématique pour la personne du 3ème âge

Ouvrir une activité sportive régulière aux personnes de 60 ans et plus et favoriser la cohésion sociale en permettant à ces personnes de se rencontrer tout en leur offrant et créant un moment de détente.

Thématique du parascolaire

Lutter contre l'obésité et la sédentarisation chez l'enfant mais également lui permettre de pratiquer une activité physique à la hauteur de ses besoins.

Thématique des assuétudes

Aider l'usager de substances telles que drogues ou alcool durant son sevrage. Lui faire adopter un mode de vie plus sain, et ce afin de faciliter sa réinsertion dans la société. Dans ce cas, une aide au cas par cas est proposée.

Thématique des jeunes issus des quartiers

Favoriser le "sport pour tous" et renforcer la cohésion sociale en permettant aux enfants, aux jeunes et moins jeunes de se rencontrer lors de manifestations sportives et au travers d'activités sportives régulières.

En définitive, le sport est un facteur essentiel de réadaptation et d'intégration sociale pour les personnes défavorisées. Dans le cadre des dispositions à prendre au niveau des administrations, Insersport se conforme au droit de pratiquer le "sport pour tous" résultant de la Charte européenne du sport et des différentes recommandations du Conseil de l'Europe.

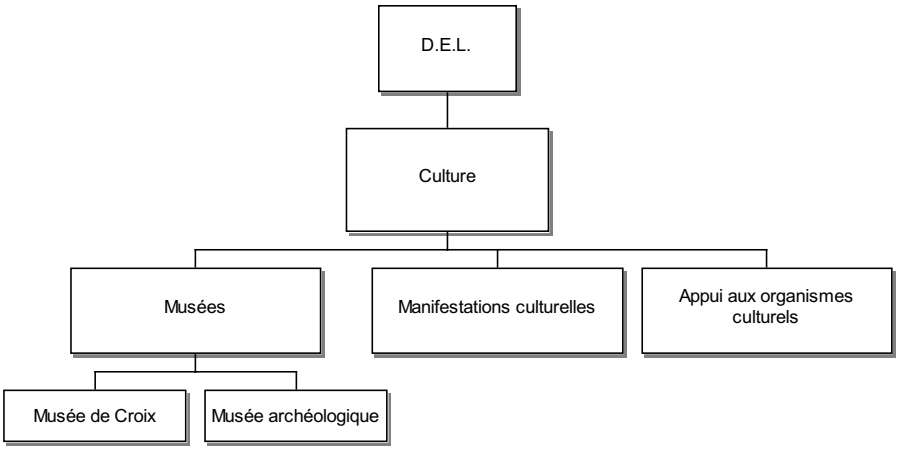
6.3 Taux de participation

- Nombre de participants sur l'année, toutes activités confondues: 9.940
- Nombre d'activités hebdomadaires dispensées: 22 à raison de 35 semaines/année scolaire. Activités dispensées: gym, mini-foot, tir à l'arc, judo, lutte, natation, danse, marche, VTT, tennis, baseball, net ball, rando, badminton, … dont sport adapté.
- Nombre de participants durant la période des vacances: 700
- Taux de participation moyen/activité: 12
- Nombre de soutien logistique et technique: 175 (y compris les événements socio sportifs).

Participation

Année	Nombre de participants
1996	570
1997	785
1998	1.226
1999	6.221
2000	8.944
2001	7.303
2002	8.710
2003	8.749
2004	13.165
2005	12.668
2006	9.819
2007	2.500
2008	10.500
2009	8.560
2010	9.940

CULTURE


D.E.L.
Culture
Musées
Manifestations culturelles
Appui aux organismes culturels
Musée de Croix
Musée archéologique

1 Composition du service

- 1 chef de service
- 2 responsables de musées
- 13 agents administratifs
- 3 ouvriers

2 Description du service

L'objectif du service est de promouvoir le développement culturel de la Ville au profit de sa population et de ses visiteurs par la gestion des outils culturels dont il a la charge et par la réalisation d'un programme d'animations, ainsi que par l'aide à ses associations.

Le service de la Culture se compose de 3 cellules, à savoir :

1 Musées

Cette cellule est subdivisée en 2 sections, le musée de Croix d'une part et le musée archéologique d'autre part. La cellule musées se compose de 2 responsables, 4 agents administratifs et 3 ouvriers.

Les missions de cette cellule sont :

- la gestion administrative et scientifique des deux musées communaux,
- favoriser le rayonnement des musées et de leurs collections auprès du grand public et des publics spécialisés,
- assurer la liaison avec les organismes subsidiants et culturels.

2 Manifestations culturelles

Cette cellule se compose de 5 agents administratifs et ses missions sont les suivantes :

- organisation d'événements récurrents ou ponctuels,
- collaboration et coordination avec divers organismes culturels (CCR/Théâtre Maison de la Poésie – Galerie Détour, …),
- aide à des manifestations, des organismes de manière ponctuelle ou récurrente, cette aide étant soit financière (subsides), soit logistique (infrastructure et/ou personnel).

3 Appui aux organismes culturels

Galerie Détour (1 membre du personnel culturel en détachement).
Diffusion de l'art contemporain.

CCR/Théâtre (2 techniciens en détachement)
Diffusion artistique dans divers domaines.

Maison de la Poésie (1 agent administratif en détachement)
Valorisation et diffusion de la poésie et de la langue française.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
762/124 MC-48	Organisation de manifestations culturelles	100
762/122-04	Droits d'auteurs, honoraires, indemnités artistes	100
771/124-02	Promotion culturelles/animation Musées	104
771/124-06	Restauration d'œuvres d'art	104
762/332 AC-02	Subside Actions culturelles	104
762/332 CP-02	Subside Maison de la Poésie	106
762/332 T-02	Crédit thématique et événements divers	106
762/332 CO-03	Subside Maison du Conte	106
762/332 CI-02	Subsides aux cinémas	106
762/332 AE-02	Subsides Cinéma Art et Essai – ASBL « Les 400 Coups »	106
762/332 CC-02	Subside Cavema	106

762/332 CM-03	Subside au Centre Culturel Régional pour maintenance	106
762/332 CR-02	Subside au Centre Culturel Régional	106
762/332 FA-02	Subside au Festival des Arts Forains	106
762/332 FF-02	Subside Festival du Film francophone	106
762/332 FN-02	Subside Festival de Musique de Namur	106
762/332 FO-02	Subside Dapo Fédération danses populaires	106
762/332 PP-02	Prix divers	106
762/332 FK-02	Subside Folknam	106
762/332 HY-03	Subside Hypothésarts	106
762/332 MT-02	Cotisation Maison du Tourisme	106
762/332 SI-02	Subside au SI de Jambes	106
762/332 MC-02	Subside au Centre International Musique Chorale	108
762/332 ME-02	Subside à la Médiathèque ASBL	108
762/332 OT-02	Subside Office du Tourisme	108
771/332 C-02	Subside Musées et associations culturelles	110
771/332 SA-02	Subside Société archéologique	110
771/161-48	Recettes diverses musées	93
762/161 MC-48	Recettes diverses manifestations culturelles	93

4 Rapport d'activités

1 Animations et Festivités

1.1 Imag'in

Ce projet est une initiative de la Ville depuis 2001 (services de la Culture et des Affaires Sociales). Il est destiné aux enfants de 6 à 12 ans, issus des quartiers dits défavorisés

L'ambition du service de la Culture d'amener les enfants de 6-12 ans à dialoguer autour du film visionné et à décrypter le langage de l'image, s'est heurté à de nombreuses difficultés.

Suite à l'évaluation, une réorientation s'est imposée. C'est pourquoi, durant les années 2009 et 2010, seul un lien a été gardé avec ce public, en offrant l'accès au cinéma (3 séances).

Total de participants en 2009 : 126

Première séance : 25 participants pour Coraline
Deuxième séance : 58 participants pour Alice au pays des merveilles.
Troisième séance : 56 pour le Voyage extraordinaire.

Soit au total pour 2010 : 139

Quartiers participants : Cinex ; Petit Ry ; Saint Servais.

1.2 Animations lors d'expositions

Lors de l'exposition « Il était une fois les Contes Animés » qui s'est déroulée à la Galerie du Beffroi, les animations proposées ont attiré 483 enfants.

Une collaboration avec l'asbl GAU a été mise en place à l'occasion de St Nicolas.

1.3 Anniversaires au Musée

Depuis 2 ans, le service a développé au Musée de Croix une façon originale de fêter son anniversaire.

Cette animation spécifique a été fréquentée par 235 enfants.

1.4 Animations aux Musées Archéologique et de Croix

115 enfants des écoles et associations diverses y ont participé.

1.5 Animations à l'attention du public malvoyant

En partenariat avec la section Namuroise de l'Office National des Aveugles, le service a organisé 3 séances de cinéma adaptées aux malvoyants au Caméo.

1.6 Exposition de photos

Chaque année, le service organise de juin à septembre, un concours photo sur un thème culturel ou patrimonial.

Le thème de 2010 était « Artisans au Travail ». En janvier, les photos du concours de l'année précédente ont été exposées à la Galerie du Beffroi (du 02/01 au 31/01).

Elle a attiré 566 visiteurs.

1.7 Rétrospective de l'année 2009 des photographes de presse

La Galerie du Beffroi a accueilli du 04/02 au 28/02 les photos de Bruno Arnold, Philippe Berger, André Dubuisson, Jacques Duchâteau, Bruno Fahy, Jacques Leurquin, Vincent Lorent, Denis Tombal.

1030 visiteurs.

1.8 Exposition « Models and forms »

A l'occasion de la désignation de Pécs comme Capitale européenne de la Culture 2010 et dans le cadre de l'entente de coopération signée entre la Ville de Namur et Pécs, la Galerie du Beffroi a présenté l'exposition « Models and forms » (04/03 → 28/03).

Celle-ci a permis à des artistes hongrois contemporains de renommée internationale de montrer leurs œuvres.

769 visiteurs.

1.9 Festival Euroglobe 2.0

Le service en collaboration avec la Province, le Cinéma Caméo, le FIFF et Média 10/10 a accueilli le Festival Euroglobe 2.0

Ce projet européen prend place dans le cadre de la Présidence du Conseil de l'Union européenne par la Belgique.

Il parcourt diverses villes européennes et a pour but de montrer la créativité culturelle contre le réchauffement climatique.

La Galerie du Beffroi a présenté du 13 au 28/08 les photos résultant d'un concours sur le thème en Belgique ainsi que des images du Centre aérospatial allemand.

2 séances de cinéma ont été diffusées au cinéma Caméo et une soirée musicale a eu lieu à la Maison de la Culture.

718 visiteurs.

1.10 Exposition « Frites, bière… et petits dessins ! »

Les caricaturistes Samuel Lemaire et Jacques Sondron ont présenté un échantillon de leur art à la Galerie du Beffroi du 02/09 au 03/10.

1416 visiteurs.

1.11 Exposition « Il était une fois les contes animés »

L'exposition « Il était une fois les Contes animés » a eu lieu à la Galerie du Beffroi du 18/11 au 09/01/11.

Conçue par l'atelier « Armand Langlois », elle était composée d'automates intégrés dans des scènes de contes de Charles Perrault.

4003 visiteurs.

1.12 Exposition « Namur à l'heure allemande » : 1914-18 au quotidien

En collaboration avec la Bibliothèque, les Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix, les Archives photographiques namuroises, le service a mis en place une exposition de photographies. Celle-ci a eu lieu en plein air sur la place d'Armes du 21/08 au 12/09.

Cette exposition a été complétée par un colloque et une seconde exposition qui se sont déroulés aux FUNDP.

1.13 Parcours d'artiste « Chambres avec vue ».

Les 20-21 et 27-28 mars, le service a organisé pour la première fois un parcours artistique ouvert à toutes les disciplines. Cet événement se déroulait non seulement dans le centre urbain mais aussi sur l'ensemble du territoire namurois. Cette biennale a enregistré 200 participants.

En parallèle, deux artistes invitées, Marianne Berenhaut et Isabelle Francis, ont investi l'Eglise St Loup du 20 au 28/03. Ces deux artistes contemporaines ont pu présenter des installations spécialement réalisées ou adaptées pour le lieu.

1.14 Exposition « Sculptures dans la Ville de Monique de Ceulaer et Gie Luyten »

Mettre l'art dans la rue, tel est l'objectif de cette démarche qui invite chaque année un artiste à passer l'été à Namur.

En 2010, les places ont accueilli les œuvres de Gie Luyten et Monique de Ceulaer.

1.15 Les NAMusiq '

Le service, en collaboration avec la Province, la Philharmonique et New asbl, a mis sur pied une saison de concerts de Midi, alliant le patrimoine, la culture en général et la musique classique en particulier.

La programmation, qui fait la part belle aux jeunes et s'ouvre aussi aux styles « non classiques », propose un concert par mois dans des lieux patrimoniaux différents.

1.16 Fête de la Musique

Le service a coordonné la fête de la Musique à Namur.

En collaboration avec le Conseil de la Musique, le Conservatoire, la SNCB, les écoles fondamentales du Namurois, le CAVE&MA, le Belvédère, la Médiathèque, le CPAS et Esperanzah, les 18-19 et 20/06.

Au programme, du jazz à la Gare de Namur, les saxophonistes du Conservatoire à la Galerie du Beffroi, 4 concerts place du Marché aux Légumes (The Shill, Mad Radios, Cheesy Cliché et Orfeo), des chœurs d'enfants des écoles namuroises et de la Rock's Cool dans les Jardins du Maïeur, ainsi que des ateliers des Jeunesses Musicales, un déambulatoire de l'Orchestre International du Vetex sur le Marché du samedi matin, un concert dans les Jardins de la Médiathèque, un concert de la fanfare de Fernelmont à la Maison de repos d'Harscamp, un spectacle de Mousta largo à la Maison de la Culture, 3 concerts sur la place d'Armes (Chapeaux bas, Replay, les Vedettes), 2 concerts au Belvédère (Too Much and the White Nots, le coup de parapluie), un concert dans les Jardins du Musée Rops, 5 concerts sur le parvis de la Maison de la Culture (Rock's Cool, école du Cirque de Gembloux, Abstract Citizen Cop, Big Noise, Roman, Big), un concert au Parlement (Swing'in Voices).

En 2010, la Région Wallonne fêtait son 30ème anniversaire et à cette occasion, la Fête de la Musique a bénéficié du concert d'ouverture du Festival de Wallonie. Celui-ci a eu lieu sur le Grognon le 20/06 et mêlait les prestations de Maurane, Julos Beaucarne, l'Orchestre des Jeunes du Conservatoire de Liège et New Espace Dance.

1.17 Antica

Du 11 au 21/11/2010 à Namur Expo

Stand des musées namurois, mis gracieusement à disposition par ARTEXIS, organisateur du salon, pour l'exposition de pièces issues des collections muséales, en rapport avec le thème « Ateliers d'artistes ».

Participation des musées communaux (Musée Groesbeeck de Croix et Musée Archéologique), des musées provinciaux (Musée Rops et des Arts anciens), du Musée Diocésain et du Musée Africain.

De plus, mise en scène d'œuvres d'atelier du peintre namurois Paule Bisman (sculptures, peintures et palette de l'artiste).

Permanence du service Culture sur le stand, pour assurer la promotion des musées représentés.

1.18 Journées du Patrimoine

Sur le thème des « Métiers du Patrimoine », organisation de visite guidées, projections commentées et expositions.

Lieux concernés : Musée Groesbeeck de Croix, Musée Archéologique, Eglise St Loup, Cathédrale St Aubain, Arsenal, Eglise de Dave, Vieux quartiers et Citadelle de Namur. Expositions sur la Place d'Armes et aux Facultés (FNDP), Centre de Ressources historiques namuroises (CerHin).

Collaboration des Guides touristiques du Namurois, d'historiens de l'art, d'architecte spécialiste et rénovation de bâtiments anciens.

Participation de l'IPW (Institut du Patrimoine wallon), de l'IRPA (Institut royal du patrimoine artistique) et de la SPW-Département du Patrimoine.

Statistiques de fréquentation de ces différentes activités : 2344 personnes.

1.19 Collaboration avec la Maison du Conte

La Maison du Conte a effectué des conteries pour le service Jeunesse (Plaines de jeux), pour le Musée de Croix (dans le cadre du Printemps des Musées), pour le Musée Archéologique (Conte de la lune noire), pour le public malvoyant, pour l'exposition veillée de conte de fin d'année à la Galerie du Beffroi.

1.20 Aides diverses

Partenariat avec la Maison de la Laïcité dans le cadre de la Présidence belge de l'Union Européenne pour l'accueil d'un spectacle musical « La Solitude d'un acteur ».

Aide logistique au 12^{éme} Marché de la Poésie.

Aide au cercle des Artistes Belgradois et Namurois. Exposition 25^{éme} anniversaire. Le service reçoit et donne suite aux demandes de renseignements à caractère culturel, historique et artistique. Il met à disposition (pour consultation sur place) les livres et brochures acquis par le service et se trouvant dans la bibliothèque Culture pour les étudiants et personnes réalisant des ouvrages sur Namur.
Il aide à diverses manifestations par un soutien logistique, prêt de panneaux, vitrines, matériel d'éclairage, …
Il collabore avec diverses associations culturelles namuroises.

2 Conventions – Contrats – Notification

- Convention de mise en dépôt d'œuvres d'art appartenant aux collections communales au Musée de la Vie Wallonne à Liège.
- Convention de mise en dépôt d'œuvres d'art appartenant aux collections communales à la Police judiciaire fédérale (Namur).
- Contrat de prêt d'œuvres d'art par les Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles (MRAH) au Musée de Groesbeeck de Croix.
- Dans le cadre de la Convention de collaboration entre la Ville de Namur et Mons 2015, accord de principe sur un projet de résidence au CCR de Wadji Mouawad 2011.
- Convention de collaboration Ville de Namur et Association pour la promotion des Arts Forains.Cet accord formalise les aides apportées par les deux partenaires tout au long de l'année, mais surtout à l'occasion du Festival des Arts Forains.
- Convention de partenariat SNCB-Musée de Croix et Musée Archéologique.
- Notification par la Communauté française de Belgique de la décision de classement du Calice dit de Saint Berthuin de Malonne avec la qualification de Trésor.
- Prise de connaissance du document de Travail Plan d'affaire pour la rénovation du Cinéma Caméo.

3 Soutiens – Subsides

Soutien exceptionnel au Festival du Film Francophone de 10.000 € à l'occasion du 25ème anniversaire.

3.1 Subsides aux Musées et Sociétés

Ont reçus un soutien financier de la Ville les asbl :

- Musée de la Fraise, 4000 €
- Musée Africain de Namur, 4000 €
- Musée des Traditions, 1000 €
- Galerie Détour, 3000 €.

3.2 Subsides Actions Culturelles

Inférieurs à 2.581,36 €

- ASBL Hypothésart, 500 €
- Les Alfers Namurois, 500 €
- ASBL Les Amis du Musée Communal d'Histoire et de Folklore de Temploux, 200 €
- ASBL « Frairie des Masuis et Cotelis Jambois », 1000 €
- ASBL « Comité de Quartier des Ponts Spalaux », 250 €
- Chorale « Voix-ci Voix-là », 250 €
- ASBL Festival musical de Namur, 2000 €
- ASBL Cavatine, 500 €
- ASBL Cariboustock, 250 €
- ASBL Marche St Eloi, 500 €
- ASBL Educ'Action, 500 €
- Mass destruction, 250 €
- ASBL Centre d'Art différencié Namurois, 2.250 €
- ASBL « Renc'Art », 250 €
- ASBL Vital FM, 1000 €
- ASBL "L'Affoleur des Grandy", 300 €
- ASBL La Ruelle aux Baladins, 2500 €
- ASBL « Association des Ressortissants des Pays de l'Afrique de l'Ouest de la Province de Namur – Afronam, 500 €

Supérieurs à 2.581,36 €

- ASBL Théâtre Jardin Passion, 5000 €
- ASBL « Rock About Nam », 9000 €
- ASBL N'8 jazz, 8000 €
- ASBL Blue Wing, 3500 €
- ASBL Maison du Conte, 4500 €
- ASBL Compagnie des Bonimenteurs, 3000 €
- ASBL Panama, 10.000

4 Musée de Croix

En ce qui concerne 2010, l'annonce des travaux de restauration des phases II et III (Toitures, pierres et équipements techniques internes) a porté préjudice aux animations, expositions, … C'est ainsi que certains projets envisagés ont été abandonnés faute de pouvoir s'engager vis-à-vis de nos partenaires.

4.1 Fréquentations

2009 : 5.302
2010 : 5.332

4.2 Animations

Jusqu'au 31 janvier :
Exposition « Pétales et Chocolat » à l'initiative de l'ASBL des Amis de l'Hôtel de Croix.

Le 16 mai :
Printemps des Musées sur le thème « Matières » :

- Animation par la Maison du Conte de Namur. Entrée gratuite.

- 98 visiteurs (forte concurrence de Namur en Mai).

Du 16 au 20 août :
Stage d'initiation à la copie d'une œuvres d'art.

Du 11 au 12 septembre :
Journées du Patrimoine : « Les Métiers du Patrimoine » - 318 visiteurs – Entrées gratuites
3 exposés ont été prévus à cette occasion :

- « Les Stucs au Musée de Groesbeeck de Croix - un savoir, une histoire, un métier » par F. Giot, historien de l'Art (UCL) – samedi et dimanche à 14 heures.
- « Etudes pour la restauration du Musée de Groesbeeck de Croix » par A. Dupont, Architecte – samedi 10 heures.
- « Les Collections du Musée de Groesbeeck de Croix dans le regard de l'histoire de l'Art » par C. Heering – Maître de Conférences (UCL). – samedi et dimanche à 11 heures.

4.3 Animations pour enfants

Succès confirmé pour les « Anniversaires au Musée » proposés par le service de la Culture. 235 enfants y ont participé.

4.4 Collaboration avec l'OPT

Forte baisse de fréquentation : 446 visiteurs.

4.5 Premiers dimanches du mois gratuits

272 visiteurs.

4.6 Promotion

Outre les opérations habituelles de promotion (BHS Promotion), les audio-guides sont maintenant disponibles en langue anglaise.

4.7 Prix des Musées 2010

En 2010, le musée a été nominé pour le prix des Musées. Ce prix est organisé depuis plusieurs années à l'initiative du magazine « Openbare Kunstbezit Vlaanderen » et du Cabinet d'avocats Linklaters. Pour chaque région, 5 musées sont sélectionnés par un jury dont les membres sont issus du secteur des musées, du secteur culturel au sens large, des médias, du monde académique et de diverses instances publiques.

Le musée s'est donc retrouvé parmi les 5 nominés pour la Région wallonne aux côtés du Grand Curtius, du Musée de la Vie Wallonne à Liège, de la Fondation Folon à la Hulpe et de l'Hôpital Notre Dame à la Rose, à Lessines. C'est ce dernier qui a remporté le Prix des Musées 2010.

Mais le Musée de Groesbeeck de Croix a remporté le prix des Enfants 2010 pour l'organisation des « Anniversaires au musée » à l'initiative du service de la Culture et ce, depuis 2008. Il s'agit là d'une reconnaissance incontestable du travail réalisé dans ce musée afin de le rendre accessible à un large public et ce type de récompense est tellement rare qu'il faut absolument le souligner.

4.8 Stagiaires

Quatre stagiaires ont été accueillis au Musée de Groebeeck de Croix et y ont travaillé. Leur stage s'est effectué dans le cadre de:

- la communication de l'Histoire ou projet de communication dirigé en milieu professionnel (2009/2010)
- du cours de muséologie (mars-avril 2010)
- d'agent d'accueil et tourisme (26/04 au 14/05/2010)
- de recherches bibliographiques et rédaction de notices (octobre-décembre 2010).

5 Musée archéologique de Namur

Dans un contexte pourtant défavorable (les interminables travaux du Vortex de l'ancienne Rue des Bouchers rendant les abords de la Halle al'Chair chaotiques voire dangereux), la fréquentation du Musée archéologique s'est encore notablement accrue : 9.159 visiteurs ont franchi ses portes en 2010, pour 7.794 en 2009.

5.1 Bateliers

Du côté des Bateliers, l'inauguration du chantier et la pose de la première pierre ont eu lieu le 10 septembre en présence de la Ministre de la Communauté Française, Madame Fadila Laanan, des autorités communales et de représentants des mondes politique et culturel. Les activités en 2010 ont été consacrées pour l'essentiel à la confection des outils administratifs, muséographiques et pédagogiques qui permettront de faire fonctionner le nouvel ensemble.

5.2 Printemps des Musées

A l'occasion du Printemps des Musées (15 et 16 mai), une animation sur le thème « Matières » a été proposée et dédiée aux modes de réalisation des décors et des sigles des céramiques antiques (molettes et poinçons).

5.3 Journées du Patrimoine

Lors des Journées du Patrimoine, en accord avec le thème des Métiers du Patrimoine, le service Culture s'est associé à la photothèque de l'IRPA pour mettre sur pied une petite exposition de photographies anciennes consacrée à la Grande Boucherie et à l'évolution urbanistique de ses abords. Par ailleurs, des visites guidées avaient pour objectif d'offrir au grand public une vision réaliste et actualisée du métier d'archéologue, avec ses richesses mais aussi ses incertitudes et ses difficultés.

5.4 Collections

Les collections du service Culture ont par ailleurs été sollicitées pour des prêts aux expositions suivantes :

- Au fil de l'eau. Usages et aménagements de l'eau en Gaule romaine (Espace gallo-romain d'Ath, 1er mai - 24 décembre) ;
- Vin blanc, vin clairet, vin vermeil (MPMM, Bouvignes, 16 mars – 15 novembre) ;
- Mémoires d'Orient. Du Hainaut à Héliopolis (Musée de Mariemont, 07 mai – 17 octobre) ;
- Des Jeux du Stade aux Jeux du Cirque (Musée du Malgré-Tout, Treignes, 26 mars – 20 novembre) ;
- Fête de l'Eté (la Malagne, Jemelle, 25 juillet) ;
- Ateliers d'artistes (Salon Antica, Namur, 11 – 21 novembre).

Des pièces ont également été prêtées (08 – 12 mars) pour une étude menée par le service de l'Archéologie du SPW sur la provenance des grenats mérovingiens.

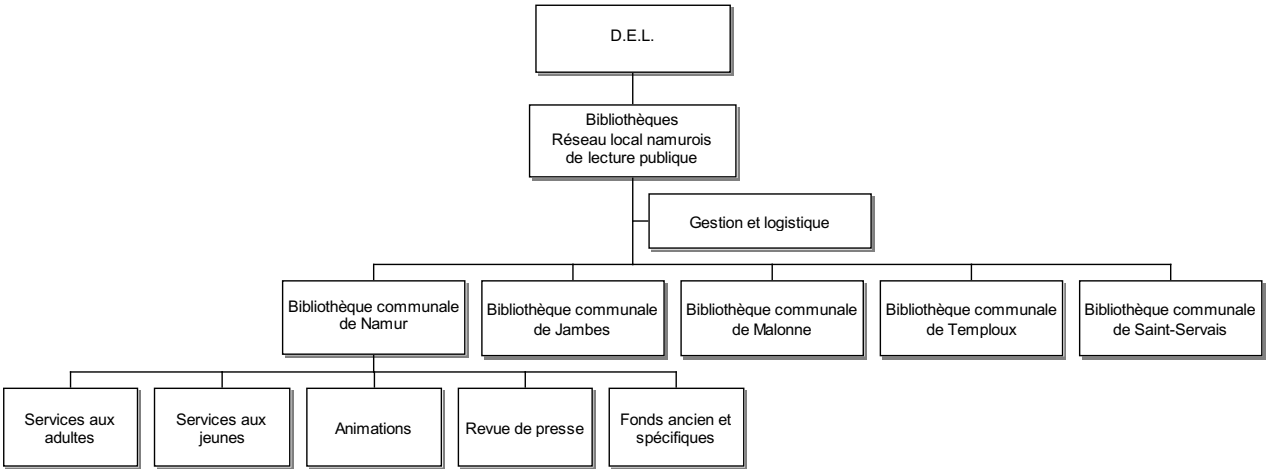
5.5 Objet du mois

Le service Culture s'est par ailleurs attaché à poursuivre la présentation régulière d'objets (ou d'un « sujet » en janvier) mis en vedette dans une vitrine spécifique et « décryptés » grâce à un panneau didactique. En voici la liste :

- Janvier : L'inhumé en abri-sous-roche de Flavion (Florennes)
- Février : Les poignées métroaques de la villa d'Anthée (Onhaye)
- Mars : La fibule pseudo-monétaire carolingienne de la Sambre (Namur)
- Avril : Une cuiller en os néolithique de la Grotte de Han à Han-sur-Lesse (Rochefort)
- Mai : Un stylet à écrire de la villa d'Anthée (Onhaye)
- Juin : Une tasse bilobée en sigillée de Rognée (Walcourt)
- Juillet - Août : Une francisque d'Eprave (Rochefort)
- Septembre : Un pendentif aurignacien de Marche-les-Dames (Namur)
- Octobre : La plaque commémorative de la pose de la première pierre de l'Hôtel de Ville de Namur en 1828 (Namur)
- Novembre : Une cruche mérovingienne de Pry (Walcourt)

La version PDF des panneaux didactiques est consultable sur le site Internet de la Ville de Namur (www.ville.namur.be → Culture → Musées → Musée archéologique).

BIBLIOTHEQUES



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 5 responsables de cellules
- 7 agents administratifs et techniques
- 2 articles 60

2 Description du service

Le service des Bibliothèques organise le Réseau local namurois de lecture publique, qui comporte huit implantations de lecture publique (dont 5 communales) et une implantation de conservation et de recherche.

Le service regroupe 6 cellules :

1 Gestion et logistique :

Cette cellule assure l'organisation générale (horaire, répartition des tâches, …) le suivi des dossiers (informatique, numérisation, catalogue collectif, …) ainsi que la gestion intellectuelle (catalographie des documents, dépouillement des périodiques, maintenance du contenu des bases de données) et technique (étiquetage, plastification, réparation) des collections.

2 Bibliothèque de Namur : cette cellule est subdivisée en 5 sections :

- Services aux adultes : cette section assure la gestion des services de prêt et de référence, acquisitions, élagage, permanences en journée, en soirée et le samedi (avec le renfort du personnel d'autres sections), conseil au lecteur, mise sur pied d'activités destinées au public adulte, accueil de groupes, ... Une attention particulière est portée aux publics spécifiques, auxquels sont proposés des livres en grands caractères, des livres sur CD, des livres en langues originales, …
- Services aux jeunes : comme ci-dessus, mais pour un public d'enfants (dès quelques mois) et d'adolescents.
- Animations : cette section assure l'organisation d'expositions dans le hall de la bibliothèque de Namur et des formations aux NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication), essentiellement à destination des aînés (en collaboration avec la section Aînés du service des Affaires sociales).
- Revue de presse : cette section assure la mise à disposition sur l'intranet d'une revue de presse quotidienne.
- Fonds anciens et spécifiques : cette section gère les fonds anciens et divers fonds originaux (photos, cartes postales, affiches…) ainsi que le fonds local et la problématique de la numérisation. C'est elle qui a en charge l'organisation du Centre de Ressources Historiques Namurois (installé au rez-de-chaussée du n°7, rue d e l'Etoile).

3 Les trois cellules : Bibliothèque communale de Jambes, Bibliothèque communale de Malonne et Bibliothèque communale de Saint-Servais

Ces cellules organisent les acquisitions et l'élagage ainsi que l'accueil des publics adultes et jeunesse. Des activités connexes sont également très régulièrement organisées à Jambes et à Saint-Servais.

4 La cellule Bibliothèque de Temploux

Elle assure l'accueil du public pendant les heures d'ouverture et une séance d'animation pour enfants tous les quinze jours

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
767/111E-01	Traitement personnel bibliothèques	40
767/111E-02	Traitements contrat programme	40

767/112-01	Pécules de vacances	40
767/112E-01	Pécules de vacances	40
767/112E-02	Pécules de vacances APE	40
767/113-01	Cot. Patr. All. Fam. ONSS AMI	40
767/113E-01	Cot. Patr. All. Fam. ONSS AMI APE	40
767/113E-02	Cot patr. ONSS APL APE	40
767/113E-48	Cotis patr autres caisses pension	40
767/122-04	Droits d'auteurs	40
767/122DP-04	Remb. Droits de prêt bibliothèques	40
767/124-02	Fonctionnement bibliothèques	40
767/124L-02	Achats de livres	40
767/124-48	Animations conférences	40
767/332CD-02	Subvention Centre de Documentation ASBL	40
767/211-01	Intérêts emprunt part comm	40
767/911-01	Tranche emprunts part comm	40
767/161-01	Vente et prêt de livres	41
767/161DP-48	Droit de prêt bibliothèques	41
767/465S1-48	Subvention réseau local	41

4 Rapport d'activités

1 Les fonds et leurs mouvements

Lors des 107.30 heures d'ouverture hebdomadaire au public (les collectivités sont en partie accueillies en-dehors de cet horaire), le Réseau local namurois de lecture publique dans son ensemble (les cinq implantations communales de Namur, Jambes, Malonne, Temploux et Saint-Servais ainsi que les trois implantations de droit privé à savoir les bibliothèques de Bomel et de Flawinne ainsi que la Baie des Tecks) ont prêté 322.889 documents à 28.299 lecteurs régulièrement inscrits et ayant emprunté au moins un document dans l'année. Le réseau a également travaillé avec 400 collectivités différentes au cours de l'année. Le public utilisant les bibliothèques uniquement à des fins de consultation sur place n'est pas comptabilisé.

La mise en place du réseau et, entre autres choses, de la carte unique, évite de comptabiliser plusieurs fois des lecteurs fréquentant plusieurs implantations. Cette rationalisation commence par une centralisation des feuilles d'inscription. La deuxième étape, qui est effective, est l'intégration dans la base de données des lecteurs inscrits dans des implantations autres que Namur, Jambes et Saint-Servais (les seules à pratiquer le prêt informatisé en réseau et en ligne).

Pour l'ensemble des implantations, 12.240 documents ont été acquis et 1.409 dons ont été intégrés aux collections ce qui, après élagage, représente un accroissement final de 3.936 documents. L'ensemble des collections compte ainsi 320.696 ouvrages (hors périodiques) S'il s'agit essentiellement de littérature à Jambes, les ouvrages dits « classifiés » (c'est-à-dire toutes les matières sauf la littérature) sont majoritaires dans les acquisitions namuroises. A Namur également, un effort tout particulier se poursuit dans le développement de la collection d'ouvrages de Jeunesse.

A Namur, le fonds local et régional poursuit son accroissement constant, par l'acquisition tant de nouvelles publications que d'ouvrages aujourd'hui seulement disponibles sur le marché de l'occasion.

Ce fonds est apprécié par un public très varié : historiens, amateurs, chercheurs, futurs guides, étudiants ou simples curieux. Les sollicitations extérieures, y compris de l'étranger, se multiplient.

Afin de permettre au maximum de personnes d'en bénéficier, la bibliothèque poursuit une politique de double (voire triple) acquisition des documents les plus intéressants et les plus récents : un volume est disponible au prêt, l'autre reste en salle de références, toujours consultable sur place et, éventuellement, un troisième est intégré dans un fonds « conservatoire ».

D'autre part, une politique de numérisation de documents anciens a été initiée. Elle vise essentiellement, dans un premier temps, des quotidiens dans un état de conservation précaire mais constamment consultés ainsi que divers types de documents fragiles (négatifs sur plaques de verre, cartes postales, affiches, ...).

Les fonds dialectaux namurois sont maintenant bien répertoriés et une méthode de recherche particulièrement précise a été mise au point afin d'en permettre l'utilisation la plus rationnelle possible.

La salle de références, quant à elle, s'enrichit chaque jour de l'introduction dans la base de données des références d'articles retenus dans le cadre du dépouillement partagé. Membre actif (c'est une bibliothécaire namuroise qui en assure la présidence et l'animation) de la « Commission dépouillement de la Communauté française », la bibliothèque de Namur voit ainsi, par son travail et ses échanges, 98 revues dépouillées (29 en interne et 66 reçues dans le cadre des échanges) sur les 365 abonnements (certains titres étant présents dans plusieurs implantations) qui sont proposés à travers le réseau. Ceci représente, sur une année, la sélection d'un nombre important d'articles, intégrés dans la base de données et donc recherchables dans le catalogue informatisé (y compris sur le site internet).

En outre, la bibliothèque fournit chaque jour une revue de presse, accessible directement sur l'intranet communal. Chaque agent communal a donc la possibilité de constituer et d'archiver sa propre revue de presse, ainsi que d'effectuer des recherches dans cette base de données plus spécifiquement namuroise, qui suscite nombre de recherches quotidiennes.

Afin de toucher le plus grand nombre de publics, la bibliothèque de Namur gère, outre les collections générales, des ouvrages en langues originales (anglais, néerlandais, allemand, russe, espagnol, italien, ...) tant pour les adultes que pour les jeunes, un fonds de livres en français facile pour les apprenants en alphabétisation et un fonds d'ouvrages en grands caractères particulièrement destiné au public souffrant d'un handicap visuel. Ce dernier public (mais il ne s'agit pas là d'une exclusive) peut désormais également profiter du prêt d'ouvrages lus, disponibles sur CDs.

La section jeunesse namuroise développe quant à elle un important fonds d'ouvrages accompagnés de CDs, ainsi que des choix de documents plus spécifiquement destinés aux collectivités (crèches, classes, ...). Et dans le souci de toucher le public adolescent, qui se détourne trop souvent de la lecture-loisir, cette section a également lancé un club de lecture.

2 LA MISE EN VALEUR DES COLLECTIONS

La bibliothèque réalise des bibliographies sur les sujets les plus divers, en corrélation avec les formations organisées par la Communauté française, en rapport avec les activités organisées ou à la demande de lecteurs.

Elle met également sur pied des expositions qui se succèdent dans le hall d'entrée de la Venelle des Capucins ou dans d'autres lieux, et qui ont pour buts principaux :

- de mettre en valeur des ouvrages parfois mal connus ou des sujets sur lesquels le public n'imagine pas que la bibliothèque puisse proposer des documents ;
- d'attirer à l'intérieur de la bibliothèque des personnes qui ne la fréquentent pas ;
- d'ouvrir la curiosité des habitués en leur suggérant des centres d'intérêts renouvelés ;
- de s'intégrer au mieux dans le tissu associatif et culturel namurois.

Des activités sont également organisées en collaboration ; ainsi, par exemple, des initiations au maniement des moteurs de recherche ou la mise en valeur des cultures africaines, avec Carrefour des Cultures.

Le partenariat le plus important de l'année 2010 a sans nul doute été celui mené par le Centre de Ressources Historiques Namuroises avec la BUMP et d'autres partenaires institutionnels (namurois ou non) pour l'organisation de deux expositions :

- « Objectif Namur : Photographes témoins de leur époque : 1900-2010 » du 21/08 au 12/09 Place d'Armes (± 2.500 personnes)
- « Namur à l'heure allemande : 1914-1918 au quotidien » présentée du 12/09 au 27/11 à la BUMP (± 4.000 visiteurs).

L'année 2010 a également vu la poursuite des « apéro-livres », créés en 2002 à l'occasion de « Namur Murmure » : une fois par mois, des bibliothécaires et des lecteurs lisent à haute voix des extraits d'œuvres qu'ils apprécient particulièrement et ont envie de faire découvrir aux auditeurs.

Ces présentations s'organisent chaque fois autour d'un thème donné.

3 L'INFORMATISATION

En 2010, le catalogue informatisé propose au public un « catalogue collectif » qui poursuit sa croissance, reprenant la collection namuroise, la quasi-totalité du fonds de la bibliothèque de

Jambes, une part importante du fonds de la bibliothèque de Saint-Servais et les nouveautés acquises pour Namur, Jambes, Malonne et Saint-Servais.

Géré en temps réel, ce catalogue permet de connaître immédiatement la disponibilité d'un ouvrage appartenant aux collections de Namur, Jambes et de Saint-Servais.

A la demande expresse de la Communauté française, un gros effort est apporté à l'amplification du catalogue collectif : désormais, les acquisitions des bibliothèques de droit privé sont intégrées dans le catalogue et un travail d'intégration des acquisitions des années antérieures est entrepris.

De cette façon, un lecteur qui consulte le catalogue verra, par une seule recherche et sur un seul écran, toutes les implantations qui possèdent l'ouvrage recherché ou des documents sur un sujet donné.

Ces données sont accessibles dans les bibliothèques, mais aussi via Internet.

Les lecteurs sont nombreux à consulter ce site, qui développe d'ailleurs des pages annexes, à en utiliser les services (consultation de la carte de lecteur, ...) et à profiter des facilités qui leur sont proposées (la plus usitée étant certainement la possibilité de demander la prolongation de prêts par simple courriel).

4 LES COLLABORATIONS EXTÉRIEURES

L'implantation namuroise poursuit sa collaboration avec les restos du cœur, divers groupes d'alphabétisation, les musées namurois, la Maison de la Poésie et la maison de la Laïcité, l'hôpital psychiatrique de Saint-Servais, les plaines de jeux, ... ainsi qu'avec les crèches et les écoles maternelles, primaires, secondaires, supérieures et de promotion sociale (400 collectivités ont été inscrites en 2010).

Elle participe également à des activités organisées par d'autres et suscite la participation. C'est ainsi, par exemple, que deux bibliothécaires participent à la sélection du prix Ado-lisant et en font la promotion au travers du réseau et de ses lecteurs.

Dans le cadre de ses rapports avec l'enseignement, la bibliothèque assure l'approvisionnement, régulièrement renouvelé, des Bibliothèques-Centres de documentation de diverses écoles primaires.

Face à une demande toujours croissante, le personnel en charge des sections poursuit ses activités autres que le prêt et l'aide à la recherche.

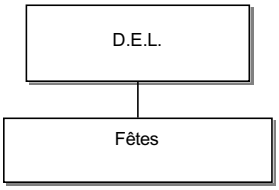
Au total 26 sessions d'utilisation du multimédia et d'internet ont été organisées, ainsi que 468 animations différentes (dont 328 récurrentes, 201 en partenariat, 86 en-dehors de la bibliothèque) ont été proposées, qui ont touché 18.323 personnes, en groupe ou individuellement (le public touché par les expositions organisées dans le hall de la Venelle des Capucins ne peut être estimé).

La bibliothèque entretient également des rapports de collaboration ponctuelle avec d'autres institutions comme la Bibliothèque Universitaire Moretus Plantin, les bibliothèques de la Région wallonne, mais aussi avec l'étranger : les collections anciennes attirent des chercheurs (France, Grande-Bretagne, Hollande, Italie, ...) qui soit demandent la fourniture à distance des renseignements, soit s'assurent du contenu des documents avant de se déplacer pour les consulter.

La bibliothèque a également été sollicitée par la RTBF pour proposer, en alternance avec d'autres bibliothèques de la Communauté française, des coups de cœur sur les antennes.

Enfin la bibliothèque participe à divers groupes de travail mis en place par la Communauté française : dépouillement partagé, bibliothèques virtuelles, publication d'une sélection et de recensions d'ouvrages jeunesse entre autres.

FETES



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 3 agents administratifs

2 Description du service

Le service des Fêtes mène à bien toute une série de missions récurrentes ou occasionnelles, administrativement et sur le terrain, telles que:

- la gestion de l'ensemble des fêtes foraines organisées sur le territoire communal y compris la Foire de Namur,
- la gestion des cirques en représentation sur le territoire communal,
- l'organisation des festivités jamboises de la Pentecôte y compris le Corso,
- l'organisation des Fêtes de Wallonie en ce compris la gestion des activités des différents quartiers ainsi que des grandes places concédées à l'opérateur,
- l'organisation des fêtes de fin d'année en ce compris les animations et la gestion des places concédées à l'opérateur,
- la gestion administrative d'évènements tels que le Festival Dounya, le Rallye Télévie,…
- La gestion des jumelages concernant les anciennes communes composant le "Grand Namur" après fusion à savoir :
  - Dave/Longeau (France)
  - Loyers/Loyettes (France)
  - Marche-les-Dames/Pontailler-sur-Saône (France)
  - Namur/Lafayette (Louisiane)
  - Namur/Bourg-en-Bresse (France)
  - Temploux/St Fargeau-Ponthierry (France)
  - Vedrin/Longuenesse (France)
  - Wépion/Oostduinkerke - Biedenkopf - Neustadt (Allemagne) et La Charité-sur-Loire (France)
- La gestion administrative de dossiers particuliers tels que la fourniture d'électricité sur le domaine public lors des Fêtes de Wallonie (groupes électrogènes), le remplacement des filins placés dans les rues du centre ville et de la périphérie, l'acquisition d'illuminations pour les fêtes de fin d'année, …

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
121/111FW-01	Rémunér. Contrôl. Fêtes Wallonie	26
121/124FW-48	Frais fonctionnement Fêtes de Wallonie	30
763/123FW-16	Frais Réception/Représentation - Fêtes de Wallonie	100
763/124FW-48	Frais organisation Fêtes de Wallonie	102
763/123JU-16	Frais organisation et réceptions Jumelages	100
763/124FO-48	Frais organisation événements festifs	102
763/332FW-03	Ristournes Comités des Fêtes de Wallonie	108
763/332CF-02	Subsides Comité des Fêtes	108
763/161FW-48	Recettes diverses Fêtes de Wallonie	93
763/366-14	Redev. occup. Voirie Fêtes de Wallonie.	95
121/161-48	Frais Fêtes de Wallonie	23
040/363/16	Vente sacs poubelles	13
040/366/03	Forains	13
763/161S3-48	Recettes diverses événements festifs	93

4 Rapport d'activités

1 Activités foraines

18 kermesses et 4 fêtes "majeures" (Festivités jamboises de la Pentecôte, Foire de Juillet, Fêtes de Wallonie et Fêtes de fin d'année) ont été organisées en 2010.

Elles ont rassemblé 217 installations foraines et ont rapporté (droit de place et taxes):

• 18 kermesses:	10.128,90 €
• Festivités jamboises de la Pentecôte:	16.318,00 €
• Foire de juillet	122.522,30 €
• Fêtes de Wallonie:	11.544,40 €
• Fêtes de fin d'année	15.580,00 €
• Festival des Arts Forains	920,00 €

	177.013,60 €

La Foire annuelle de juillet s'est déroulée rue des Bourgeois, rue du 4ème Génie, place des Cadets et parking des Casernes. 80 métiers forains y ont été engagés.

2 Fêtes de Wallonie

Le staff du service des Fêtes a orchestré l'occupation du domaine public pendant les Fêtes de Wallonie.

310 commerçants sédentaires et 170 ambulants ont participé à cette animation en 2010.

Les perceptions qui en ont résulté pour les sédentaires s'élèvent à 58.924,30 € et pour les ambulants à 222.923,50 €.

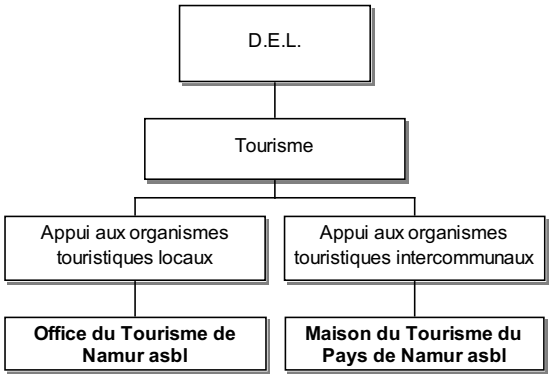
3 Cirques

Le « Festival du Cirque » a présenté son spectacle sur l'esplanade de la Citadelle du 25 octobre au 10 novembre 2010.

4 Activités administratives

- 113 dossiers ont été présentés au Collège et au Conseil
- 3.634 envois ont été traités.

TOURISME


D.E.L.
Tourisme
Appui aux organismes touristiques locaux
Appui aux organismes touristiques intercommunaux
Office du Tourisme de Namur asbl
Maison du Tourisme du Pays de Namur asbl

1 Composition du service

- 1 chef de service
- 3 agents administratifs (1 à 4/5èmes temps, 1 à 9/10èmes temps et 1 ½ temps)

2 Description du service

Il est important de rappeler que l'essentiel des activités d'accueil, d'animation et de promotion touristiques s'effectuent par le truchement de l'asbl « Office du Tourisme de Namur », le service du Tourisme assurant l'encadrement et la direction du personnel dépendant de l'association.

La Ville de Namur est aussi une des dix communes qui forment la Maison du Tourisme du Pays de Namur. Plusieurs personnes s'occupent essentiellement des activités liées à l'asbl « Maison du Tourisme du Pays de Namur ».

Les deux asbl se composent comme suit :

1 ASBL Office du Tourisme

- 15 employés (dont 4 employées à 4/5 temps et 1 employée à mi-temps)
- 8 ouvriers

Le service du Tourisme, par le biais de l'asbl « Office du Tourisme de Namur », a pour objet d'étudier et de mettre en œuvre toute action ayant trait à la promotion et au développement touristique de la Ville de Namur.

Les crédits affectés au tourisme par l'autorité communale sont versés à l'Office sous la forme d'une dotation annuelle.

Les différentes cellules qui composent le service sont les suivantes :

- cellule « accueil et information »
- cellule « promotion et foires »
- cellule « communication »
- cellule « comptabilité »
- cellule « secrétariat »
- cellule « productions et ventes »
- cellule « publications et internet »
- cellule « technique »

2 ASBL Maison du Tourisme du Pays de Namur

- 6 employés (dont 4 agents sous statut « Rosetta »)

Une employée supplémentaire est mise à disposition de l'OTN par le CPAS (article 60).

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
762/332OT-03	Subside Office du Tourisme	108
762/332MT-02	Cotisation Maison du Tourisme	106

4 Rapport d'activités

1 Introduction

La communication constitue un des principaux aspects sur lesquels repose le développement touristique de la Ville. A ce titre, l'accent a été mis sur les publications, sur le site Internet et sur les présences sur foires touristiques et workshops professionnels.
L'accueil, autre pilier d'une politique touristique, n'a pas pour autant été négligé.

De nouveaux produits touristiques ont également vu le jour, d'autres se sont encore améliorés. La navette sur le site de la Citadelle ainsi que l'organisation de visites guidées dans les vieux quartiers et de visites thématiques durant les dimanches demeurent partie intégrante de ces produits.

2 FRÉQUENTATION DES CENTRES D'INFORMATION

2.1 Préliminaires

Comme pour toute approche statistique, l'analyse des chiffres présentés ci-dessous est à prendre avec prudence. En effet, la comptabilité précise de la fréquentation touristique s'avère être une tâche complexe en raison de l'affluence très variable tout au long d'une journée en centre d'accueil.
Néanmoins, les indications qu'on peut en tirer sont fiables.

2.2 Centre Info du Square Léopold

Ouvert du 1er janvier au 31 décembre, de 9h30 à 18h, le centre info du haut de la ville a reçu, en 2010, 35.130 visiteurs, contre 37.903 visiteurs en 2009.
Conjointement à sa mission première, à savoir l'information touristique, l'agencement du centre info favorise, grâce à ses vitrines intérieures et extérieures, l'exploitation simultanée des évènements culturels à Namur et dans le Pays de Namur ainsi que du thème annuel déterminé par le Ministre wallon du Tourisme en concertation avec l'Office de Promotion du Tourisme.

2.3 Centre Info de la Halle al'chair

Ouvert tous les jours depuis Pâques de 9h30 à 18h en saison et tous les jours sauf le lundi jusque 17h en basse saison, le centre info de la Halle al'Chair a accueilli 14.590 visiteurs durant la saison 2010, contre 18.468 visiteurs en 2009.

2.4 Récapitulatif des chiffres de fréquentation des centres info et comparatif avec l'année 2009

FRÉQUENTATION DES CENTRES INFO ET COMPARATIF AVEC L'ANNEE 2009			
Square		Halle al'Chair	
2009	**2010**	**2009**	**2010**
37.903 visiteurs	**35.130** visiteurs	**18.468** visiteurs	**14.590** visiteurs

D'année en année, le service constate que la fréquentation des centres s'étend davantage sur l'ensemble de l'année.

N.B. : Les appels téléphoniques dans les deux centres d'information ne sont à présent plus comptabilisés car ceux-ci sont peu représentatifs et apportaient au final peu d'informations utiles.

2.5 Pourcentage de fréquentation par « nationalité »

Fréquentation enregistrée du 1er janvier au 31 décembre 2010 au centre d'information du Square Léopold

SQUARE LEOPOLD		
1	55.15%	Belgique francophone
2	16.58%	Belgique néerlandophone
3	7.30%	France
4	4.26%	Royaume-Uni
5	3.75%	Espagne
6	2.76%	Pays-Bas
7	2.31%	Allemagne
8	1.93%	Asie
9	1.60%	Autres
10	1.14%	Italie
11	0.99%	Amérique du Nord
12	0.93%	Pays de l'Est
13	0.65%	Afrique
14	0.25%	Scandinavie
15	0.24%	Amérique du Sud
16	0.16%	Luxembourg

En 2009, la tendance était similaire. On enregistrait le top 5 suivant :

1	57.33%	Belgique francophone
2	18.41%	Belgique néerlandophone
3	5.81%	France
4	5.32%	Royaume-Uni
5	3.24%	Espagne

Fréquentation enregistrée de Pâques à décembre 2010 au centre d'information de la Halle al'Chair

HALLE AL'CHAIR		
1	37.16%	Belgique francophone
2	24.59%	Belgique néerlandophone
3	9.34%	France
4	6.57%	Allemagne
5	5.79%	Royaume-Uni
6	4.54%	Pays-Bas
7	4.11%	Espagne
8	2.36%	Asie
9	1.64%	Autres
10	1.58%	Italie
11	0.98%	Pays de l'Est
12	0.71%	Amérique du Nord
13	0.24%	Afrique
14	0.19%	Scandinavie
15	0.11%	Luxembourg
16	0.10%	Amérique du Sud

En 2009, la tendance était un peu différente. On enregistrait le top 5 suivant :

1	47.07%	Belgique francophone
2	23.01%	Belgique néerlandophone
3	6.69%	Royaume-Uni
4	5.89%	France
5	4.62%	Allemagne

Remarque : Les visiteurs hollandais sont sous-représentés. On constate effectivement qu'ils font moins appel aux services du Tourisme dans les deux centres, par rapport à la présence effective de touristes hollandais dans la ville.

3 SERVICES & PRODUITS TOURISTIQUES

3.1 Navette Minibus Grognon-Citadelle

Navette mise en place afin de pallier l'absence du lien autrefois assuré par le téléphérique. 2.676 tickets ont été vendus durant l'année 2010, contre 2.516 en 2009. Une alternative à la ligne de bus TEC, qui ne dessert qu'une partie de la citadelle et en horaire réduit, est ainsi offerte.

3.2 Visites guidées thématiques

Cette opération s'est réalisée en collaboration avec les Guides Touristiques du Namurois, les dimanches après-midi durant l'année 2010, sur une période de 10 mois. L'objectif de ces visites est d'animer le centre-ville et les villes et villages avoisinants en approfondissant le thème touristique annuel choisi par l'Office de Promotion du Tourisme Wallonie – Bruxelles (O.P.T.). Cette année, le thème retenu était « Wallonie BD 2010 », tout comme en 2009. En 2010, ce sont quelque 165 personnes qui ont participé à l'opération, contre 181 en 2009. A noter que le thème était peu porteur pour Namur.

Mois	2005	2006	2007	2008	2009	2010
janvier	40	143	52	24	***	***
février	39	91	71	56	***	***
mars	27	65	72	42	26	18

avril	16	88	72	74	20	27
mai	0	47	18	43	8	8
juin	11	19	52	54	7	19
juillet	0	98	79	61	14	18
août	0	134	38	34	63	22
septembre	0	40	102	67	15	32
octobre	2	69	101	46	28	9
novembre	27	48	17	62	***	11
décembre	0	29	6	14	***	1
Total visiteurs	**162**	**871**	**680**	**577**	**181**	**165**

3.3 Visites guidées « Vieux Quartiers »

Sur base de textes fournis par le service, des étudiants ont assuré les visites en français, néerlandais et anglais tous les jours durant les mois de juillet et août. Cette opération permet à tous les touristes « individuels » de bénéficier tous les jours d'une découverte du centre historique.

En 2010, ce sont quelque 160 personnes qui ont participé à ces visites guidées, contre 180 en 2009.

Recensement des visites guidées par les étudiants et comparaison avec l'année 2009 :

MOIS	NOMBRE DE VISITES	
	Année 2009	**Année 2010**
juillet	81	47
août	99	113

3.4 Visites pédestres

Depuis août 1998, 10 parcours ont été balisés sur l'ensemble de la commune de Namur. L'objectif du service est à présent de maintenir leur pérennité. L'impact quant à la fréquentation n'est pas mesurable pour l'instant. Les tracés sont repris dans une carte de l'Institut Géographique National (IGN).

En 2006 et 2007, le service a étudié la possibilité d'étendre ces circuits de sorte à offrir aux touristes 180 km de chemins balisés. Ce projet a été concrétisé durant l'année 2008.

Par ailleurs, le Ravel offre également de nombreuses possibilités.

- « Namur par Monts et Vallées » (Naninne-Dave) ☞ 5 km
- « Namur Haute Meuse » (Wépion) ☞ 6 km
- « Namur Paysages de Meuse » (Wépion) ☞ 10 km
- « Namur Sambre et Bois » (Malonne) ☞ 7,5 km
- « Namur au Pays de Liège » (Malonne) ☞ 7 km
- « Namur les Blanches Pierres » (Marche-les Dames) ☞ 6,5 km
- « Namur Basse Meuse » (Lives-sur-Meuse) ☞ 7 km
- « Namur et la Campagne » (Vedrin) ☞ 7 km
- « Namur de Bas en Haut » (Citadelle) ☞ 5 km
- « Namur autour du Confluent » ☞ 4 km
- « Châteaux et Fermes » ☞ 30 km
- « Vallons et Plaines de Hesbaye » ☞ 28 km
- « Porte des Ardennes » ☞ 26 km
- « Entre-Sambre-et-Meuse » ☞ 30 km

3.5 Jeu de ville

Organisation d'une activité s'adressant tant aux individuels qu'aux groupes permettant de découvrir Namur de manière attractive et dynamique. Ce service est proposé en plusieurs langues.

3.6 Coordination et mise sur pied de forfaits touristiques

La coordination avec les attractions touristiques et le secteur HORECA permet une meilleure gestion de la promotion globale. Les aspects liés à la commercialisation de ces établissements sont également abordés et mis en œuvre pendant la saison.

Mise sur pied de produits combinés pour individuels

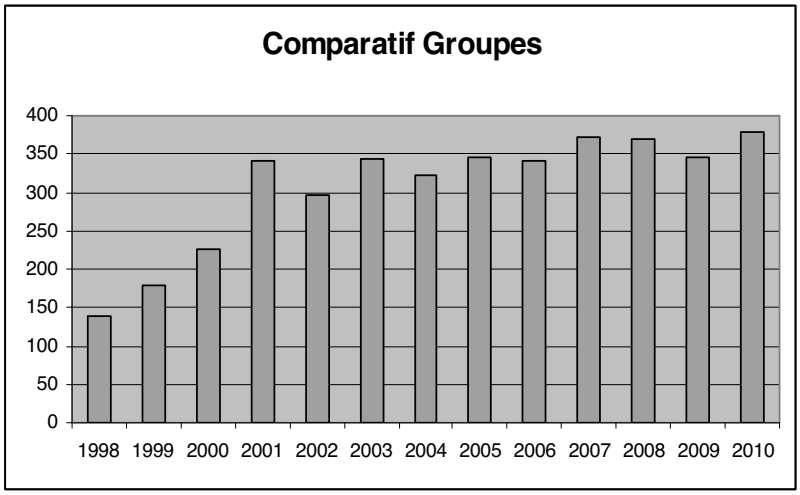
- d'un jour
- de deux jours
- forfaits

Réalisation de forfaits pour groupes

- à la carte (excursions et séjours)
- clé sur porte (excursions et séjours)
- tours panoramiques en car, ...

Sur simple demande, des programmes de visite adaptés au profil et au budget des groupes ayant choisi Namur pour destination sont également organisés. Pas moins de 379 programmes ont été demandés par les groupes durant l'année 2010. Sur l'ensemble de ceux-ci, on comptabilise 13.158 visiteurs effectifs. Ce qui fait une moyenne de 35 personnes par groupe.

En 2009, 345 programmes avaient été élaborés pour 12.206 personnes (moyenne de 35 personnes par groupe).



Origine	Groupes 2010
Wallonie	128
Flandre	120
Allemagne	49
Bruxelles	45
France	19
Pays Bas	7
Luxembourg	8
Grande Bretagne	/
Espagne	2
Japon	/
Italie	1
Québec	/
USA	/
TOTAL	**379**

4 PROMOTION EXTERIEURE

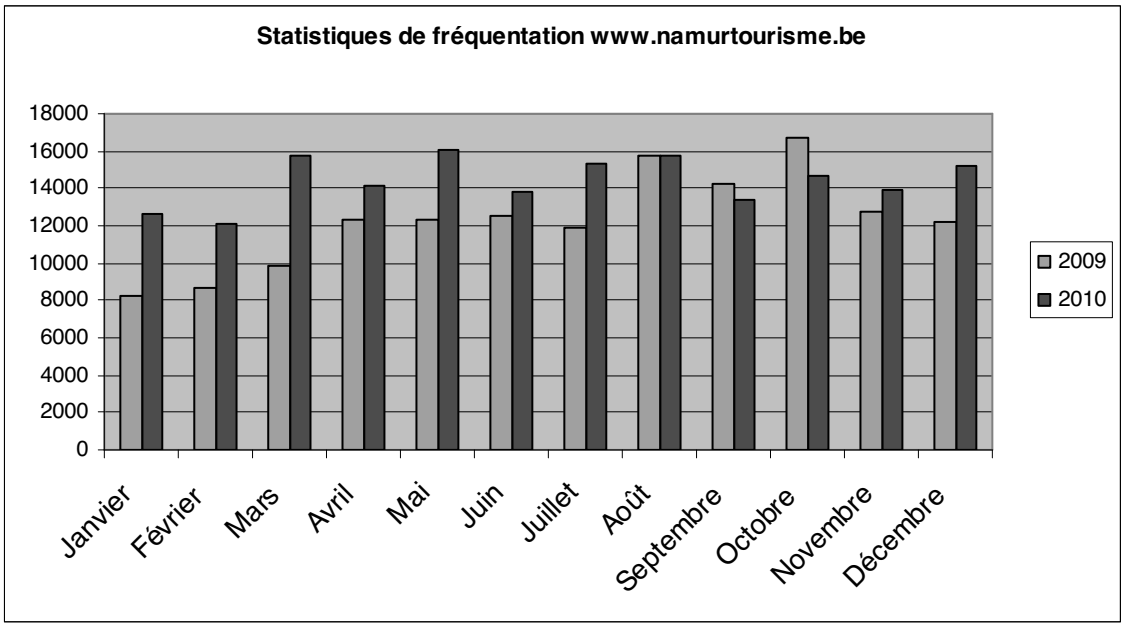
4.1 Editions

Les outils de promotion ont été les suivants :

- le guide officiel « Namur vous invite » reprend l'ensemble de l'offre touristique namuroise, à savoir les attractions, les musées, les hébergements, les restaurants et les manifestations. Quatre éditions (FR - NL - UK - D) sont réalisées à raison de 120.000 exemplaires
- la brochure pour groupes « Namur vous invite » fournit une information détaillée sur les diverses activités possibles pour les groupes (programmes thématiques et « à la carte »).
- un plan détaillé de la ville réalisé en collaboration avec l'Association des Commerçants
- une carte IGN avec les balades balisées « surimprimées »
- un dépliant d'appel
- une brochure « Namur Pass »
- une brochure « Namur Vill'en Poche »
- une brochure « Balades urbaines : Art Nouveau et Art Déco »
- une brochure « Architecture Contemporaine »
- un dépliant « Sur les chemins de la Grande Guerre »

4.2 Internet

Le site internet www.namurtourisme.be a été entièrement relooké en 2010. Il est disponible en 4 langues (FR-NL-UK-D).
La fréquentation du site internet de l'Office du Tourisme est sans cesse en augmentation. En 2010, le site a accueilli 172.874 visiteurs, contre 147.555 visiteurs en 2009. Ce qui fait une moyenne de 14.406 visites par mois.



Depuis cette année, l'Office du Tourisme dispose de sa propre page sur Facebook.
Une newsletter est régulièrement envoyée par e-mail aux médias, aux professionnels du secteur et aux abonnés afin de promouvoir les manifestations et produits touristiques de Namur.

4.3 Foires & Workshops

Au cours de ce dernier exercice, Namur a été représentée sur 9 foires et workshops ouverts à tous types de public. Un effort tout particulier a été porté sur les groupes. Quelque 1.628 contacts groupes (contre 1.581 en 2009) ont été noués à ces occasions.
Notons qu'une collaboration avec le CATPW (Centre d'Actions Touristiques des Provinces Wallonnes) a été mise en place en 2007 afin de renforcer l'identité wallonne.

Participations en 2010 :

- Ranst : workshop Lauwers
- Barchon : workshop Léonard
- Anvers : Salon des vacances
- Lille : salon grand public Tourissima
- Peer : workshop toerisme
- Brugge : La Wallonie en Flandre (grand public)
- Le grand workshop annuel de l'OPT à Bruxelles
- Le Carrefour du Tourisme des Maisons du Tourisme à Ciney
- Lille : La Wallonie en France
- Cologne : workshop RDA
- Bruxelles-Zénith : Salon des 50 ans et plus (grand public)

4.4 Presse et actions de relations publiques

Une dizaine d'insertions publicitaires ont été réalisées dans divers quotidiens, brochures et magazines ainsi que sur Internet en 2010. Le coût de ces insertions est souvent élevé et demande de faire des choix stricts.

Au cours de l'année 2010, le service a reçu et accompagné plusieurs journalistes, soit par contact direct, soit via le service presse de l'OPT.

Par exemple (outre la presse locale avec qui les contacts sont fréquents) :

- plusieurs journalistes européens envoyés par le service presse de l'OPT
- un journaliste allemand spécialisé en cyclo-tourisme
- une journaliste spécialisée en navigation de plaisance
- une équipe de PLUGTV du magazine Lifestyle
- un journaliste allemand de Trade Talk
- un journaliste italien
- un journaliste anglais
- un journaliste du groupe Corelio dans le cadre de « votre été en Wallonie »

Ces visites ont donné lieu à diverses publications.

Certains articles sont publiés sans que les journalistes n'aient sollicité le service. Ce fut le cas, par exemple, dans le magazine néerlandais « Kampioen » ou dans « Télépro ».

Les accords de publi-reportages avec « 7 Dimanche » Bruxelles-Brabant wallon (à 3 reprises) et l' « Evénement » ont été poursuivis. Enfin, le partenariat avec Vivacité a permis plusieurs interventions sur cette antenne.

Le service presse a aussi fourni à la presse, sur demande, bon nombre de CD et de photos extraites de la photothèque. Celle-ci s'enrichit au fil des mois.

Les journalistes peuvent aussi choisir les photos souhaitées en consultant la galerie photo du site Internet.

Quelques espaces publicitaires ont également été achetés.

Une de ces insertions dans le magazine « Touring » en néerlandais, avec bon de commande pour le guide officiel, a suscité plus de 600 demandes.

4.5 Echanges d'informations

Les échanges d'informations avec divers syndicats d'initiatives, offices de tourisme et bureaux de tourisme à l'étranger sont entretenus.

5 GESTION DE SITES

5.1 Centres d'information

Une borne RIS a été mise en place sur le site du Grognon (borne à la fois didactique et directionnelle).

Une étude relative à l'aménagement d'un centre d'information touristique sur le site de la gare a été réalisée. Ceci dans le but de garantir une présence sur le haut de la ville lors de la démolition de la Maison du Tourisme (Square Léopold), prévue d'ici quelques années.

5.2 Aire de service pour motorhomes

Des contacts et négociations pour le placement de la borne, en collaboration avec les différents services concernés, ont été poursuivis. La candidature de la Ville de Namur, déposée conjointement avec la Ville de Ciney auprès du Commissariat général au Tourisme en 2009, a été retenue comme projet pilote de schéma d'implantation d'aires pour motorhomes (SIAM) en septembre 2010. Parallèlement la demande existe bel et bien.

5.3 Délocalisation de la cellule technique

En collaboration avec le service « Bâtiments », le projet de déménagement de l'équipe technique a été étudié de manière approfondie en 2009 et 2010. L'idée avancée est d'aménager l'ancienne école de Lives-sur-Meuse et d'y installer les locaux techniques du Tourisme.

5.4 Aménagement des quais de Meuse et de Sambre

La Ville de Namur a demandé au BEP de réaliser une étude relative à l'aménagement des quais de Sambre et de Meuse du territoire namurois dans le but d'améliorer l'aspect esthétique de ceux-ci. Cette collaboration a fait l'objet d'une convention entre la Ville et le BEP.

6 EVENEMENTS ET ACTIVITES DIVERSES

6.1 Namur Plage

Le service du Tourisme a collaboré avec le service des Sports pour la première édition de l'événement « Namur Plage », organisé sur le site de la Plage d'Amée durant les deux mois d'été.

6.2 Campagne de promotion « Villes Wallonnes, Villes de Cœur »

L'Office du Tourisme a poursuivi ses contacts pour la mise en place d'actions dans le cadre de cette campagne, en collaboration avec l'OPT (site internet et forfaits hôteliers propres à la campagne de promotion, informations sur les 5 villes partenaires, …)

6.3 Programme Interreg IV A : promotion du tourisme fluvial de Namur à Charleville-Mézières

Le service a poursuivi ses contacts avec le Bureau Economique de la Province pour la mise en place de ce programme transfrontalier de valorisation touristique de la Meuse

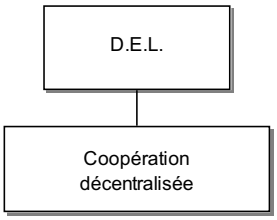
6.4 Manifestations Promotionnelles

Les nombreuses manifestations namuroises sont autant d'opportunités de faire mieux connaître les richesses de la ville. Le rôle du service est à la fois de les faire connaître à l'extérieur et de profiter de la présence d'un public nouveau pour l'accueillir dignement et l'informer complètement.

Quelques exemples :

- Salon des Antiquaires ;
- Festival des Arts Forains ;
- Festival de Namur ;
- Festival International du Film Francophone ;
- Fêtes de fin d'année ;
- Fêtes de Wallonie ;
- Grand Feu de Bouge ;
- Journée du Folklore ;
- Saison culturelle « Théâtre Royal » ;
- Le Marché de la Poésie ;
- Estiv'arts ;
- …

COOPÉRATION DECENTRALISEE



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 1 employé d'administration

2 Description du service

Le service se veut la traduction concrète de la volonté exprimée dans la « Déclaration de Politique Communale » de la présente législature et tout particulièrement dans son chapitre « Une ville solidaire, ouverte au monde » : « Nos valeurs de solidarité doivent également s'exprimer dans nos politiques internationales. Une commune n'a ni les moyens ni la vocation de jouer un rôle humanitaire de premier plan. Mais elle doit prendre sa part dans l'aide au développement et l'accompagnement des processus démocratiques. Cette coopération décentralisée se conçoit comme une fraternité intermunicipale, centrée sur le partage des ressources liées aux métiers de la commune. »

Etant donné les moyens limités du budget communal, la Ville de Namur a choisi une triple orientation :

- circonscrire les projets à une destination majeure et éviter l'éparpillement des moyens,
- limiter son action aux métiers de son « core business », à savoir ceux de la gestion de la décentralisation administrative et politique, enjeux essentiels de développement,
- s'intégrer à un ensemble plus vaste regroupant des programmes de même nature de manière à accroître l'impact des politiques engagées tout en faisant des économies d'échelle.

Concrètement, ces orientations se traduisent par le développement d'un étroit partenariat initié dès 2003 et formalisé en 2007 avec la commune-partenaire de Masina (Kinshasa – R.D.C.), vaste entité regroupant plus de 600.000 habitants et encore fort peu structurée ; une concentration des efforts sur l'assistance à la gestion sans négliger les problèmes d'infrastructures et d'équipement ; l'apport des moyens financiers plus importants en s'intégrant au programme de Coopération Internationale Communale coordonné par l'Union des Villes et Communes de Wallonie et soutenu financièrement par la Direction Générale de la Coopération au Développement (Fédéral) via un programme quinquennal (2008/2012).

Ce programme se traduit par des échanges bilatéraux de formation complétés par une politique d'équipement et d'amélioration des infrastructures municipales.

A travers ces actions, Masina se dote progressivement d'un service Etat civil/Population complet et développe une politique systématique de recensement de la population.

Outre les missions régulières sur le terrain, ce travail fait l'objet d'un suivi et d'évaluation permanents via Internet.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
RO 849/465-01	Subvention frais de fonctionnement coopération	123
RO 849/465MA-01	Subside partenariat Namur-Masina D.G.C.D.	123
DO 849/124CD-48	Fonctionnement coopération au développement	122
DO 849/124MA-48	Partenariat Namur-Masina – Fonctionnement D.G.C.D.	122

4 Rapport d'activités

S'intégrant dans le Programme quinquennal (2008/2012 – Etat civil/population) de Coopération Internationale Communale, plutôt contraignant, soutenu et financé par la Direction Générale de la Coopération au Développement (cf supra), la marge de manœuvre de la Ville ainsi que de l'ensemble des communes partenaires pour promouvoir des politiques spécifiques est relativement limitée.

Les actions 2010 ont donc été fortement marquées par la continuité des programmes entrepris dès 2008 et portant essentiellement sur l'axe guidance-formation aux bonnes pratiques administratives et à la gestion de projets municipaux.

Une instance autonome de participation (Comité de Pilotage) encadre sur le terrain, en collaboration permanente avec Namur (soit durant les missions soit via Internet) l'ensemble des actions entreprises dans le cadre de ce partenariat.

De fortes inflexions nouvelles ont toutefois pu être apportées en 2010 :

- déconcentration de la gestion des projets avec le concours des bureaux secondaires organisés par les Présidents de Quartiers (fonctionnaires communaux) dont l'implication dans la gestion du partenariat a été nettement renforcée.
- toujours sur base des Quartiers, les efforts portés sur le recensement de la population ont été accentués, notamment par l'organisation d'une session de formation spécifique s'adressant aux agents recenseurs et aux superviseurs.
- une intervention sur fonds propres de la Ville visant la réhabilitation des infrastructures de la Mairie centrale et la construction de deux bureaux de quartiers ainsi que l'équipement de ces bureaux a également permis de dégager certains montants de la subvention de la Direction Générale de la Coopération au Développement (D.G.C.D) en faveur de cette politique patrimoniale : les locaux existants, quels que soient les efforts déployés en matière de formation, ne permettant pas l'exercice normal des fonctions administratives.

Trois missions ont pu être organisées. Deux d'entre-elles se sont déroulées à Masina, conduites par le chef de service Etat civil/Population de l'administration communale de Namur :

- septembre 2010 :
  - formation des agents recenseurs
  - supervision des travaux et de l'acquisition d'équipements
  - amélioration de l'information des usagers (valves d'affichage)
- novembre 2010 :
  - poursuite du programme de formation et d'encadrement du Comité de Pilotage
  - supervision des travaux d'infrastructure (Mairie et Quartiers) et d'acquisition d'équipements.

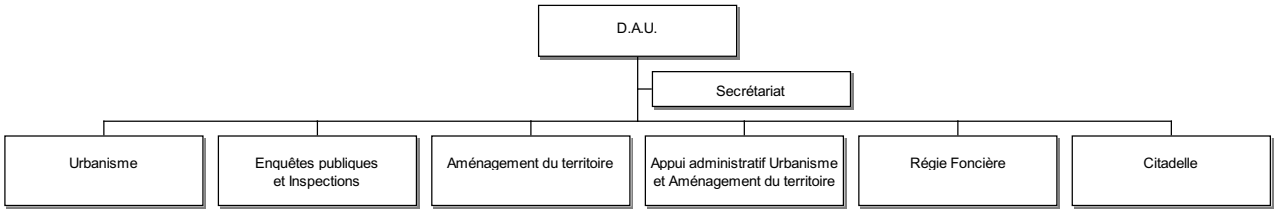
La troisième mission (octobre 2010) quant à elle a porté sur l'accueil à l'administration communale de Namur d'un stagiaire masinois (le secrétaire du Comité de Pilotage) et portant sur l'informatisation des services, la gestion de projets, les procédures de marchés publics, le fonctionnement du service international de l'Union des Villes et Communes et, via celui-ci, les exigences administratives de la D.G.C.D. en matière de subventionnement.

CHAPITRE 10

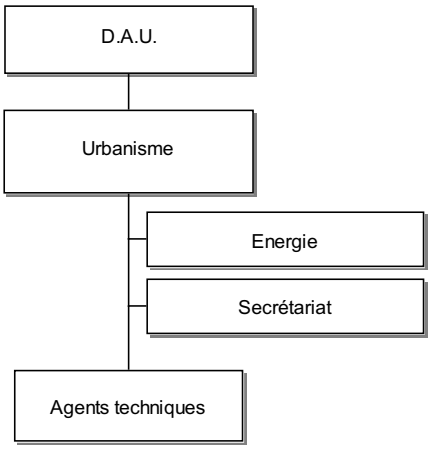
DEPARTEMENT DE L'AMENAGEMENT URBAIN (D.A.U.)



DEPARTEMENT
DE L'AMENAGEMENT URBAIN



URBANISME



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 1 urbaniste - adjointe au chef de service
- 1 architecte, en charge des préoccupations énergétiques
- 1 secrétaire de direction
- 4 agents techniques

2 Description du service

Outre la gestion techniques des matières traitées par le service d'appui administratif (à l'exception des permis d'urbanisme collectifs et permis de lotir avec ou sans ouverture de voirie relevant de la compétence du service Aménagement du territoire), le service technique s'occupe de délivrer des renseignements :

- dans le cadre des enquêtes publiques portant sur les demandes de permis d'urbanisme, de lotir et de certificats d'urbanisme n°2,
- sur l'affectation des parcelles par rapport aux documents réglementaires (plan de secteur, plans communaux d'aménagement, lotissements dûment autorisés, règlements communaux, ...),
- sur les démarches visant au dépôt officiel des demandes diverses d'obtention des autorisations et d'informations.

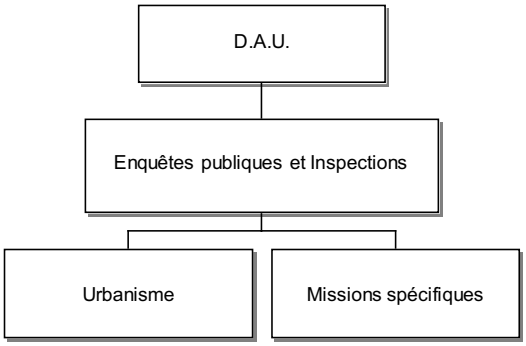
3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Néant

4 Rapport d'activités

Dans la mesure où ce service traite sous l'angle technique les dossiers relevant de la compétence du service Appui administratif, les statistiques portant sur ses missions correspondent à celles reprises dans le rapport annuel du service Appui administratif Urbanisme et Aménagement du territoire.

ENQUETES PUBLIQUES ET INSPECTIONS



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 1 contrôleur adjoint
- 1 secrétaire
- 2 ouvriers

2 Description du service

Ce service gère notamment :

- les dossiers d'infractions en matière urbanistique (recherche des infractions, mises en demeure et constatations par Pro Justitia),
- l'affichage des enquêtes des permis d'urbanisme, des permis d'urbanisation, des permis unique, des permis d'environnement et des avis d'insalubrité tant aux valves de l'Hôtel de Ville que sur le terrain,
- la distribution d'avis aux habitants liés à tous ces dossiers,
- la rédaction des certificats de publication,
- la distribution d'avis d'information aux citoyens pour l'ensemble des services de l'Administration communale,
- la distribution de l'ordre du jour du Conseil communal,
- la vérification de l'implantation des constructions,
- les vérifications de début et fin de travaux.

Ce service se compose de deux sous-cellules relatives :

- aux missions spécifiques
- à l'urbanisme.

3 Article budgétaire attaché spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget Communal Page
922/124/CE02	Fonctionnement cellule enquêtes	144

4 Rapport d'activités

1 MISSIONS SPÉCIFIQUES

1.1 Avis aux habitants (avis pour affichage)

Enquêtes du Département du Cadre de Vie (DCV) et Permis unique (avis aux valves de l'Hôtel de Ville et panneaux placés sur les lieux) : **93 avis**, dont :

- Belgrade : 3
- Bouge : 9
- Champion : 2
- Daussoulx : 2
- Erpent : 5
- Flawinne : 3
- Jambes : 20
- Lives sur Meuse : 2
- Loyers : 2
- Malonne : 7
- Marche-les-Dames : 4
- Namur : 9
- Naninne : 11
- Saint-Marc : 2
- Saint-Servais : 1
- Temploux : 3
- Vedrin : 1
- Wépion : 5
- Wierde : 2

1.2 Avis aux habitants (Avis pour distribution)

Enquêtes du service « Urbanisme » (permis d'urbanisme, permis de lotir, etc) : 299 avis (soit 39.535 copies), dont :

- Beez : 4 (305 copies)
- Belgrade : 5 (360 copies)
- Bouge : 17 (1530 copies)
- Champion : 8 (825 copies)
- Cognelée : 4 (250 copies)
- Daussoulx : 3 (150 copies)
- Dave : 3 (250 copies)
- Erpent : 23 (2.365 copies)
- Flawinne : 9 (600 copies)
- Gelbressée : 3 (140 copies)
- Jambes : 41 (9.475 copies)
- Loyers : 4 (copies)
- Malonne : 15 (785 copies)
- Marche-les-Dames : 4 (250 copies)
- Namur : 53 (13.015 copies)
- Naninne : 13 (760 copies)
- Saint-Marc : 6 (300 copies)
- Saint-Servais : 12 (2.850 copies)
- Suarlée : 9 (550 copies)
- Temploux : 11 (620 copies)
- Vedrin : 24 (1.856 copies)
- Wépion : 19 (1.595 copies)
- Wierde : 9 (710 copies)

1.3 Avis aux habitants

Avis des services « Information et Communication » et « Domaine public & sécurité »

↳ Distributions pour événements divers (Motocross, Fêtes, Marchés, etc) : 43 avis (soit 36.133 copies), dont :

- Belgrade : 2 (470 copies)
- Bouge : 1 (150 copies)
- Erpent : 1 (500 copies)
- Flawinne : 1 (700 copies)
- Jambes : 5 (2.100 copies)
- Namur : 29 (27.226 copies)
- Naninne : 1 (25 copies)
- Saint-Servais : 1 (4.800 copies)
- Temploux : 1 (100 copies)
- Wépion : 1 (62 copies)

Il a été distribué 371 « Ordre du Jour » aux Conseillers communaux (& compléments).

309 avis « Obligation scolaire » ont été affichées aux endroits requis.

1.4 Certificats de publication des enquêtes

Certificats dactylographiés, envoyés pour signature à M. le Bourgmestre et distribués aux différents services : 438 certificats, dont :

- Beez : 5
- Belgrade : 10
- Bouge : 29
- Champion : 10
- Cognelée : 4
- Daussoulx : 5
- Dave : 3
- Erpent : 29
- Flawinne : 12

- Gelbressée : 4
- Jambes : 47
- Lives-sur-Meuse : 2
- Loyers : 6
- Malonne : 23
- Marche-les-Dames : 8
- Namur : 101
- Naninne : 25
- Saint-Marc : 8
- Saint-Servais : 15
- Suarlée : 10
- Temploux : 15
- Vedrin : 25
- Wépion : 28
- Wierde : 14

2 URBANISME

2.1 Contrôles de chantiers & travaux

Déplacement pour vérification sur place par le contrôleur adjoint, 71 contrôles, dont :

- Belgrade : 6
- Bouge : 3
- Dave : 1
- Flawinne : 1
- Jambes : 8
- Lives-sur-Meuse : 2
- Namur : 30
- Naninne : 1
- Saint-Servais : 13
- Wépion : 4
- Wierde : 2

2.2 Dossiers traités (par le Contrôleur adjoint)

Courriers internes, réponses données, préparations de dossiers, rapports de contrôles, mises en demeure et divers avertissements : 55 courriers, dont :

- Belgrade : 3
- Bouge : 3
- Flawinne : 1
- Jambes : 8
- Lives-sur-Meuse : 1
- Namur : 23
- Naninne : 1
- Saint-Servais : 10
- Wépion : 3
- Wierde : 2

2.3 Pro-Justitia

Procès-verbaux dressés par le responsable ou le contrôleur adjoint : 16 Pro-justicia impliquant 9 personnes, dont :

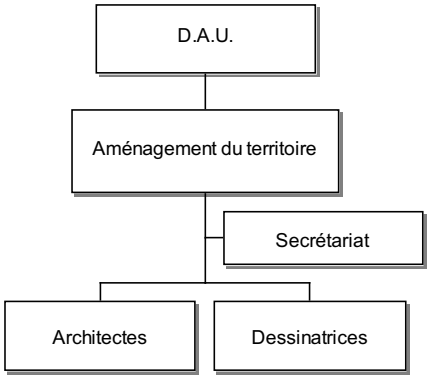
- Belgrade : 3
- Dave : 1
- Lives-sur-Meuse : 1
- Namur : 7
- Saint-Servais : 3
- Wépion : 1
- + 1 arrêt de travaux.
- + 1 confirmation de M. le Bourgmestre.
- + 0 mise sous scellées.

2.4 Correspondance

Courriers entrant, réponses données, mises en demeure et divers avertissements : 111 courriers, dont :

- Beez : 1
- Belgrade : 4
- Bouge : 5
- Champion : 1
- Flawinne : 5
- Jambes : 13
- Lives-sur-Meuse : 1
- Malonne : 4
- Namur : 41
- Naninne : 1
- Saint-Marc : 1
- Saint-Servais : 15
- Vedrin : 1
- Wépion : 4
- Wierde : 5
- Interne : 9

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 2 architectes
- 2 dessinatrices
- 1 secrétaire

2 Description du service

Le service est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de documents à caractère réglementaire ou indicatif destinés à orienter l'aménagement du territoire communal. En effet, tout en respectant le cadre réglementaire imposé par la Région wallonne, la Ville a la possibilité d'orienter l'urbanisation de son territoire afin de respecter les objectifs du développement durable. Le service Aménagement du Territoire transpose donc cette politique dans divers documents d'initiative communale.

Le service réalise ces missions en collaboration suivie avec les services communaux concernés par le développement territorial, avec l'administration régionale et avec l'aide de bureaux d'études du secteur privé.

Les missions du service concernent principalement :

- l'étude et le suivi des abrogations et révisions des plans communaux d'aménagement, des schémas directeurs, du schéma de structure communal, des règlements communaux d'urbanisme thématiques, des périmètres de remembrement urbain, des rapports urbanistiques et environnementaux,
- la préparation et le suivi des marchés publics relatifs à la désignation des bureaux privés chargés de réaliser les études,
- l'accompagnement des avant-projets et le suivi des demandes de permis de lotir (remplacés par les permis d'urbanisation depuis le 01/09/2010) et des permis d'urbanisme de constructions groupées,
- la présentation des études et des demandes de permis instruites par le service à la CCATM (Commission Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité),
- le secrétariat de la CCATM,
- la permanence aux enquêtes publiques concernant les documents communaux d'aménagement du territoire et les modifications du plan de secteur,
- la constitution et tenue à jour de l'inventaire cartographique des documents d'aménagement du territoire en collaboration avec le service de l'Urbanisme et la Géographie urbaine,
- à la demande du Collège communal ou de l'Echevin de l'Aménagement durable, la préparation d'avis sur tout projet urbanistique,
- depuis juillet 2009, la gestion des arrêtés relatifs aux Monuments et Sites classés et de la liste de sauvegarde, en collaboration avec le service d'Appui administratif – cette compétence a été transférée du DCV vers le DAU.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget Communal Page
104/123D-02	Frais de bureau	28
922/465AD-01	Subventions aménagement durable	143
922/124AS-48	Action Urbanisme – développement durable (subventionné)	144
930/124AU-48	Action Urbanisme – développement durable	144
930/733-51	Honoraires plans d'aménagement, urbanisme et autres études	9
930/691-51	Emprunts à charge de la Commune	21
930/665-52	Subsides en capital de l'autorité supérieure pour investissements spécifiques	21

4 Rapport d'activités

1 ETUDES INITIÉES PAR LE SERVICE

1.1 Périmètre de Remembrement Urbain du site Acina/Materne

L'étude PRU – Acina/Materne a été confiée à l'association momentanée Atelier 4D et ICEDD en 2009.
Au cours de l'année 2010, le délai de réalisation de l'étude a été prolongé (jusque juin 2011) et une consultation préalable a été lancée, en collaboration avec le Fonctionnaire délégué et un groupement d'investisseurs intéressés (cinq réunions de suivi et de discussion d'une esquisse de plan-masse ; rédaction d'un avis détaillé sur le plan-masse, versions 1 et 2).

1.2 Périmètre de Remembrement Urbain de la gare de Namur

Après adoption par le Collège et le Conseil, dans le premier semestre 2010, du périmètre et du cahier de charges de l'étude (procédure négociée sans publicité), l'étude PRU – Gare de Namur a été confiée à l'association momentanée Atelier 4D et Ad'A en octobre 2010.
En décembre s'est tenue une réunion préalable au démarrage de l'étude afin de mettre à niveau les informations et échanges entre les acteurs privés et publics, l'auteur du PRU, la SNCB, le TEC, la SRWT, le SPW (Direction des routes), les membres du CE et les services communaux concernés.

1.3 Schéma de Structure et Règlement Communal d'Urbanisme

L'étude SSC-RCU a été confiée à l'association momentanée ICEDD et VIA en mars 2009.
En 2010, le comité d'accompagnement s'est réuni trois fois, avec pour mission de finaliser la phase 1 (inventaire et diagnostic) et la phase 2 (options et scénarios).
Ces deux phases ont été présentées au Collège en mars (phase 1) et en mai (phase 2), le Collège ayant marqué son accord sur le « scénario recomposé ».
Dès juin, l'étude des RCU thématiques partiels a pu démarrer.
Parallèlement, un test du « Guide du stationnement » a été élaboré par ICEDD sur plusieurs projets suivis par le service, en préparation au RCU.

2 ETUDES SUIVIES PAR LE SERVICE

2.1 Etude de faisabilité relative à l'aménagement du site de la gare de Namur

En 2010, le service Aménagement du territoire a suivi l'étude réalisée par Euro-Gare, basée sur une convention de partenariat SNCB - SRWT - Ville de Namur en participant aux quatre réunions du comité de pilotage.
Le rapport final de l'étude a été déposé au Collège en septembre 2010.

2.2 Périmètre de Remembrement Urbain du nouveau Palais de justice de Namur

En 2009, le PRU – Palais de Justice a été confié, par la Régie des Bâtiments, à l'association momentanée AdP – Auteurs de projets Palais de Justice de Namur et de Dinant. En 2010, le service a participé aux réunions de coordination avec le Bourgmestre, les Echevins et les services concernés relatifs aux aspects urbanistiques, à la mobilité et à la gestion des parkings. Il a également répondu aux réclamations de l'enquête publique qui a eu lieu en avril-mai 2010.

2.3 Rapport Urbanistique et Environnemental du plateau de Belle Vue à Jambes

Le RUE a été confié au bureau Agora en mai 2009. En 2010, le service a participé à cinq réunions de suivi du projet de RUE, piloté par la régie foncière communale, en collaboration avec l'Echevinat, les services concernés (DAU, DVP et DBA) et le Fonctionnaire délégué.
Y ont notamment été discutées l'implantation d'une crèche et d'une nouvelle école communale (maternelle et primaire) et la construction des voiries d'accès (en collaboration avec le service des Bâtiments, la régie foncière, le service des Voies publiques et les Echevins concernés).

2.4 Mobilité

En 2010, le service a suivi diverses réunions relatives à des projets mobilité, dans leurs aspects urbanistiques, dont : la suppression du passage à niveau de l'Avenue Materne à Jambes, le projet de voirie collectrice à Jambes (présentation aux agents techniques du service communal de Mobilité, au TEC et à la SRWT des programmes urbanistiques identifiés sur le tracé de la voirie) et le projet de réaménagement de la place de la Gare fleurie.

3 ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LA CCATM

3.1 Séance CCATM 10 mars 2010

- présentation des scénarios du Schéma de Structure Communal (SSC).

3.2 Séance CCATM 23 mars 2010

- avis sur les scénarios du Schéma de Structure Communal (SSC),
- avis sur un projet mixte chaussée de Marche à Erpent comportant 25 maisons unifamiliales groupées, 50 appartements et lofts, une crèche (240 m²), commerces (3.300 m²), services et bureaux (1.300 m²), soit un total de 15.650 m² de surface de planchers sur 2,3 ha en zone d'habitat.

3.3 Séance CCATM 2 juin 2010

- avis sur le Périmètre de remembrement Urbain (PRU) du Nouveau Palais de justice à Namur.

3.4 Séance CCATM 19 octobre 2010

- permis d'urbanisme pour deux immeubles comportant des bureaux, commerces et 35 appartements à Erpent, chaussée de Marche,
- permis d'urbanisme groupé de 22 maisons à Wépion, rue de Monin, rue Jaune Voie et rue de Brimez,
- Site à Réaménager (SAR) : « Abattoirs communaux » à Bomel ; avis sur la possibilité d'exonérer le dossier de l'établissement d'un Rapport d'Incidences Environnemental.

3.5 Séance CCATM 24 novembre 2010

- Site à Réaménager (SAR) : « usines de Risles » à Saint-Marc : avis sur le principe de l'opération, la délimitation du périmètre, le devenir du site.

4 PROJETS PUBLICS ET PRIVÉS SUIVIS PAR LE SERVICE

4.1 Andoy

- rue Grande : un lotissement
- chaussée de Marche : maisons passives groupées et un immeuble de bureau en arrière-zone

4.2 Beez

- rue de Foret : projet de 5 maisons groupées

4.3 Belgrade

- avenue Gourdin, lotissement de 175 logements avec ouverture de voirie
- rue Deneumoustier : avis préalable sur possibilité de valoriser 1 parcelle pour des logements

4.4 Bouge

- rue de Poteresse : construction d'un éco quartier de 115 logements

4.5 Daussoulx

- Trou du Loup : avis préalable sur la possibilité de construire une maison de repos et de soins sur une parcelle de 7 ha
- Trou du Loup : avis préalable sur une demande de lotissement sur une parcelle située à proximité d'une ligne électrique à haute tension

4.6 Erpent

- chaussée de Marche : demande de permis unique d'un projet de 74 logements, commerces, services et bureaux (+/-14.000 m² de planchers)
- chaussée de Marche : avis préalable du Collège le 1er juin 2010 sur un plan-masse en zone d'habitat : 327 logements, 5.000 m² de commerces et bureaux (sur 8,5 ha)

- chaussée de Marche : demande de permis d'un projet de deux immeubles mixtes, avec 35 logements, commerces et bureaux et amorce d'une nouvelle voirie (+/- 8.400 m² de planchers)

4.7 Flawinne

- rue Durieux : réponse à une demande sur la possibilité de mettre en œuvre une ZACC
- rue Genot : suivi d'un avant projet d'environ 65 logements en collaboration avec le service Mobilité et le DCV

4.8 Jambes

- Foyer Jambois : projet de PPP pour 42 logements (20 appartements sociaux et 10 appartements moyens avenue Mascaux, 11 appartements place du 4° Génie, 11 maisons basse énergie rue de la Poudrière)
- avis préalable sur la possibilité de réaffecter le château de Géronsart à une fonction de logement (zone de Parc au plan de secteur)
- chaussée de Liège, esquisse de 207 logements
- site des Câbleries : réponse à une demande d'information sur la possibilité de lancer un SAR et de reconvertir le site à du commerce
- rue de Sedent : avis sur un plan-masse de cinq immeubles (180 appartements) en zone d'activité économique industrielle (demande de SAR à lancer)
- rue des Verreries et avenue de la Dame : 19 logements créés par la transformation d'un bâtiment industriel et la construction d'un petit immeuble à appartements

4.9 Loyers

- suivi d'un refus d'une demande de permis de lotir à Loyers, rue des Glaïeuls (52 lots avec ouverture de voirie et étude d'incidences)

4.10 Malonne

- suivi d'un refus de lotissement rue de la Navinne et rue des Marlères (25 lots avec ouverture de voirie)
- chaussée de Charleroi, face à la Ferme Blanche, avis préalable sur les affectations envisageables d'un terrain en zone d'habitat
- rue du Broctia : avis sur un avant-projet de 4 maisons groupées
- Basses Calenges : demande de permis de lotir (3 lots) sous une ligne électrique à haute tension
- rue du champ-Ha : construction de 4 maisons
- rue du Petit Babin : projet de lotissement

4.11 Namur

- Port du Bon Dieu : proposition de zonage pour de nouvelles affectations
- avis sur une sélection de trois sites potentiels à Bomel et plaine St-Nicolas pour le concours des Archives de l'Etat
- avenue de Marlagne : avis sur un projet de transformation et de nouvelles habitations
- La Plante, chaussée de Dinant et rue Delonnoy : projet de logements en intérieur d'îlot

4.12 Naninne

- N4, Chemin Vert, rue de la Perche : avis sur la destination d'un terrain de 2,8 ha situé en ZAEM et en Zone d'habitat au plan de secteur

4.13 Saint-Marc

- chaussée de Perwez : demande de SAR avec un plan-masse de rénovation du site de l'ancienne usine de Risles
- ZACC de la Cointe : plan-masse préalable au RUE pour la construction de 241 maisons en 3 phases

4.14 Saint-Servais

- route de Gembloux en bordure du Ravel 2 : projet de 45 logements sur une parcelle occupée par un ancien bâtiment industriel et des garages
- route de Gembloux : 9 maisons groupées, en bel-étage, insérées dans le versant
- rue de l'Escaille et rue du Bois de Gazia : avis préalable sur la possibilité de construire 5 maisons

4.15 Vedrin

- rue Biéva : projet (avec étude d'incidence), ramené à 120 logements suite à l'avis préalable du Collège communal
- rue Biéva : avis préalable sur un projet de logements

4.16 Wartet

- rue aux Rualles et rue de l'Ardenne : avis préalable sur la possibilité de construire des maisons

4.17 Wépion

- rue Monin : permis groupé de 22 maisons avec étude de mobilité
- chemin du Beau-Vallon : demande d'information sur un projet de 2005 portant sur 29 ha à Namur et 13 ha à Profondeville

4.18 Wierde

- rue Lambaitienne : suivi d'un projet de maisons groupées

4.19 Réunions de travail

- sur différents projets en zone d'habitat et en ZACC de la société Matexi (Erpent, Bouge, Suarlée, Saint-Marc)

5 DIVERS

5.1 Exposés réalisés et interventions

- exposé général sur l'urbanisme à Namur donné à un groupe d'étudiantes européennes effectuant un travail de recherche et de valorisation de la Citadelle (février),
- information sur le SDAD de Bomel – Saint-Servais donné à un étudiant en urbanisme de l'UCL dans le cadre de son mémoire de fin d'études,
- deux exposés sur l'aménagement du territoire donnés à l'IATA (avril),
- exposé sur l'aménagement du territoire donné à l'Espace Formation Emploi (octobre),
- exposé sur l'aménagement du territoire donné à la Haute Ecole Charlemagne (décembre).

5.2 Formations et informations reçues

- information donnée par la SPAQUE aux chefs de service du DAU et du DCV concernant les procédures en vigueur (février),
- information donnée par l'UVCW sur le permis d'urbanisation (juin),
- information donnée au DAU par le Service Public de Wallonie (SPW) concernant la procédure de Revitalisation urbaine,
- colloque de la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT) à Liège (décembre).

5.3 Procédures mises au point et réunions de travail

- mise au point d'une procédure de collaboration avec les services Mobilité et Urbanisme pour systématiser un avis Mobilité dans les demandes de permis de lotir et de logements groupés (en collaboration avec le chef du DAU, le chef du DVP, les chefs de service concernés); présentation et discussion avec les Echevins concernés,
- propositions d'amélioration du fonctionnement de la CCATM,
- suivi de l'élaboration par un membre de la CCATM de recommandations sur les mesures de précaution à respecter par rapport aux lignes électriques à haute tension,

- réunion de travail avec le responsable du DAU et le DCV concernant l'inventaire des paysages (Adesa),
- contacts préalables au lancement d'un concours d'idées sur la construction d'un équipement communautaire durable (vestiaires du FC Arquet),
- réponses coordonnées des DAU, DVP, DCV et du service de la Culture à une enquête de la CPDT sur le thème « stratégies et projets d'agglomération »,
- participation au groupe de travail mobilier urbain place de l'Ange.

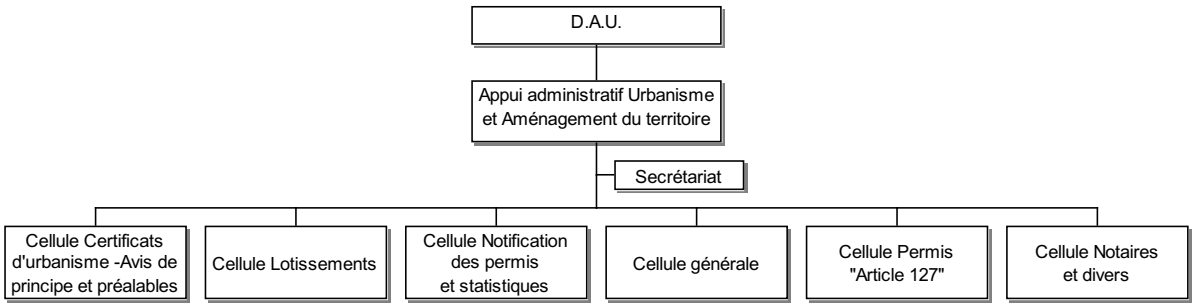
5.4 Informatisation

- Mise à jour du repérage sur le SIG des parcelles avec sols contaminés.

6 Lexique des abréviations

- CCATM : Commission Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité
- CPDT : Conférence Permanente du Développement Territorial
- PRU : Périmètre de Remembrement Urbain
- RCU : Règlement Communal d'Urbanisme
- SAR : Site A Réaménager
- SDAD : Schéma Directeur d'Aménagement Durable du territoire
- SIG : Système d'Information Géographique
- SPW : Service Public de Wallonie
- SSC : Schéma de Structure communal
- UVCW : Union de Villes et Communes de Wallonie
- ZACC : Zone d'Aménagement Communal Concerté
- ZAEM : Zone d'Activité Economique Mixte

APPUI ADMINISTRATIF URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 1 juriste – adjointe au chef de service
- 1 secrétaire de direction
- 11 employées administratives

2 Description du service

Ce service, comme son nom l'indique, vient en appui administratif et juridique des services techniques traitant de ces matières. Il gère, sous les angles juridique et administratif, les différentes procédures administratives d'obtention des autorisations et des informations ainsi que le contentieux lié à ces matières relevant du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie (CWATUPE).

Rentrent ainsi dans ses compétences :

- les demandes de permis d'urbanisme, de permis de lotir et de certificats d'urbanisme n°1, 2 et de patrimoine,
- les demandes d'avis de principe sur projets, de renseignements urbanistiques formulées par les études notariales et de division de bien,
- les demandes de dérogation au titre et à la profession d'architecte, les désistements de mission d'architecte,
- les demandes d'autorisation d'implantations commerciales,
- les recours organisés par le CWATUPE auprès du Gouvernement wallon, les suspensions de décisions du Collège communal opérées par le Fonctionnaire délégué de la Région wallonne et les recours introduits auprès du Conseil d'Etat ainsi que les actions auprès des instances judiciaires,
- les procédures de poursuite des infractions urbanistiques,
- les statistiques sollicitées par le Minsitère des Affaires économiques,
- les outils d'aménagement du territoire (plans communaux d'aménagement, schéma de structure, règlements communaux d'urbanisme, ...).

Afin de mener à bien ces différentes missions, le service se compose de 6 cellules, à savoir :

1 CERTIFICATS D'URBANISME – AVIS DE PRINCIPE ET PRÉALABLES

Elle gère les procédures dites préalables au dépôt d'une demande de permis, à savoir les avis de principe, les certificats d'urbanisme n°1 et 2, les certificats de patrimoine, les déclarations urbanistiques préalables.

2 LOTISSEMENTS

Elle gère l'instruction des demandes de permis de lotir.

3 NOTIFICATION DES PERMIS ET STATISTIQUES

Elle se charge de notifier les décisions prises par le Collège communal en matière de permis d'urbanisme et de centraliser les statistiques pour compte de l'Institut National de Statistiques.

4 GÉNÉRALE

Elle instruit toutes les demandes de permis d'urbanisme et se charge de les présenter au Collège et/ou au Conseil communal.

5 PERMIS « ARTICLE 127 »

Elle se charge de la même chose que la cellule Générale mais pour les demandes de permis d'urbanisme relevant de l'article 127 du CWATUPE, à savoir, pour la grande majorité, celles concernant des actes et travaux d'utilité publique ou déposées par des personnes morales de droit public.

6 NOTAIRES ET DIVERS

Elle instruit les demandes d'informations notariales et de divisions de bien et les demandes diverses adressées au service.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
930-123u-02	Débours Divers Urbanisme	144
922-121-48	Inscription Ordre Architectes	144
930-124-02	Fonctionnement CCATM	144

4 Rapport d'activités

1 CELLULES GÉNÉRALE ET « ART. 127 »

Permis d'urbanisme

Le service a traité 892 dossiers de permis d'urbanisme, dont :

Quant aux permis d'urbanisme accordés :

253 accordés pour des nouvelles constructions : 182 habitations – 71 autres usages
307 accordés pour des transformations : 235 habitations – 72 autres bâtiments
9 démolitions de bâtiments
13 modifications du relief du sol
35 abattages d'arbres
32 enseignes
11 accordés pour des panneaux solaires

126 permis ont été accordés par le Fonctionnaire délégué dans le cadre de la procédure « 127 » (personnes morales de droit public et actes et travaux d'utilité publique).

Quant aux permis d'urbanisme refusés :

99 demandes ont fait l'objet d'un refus de permis d'urbanisme délivré par le Collège communal et 7 demandes « 127 » ont été refusées par le Fonctionnaire délégué.

Quant aux enquêtes publiques réalisées :

270 enquêtes publiques ont été réalisées dans le cadre de demandes d'urbanisme dont 172 portaient sur des dérogations.

2 CELLULE LOTISSEMENTS

Le service a traité 13 dossiers de permis de lotir.

3 CELLULE CERTIFICATS D'URBANISME – AVIS DE PRINCIPE ET PRÉALABLES

123 demandes de certificats d'urbanisme n°1
6 demandes de certificats d'urbanisme n°2
11 demandes d'avis de principe
1 dossier de certificat de patrimoine a été traité dans le cadre de travaux réalisés dans des immeubles classés
95 demandes de déclaration urbanistique préalable ont été traitées.

4 CELLULE NOTAIRES ET DIVERS

188 demandes de division de bien
231 demandes diverses
2.178 demandes d'informations notariales.

5 CELLULE DE DIRECTION

5.1 En matière de recours administratifs organisés par le CWATUPE

Quant aux saisines du Fonctionnaire délégué

6 saisines du Fonctionnaire délégué ont été opérées :

- 4 ont été accueillies (= 1 permis)
- 2 ont fait l'objet d'une décision de refus

Quant aux suspensions de décisions du Collège communal opérées par le Fonctionnaire délégué

- 1 permis a été suspendu par le Fonctionnaire délégué et a fait l'objet d'une décision de retrait par le Collège communal.

Quant aux recours introduits auprès du Gouvernement wallon

25 recours ont été introduits après du Gouvernement wallon, suivant le détail ci-après :

- 22 par des particuliers :
  - 2 ont été accueillis
  - 12 ont été rejetés
  - 7 sont toujours en cours d'instruction
  - 1 a été déclaré irrecevable
- 2 ont été introduits dans le cadre de la procédure de l'article 127 du CWATUPE
  - 1 a été rejeté
  - 1 a été octroyé
- 1 a été introduit par le Collège communal et accueilli dans le cadre d'une procédure classique

5.2 En matière d'infractions :

16 procès-verbaux ont été dressés et 1 ordre d'arrêt des travaux a été signifié et confirmé par M. l'Echevin par délégation de signature reçue à cet effet par M. le Bourgmestre en application de l'article 158 alinéa 3 du CWATUPE.

5.3 Protection du titre d'architecte

Aucune dérogation au titre d'architecte n'a été introduite.

5.4 Autres

Implantations commerciales

Le Collège :

- en séance du 9 février 2010, décide d'accorder l'autorisation d'implantation commercial à la SA Entreprises Franz Colruyt visant à implanter un supermarché à l'enseigne « Colruyt » à Wépion, chaussée de Dinant, 1320 et présentant une surface commerciale nette de vente de 1500 m² ;
- en séance du 28 décembre 2010, décide d'accorder l'autorisation d'implantation commerciale à la SA Décathlon Benelux, dont le siège social est établi Noorderlaan, 53 à 2030 Anvers, visant à implanter une surface commerciale d'articles de sports à l'enseigne « Décathlon » situé avenue des Dessus de Lisves à Loyers, laquelle présente une surface commerciale nette de vente de 4700m².

Urbanisme

Règlement communal d'urbanisme (RCU) thématique partiel sur les biens mosans

- en séance du 18 janvier 2010, le Conseil communal a adopté provisoirement le projet de règlement et charger le Collège communal de le soumettre à enquête publique ;
- en séance du 30 novembre 2010, le Collège communal a approuvé la phase II de la mission de l'auteur de projet de règlement ;
- en séance du 20 décembre 2010, le Conseil communal a approuvé l'avenant relatif aux prestations complémentaires réalisées pendant et après l'enquête publique portant sur le projet de règlement ainsi que le marché portant sur la phase de communication et de sensibilisation et de passer celui-ci par procédure négociée sans publicité.

Aménagement du Territoire

Plans communaux d'aménagement – Abrogation

- en séance du 14 décembre 2010, le Collège communal a pris acte des arrêtés ministériels du 23 novembre 2010 approuvant l'abrogation totale des PCA n°4 de Beez, n°3 et n°4 de Flawinne et n°7 de Saint-Servais (abrogation effect ive à partir du 30/12/2010) ;
- en séance du 28 décembre 2010, le Collège communal a pris acte des arrêtés ministériels du 3 décembre 2010 approuvant l'abrogation totale des PCA n°1005 de Namur, n°6, n°15 et n°22 de Jambes.

CCATM

- en séance du 16 mars 2010, le Collège communal a sollicité auprès du Gouvernement Wallon la subvention de 6.000 € pour le fonctionnement de la CCATM pour l'année 2009.

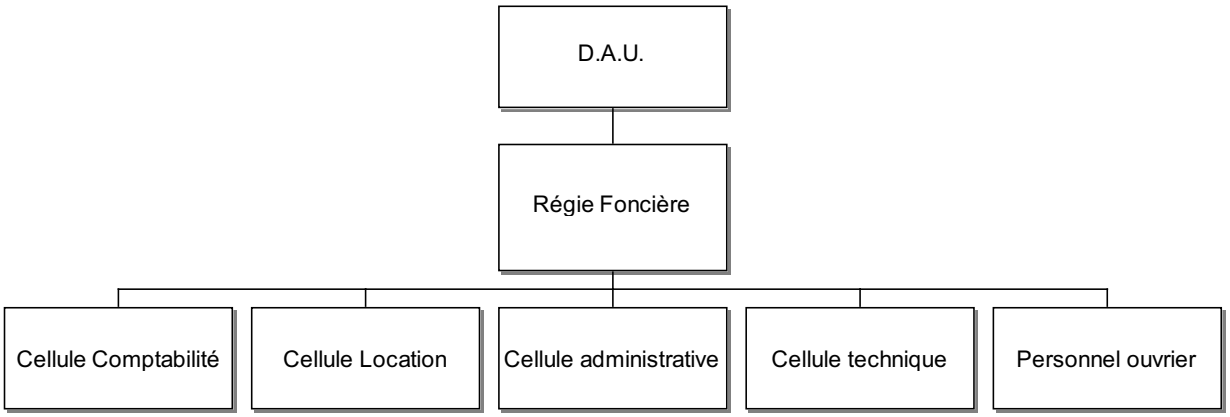
Conseillers en Aménagement du Territoire et Urbanisme

- en séance du 16 mars 2010, le Collège communal a sollicité auprès du Gouvernement Wallon la subvention de 24.000 € pour le maintien du Conseiller en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme;
- en séance du 20 décembre 2010, le Conseil communal a désigné un remplaçant du Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme.

Périmètre de remembrement urbain

- en séance du 28 juin 2010, le Conseil communal a décidé d'émettre un avis favorable sur le dossier du périmètre de remembrement urbain du site des casernes Léopold à Namur ainsi que sur le périmètre proposé moyennant le respect des conditions et recommandations formulées par les services de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité.

REGIE FONCIERE



1 Composition du service

- 1 chef de service
- 2 chefs de service administratif
- 2 agents administratifs
- 1 comptable
- 1 trésorier
- 1 technicien gradué
- 1 géomètre expert
- 1 technicien
- 2 ouvriers de maintenance.

Compte tenu des temps partiels, l'ensemble du personnel affecté à la régie foncière compte 10,8 unités.

2 Description du service

1 Arborescence

La régie foncière se compose de 5 cellules, à savoir :

- la cellule location assure la gestion immobilière du service en collaboration avec les autres cellules,
- la cellule administrative est en charge des marchés publics, du respect du CDLD et de maintenir le contact avec les administrations de tutelles,
- la cellule technique assume sur le terrain la gestion du patrimoine de la régie foncière en collaboration avec les autres cellules. Elle contrôle également la bonne exécution des marchés de travaux et de services,
- la cellule comptabilité assure un suivi financier du budget de la régie foncière,
- le personnel ouvrier exécute les menus travaux d'entretien au quotidien et le rafraichissement des locaux loués entre les occupations.

2 patrimoine

Le patrimoine de la régie foncière comprend :

- des ensembles d'immeubles répartis principalement dans la rue des Brasseurs, rue Baivy (à Jambes), rue Mottiaux (à Jambes) et place l'Ilon,
- elle met à la disposition du citoyen trois types de logements :
  - logements non-conventionnés (exempts de conditions particulières pour l'attribution),
  - logements sociaux (visés à l'article 1er, 9°du code wallon du logement),
  - logements moyens (visés à l'article 1er, 11°du code wallon du logement),
- des parcelles situées ou non en zone à bâtir,
- des immeubles tels le Palais des Congrès - place d'Armes, le cinéma Caméo - rue des Carmes ou les anciennes AMP - rue de l'Etoile, …

Il paraît utile d'indiquer que globalement, la régie foncière gère 307 locations, dont 179 logements, 93 emplacements de parking et 35 terrains y compris zones d'extraction.
Elle traite en outre la gestion locative d'un débit de boisson et du complexe cinématographique Caméo.
Elle gère pour compte de tiers le Casino de Namur et des droits de chasse.

3 Missions

- la mission principale de la régie foncière est de promouvoir une politique foncière active en vue d'assurer notamment un bon aménagement du territoire et la réalisation des programmes urbanistiques approuvés ou projetés,
- pour ce faire, la régie foncière est habilitée à réaliser toutes opérations immobilières par achats, ventes, expropriations, locations, ...

- elle est chargée de lancer des procédures d'aménagement opérationnel de revitalisation urbaine, de rénovation urbaine et de rénovation de sites économiques et industriels désaffectés subsidiées par la Région Wallonne.

Les tâches principales de la régie foncière consistent à :

- entretenir, améliorer et agrandir le parc locatif,
- acquérir ou vendre des biens immobiliers en fonction des opportunités,
- lancer et/ou réaliser des études pour la requalification des biens acquis antérieurement,
- assainir et valoriser des terrains pour y permettre des opérations immobilières,
- gérer pour compte de la Ville, le Casino et les surfaces soumises au régime forestier (chasses).

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Préalable :

La régie est dotée de l'autonomie financière, ses fonds ne pouvant être confondus avec ceux des autres services de la commune.

Les activités de la régie foncière ont été structurées suivant « six axes » reprenant l'essentiel de ses objectifs. Le bilan annuel est donc présenté suivant la même structure.

Le développement de la régie foncière peut être interprété au travers des résultats financiers liés à ces axes dont la synthèse est présentée en fin d'exposé.

Les articles budgétaires correspondent aux actions menées au cours de l'année civile.

REGIE FONCIERE - BUDGET ORDINAIRE 2010 - RECAPITULATIF			
RECETTES		**DEPENSES**	
Libellé	Réalisé 2010	Libellé	Réalisé 2010
Axe 1 - Programme de subsistance	35.447,02	Axe 1 - Programme de subsistance	473.745,99
Axe 2 - Offre de logements	1.966.536,63	Axe 2 - Offre de logements	1.388.986,75
Axe 3 - Offre de terrains à bâtir	59.296,88	Axe 3 - Offre de terrains à bâtir	3.627,47
Axe 4 - Constitution et gestion de réserves foncières	90.459,82	Axe 4 - Constitution et gestion de réserves foncières	98.634,52
Axe 5 - Contribution aux équipements urbains	57.750,28	Axe 5 - Contribution aux équipements urbains	43.200,39
Axe 6 - Offre de bâtiments et terrains à but économique et social	2.437.380,38	Axe 6 - Offre de bâtiments et terrains à but économique et social	2.385.230,65
TOTAL DE L'EXERCICE	**4.646.871,01**	**TOTAL DE L'EXERCICE**	**4.393.425,77**

REGIE FONCIERE - BUDGET EXTRAORDINAIRE 2010					
RECETTES			**DEPENSES**		
Article	Libellé	Réalisé 2010	Article	Libellé	Réalisé 2010
	0. Immobilisé propre *à* usage général			**0. Immobilisé propre *à* usage général**	
922/96100/51	Acquisitions servant à usage général - Emprunts	0,00	922/74400/51	Acquisitions servant à usage général	0,00
922/96100/52	Mobilier de bureau - Emprunts	0,00	922/74100/51	Mobilier de bureau	0,00
922/96100/53	Matériel de bureau - Emprunts	0,00	922/74200/98	Matériel de bureau	0,00
922/96100/54	Outillage à usage général Emprunts	0,00	922/74400/52	Outillage à usage général	0,00
			922/74900/98	Investissements divers	
922/96100/55	Investissements divers Emprunts	0,00			
TOTAL DES RECETTES		**0,00**	**TOTAL DES DEPENSES**		**0,00**

4 Rapport d'activités

1 Axe 1 – Programme de subsistance

L'axe 1 comprend les postes de fonctionnement et la logistique de la régie foncière, à savoir :

- masse salariale totale
- entretien
- location de bureaux
- matériel de bureau et divers
- locations effectivement reversées à la Ville pour les droits de chasse (sur les 324ha 43a 76ca de parcelles soumises au régime forestier, la régie foncière loue 244ha 57a 10ca de chasse pour la Ville).

2 Axe 2 – Offre de logements

2.1 Travaux

- Basse Anhaive : 2 logements d'insertion et 1 de transit :
  - Début des travaux : juin 2009
  - Délai d'exécution : 180 j. ouvrables
  - Date de réception :
- Rue des Brasseurs : Isolations thermiques des combles et amélioration des équipements (chauffages, ECS, ventilation,….) : appartements sous toitures du 172, 170, 147, 153 et chaudières du 17 rue Fumal
- Rue des Brasseurs 107 (ancien entrepôt Toussaint) :
  - Début des travaux : 20/11/2009
  - Délai d'exécution : 240 j. + 80

2.2 Etudes

- Poursuite de ses audits énergétiques lancés en 2009
- L'étude des abords du site de Basse Anhaive

2.3 Entretien

- Des marchés de service ont été attribués pour entretiens des chauffages et des sanitaires
- Un marché stock de fournitures de peinture a été attribué
- Les peintures extérieures du 19 rue Baivy à Jambes ont été renouvelées

2.4 Locations

- Logements : 179 logements

3 Axe 3 – Offre de terrains à bâtir

3.1 Vente :

- Un terrain situé à Jambes a été vendu

3.2 Projet :

- PPP (Partenariat Public Privé) sur les parcelles du Chemin des Pêcheurs à Jambes pour la construction de 12 logements passifs : ce projet a été annulé faute de candidats promoteurs et a évolué vers un projet de 6 habitations passives programmé en 2011

4 Axe 4 - Constitution et gestion de réserves foncières

4.1 Travaux :

- Assainissement site Humblet chaussée de Perwez
- Réalisation d'un Rapport Urbanistique et Environnemental (R.U.E.) pour la mise en œuvre de la Zone d'Aménagement Communal Concerté (ZACC) du Plateau de Belle-Vue à Jambes

4.2 Locations

- La régie foncière loue des parcelles de terrains à des particuliers et organise la vente de fourrages sur les terrains non occupés

5 Axe 5 - Contribution aux équipements urbains

5.1 Entretien

- Frais et charges de copropriétés
- Entretien général des bâtiments

5.2 Locations

- La régie foncière est propriétaire de parkings qu'elle met en location :
  - en site propre : 26
  - en copropriété : 67

5.3 Acquisitions

- La régie foncière peut acquérir six emplacements de parking rue Basse Marcelle en option d'une opération de Rénovation Urbaine. Cette acquisition est inscrite dans une convention de promotion passée entre la société Thomas et Piron et la Ville. Le budget est donc prévu. Toutefois, l'achat dépend de l'obtention d'une subvention dans le cadre d'un Périmètre de Rénovation Urbaine (PRU) dont la reconnaissance par le Gouvernement wallon est attendue.

6 Axe 6 - Offre de bâtiments et terrains à but économique et social

6.1 Projets

- Anciens abattoirs rue Piret Pochet : reconnaissance en SAR et périmètre de revitalisation
- Transformation du 22 Bd du Nord en « Hôtel social et logements de transit » : délégation de maîtrise d'ouvrage au nom du CPAS sur une propriété régie foncière.
  Marché de travaux « Concept & Build »
  - Début des travaux : août 2010
  - Délai d'exécution : 240 j.

6.2 Travaux

- Réception définitive des travaux de rénovation rue de l'Etoile, 7
- Rénovation des Anciens entrepôts de l'ACBI rue Baivy, 26/28

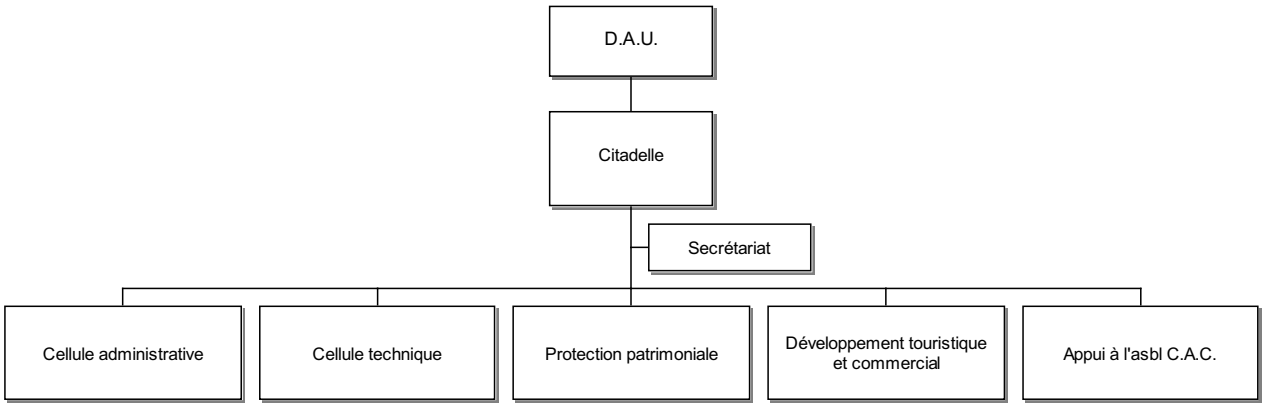
6.3 Locations/conventions

- Le bâtiment de la rue de l'étoile est loué par l'IPW (1er, 2ème et comble) et par la Bibliothèque de la Ville (rez de chaussée)
- Le cinéma Caméo est occupé par l'asbl. « Les 400 coups ». La Ville se réservant la location des salles 1 et 2 pour les évènements organisés par les associations culturelles.
- La gestion du Palais des Congrès ancienne Bourse du Commerce est concédée à la Société Artexis / (Mexico)

6.4 Casino

- La régie foncière gère le Casino pour compte de la Ville.

CITADELLE


D.A.U.
Citadelle
Secrétariat
Cellule administrative
Cellule technique
Protection patrimoniale
Développement touristique et commercial
Appui à l'asbl C.A.C.

1 Composition du service

- 1 chef de service
- 1 secrétaire
- 2 chefs de bureau administratif
- 1 agent technique
- 2 agents administratifs
- 7 ouvriers

2 Description du service

1 Le secrétariat

Outre le secrétariat général du service, il est chargé:

- de la gestion et le suivi administratif des dépenses engagées sur le budget ordinaire,
- de la gestion et le suivi administratif des occupations du site par des tiers et de demandes d'interventions matérielles (prêt de barrières et moyens humains) du service Citadelle dans le cadre d'évènements se déroulant sur le territoire communal,
- de tout travail de secrétariat que nécessitent les projets et actions du service Citadelle.

2 La cellule « administrative »

La cellule administrative composée d'un chef de bureau administratif a pour missions:

- la gestion et le suivi administratif des marchés de travaux, de services et de fournitures subsidiés et non subsidiés engagés sur le budget extraordinaire,
- la gestion immobilière des bâtiments et des locaux dont la gestion incombe au service Citadelle.

3 La cellule « technique »

La cellule technique composée d'un agent technique, 7 ouvriers et 1 concierge a pour missions:

- la gestion et le suivi technique des marchés de travaux, de services et de fournitures subsidiés et non subsidiés engagés sur le budget extraordinaire,
- la gestion et le suivi techniques des marchés de travaux, de services et de fournitures engagés sur le budget ordinaire et notamment l'entretien et les réparations du domaine et des bâtiments,
- l'assistance technique (moyens humains et matériels) aux produits permanents et évènementiels mis en œuvre sur le site par le service Citadelle et l'asbl Comité Animation Citadelle ainsi qu'aux tiers qu'il s'agisse d'autres services communaux (Sports, Fêtes, Jeunesse, …) ou d'organisateurs extérieurs à l'administration communale (selon les demandes).

4 La cellule « protection patrimoniale »

La cellule Protection patrimoniale composée d'1 chef de bureau administratif à 1/5 temps a pour mission:

- l'expertise archéologique et historique dans le cadre de projets de restauration.

5 La cellule « développement touristique et commercial »

La cellule Développement touristique et commercial composée de 2 agents administratifs à mi-temps a pour missions :

- l'organisation et la coordination des évènements développés par le service Citadelle.

6 La cellule « appui à l'asbl Comité Animation Citadelle (C.A.C.) »

La cellule Appui à l'asbl C.A.C. composée de 2 agents administratifs à mi-temps (mis à

disposition) a pour missions :

- la coordination de l'asbl Comité Animation Citadelle,
- la gestion, l'organisation et la coordination des activités de l'asbl Comité Animation Citadelle et des produits permanents et évènementiels développés par l'asbl.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
522/122CI-48	Citadelle Honoraires et Personnel	66
522/123-16	Réception et Représentation	66
522/124CI-06	Citadelle Frais de fonctionnement - Prestations de Tiers	66
522/124CA-48	Citadelle Frais de fonctionnement - Animations – Promotion	68
522/124CI-48	Citadelle Frais de fonctionnement -Travaux	68
563/332AC-03	Subside Convention C.A.C.	68
522/161CI-01	Recettes diverses Citadelle	67
522/163CI-01	Loyers Divers Citadelle	67
522/465CI-01	Subventions Citadelle	67
124/724CI-60	Travaux Divers Citadelle	10
124/733CI-51	Honoraires Citadelle	10
124/745CI-98	Travaux sur Véhicule Spécial	MB n°4

4 Rapport d'activités

1 CELLULE « ADMINISTRATIVE »

Perception des loyers et charges dus par les locataires et occupants de locaux et de bâtiments à la Citadelle de Namur. Total droits constatés : 84.719,77 € (article RO 522/163CI-01)

2 CELLULES « ADMINISTRATIVE » ET « TECHNIQUE"

Préparation, attribution, mise en œuvre et décompte de marchés de travaux, de fournitures et de services, engagés sur le budget extraordinaire.

2.1 Attributions de marchés

DEO 124/724CI-60 « Travaux divers Citadelle »

Les marchés de travaux et de fournitures suivants ont été attribués :

- Terra Nova – Remplacement cuisine : 32.286,97 € TVAC
- Terra Nova – Peinture des salles de location : 11.291,28 € TVAC
- Terra Nova – Acquisition d'écrans pour salles de location : 4.915,40 € TVAC
- Souterrains – Remplacement des ferronneries (mains courantes et garde-corps) : 19.900,87 € TVAC
- Café du Panorama – Augmentation de la puissance électrique : 11.388,76 € TVAC
- Café du Panorama – Adaptation des tableaux divisionnaires : 8.605,24 € TVAC
- Porte de Bordial – Terrassements et sondages préalables à la restauration : 13.915,00 € TVAC
- Souterrains – Etanchéisation de deux souterrains : 17.722,91 € TVAC
- Porte de Médiane – Restauration : 1.005.915,10 € TVAC
- Murailles au Pied du Château – Restauration : 882.567,85 € TVAC
- Murailles entre le Pas de Géant et la Rampe Verte – Restauration : 1.309.837,72 € TVAC

Pour un engagement total de 3.318.347 € TVAC.

DEO 124/733CI-51 « Honoraires Citadelle »

Les marchés de services suivants ont été attribués :

- Mission de coordination sécurité-santé (phases « projet » des restaurations de la Porte de Médiane et des murailles du Pied du Château et entre le Pas de Géant et la Rampe Verte) : 129.107,00 € TVAC
- Mission d'auteur de projet pour les infrastructures et outils d'interprétation et de communication (scénographie du centre du visiteur et des souterrains ainsi que identité visuelle du site) : 3.495,55 € TVAC

Pour un engagement total de 132.602,55 € TVAC.

DEO 124/745CI-98 « Aménagement trains touristiques »

Les marchés suivants ont été attribués :

- Navette touristique – Habillage : 9.497,29 € TVAC
- Navette touristique – Ecrans : 5.693,07 € TVAC

Pour un engagement total de 15.190,36 € TVAC.

2.2 Avenants, extensions de mission et approbations de phases

DEO 124/733CI-51-2008

- Porte de Médiane : mission d'auteur de projet :
  - extension de mission : engagement supplémentaire de 6.250 € TVAC
  - phases 2 et 3 (extension de mission comprise) : accord sur paiement de 66.250 € TVAC
- Tours Joyeuse et César : mission d'auteur de projet :
  - extension de mission : engagement de 5.000 € TVAC.
  - phase 2 (hors extension de mission) : accord sur paiement de 10.000 € TVAC

DEO 124/724CI-60-2009

- Café du Panorama : remplacement de la chaudière : avenant : + 1.614,62 € TVAC
- Café du Panorama : renouvellement de la dalle de la cuisine :
  - avenant : + 1.122,63 € TVAC
  - révision de l'engagement initial : - 1.122,63 € TVAC

DEO 124/733CI-51-2009

- Fiche d'état sanitaire des murailles : phases 1 et 2 : accord sur paiement de 25.410 € TVAC
- Fiche d'état sanitaire du stade et du théâtre : phase 1 : accord sur paiement de 25.047 € TVAC.

DEO 124/743CI-98-2009

- Véhicules touristiques : système audio : fournitures complémentaires pour la navette: engagement supplémentaire de 19.989,81 € TVAC

2.3 Décomptes et clôtures de marchés

DEO 124/724CI-60-2008

- Esplanade du stade des jeux : Marquage et signalisation pour l'organisation du stationnement : décompte final de 19.535,70 € TVAC (+1.307,88 € TVAC par rapport à l'engagement initial).

DEO 124/733CI-51-2008

- Mise en lumière : mission d'expertise: 21.175,00 € TVAC (aucun dépassement)

2.4 Liquidation de la régie Citadelle

Le service Citadelle a présenté des décomptes et procédé à la clôture de marchés dans le cadre de la liquidation de la régie Citadelle pour un montant total de dépenses réalisées en 2010 de 378.141,87 € (hors versement de 660.000 € à la caisse communale).

3 CELLULE « TECHNIQUE"

Dépenses relatives à :

- l'entretien de la Citadelle (ramassage des déchets, vidange des poubelles, fauchages et tonte sur le site),
- l'entretien spécifique des murailles (enlèvement de la végétation dans les endroits escarpés et pose de filets de protection),
- des travaux d'entretien, de réparation et d'aménagement des locaux et des installations réalisés par des entreprises extérieures (plafonnage, peinture, menuiserie, chauffage, sanitaires, cuisines, toitures),
- l'acquisition de fournitures/matériaux/matériel et la location d'outils/machines nécessaires à la réalisation de travaux réalisés par la cellule « technique »,

Article DO 522/124CI-06 = 263.429,20 € TVAC engagés
Article DO 522/124CI-48 = 48.844,52 € TVAC engagés
Total : 312.273,72 € TVAC

4 CELLULE « DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET COMMERCIAL »

Date	Evènement	Dépenses	Recettes
3-18 juillet	Sambre – 1.800 spectateurs – Adaptation par la compagnie de théâtre namuroise Act'Hours, de l'œuvre de Bernard Yslaire, « Sambre », l'une des plus belles sagas de la bande dessinée.	20.000 €	-
5-15 août	MIR Caravan – 10.000 spectateurs – Rassemblement de 11 compagnies théâtrales européennes ayant permis la rencontre d'une centaine de comédiens venus de toute l'Europe avec le public namurois, et cela alors que la Belgique assumait la présidence de l'Union européenne.	230.909,40 €	81.750 € (subsides)
Divers		1.497,99 €	-
Total		**252.407,39 € DO 522/124CA-48**	**81.750 € RO 522/161CI-01**

5 CELLULE « « APPUI À L'ASBL C.A.C. »

En 2010, le Comité Animation Citadelle asbl, en plus des produits permanents proposés aux visiteurs (28.056 « entrées »), a développé les animation suivantes :

Dates	Produit	Fréquentation
Samedi 16 janvier	"Une défense en béton" aux flambeaux	90
Samedi 13 février	"Saint Valentin" aux flambeaux	96
Samedi 20 mars à 19h	"La Belle époque" aux flambeaux	50
Samedi 3 et dimanche 4 avril à 10h30 - 14h - 17h	Ouverture de saison : lancement de la balade thématique "De Jean Ier à Hobé"	192
Du 2 juin au 12 septembre de 10h30 à 18h30	Exposition "Georges Hobé"	Pas de comptage car exposition gratuite
WE des 10 et 11 juillet	"Au son du canon". Période napoléonienne des Week-Ends de l'histoire	856
WE des 17 et 18 juillet	"Parade des Canaris". Révolution française des Week-Ends de l'histoire	500
WE des 24 et 25 juillet	"Les compagnies bourgeoises". Le 17ème des Week- Ends de l'histoire	523
WE des 31 juillet et 1er août	WE de l'histoire médiévale	2000
W-e monument du mois Hobé 14/15 août à 10h30, 13h30 et 15h30	Balade Léopold II	67
les dimanches de juillet et août à 11h et 14h	"De Jean Ier à Hobé"	125

11 et 12 septembre	Journée du Patrimoine/exploitation du thème Hobé/Balade Léopold II	166
31 octobre veille des vacances de Toussaint	Halloween	740
20 novembre	"De Jean Ier à Hobé" aux flambeaux	41
TOTAL		**5.446 SPECTATEURS**

La subvention allouée à l'asbl pour son fonctionnement et son programme d'animation et d'évènements s'élevait en 2010 à 155.000,00 € (DO 563/332AC-03).

VILLE DE NAMUR

CHAPITRE 11

SERVICE REGIONAL D'INCENDIE



1 Composition du service

- 1 commandant
- 1 capitaine
- 2 lieutenants
- 2 sous-lieutenants
- 5 agents administratifs dont 1 adjudant, 1 magasinier et 1 mécanicien
- 110 pompiers professionnels dont le staff Officiers, l'adjudant administratif et le magasinier
- 34 pompiers volontaires dont 2 sous-lieutenants et l'adjudant sportif
- 15 opérateurs civils

2 Description du service

Le Centre Régional de Secours emploie 163 personnes et comprend 4 services interdépendants :

1 Le Service Incendie

Outre les missions définies dans la Loi du 31 décembre 1963 modifiée le 28 mars 2003 ainsi que dans l'Arrêté Royal du 7 avril 2003, allant de l'aide médicale urgente et la lutte contre l'incendie jusqu'au dégagement d'une personne coincée dans un véhicule en passant par la destruction des nids de guêpes, le service Incendie exécute d'autres missions telles que la formation du personnel d'entreprise à la manipulation d'extincteurs.

La prévention incendie, destinée à assurer un niveau de sécurité élevé aux occupants des bâtiments privés et publics, constitue une tâche importante dédiée au service Incendie. Cette mission est principalement assurée par les officiers professionnels.

Le service Incendie participe également à l'information au public, notamment par le biais de salons, foires et séances d'information dans les écoles.

Pour répondre à ces besoins, il dispose de 110 pompiers professionnels et 34 volontaires répartis en trois sections assurant une présence permanente à l'arsenal afin de répondre dans les plus brefs délais aux besoins de la population.

Ces dernières années, les missions des services Incendie se sont diversifiées (interventions sur parois rocheuses, interventions impliquant des produits chimiques dangereux, …). Pour répondre à ces besoins, des groupes d'intervention spécifiques ont été créés : C.M.I.C. (Cellule Mobile d'Intervention Chimique), G.R.I.M.P. (Groupe de Recherche et d'Intervention en Milieu Périlleux), plongeurs, …

2 Le Service d'Aide Médicale Urgente (A.M.U.)

Le transport urgent d'un malade ou d'un blessé constitue quantitativement la mission la plus importante des sapeurs-pompiers. Pour ce faire, le service AMU dispose de 6 ambulances intervenant simultanément avec une équipe médicale pour les cas les plus graves. Cette équipe est constituée d'un infirmier et d'un médecin, tous deux spécialisés dans la médecine d'urgence. Leur rôle est de conditionner le patient pour que son transport vers l'hôpital se fasse dans les meilleures conditions. Depuis le 1er janvier 2010, une ambulance PIT constituée d'un infirmier SIAMU et de deux ambulanciers a été mise en place pour soulager le SMUR.

3 Le Centre 100

Le Centre 100 reçoit et distribue les appels de secours provenant du territoire de la province de Namur et de la zone téléphonique 010 dans le Brabant Wallon depuis le mois d'octobre 2010. Pour exécuter leurs missions dans les meilleurs délais, les opérateurs disposent d'outils informatiques sophistiqués permettant notamment de connaître le numéro de téléphone et l'adresse de l'appelant avant qu'il n'ait eu le temps de prononcer le moindre mot. Cette identification permet de gagner de précieuses secondes dans le cas de personnes paniquées, mais permet aussi de retrouver facilement un éventuel mauvais plaisantin.

Le Centre 100 gère les communications radio des ambulances. Il assure également la coordination des services de secours non-policiers en cas d'accidents majeurs.

Le numéro d'appel pour les secours non-policiers est le 100, mais le numéro d'appel européen 112 est également en fonction. Ces deux numéros peuvent être utilisés sans distinction. La centrale 100 assure la bonne distribution des appels de secours au numéro 112, même pour les urgences policières. Elle n'en assure pas le dispatching et le suivi.

4 PERMANENCE POMPIERS

Indépendamment du Centre 100, une « Centrale Pompiers » a été mise en place. Elle gère, via le réseau « ASTRID », le suivi des interventions incendie du service et reprend le dispatching des « missions pompier » autrefois géré par le centre 100.

5 LE SERVICE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

Composé de 5 agents, dont un mécanicien et un magasinier, il assure la rédaction des rapports d'intervention, la facturation des transports par ambulance, le suivi administratif des différentes missions, la gestion des ressources en eau de l'entité namuroise, le suivi des entretiens du parc automobile du service et, plus généralement, toutes les tâches administratives se rapportant au centre régional de secours.

3 Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
351/111CP	Traitement personnel (congés préalables)	46
351/111DN-01	Nocturnes et dominicales	46
351/111DV-01	Nocturnes et dominicales (volontaires)	46
351/111E-01	Traitement personnel (employés)	46
351/111O-01	Traitement personnel entretien	46
351/111PV-01	Traitement personnel (volontaires)	46
351/111DN-02	Nocturnes et dominicales (employés) APE	46
351/111E-02	Traitement personnel (employés) APE	46
351/111CP-08	Indemnités PDN congés préalables	46
351/111PL-08	Indemnités plongeurs	46
351/112CP-01	Pécules de vacances (congés préalables)	46
351/112O-01	Pécules de vacances ouvriers	46
351/112E-01	Pécules de vacances employés	46
351/112PV-01	Pécules de vacances pompiers volontaires	46
351/112E-02	Pécules de vacances (employés) APE	46
351/113CP-01	Cot. Pat. All. fam.-ONSS-AMI (congés préalables)	46
351/113O-01	Cot. Pat. All. fam.-ONSS-AMI	46
351/113PV-01	Cot. Pat. All. fam.-ONSS-AMI Volontaires	46
351/161-01	Prestations générales	47
352/161-01	Recettes Service 100	47
351/380-01	Indemnités incapacité travail	47
351/485-01	Contr. Autres communes	47
352/465-01	Sub. État Service 100	47
351/113DN-01	Cot. Pat. All. fam.–ONSS–AMI nocturnes dom.	48
351/113DV-01	Cot. Pat. All. fam.–ONSS–AMI prestations dominicales volontaires	48
351/11E-01	Cot. Pat. All. fam.– ONSS– AMI	48
351/113DN-02	Cot. Pat. All. fam.–ONSS–APE nocturnes dom.	48
351/113E-02	Cot. Pat. All. fam.–ONSSAPL (employés) APE	48
351/113CP-08	Cot. Pat. All. fam.– ONSS– AMI PDN Congés préa.	48
351/113PL-08	Cot. Pat. Pensions-ONSS-APL Congés préalables	48
351/113CP-21	Cot. Pat. Pensions-ONSS-APL Congés préalables	48
351/113E-21	Cot. Pat. Pensions-ONSS-APL	48
351/113CP-48	Cot. Pat. Autre caisse pension (congés préalables)	48
351/113PJ-48	Cot. Pat. Autres caisses pensions	48
351/113E-48	Cot. Pat. Autre caisse pensions	48
351/113O-48	Cot. Pat. Autre caisse pensions	48
351/117-01	Primes assurance loi	48
351/121-48	Masse d'habillement	48
351/121PV-48	Masse d'habillement pompiers volontaires	48
351/123-02	Frais administratifs	48
351/123-06	Mat. De bureau/contrats	50
351/123-11	Frais de téléphone	50

351/123-12	Entret. Mob. De bureau	50
351/123-17	Frais formation pompiers	50
351/124-05	Equipements de protection	50
351/124RA-06	Fonctionnement Astrid	50
351/124-08	Assurance pompiers Volontaires	50
351/124-12	Matériel service Incendie Achat - Entretien	50
351/124RA-12	Entret. Matériel Radio	50
351/124CS-48	Dépenses diverses Intervention	50
351/124PA-48	Achat produits interventions	50
351/125CS-02	Entretien Bâtiments (Pompiers)	50
351/125-03	Chauffage - Eclairage	50
351/125-06	Entretien Bâtiments Contrats	50
351/125-08	Assurances des immeubles	50
351/125-15	Consommation eau	50
351/127-02	Entretien véhicules	50
351/127PN-02	Pneus pour véhicules	50
351/127C-03	Carburant pour véhicules	50
351/127H-03	Huile pour véhicules	52
351/127-08	Assurances de véhicules	52
352/123-02	Fonctionnement Service 100	52
352/124-02	Fonctionnement ambulances	52
352/125-02	Entretien Bâtiments	52
352/127-02	Entretien véhicules	52
352/127PN-02	Pneus pour véhicules	52
352/127H-03	Huile pour véhicules	52
352/127-08	Assurances de véhicules	52
351/211-01	Intérêts emprunts part communale	52
351/911-01	Tranche emprunts part communale	52

4 Rapport d'activités

1 Les zones d'intervention

Le service Incendie intervient sur 4 entités regroupant 45 anciennes communes et protège ainsi une population de 135.549 habitants se répartissant comme suit (au 31/12/10):

- Namur: 109.664
- Assesse: 6.248
- La Bruyère: 8.270
- Profondeville: 11.367

En raison de la répartition des ambulances sur le territoire de la Province et en fonction des disponibilités, le service des ambulances s'étend sur une zone d'environ 60 anciennes communes.

2 Les activités internes

En dehors des interventions quotidiennes, la journée d'un sapeur-pompier s'articule autour des activités suivantes :

- exercices physiques et sportifs le matin (musculation, exercices pour le dos, natation, entraînements sportifs divers, …).
- formations pratiques et théoriques l'après-midi, cours de recyclage en Aide Médicale Urgente, ...
- activités libres à partir de 17 heures et jusqu'au lendemain matin 7 heures,
- exercices particuliers (plongée, sauvetage en milieu périlleux, …) ont lieu régulièrement selon les besoins.

3 Le Charroi

Les véhicules sont contrôlés tous les jours pour assurer un fonctionnement parfait en toutes circonstances.

Le centre régional de secours dispose de plusieurs catégories de véhicules. En voici quelques-unes :

Catégorie	Nombre	Description
Auto échelles et autoélévateurs	5	4 d'une hauteur d'environ 30 m et 1 de 18 m; ces véhicules sont destinés au sauvetage des personnes et aux travaux en hauteur
Autopompes	6	servent au transport du matériel, personnel et amènent l'eau sous pression nécessaire à l'extinction des incendies
Camions citernes	3	équipés d'un réservoir de 8.000 litres en eau, ils constituent une réserve d'eau importante pour l'alimentation en eau
Véhicules de désincarcération	3	sont équipés de matériel puissant pour dégager les personnes coincées dans leur véhicule lors d'accidents de la route
Camion grue	1	utilisé pour diverses missions où des charges lourdes doivent être élevées
Véhicules de commandement	5	ces véhicules sont utilisés par les officiers pour se rendre sur les lieux des interventions
Véhicule plongeur	1	transporte les plongeurs et leur matériel
Véhicules de transport de matériel et de personnes	7	ces véhicules servent aussi bien pour le transport de matériel que de personnes
Ambulances	6	sont utilisées par le service A.M.U.
Véhicule de balisage	1	utilisé en « protection » des équipes intervenantes sur le terrain

En 2010, le service a reçu deux nouveaux véhicules :

- un auto-élévateur
- une ambulance

4 LES CHIFFRES POUR L'ANNÉE 2010

Le service de prévention a traité 557 dossiers, répartis comme suit :

- 180 avis sur plans,
- 239 visites de prévention et de contrôle,
- 41 permis d'environnement ou permis unique,
- 97 permis de location.

Le nombre de dossiers traités est sensiblement identique d'année en année.

Le service Incendie a effectué 2.829 missions réparties en 820 missions incendies et 2009 autres interventions.

Il a été facturé 296 interventions dont 106 pour nids de guêpes.

4.1 Répartition des interventions incendie par type de constat

Type	***Nombre***
Fausses alertes bien intentionnées	134
Fausses alertes mal intentionnées	8
Feux de cheminée	94
Feux de voiture	28
Feux de camion	0
Feu de train	0
Feux de broussailles/forêt	44
Feux de déchets	28
Feux de foin - paille	6
Feux de maisons unifamiliales	22
Feux d'appartements	20
Feux de caravane	4
Feux d'hôtel	0

Feux de cafés - restaurants	0
Feux d'écoles	2
Feux de bâtiments de bureaux	0
Feux de maisons de repos	0
Feux de magasin	0
Feux de bâtiments agricoles	4
Feux de chantier de construction	2
Feux de salles de théâtre/spectacles	0
Autres	424
TOTAL	820 incendies

4.2 Répartition des autres interventions par type de constat

Type	*Nombre*
Fausses alertes bien intentionnées	128
Fausses alertes mal intentionnées	2
Accidents de la route	70
Accidents de travail	0
Eboulements	24
Déblaiement-Nettoyage Voie Publique	406
Extermination guêpes	138
Sauvetage animaux	50
Personne bloquée dans un ascenseur	78
Pollution	14
Noyades	12
Travail de vidange	88
Inondations	12
Source radioactive	0
Autres	987
TOTAL	2009 interventions

4.3 Le service ambulance

Nombre total de sorties effectuées : 8.123 dont 1.078 sorties pour lesquelles les patients n'ont pas été transportés (traités sur place, décédés ou courses inutiles).
Nombre de sorties avec transports de personne(s) : 7.045

4.4 Centre 100

Nombre d'appels reçus « 100 » et « 112 » : 298.243.

Tableau du nombre de sorties (36.057) en « aide médicale urgente » par commune :

631	Amay
1.611	Andenne
325	Anhée
332	Assesse
423	Beauraing
188	Beauvechain
16	Bievre
2	Braive
98	Burdinne
30	Cerfontaine
215	Chastre
450	Chaumont Gistoux
1.045	Ciney
50	Clavier
441	Court St Etienne
129	Couvin
1.433	Dinant
135	Doische
769	Eghezée
24	Engis
2	Esneux
81	Givet (France)
313	Fernelmont
366	Floreffe
140	Florennes

402	Houyet
5	Huldenberg
1.740	Huy
158	Incourt
178	Jemeppe
437	Jodoigne
371	La Bruyère
1	Louvain
7	Marche-en-Famenne
207	Marchin
77	Mettet
119	Modave
421	Mont St Guibert
10.358	Namur
150	Nandrin
2	Neupré
173	Ohey
213	Onhaye
50	Orp-Jauche
2.098	Ottignies -LLN
351	Perwez
98	Philippeville
558	Profondeville
161	Ramilies
95	Rixensart

85	Fosses-la-Ville
31	Gedinne
1.242	Gembloux
84	Genappe
288	Gesves
2	Grâce-Hollogne
543	Grez Doiceau
304	Hamois
9	Hannut
592	Hastière
145	Havelange
4	Hélècine
133	Héron

106	Rochefort
9	St Georges sur Meuse
235	Sambreville
49	Sombreffe
36	Somme-Leuze
92	Tinlot
135	Villers le Bouillet
275	Walhain
561	Wanze
103	Wasseiges
2.695	Wavre
1	Wellin
619	Yvoir

CHAPITRE 12

PLAN D'URGENCE COMMUNAL



1 Composition du service

- 1 fonctionnaire de la Planification d'urgence
- 1 agent administratif à mi-temps

2 Description du service

L'A.R. du 16 février 2006 relatif aux plans d'intervention et d'urgence et ses circulaires NPU1 à NPU4 ont défini le rôle et les responsabilités des communes en matière de planification d'urgence. En vertu de cette législation, chaque commune est chargée :

- d'installer une cellule de sécurité,
- de désigner un fonctionnaire chargé de la Planification d'urgence,
- d'identifier et analyser les risques sur le territoire,
- d'élaborer des plans d'urgence et d'intervention (général et particuliers),
- d'organiser des exercices,
- d'évaluer les risques et les situations d'urgence réelles,
- de tirer les leçons par rapport aux plans d'urgence et d'intervention,
- d'informer la population.

La planification d'urgence est l'outil de gestion visant à permettre un engagement rapide de moyens de secours disponibles ainsi qu'à réaliser une coordination optimale de ces moyens.

1 Fonctionnement de la cellule de Sécurité

La cellule de Sécurité met à jour le plan général d'urgence lorsque cela s'avère nécessaire. Elle traite les plans particuliers d'urgence et d'intervention (ex : inondations, …), dresse des plans d'action pour des risques (ex. : pandémie grippale), remet un avis sur les événements à risque (Fêtes de wallonie, …).

Les membres permanents de cette cellule sont: le bourgmestre (président), le fonctionnaire chargé de la planification d'urgence et un représentant de chaque discipline (au besoin, d'autres experts en fonction de la situation d'urgence).

Les disciplines représentent un ensemble fonctionnel de missions effectuées par divers services d'intervention.

Les missions sont donc réparties en 5 disciplines:

Discipline 1: Pompiers	opérations de secours
Discipline 2: Médical	secours médicaux, sanitaires et psychosociaux
Discipline 3: Police	police du lieu de la situation d'urgence (ex. : évacuation des lieux)
Discipline 4: Logistique	appui logistique (coordination des services communaux)
Discipline 5: Information	communication à la presse, à la population

2 Profil et missions du Fonctionnaire chargé de la planification d'urgence

Le Fonctionnaire chargé de la Planification d'urgence travaille sous l'autorité du Bourgmestre en raison de son rôle de soutien et de conseil auprès de cette autorité. Son profil doit répondre à des capacités de coordination, de communication et de direction évidentes.

Il est plus qu'un simple secrétaire pour la cellule de Sécurité (et du Comité de coordination pendant la situation d'urgence). Il est le point de contact communal pour la planification d'urgence et le véritable moteur de l'exercice des missions de planification d'urgence du Bourgmestre. Sa tâche première est de coordonner tous les travaux relatifs aux plans d'urgence et de la cellule de Sécurité :

- mise en place et suivi de la cellule de Sécurité communale,
- rédaction et suivi du Plan Général d'Urgence et d'Intervention (PGUI), des Plans particuliers ainsi que le suivi des Plans mono disciplinaires élaborés par les disciplines,
- mise en place d'un local fonctionnel pour le Comité de coordination communal,
- suivi et implémentation de la réglementation,
- gestion préventive des événements à risque,
- organisation et accompagnement des exercices,
- (…).

3 Article budgétaire attaché spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget communal Page
131/124MS-48	dépenses relatives aux mesures de sécurité	38

4 Rapport d'activités

Nombre de réunions de cellule de Sécurité :	7
Nombre de réunions hors cellules de Sécurité :	23
Nombre événements « gérés » préventivement (novembre et décembre 2010):	15
Nombre de « crises » :	2
Nombre d'exercices :	2
Nombre de réunions préparatoires aux plans internes et particuliers (entreprises Seveso, écoles et crèches communales, …)	8